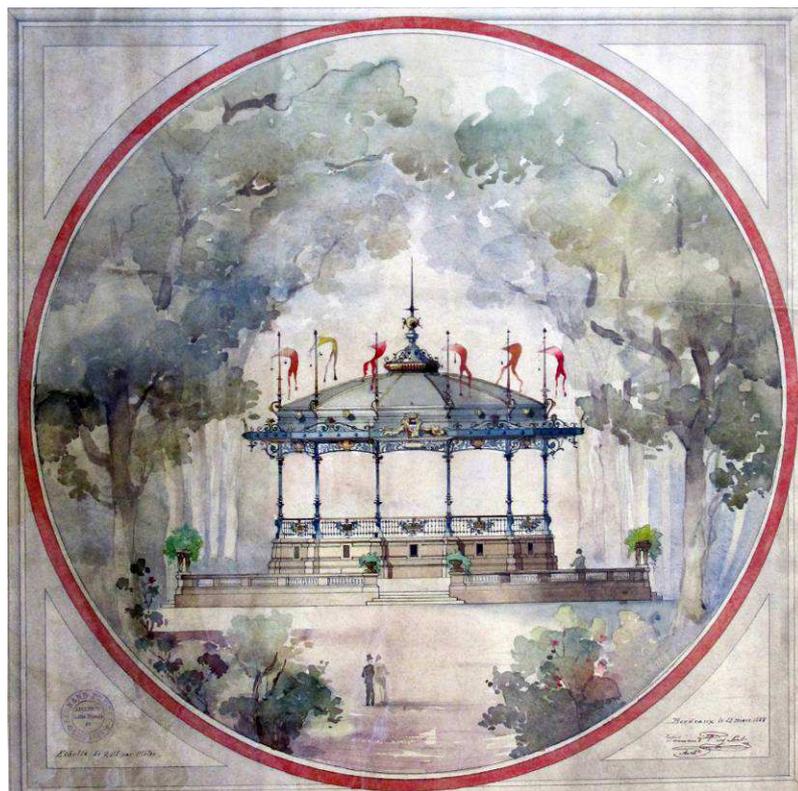


Rapport d'étape de la mission de documentation historique DGA/DU – Recensement du paysage architectural et urbain



*Projet du kiosque à musique du Parc Bordelais, F. Pujibet, arch., 22 mars 1888.
Arch. Mun. Bordeaux, XVIII C 4*

(tome IX) Volume 1

Sylvain Schoonbaert, chargé de documentation historique
Anne-Laure Moniot, chef de projet de la mission recensement

Septembre 2013

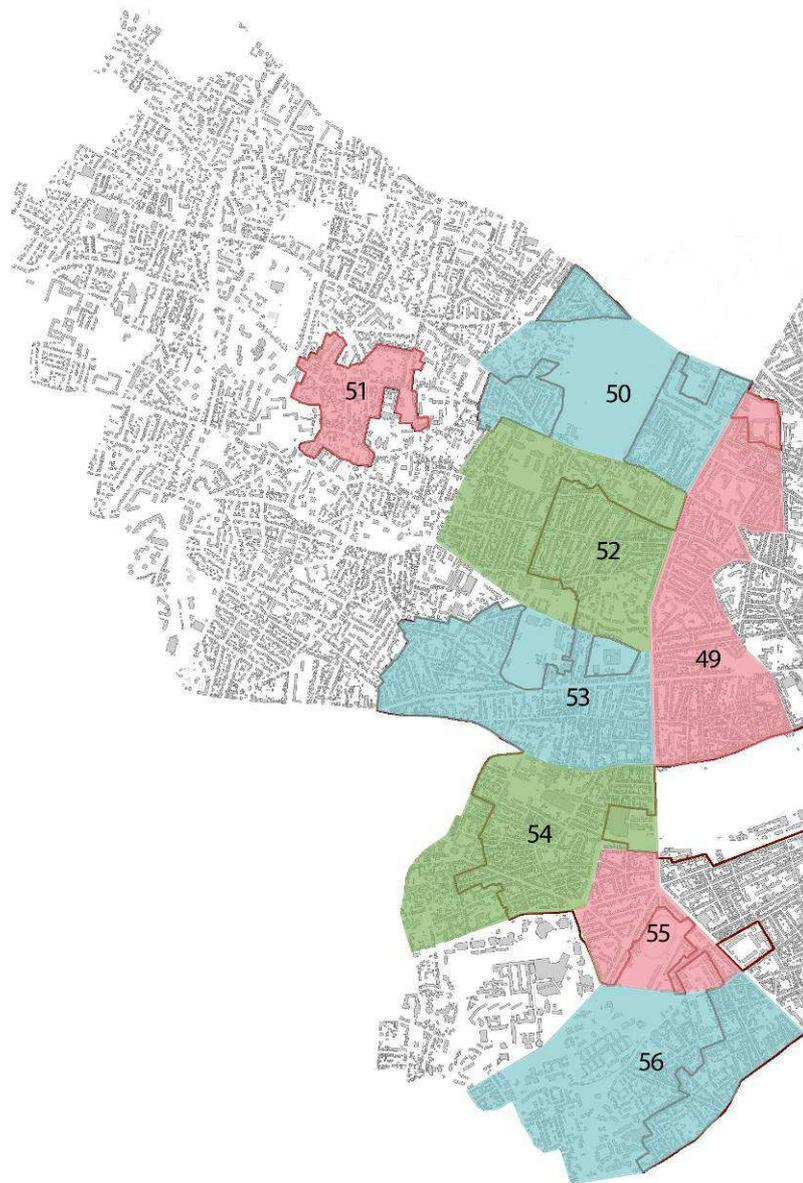
Mairie de Bordeaux
Direction générale de l'aménagement / Direction de l'urbanisme
Recensement du paysage architectural et urbain



Introduction

Ce volume documente tout l'ancien territoire de Caudéran, y compris les parties annexées à Bordeaux, intra boulevard (secteur boulevard de Caudéran), en 1865, enfin la commune entière, en 1966. La ville de pierre présente un découpage très morcelé à Caudéran, notamment au centre de l'ancien village (secteur Saint-Amand). Au long des boulevards, trois secteurs attirent l'attention : autour du Parc Bordelais, de l'avenue Alsace-Lorraine et enfin de l'avenue de la République. Ce volume comprend aussi la topographie historique de Saint-Augustin, avec le lotissement du stade et du Parc Lescure ainsi que les abords des hospices de Pellegrin.

SITUATION DES SECTEURS DOCUMENTÉS



49 : BOULEVARD DE CAUDERAN
51 : SAINT-AMAND
53 : AVENUE DE LA REPUBLIQUE
55 : PARC LESCURE

50 : PARC BORDELAIS
52 : AVENUE ALSACE-LORRAINE
54 : SAINT-AUGUSTIN
56 : PELLEGRIN

BRÈVE TOPOGRAPHIE DES SECTEURS DOCUMENTÉS

CAUDÉРАН

Trois documents cartographiques principaux ont permis d'observer l'évolution du territoire paroissial puis communal de Caudéran depuis la fin de l'Ancien Régime :

- la liève du tènement général de Saint-Seurin de 1771 (ADG G 1206)
- le cadastre napoléonien de 1811 complété par celui de 1846 (ADG 3 P 119)
- un plan topographique de Bordeaux et ses environs rénové par Duprat en 1937 (ADG 2 Z 3895).

Ces documents se superposent sur le cadastre actuel (IGN 2008).

Les voies rayonnantes d'est en ouest, de Bordeaux vers la campagne caudéranaise, sont structurantes de ce territoire. Au nord, l'avenue d'Eysines marque la limite avec Le Bouscat. Au sud, l'avenue d'Arès forme celle avec l'ancienne paroisse Saint-Augustin puis Mérignac. Un réseau de voies rayonnantes complète ce dispositif depuis le cours Marc-Nouhau et la rue de Caudéran à Bordeaux. Il emprunte l'avenue du Général-de-Gaulle, puis celle du Général-Leclerc et enfin celle du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny vers Eysines d'une part ; d'autre part, la rue de l'Ecole-Normale puis les rues Gambetta, Capeyron et Léon-Blum, avant que la rue Stehelin et l'avenue Louis-Barthou ne deviennent la pénétrante majeure qu'elles sont devenues aujourd'hui.

Du nord au sud, difficile de trouver une voie structurante : les plans anciens la situent à peu près au milieu du territoire communal, partant de la rue Latesta au nord, pour se diriger au sud par les rues Saint-Amand, de l'Eglise, C.-Chaumet, Etchénique, vers l'avenue d'Arès.

Ce maillage primaire tortueux est en réalité issu de la trame rurale du territoire, dont le maillage secondaire des tènements anciens perdure dans la trame viaire d'aujourd'hui. En effet, les formes organiques de ces anciens domaines ruraux (bourdieux associés à des exploitations viticoles pour la plupart) délimitent les principales mailles, plus serrées au centre des bourgs de la commune qu'à sa périphérie. Des hameaux, au nombre de quatre (Lestonnac, Sobos, Leuf, Cavaillet) occupent le centre de la commune et offrent les plus fortes concentrations bâties, tandis qu'en périphérie chaque domaine est marqué seulement par quelques constructions en son centre.

C'est surtout l'urbanisation du XIXe siècle qui modifie ce maillage rural, et d'abord à l'est, en contact du boulevard de Caudéran (du Président-Wilson) qui, ouvert de l'avenue d'Arès à la barrière du Médoc, de 1858 à 1860, structure l'urbanisation avec des lotissements « réguliers », c'est-à-dire plus ou moins orthogonaux, qui se constituent jusqu'à la Première Guerre. Les principaux se situent :

- dans le quartier de Vincennes,
- au long de l'avenue de la République issue du prolongement de la rue Judaïque depuis la place Tartas, créée en même temps que le boulevard,
- dans le domaine Balaresque,
- au long de l'avenue Alsace-Lorraine,
- à l'intérieur des boulevards le domaine de Bel-Orme,
- à l'est du Parc Bordelais avec l'ouverture de l'avenue Carnot et de la rue du Bocage,
- à l'ouest du parc, dans les quartiers de la rue du Parc et du Vélodrome.

La voie ferrée de ceinture, achevée vers 1914, crée une véritable césure dans le territoire ouest de la commune, qui s'urbanise plus tardivement :

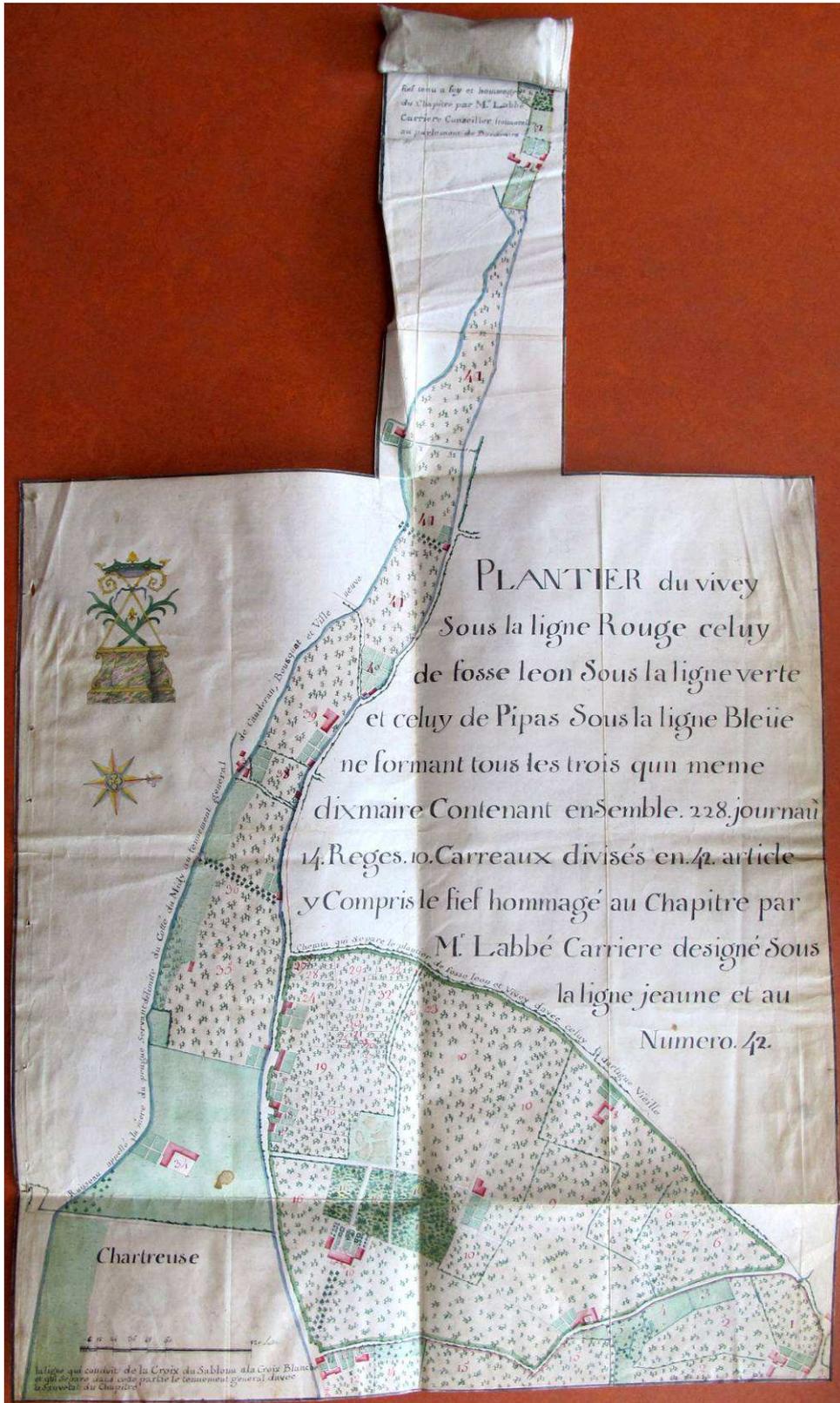
- avec d'abord le quartier Sainte-Monique, qui par sa forme urbaine prolonge l'urbanisation du XIXe siècle,
- ensuite par une multitude de petites opérations groupées de l'Entre-deux-Guerres, bien repérables sur le plan topographique de 1937. Parmi les plus importantes on peut citer ceux des rues Massena, Baudelaire, Richelieu, Blanche, Stehelin, Duprat, Baudelaire, Debussy, Périnot, Musset,, La Tuilerie...

Enfin, depuis les années 1950, le paysage urbain s'est encore largement transformé :

- soit sur les traces des anciens hameaux et domaines, reconstruits, détruits et/ou lotis,
- soit sur des parcelles encore non occupées, et bâties de résidences de logements collectifs ou de nouveaux ensembles pavillonnaires.

Malgré cette intense et désordonnée urbanisation, Caudéran garde un air de campagne et son paysage est encore marqué d'une forte présence végétale qui participe à gommer les ruptures de formes urbaines et architecturales qui caractérisent ce territoire totalement intégré à Bordeaux depuis 1966.

Liève du tènement général de Cauderan de 1771 (ADG G 1206)



Plantier du Vivey



Plantier Dartigue Vieille

PLANTIER de Laurebeil
 Sous la ligne Rouge et cely
 de pitres ou Couloumey sous
 la ligne jaune ne formant
 tous les deux qu'un même
 dix mainr Contenant ensemble
 337 journaux 3 Reges.
 4 Carreaux divisés en
 221 articles



Plantier de Laurebeil



Plantier du Pujau



Plantier Descorgebouc

9.206

Plantier de Peyre Blanche
Contenant 102 Journées 7 Reges
10 Carreaux divise En 71 Article

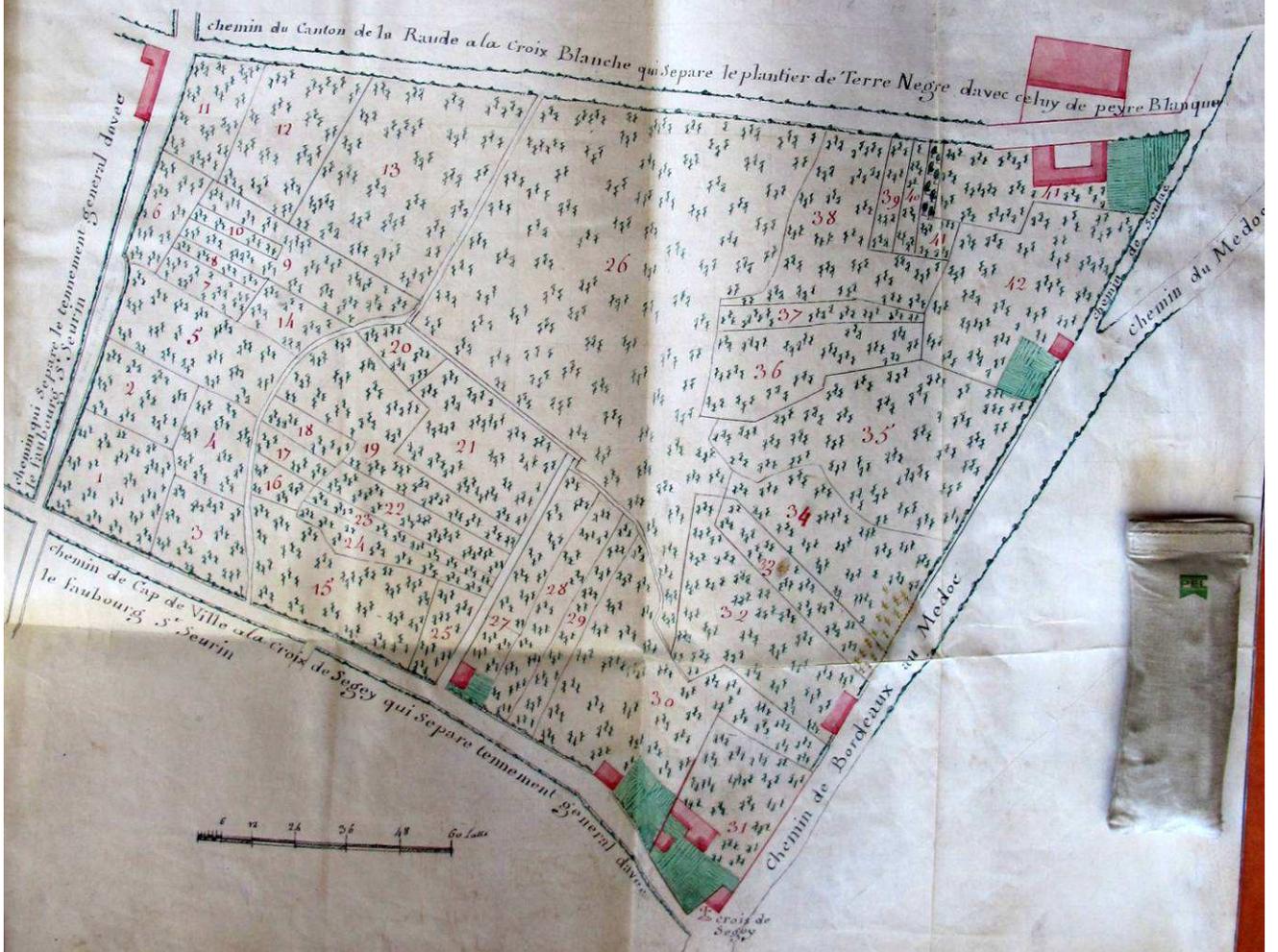


Plantier de Peyre Blanche

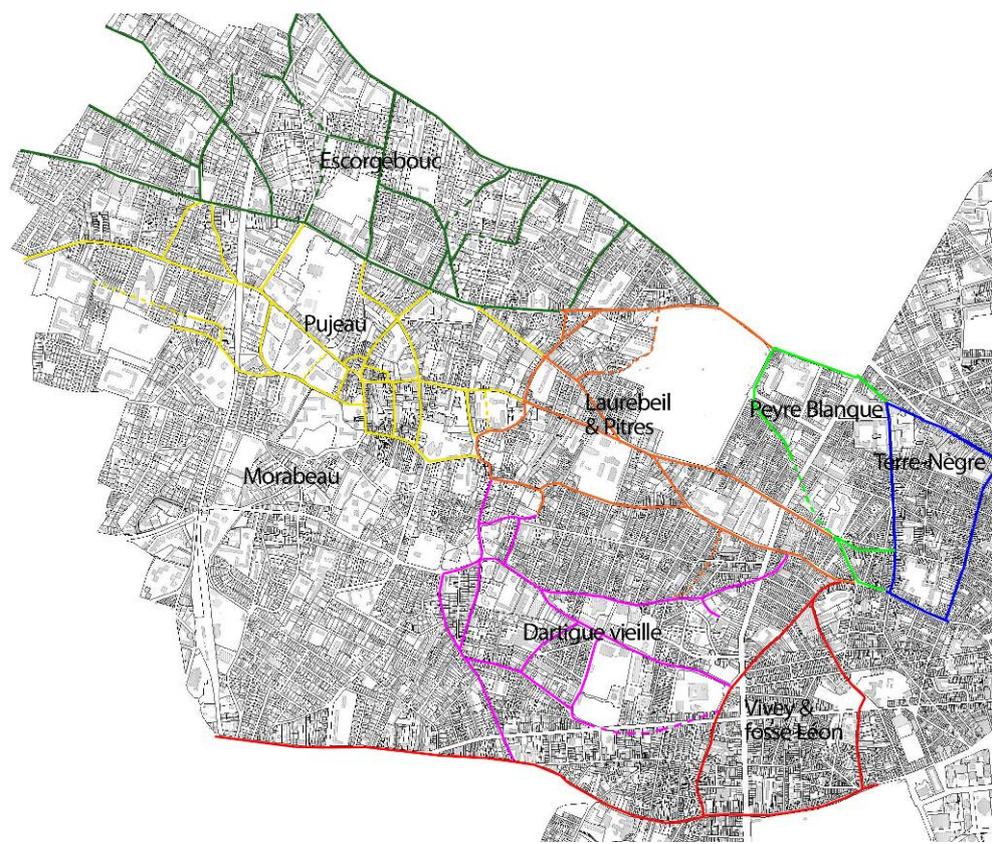
PLANTIER de Terre Negre
 et fosse guinkaut Contenant
 Soixant journeaux quatre
 Carreaux divisé en quarant
 deux articles



DEPT. DE LA GIRONDE
 Bureau des Domaines
 (GIRONDE)



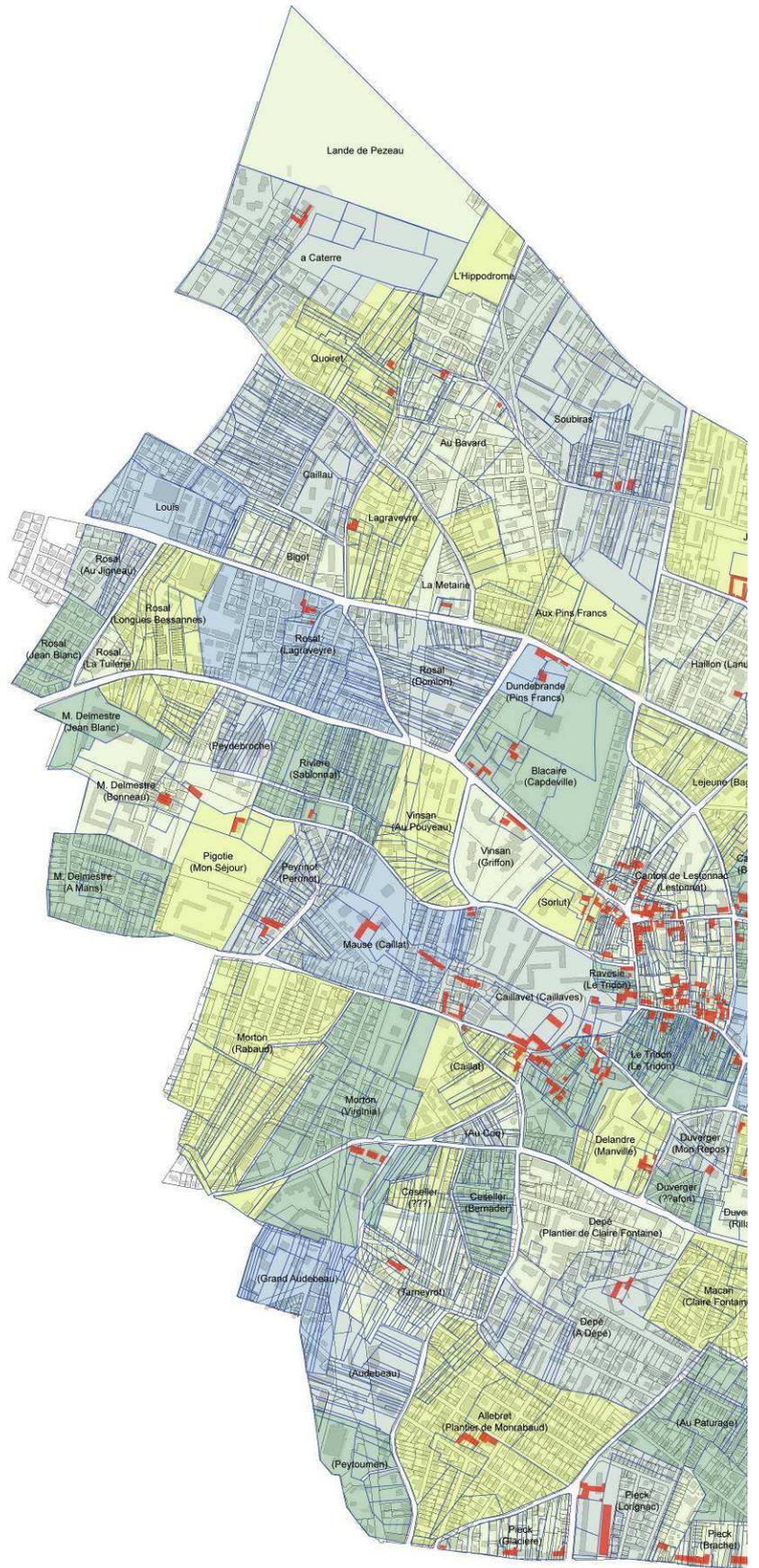
Plantier de Terre-Nègre



Recollement du plantier de 1771 sur le cadastre de 2008 (dessin MIRPAU)
Il manque le plantier de Morabeau au sud-ouest.



Plan d'assemblage du cadastre de Cauderan en 1811 (ADG 3 P 119)
Le maillage rural n'a pas bougé depuis 1771.



Superposition cadastre de 1811 sur cadastre actuel (+lieux-dits de 1846)

Noms des lieux-dits en 1811 (noms des lieux-dits en 1846)





Plan topographique de Bordeaux et ses environs rénové par Duprat en 1937 (ADG 2 Z 3895)



SAINT-AUGUSTIN

Si l'on excepte la partie aujourd'hui contenue dans la ceinture des boulevards, une poignée de domaines de campagne périphériques seulement compose l'actuel territoire de Saint-Augustin, selon le premier plan cadastral dont on en dispose (sections C dite des Fiacres et D dite du Tondu) sous la Restauration.

Aux abords du boulevard Antoine-Gautier, le quartier prend naissance sur le terrain des Petits-Carmes. Il traverse les domaines de Lescure et d'Artigeau, fendant le Peugue qui le traverse d'ouest en est, au niveau d'un moulin, des domaines de Lafargue et Campeyrat puis, plus au sud, à Caulet et Croque-l'Ardit, où le chemin de Pessac sépare l'ancienne commune de celle de Talence.

Plus à l'ouest, les domaines de Pellegrin, Petit et Grand Maurian, Canolle, Lesparre, marquent toujours la toponymie locale. Au sud du Peugue, c'est Picon, Labarde, Brion, La Médoquine, Carrière... Le Tondu est le seul endroit où se forme un hameau aggloméré, aux confins de la commune de Bordeaux à ses contacts avec celle de Talence, au sud, et Mérignac, au nord. C'est seulement là que se rencontrent quelques maisons rapprochées aux carrefours des chemins de Mouchoun, de Levy ou du Tondu. A deux reprises, sur son parcours, le Peugue se ramifie en multiples ruisselets, près du domaine de Carrière, tout d'abord où il forme un grand vivier ; au Livran, ensuite, où il fait de même avant de partir en droite ligne dans la direction de la rue qui porte toujours son nom dans le quartier Rodesse, passant les marais de l'archevêché.

Ce secteur plus rural que Caudéran, car il n'a pas, en son centre, la concentration de hameaux qui forment encore le centre de cette ancienne commune, a toutefois en commun avec son voisin ces grands domaines, de vignobles notamment, et ces voies sinueuses qui le traversent d'ouest en est tandis que les chemins nord-sud sont quasi inexistantes et n'établissent que des communications en baïonnettes entre les domaines.

Au nord, le ruisseau de la Devèze rejoint la ruelle d'Artigeau au domaine Johnston pour gagner la place du Repos, près du cimetière. C'est le chemin du Tondu qui forme l'axe majeur traversant Saint-Augustin. Il se dédouble en patte d'oie pour former celui de la Béchade, lequel se dédouble plus à l'ouest encore en ruelle du Lauzun, puis ruelle Mayres tandis que dans son autre bifurcation il devient chemin de Barada.

Ce territoire a donc amorcé son urbanisation dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec l'ouverture du boulevard Antoine-Gautier (et la portion dénommée aujourd'hui du Maréchal-Leclerc), on l'a dit, tout d'abord, ensuite avec l'implantation des hospices généraux de Pellegrin, après 1870. A la toute fin de la Troisième République, l'ouverture de la rue du Grand-Maurian a cristallisé l'urbanisation jusqu'aux confins de l'église excentrée du quartier. Le cadastre du quartier, levé à nouveau en huit planches en 1882-1883, montre l'ampleur des changements.

Le hameau du Tondu est devenu, en l'espace d'une soixantaine d'années, le centre d'un nouveau village avec son église, son école primaire et bientôt sa mairie annexe. Formant un axe majeur du quartier depuis la place Amélié-Raba-Léon, le tracé de la rue du Grand-Maurian contraste avec le parcellaire rural plus ancien. La rue Doumerc et l'allée des Pins forment deux perpendiculaires à cette direction dans le sens nord-sud. Les lotissements se constituent principalement au bord des boulevards où apparaissent les entrepôts du tramway sur le site de Lescure. Toute la frange sud du quartier est moins dense avec les hospices généraux de Pellegrin qui occupent tout le domaine de Picon ainsi que la caserne Faucher. Entre les deux, le plan cadastral porte en surcharge le quartier du stade et la plaine des sports de Lescure avec le lotissement constitué dans l'Entre-deux-Guerres au long de l'avenue du Parc-Lescure, de l'avenue Vercingétorix, de la place Johnston et de deux rues secondaires. La place des Cèdres s'implante à l'emplacement du domaine de plaisance de la maison Johnston, qui subsiste.

Plus au sud encore, les vastes emprises de l'hospice général des aliénés implanté au château Picon délimitent une grande emprise libre qui sépare les confins de Saint-Augustin de la commune de Talence. C'est là que se trouve le domaine du petit Haut-Brion et c'est là que s'implantent trois cités HBM : les cités Loucheur, Carreire et Gallieni.

Les transformations contemporaines, bien que nombreuses, se sont toutes insérées dans la trame urbanisée au XIXe siècle. Et il n'y a guère que quelques aménagements de voirie qui sont venus modifier, notamment la nouvelle route de l'aéroport à la porte de Bordeaux, le paysage préexistant. Comme à Caudéran, de nombreuses maisons de campagne ont disparu à Saint-Augustin qui garde cependant et toujours un aspect agreste.

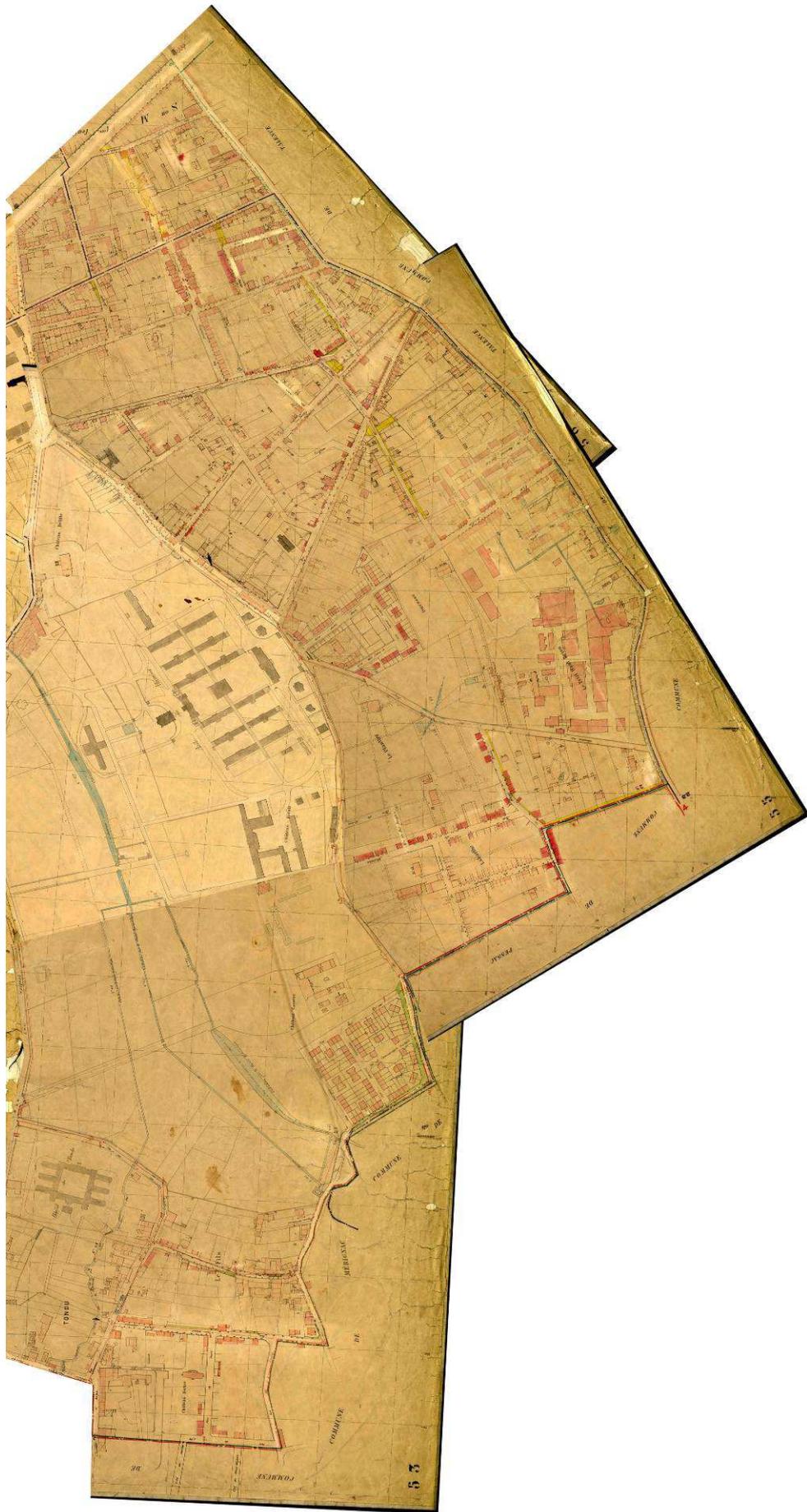


Cadastre ancien, section D dite du Tendu, en une feuille, 1820-1830 (AMB, 50 G)





Assemblage des huit planches cadastrales de Saint-Augustin et du Tondu de 1882-1883 (AMB 50 G)



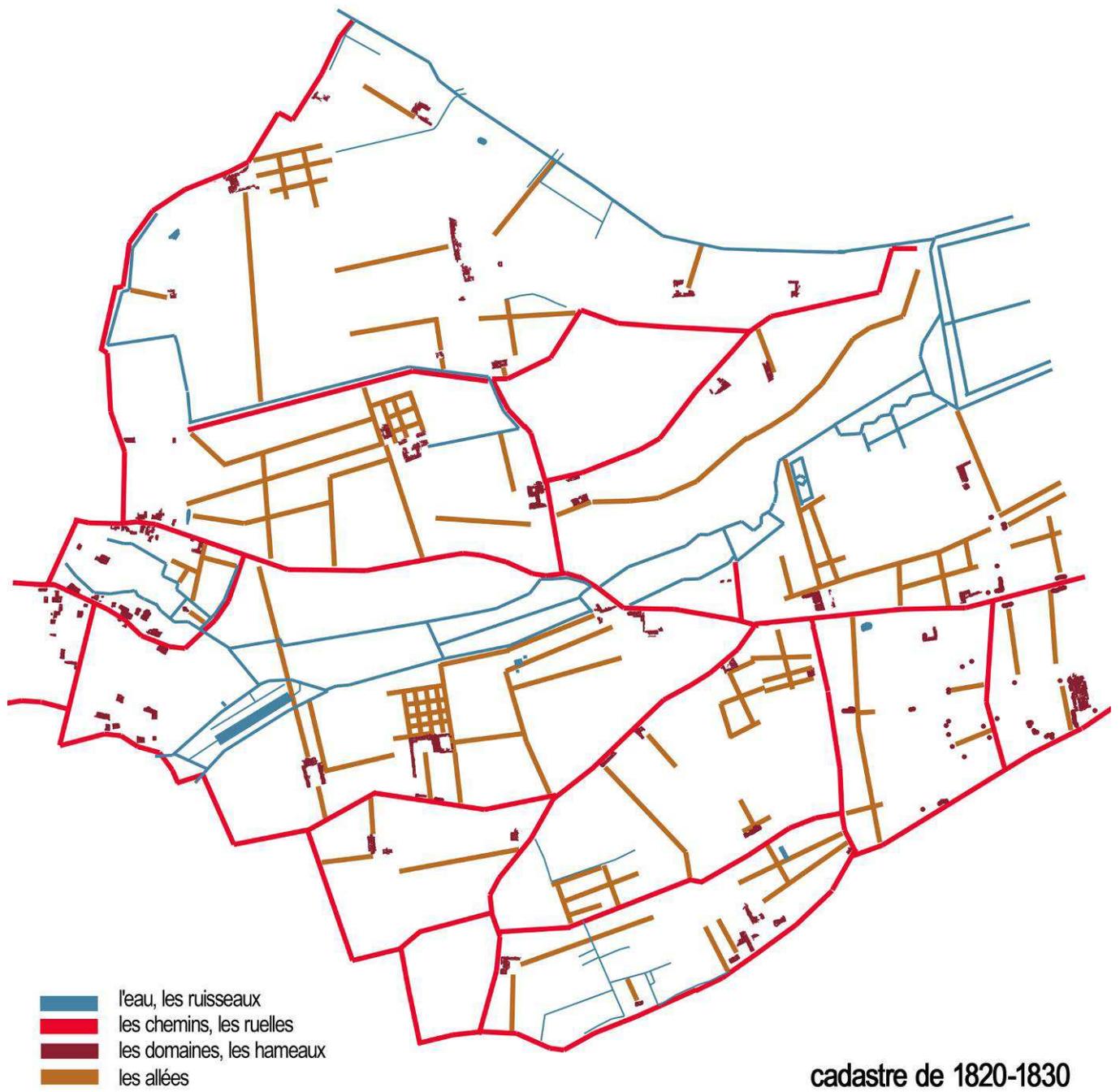


Schéma de synthèse du cadastre de 1820-1830 (dessin MiRPAU)

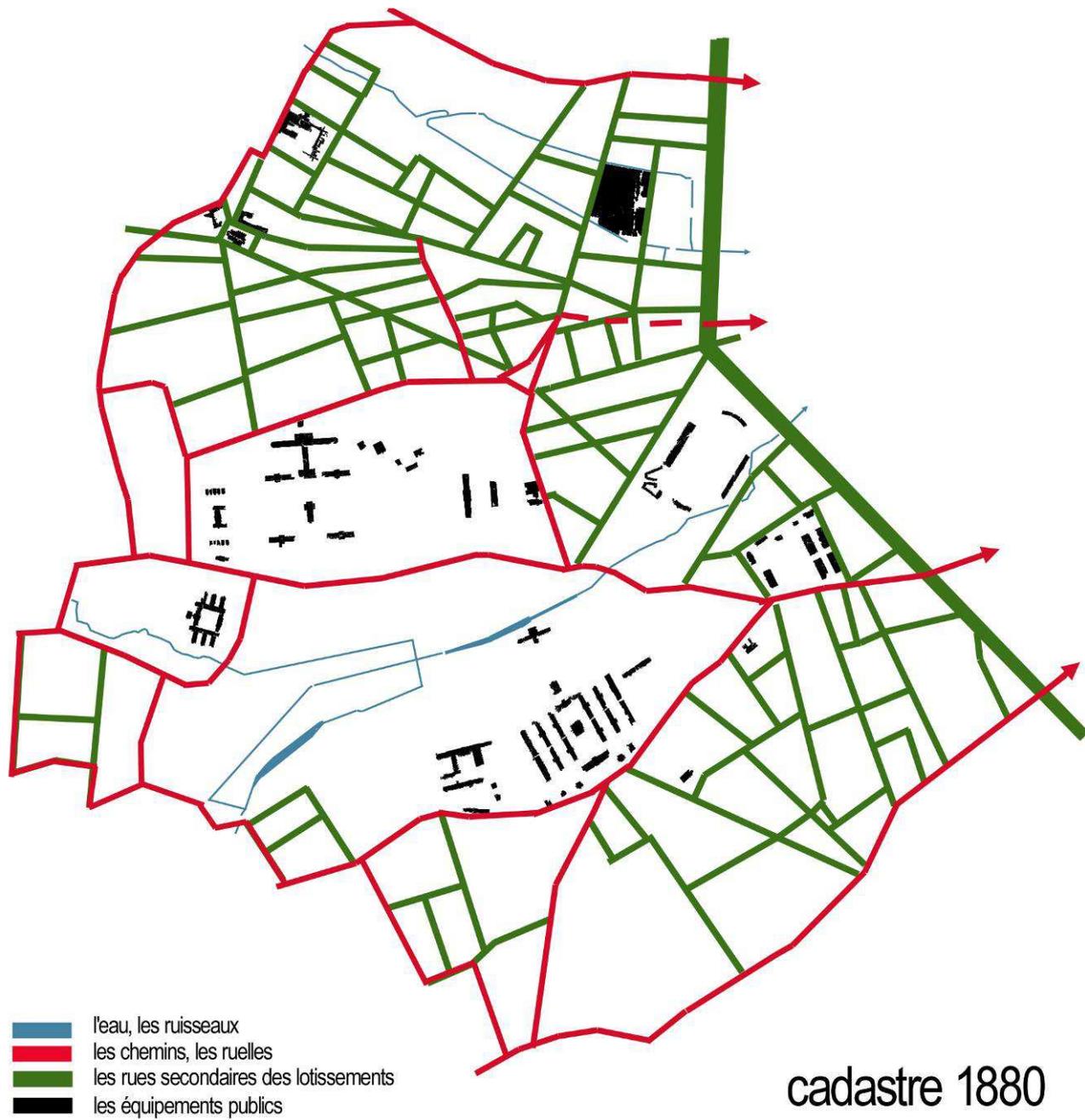
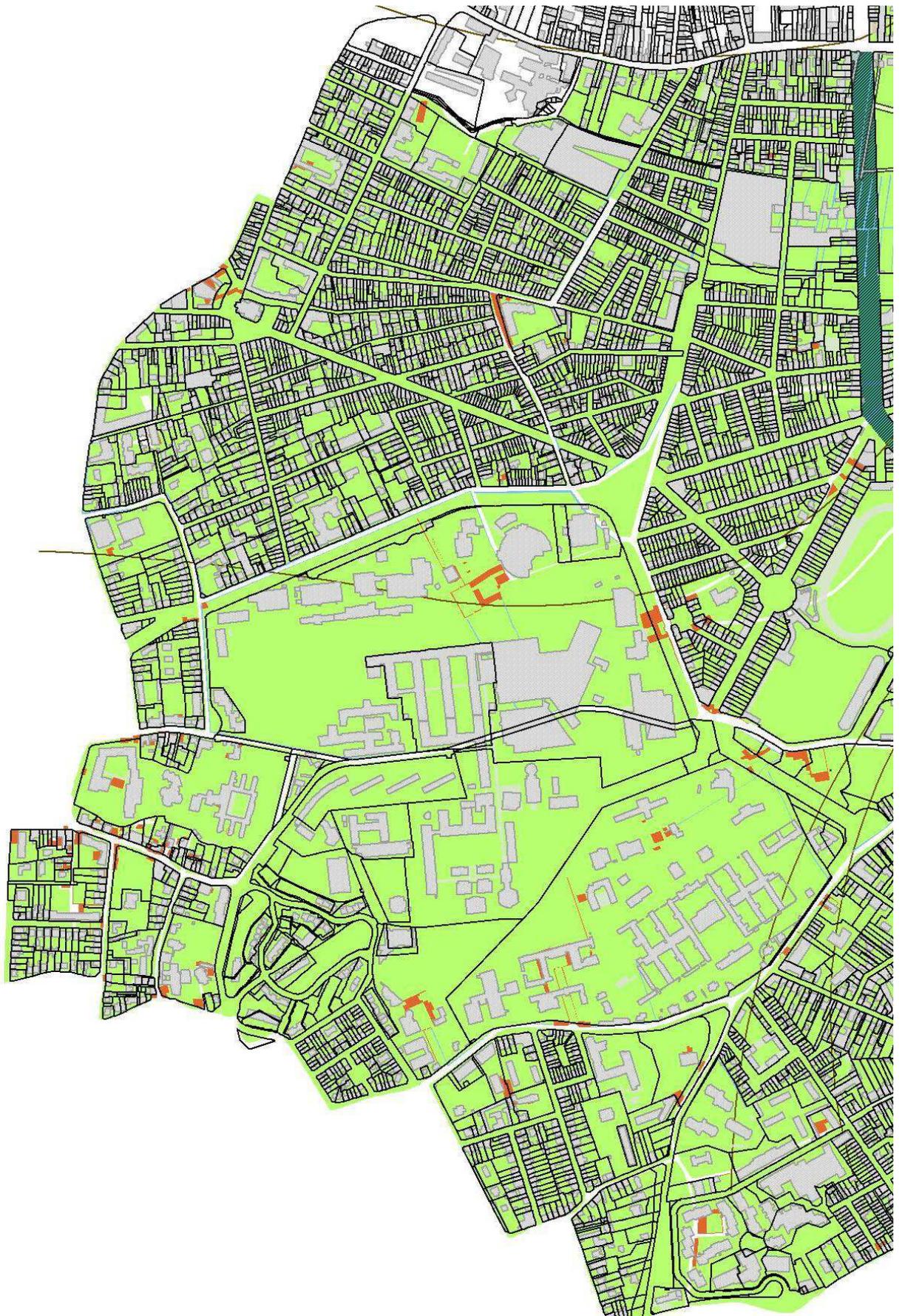
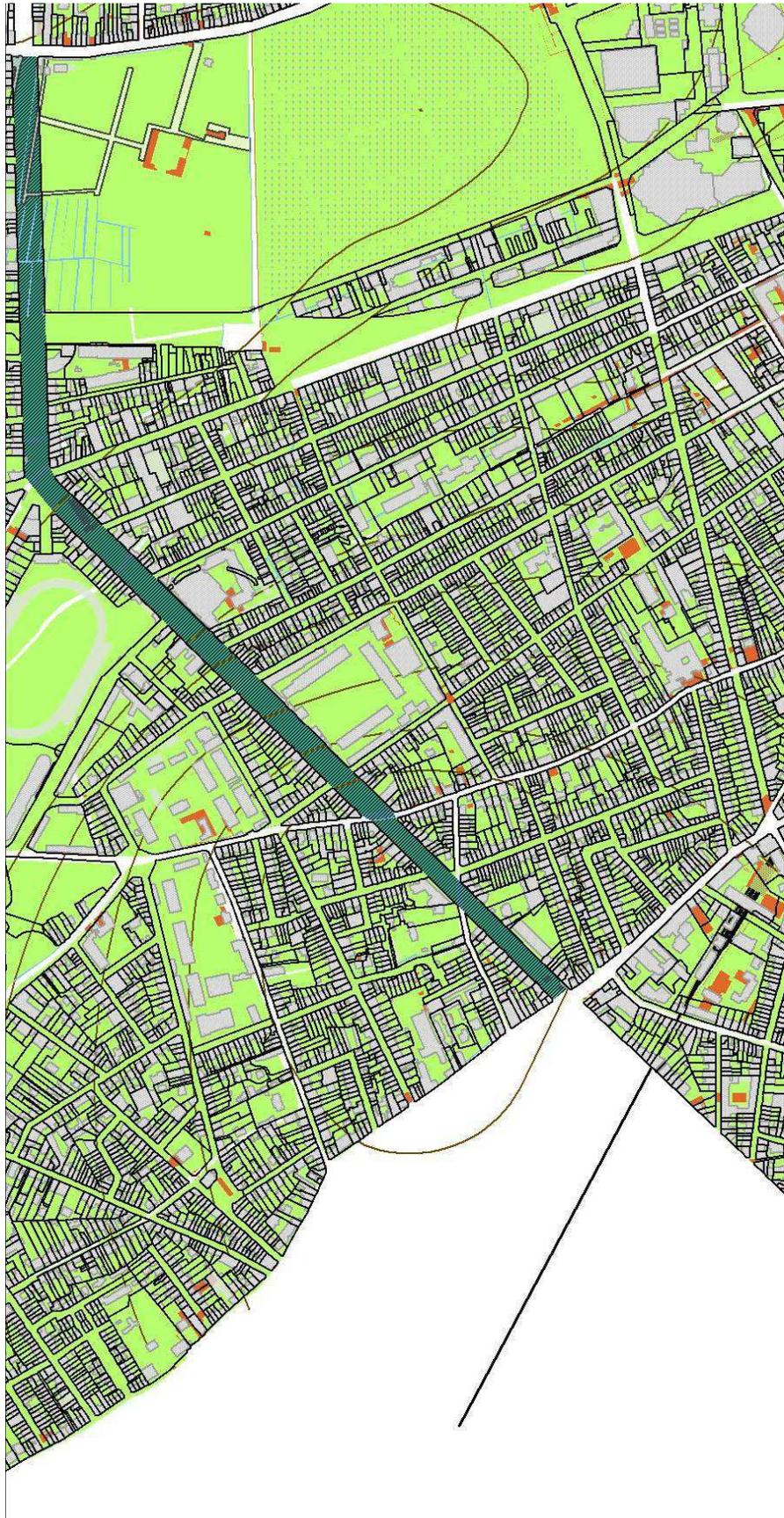


Schéma de synthèse du cadastre de 1880 (dessin MiRPAU)



Superposition du cadastre de 1820 et du cadastre actuel (Ausonius, Mirpau)



PLAN DE SITUATION DES FICHES DE DOCUMENTATION HISTORIQUE (2013)

Huit secteurs nouveaux ont été couverts.
57 fiches ont été établies, réparties comme suit :

- 17 fiches « opérations d'aménagement »
- 1 fiche « séquence »
- 39 fiches « immeubles bâtis ».



LISTE DES FICHES ETABLIES

Identifiant	Nom ou adresse Opérations d'aménagement
OA1-OI_1625	Parc Bordelais
OA1-HV_1140	Parc Lescure
OA1-MS_1692	American Park
OA1-LI_121	Boulevard du Président-Wilson
OA1-ON_1213	Avenue Carnot
OA1-OL_1457	Rue du Bocage
OA1-MC_151	Lotissement Balaresque - Primrose
OA1-HV_937	Ilot Mestrezat
OA1-MB_1805	Cimetière protestant
OA1-MY_477	Domaine de Quadrille
OA1-IC_202	Cité Gallieni
OA1-IB_1170	Cité Loucheur
OA1-IH_241	Cité Carreire (ancienne)
OA1-IW_89	Boulevard Antoine-Gautier
OA1-IL_636	Lotissement du Parc de Lescure
OA1-IO_234	Rue du Grand-Maurian
OA1-MA_746	Prolongement de la rue Judaique

Séquences

S1-OL_1475	21-30, rue du Bocage
------------	----------------------

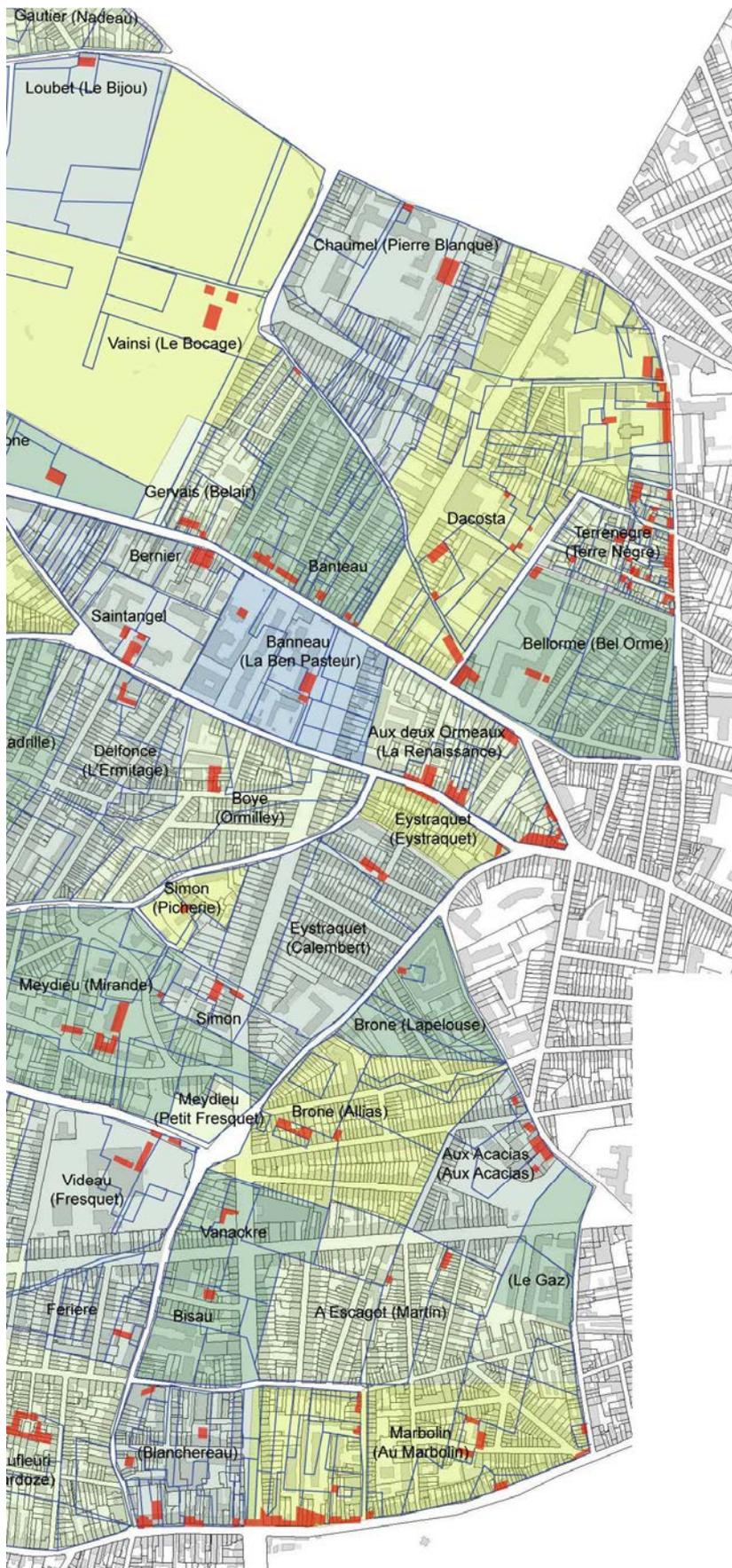
Immeubles bâtis

XX-F1-NW0031	Eglise Saint-Amand de Caudéran
XX-F1-IR0024	Eglise Saint-Augustin
372-F1-LI0076	Couvent de l'Assomption
130-F1-NW0029	Ecole et mairie de Caudéran
130-F2-NW0029	Groupe scolaire de Caudéran – Salle municipale
XX-F1-NW0019	Salle des fêtes de La Pergola
XX-F1-MS0083	Cité administrative
XX-F1-HU0155	Stade et parc Lescure
XX-F1-IR0204	Centre municipal Saint-Augustin
44-F1-IR0022	Groupe scolaire Emile-Combes – Ecole de filles & maternelle Saint-Augustin
XX-F1-IT0084	Ecole primaire de garçons de Saint-Augustin – Collège Emile-Combes
95-F1-LK0117	Asile – Dépôt de mendicité – Maison de repos Terre-Nègre
39-F1-HV0118	Domaine de Belles-Isles – Caserne faucher - Epide
24-F1-IW0428	Dépôt TEOB de Lescure
474-F1-YM0215	Dépôt TEOB de Grand-Louis
20-F1-MT0051	Chartreuse de Mirande
9-F1-MY0009	Maison Schickler
15-F1-ON0062	Hôtel Bernard, 15 avenue Carnot
31-F1-ON0010	Hôtel d'Aldin Sanchez
80-F1-OM0001	Maison Ferret, 80 avenue Carnot
133-F1-MT0034	Hôtel Ducos, 133 boulevard Wilson
135-F1-MT0033	Hôtel Lisle, 135 boulevard Wilson
160-F1-MC0019	Hôtel Allard, 160 boulevard Wilson
232-F1-LS0036	Hôtel Arnal, 232 boulevard Wilson
262-F1-LN0020	Hôtel Dutreix, 262 boulevard Wilson
42-F1-OM0023	Maison Schwabe, 42 avenue Carnot
51-F1-ON0019	Maison Duten, 51 avenue Carnot

53-F1-ON0020	Maison Veyssière, 53 avenue Carnot
42-F1-NX0032	Maison Pérusat, 42 rue de la Dauphine
39-F1-MK0171	39, boulevard du Président-Wilson
59-F1-MK0161	59, boulevard du Président-Wilson
74-F1-ME0046	74, boulevard du Président-Wilson
76-F1-ME0013	76, boulevard du Président-Wilson
199-F1-MX0102	199, boulevard du Président-Wilson
213-F1-HV0055	Maison atelier de Gaston Adoue
5-F1-MA0188	Cité Bouguereau
42-F1-HV0014	Groupe Parc des sports, cité Albert-Thomas
164-F1-NC0001	Sainte-Marie Grand Lebrun

SECTEURS

Secteur 49 BOULEVARD DE CAUDERAN



secteur boulevard de caudéran – 01
Superposition du cadastre de 1811
et du cadastre actuel (ADG 3 P
119), dessin MIRPAU. Entre
parenthèses, les toponymes du
cadastre de 1846.

Avant l'annexion d'une partie de
la commune de Caudéran à
Bordeaux, en 1865, la limite
entre les deux communes
passait, depuis la rue Georges-
Bonnac, par les actuelles rues
Pierre, la rue Chevalier au nord
du cimetière protestant, la partie
ouest de la rue de Marseille, le
cours Marc-Nouhau, la rue du
Haillan, enfin la rue Répond et
son prolongement par la rue
Ernest-Renan, jusqu'à la rue
Ulysse-Gayon, au niveau de la
barrière du Médoc. Toute cette
portion de l'ancien territoire
paroissial fut adjointe à
Bordeaux pour créer le
boulevard de Caudéran, qui fut
ouvert entre 1858 et 1860 et
devint la nouvelle limite entre les
deux communes.

1 – Des lieux de plaisirs et d'anciens domaines :

Le cadastre napoléonien montre
la nature rurale de ce paysage
avant son urbanisation. Deux
domaines principaux occupaient
alors ce territoire. Celui de
Marbotin correspond au
domaine de Vincennes, et celui
des deux ormeaux aux îlots qui
séparent aujourd'hui le cours
Marc-Nouhau et la rue de
Caudéran. C'étaient deux
établissements de plaisance,
réputés dès la fin de l'Ancien
Régime pour être fréquentés
dans la banlieue.

Vincennes était installé dans un
beau pavillon construit au XVIIIe
siècle pour la famille Feger et
qui existe encore au n° 28 de la
rue Blanchard-Latour. Très
élégant, le domaine était
précédé d'une magnifique allée

de marronniers, entouré de jardins, parterres et prés. Il a connu un succès nullement égalé par ailleurs, tandis que Caudéran comptait, en 1830, soixante-dix cabarets ou auberges. On y dansait, on y mangeait, on y jouait dans le parc et l'on montait aux montagnes russes. Concurrencé par Plaisance, endroit d'élection des « grisettes », comme nous le conte l'Album de Gustave de Galard, ces dernières allaient y satisfaire leur goût de la danse avec « les jeunes ouvriers de bon ton. » Cet établissement des frères Arnaud, qui devint par la suite le Moulin-Rouge puis l'American Park, était très fréquenté comme salle de danse. Il y avait aussi les Champs-Elysées, Bel-Orme à la Croix-Blanche, le cabaret de la Bête-Grasse, face à ce dernier ; vers Terre-Nègre se tenait le café auberge dit du Petit-Raba ; sur la route de Saint-Médard le théâtre Bojoly ; citons encore non loin de la barrière de la Croix-Blanche un petit théâtre « genre Gilotin » qui avait reçu dès sa création en 1838 le nom de théâtre des variétés (Ciran, 1949, 125-128).



secteur boulevard de caudéran – 02
Extrait de la liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771, montrant la propriété Vincennes (ADG G 1206)

Les noms d'autres domaines évoquent des lieux de campagne : Escagot, aux Acacias, Bel-Orme... tandis que « le gaz » fait référence à ces terrains de la rue Bouguereau, où exista la première usine à gaz de la ville, et que le plantier de Terre-Nègre (différent de la maison de retraite actuelle), au nord, est réputé pour les restes de sépultures antiques qu'on y a découverts en 1803. C'est aussi sur une partie du domaine des Acacias que s'installa le cimetière protestant de la rue Judaïque (cf. Atlas historique de Bordeaux, t. 2, 2009).

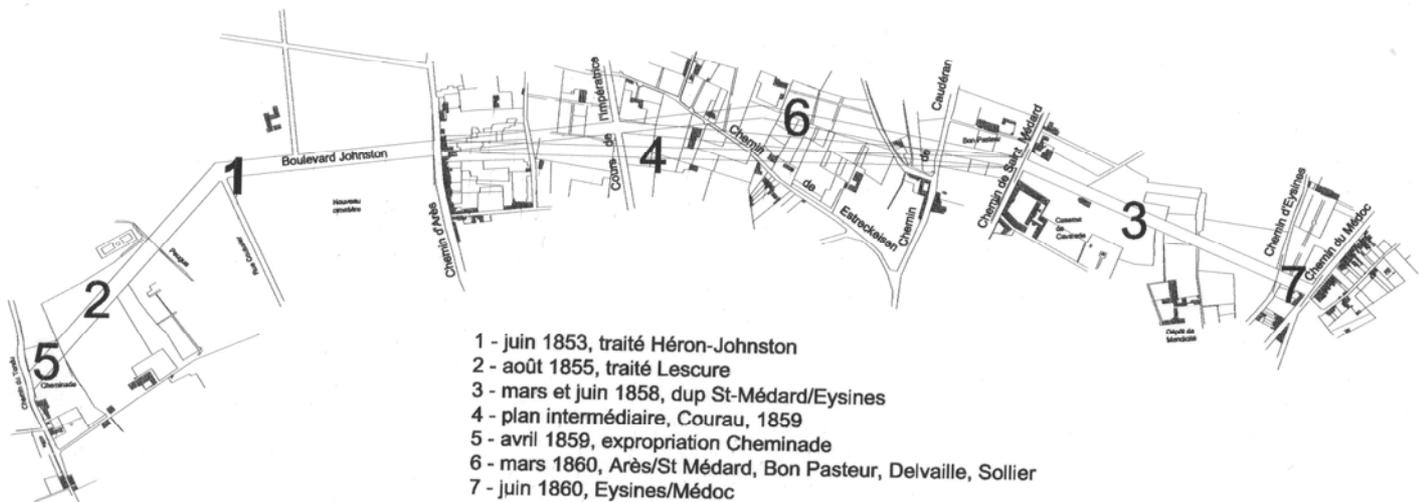
2 – L'annexion des franges de Caudéran et leur structuration urbaine par le boulevard :

L'élément fédérateur de l'urbanisation de tous ces territoires ruraux fut l'ouverture du boulevard de ceinture. Ces travaux débutés dès juin 1853 entre le chemin du Tondu et le chemin d'Arès (rue Georges-Bonnac), pour agrandir le cimetière de la Chartreuse sur le passage des propriétés Héron et Johnston, furent poursuivis, jusqu'à la barrière du Médoc, en phases désordonnées.

1° - Entre mars et juin 1858, déclaration d'utilité publique fut prise d'ouvrir le boulevard entre le chemin de Saint-Médard (cours Marc-Nouhaux) et celui d'Eysines (avenue du même nom) au travers des terrains de la caserne de cavalerie et du dépôt de mendicité, c'est-à-dire de l'ancien domaine Dacosta (entre la route de Saint-Médard et le chemin d'Eysines).

2° - A partir de 1859, la Ville étudia le moyen de relier, en ligne droite, les portions déjà ouvertes entre la rue Georges-Bonnac et celle de Saint-Médard, mais ce projet fut retardé, en particulier par le grand nombre de propriétés à traverser, et aussi par le projet de prolongement de la rue Judaïque. Ce n'est qu'en mars 1860 que décision fut prise d'adopter un tracé coudé pour rejoindre ces deux portions, sur les propriétés du Bon Pasteur, Delville et Sollier.

3° - Enfin, en juin 1860, le boulevard fut prolongé de quelques dizaines de mètres pour atteindre la barrière du Médoc, au nord.



secteur boulevard de caudéran – 03

Tracés pour l'ouverture des boulevards de Caudéran et du Tondou, 1853-1860

(Schoonbaert, *La voirie bordelaise...*, 2004, t. 1, p. 554 ; d'après AMB 64 O 44 et ADG, 3 O 20)

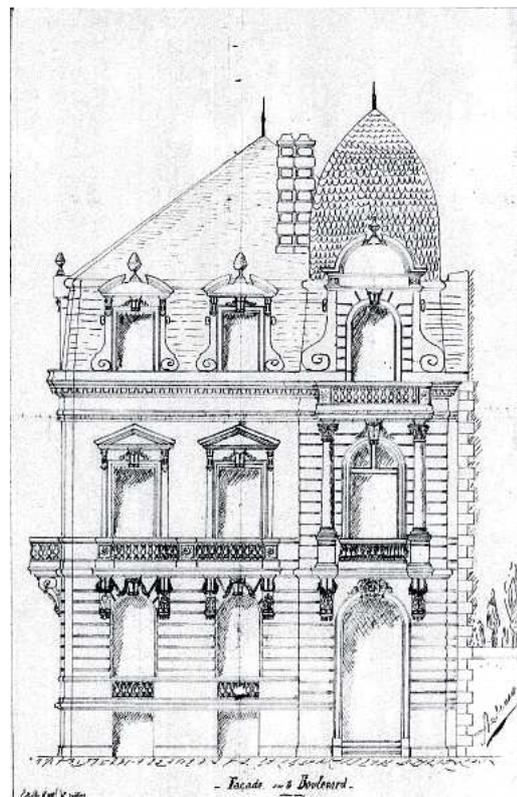
C'est ainsi que se forma l'un des plus beaux boulevards de ceinture de Bordeaux : l'actuel boulevard du Président-Wilson, autrefois boulevard de Caudéran. Curieusement ce boulevard fut ouvert avant même que l'annexion d'une partie des communes périphériques de Bordeaux ne fut officiellement approuvée (le décret impérial prit effet le 1er janvier 1865) ; mais de nombreuses négociations avaient été nécessaires avec ces communes auparavant, et le tracé même de ce boulevard avait été anticipé dès les années 1840, pour offrir enfin à Bordeaux une limite plus nette dans sa banlieue ouest, et surtout pour mieux contrôler l'octroi à ces postes reculés dans la campagne.

3 – De beaux hôtels particuliers, mais aussi des maisons plus modestes :

Si le boulevard de Caudéran passe pour le plus chic de Bordeaux, une observation plus attentive montre qu'il offre en réalité une variété d'habitations remarquables. De fait, des échoppes de toutes catégories se construisent sur le boulevard. Il apparaît cependant que les modèles cossus, ou leurs avatars, y dominent. Nombre de ces maisons ont aussi été surélevées. Les surhaussements ont notamment participé, aux extrémités du boulevard de Caudéran, à transformer le paysage de la voie et à l'embourgeoiser ; des échoppes devenant ainsi des maisons de ville plus cossues.

Pour nombreuses qu'elles soient, les maisons à étage du boulevard présentent peu de variations : simple ou double, à deux, deux et demi, trois ou cinq travées, les principales dispositions intérieures concernent la cage d'escalier et l'enfilade ou non du séjour. Ce modèle, enrichi d'une mansarde voire d'un sous-sol haut, parvient très vite à celui de l'hôtel particulier. Mais quelques maisons d'angle ordinaire méritent aussi d'être mentionnées.

On hésite souvent, tant leur langage architectural est proche, à qualifier une simple maison de ville à la façade recherchée surmontée d'une mansarde, de petit hôtel particulier. Ce sont bien ces derniers qui donnent le ton pour ennoblir ces maisons. L'architecture classique des XVIIe et XVIIIe siècles inspire majoritairement architectes et entrepreneurs qui ne s'interdisent pas des références au Moyen-âge et à la Renaissance. Ces dernières restent toutefois rares.



secteur boulevard de caudéran – 04

Hôtel particulier, 133 bvd de Caudéran, élévation, L. Piquet, entr. 1902. (AMB 2 Mi D 7-46)

Si l'on peut regretter la disparition de certains établissements au long du boulevard, il faut toutefois mentionner que leur renouvellement est toujours effectif. Les établissements bancaires et administratifs s'y sont multipliés et des résidences ont remplacé des emprises d'activité. Cependant l'accentuation de la circulation notamment après l'annexion totale de Caudéran à Bordeaux a multiplié les nuisances de circulation d'une voie que l'on pouvait encore prendre en tramway ou traverser sans danger à pied. L'espace public des boulevards a donc perdu en qualité tandis que les quartiers qu'ils traversent ont gagné en résidentialité, au détriment toutefois des commerces de proximité cependant encore nombreux et des établissements de plaisance.



secteur boulevard de caudéran – 05
Boulevard extérieur, Caudéran, carte postale ancienne
(Publiée par Debaig, 1999, p. 9)

4 – Un bâtiment singulier : l'Assomption

La fondatrice de l'ordre des religieuses de l'Assomption, mère Marie-Eugénie Millerte (1817-1898), convertie par Lacordaire, fortement encouragée par Mgr Donnet, installe son ordre à Bordeaux en 1860 et fait appel à Aymar Verdier (1819-1880), élève de Labrousse, architecte diocésain d'Amiens et de Beauvais, qui est à son service depuis sa création et pour laquelle il construit le couvent d'Auteuil.

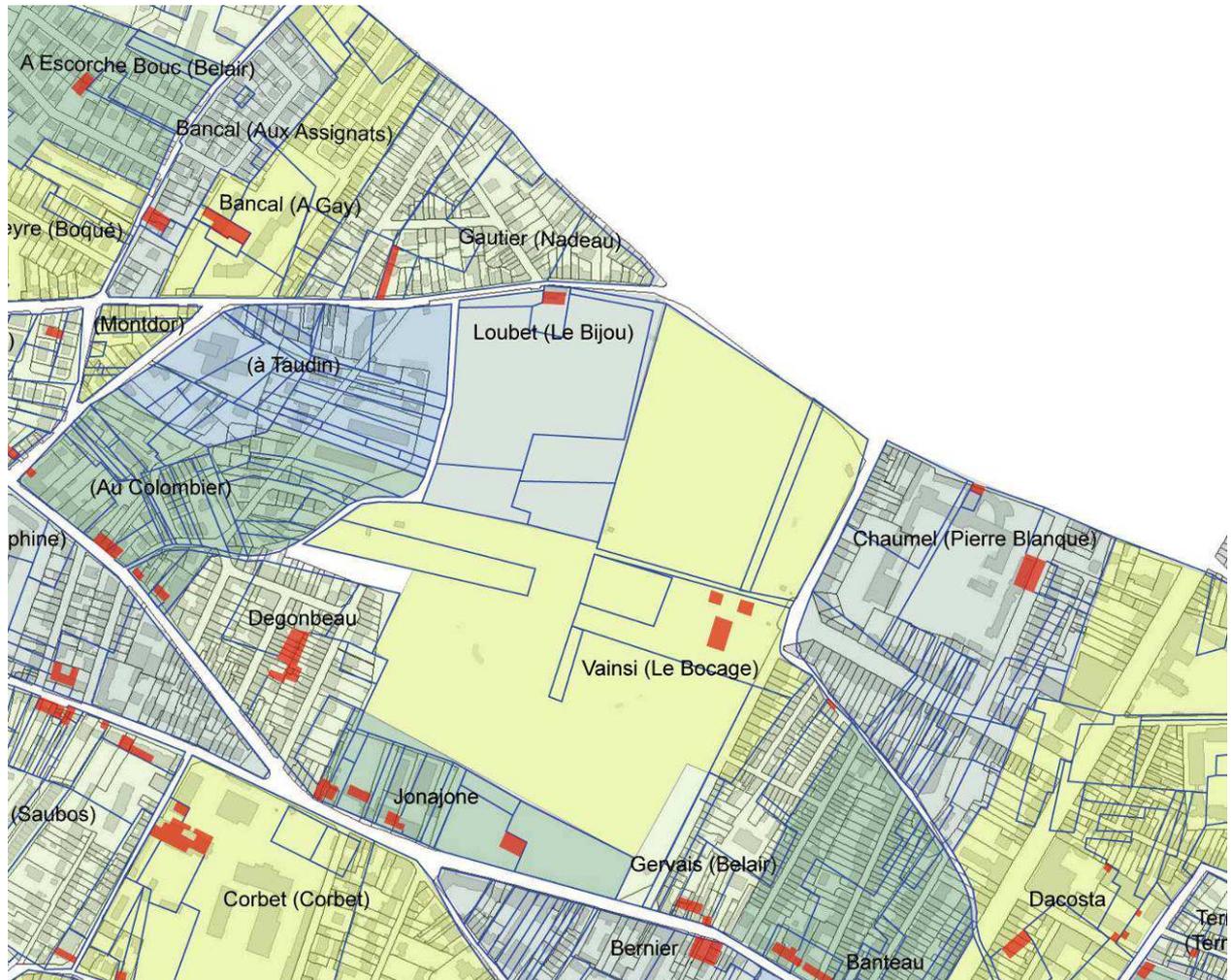
Le couvent bordelais s'implante à quelques centaines de mètres au nord du domaine de Bel-Orme et de l'hôpital militaire, boulevard du Président-Wilson. L'architecte choisit résolument le vocabulaire roman pour créer un édifice monastique rare et moderne qui répond au catholicisme militant de son commanditaire. Le couvent et la chapelle de l'Assomption constituent un ensemble complexe, original et de grande qualité. Verdier, tout comme Valleton, puisent dans le répertoire chrétien des références qu'ils adaptent techniquement et typologiquement au programme d'un couvent moderne. Ils bousculent la chronologie et les catégories stylistiques, se démarquant en cela des positions puristes des archéologues. Ils s'inscrivent ainsi directement dans le courant du rationalisme médiéval qu'ils interprètent dans la lignée d'Abadie.



secteur boulevard de caudéran – 06
Couvent de l'Assomption, élévation principale, A. Verdier, arch., 1869.
(*Revue générale de l'architecture...*, vol. 27)

- **Tout le territoire conquis par Bordeaux sur Caudéran en 1865 se couvrit de constructions à partir de l'ouverture du boulevard extérieur.**
- **Cette urbanisation déborda largement encore sur la commune de Caudéran elle-même. Une grande mixité d'habitations et d'activités s'observait au départ tandis qu'elle s'est atténuée au fil du temps au profit d'un marquage résidentiel et bourgeois.**
- **Cette caractérisation s'est encore accentuée avec l'implantation d'établissements prestigieux tel le couvent de l'Assomption, ensemble architectural néo-roman remarquable.**

Secteur 50 PARC BORDELAIS



secteur parc bordelais- 01

Superposition du cadastre de 1811 et du cadastre actuel (ADG 3 P 119), dessin MiRPAU. Entre parenthèses, les toponymes du cadastre de 1846.

L'urbanisation de ce secteur est déterminée par la création du Parc Bordelais qui prend place sur un ancien domaine de plaisance et génère trois ensembles lotis remarquables – quoique de qualités variables – au tournant des XIXe et XXe siècles :

- à l'est, de la rue du Bocage au boulevard et de l'avenue Charles-de-Gaulle à l'avenue d'Eysines, un vaste ensemble s'organise au long de tracés nouveaux (avenue Carnot, avenue Félix-Faure...) mais aussi de tracés anciens comme la rue Marcelin-Jourdan, sur les domaines Blanteau, Peyreblanque et Dacosta.

- au nord-ouest, le triangle formé par la rue du Vélodrome, la rue Godard et l'avenue d'Eysines délimite aussi un quartier remarquable en lien avec le parc. Ce dernier s'implante sur les domaines Gautier et Bancal.

- au sud-ouest, principalement sur la propriété Degonbeau, un lotissement est créé par les rues du Parc, Rosny, Colligno et Jeanne, avec une placette circulaire qui forme entrée dans le parc.

Trois autres propriétés limitrophes (Jonajone au sud, au Colombier et à Taudin, à l'ouest) n'ont pas été l'objet de morcellements comparables. Ce sont demeurées des emprises assez lâches où l'urbanisation fut plus tardive, qui a parfois laissé quelques témoignages des anciens domaines mais a surtout accueilli la construction de résidences récentes.

Les franges du Parc Bordelais, si elles sont bien constituées à l'est, au nord-ouest et au sud-ouest, le sont donc bien moins à l'ouest et au sud.

1 – « La campagne de ceux qui n'en ont pas » :

C'est sous cette formule paradoxale qu'est désigné l'acte de création du Parc Bordelais qui représente le plus beau jardin créé à Bordeaux au XIXe siècle, dans la continuité du Jardin Public au siècle précédent. D'ailleurs, ce

parc se situe dans la même direction que l'ancien jardin, au nord-ouest, tandis que les quartiers sud de la rive gauche ne bénéficient pas de tels aménagements.

L'origine foncière de ce jardin est le plantier de Pitres, connu dès les années 1860 comme le domaine Cutler, un jardin d'acclimatation privé qui n'a pas le succès escompté et que la Ville achète et aménage à grands frais, même si une partie des fonds est prélevée sur le legs Godard, de 1879 au début des années 1890. Les plans sont donnés par Eugène Bühler et les travaux suivis par Escarpit. Les architectes Charles et Maurice Durand participent aux travaux d'aménagement ainsi que Gervais ou encore Pujibet.

A la mode des parcs paysagers, le Parc Bordelais se compose de trois grandes entités paysagères qui respectent la configuration préexistante du site bien plus qu'ils ne la détruisent :

- la pièce d'eau centrale forme thalweg et donne la notion de profondeur et de reflet
- la garenne confortée au nord apporte ombrage et verticalité
- la colline, à l'opposé, domine le site comme un belvédère.



secteur parc bordelais- 02
Plan du parc bordelais, E. Bühler, architecte paysagiste, Paris, 1884.
(AMB XVIII-C-2 26pp35)

2 – Le faciès des lotissements autour du parc :

Seules des archives de l'avenue Carnot et de la rue du Bocage sont conservées (autorisations de voirie et plans d'alignement). Le parc ayant été une création de la Ville de Bordeaux, il semble que cette dernière ait pris à sa charge l'ouverture de ces deux voies mais pas des autres (vraisemblablement réalisées par l'administration caudéranaise). Et ce sont bien ces deux voies qui comptent parmi les constructions les plus élégantes du quartier. Néanmoins, il ne faut pas négliger les autres.



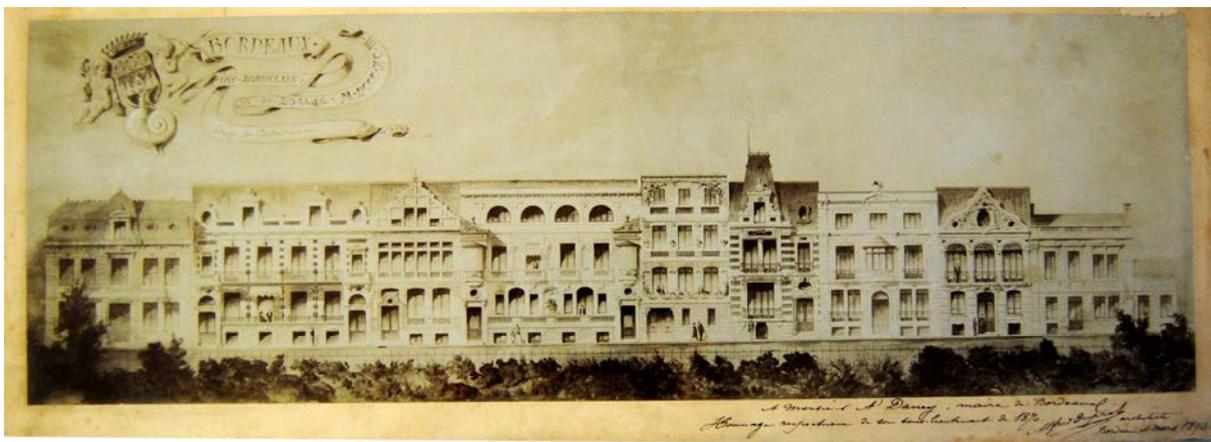
secteur parc bordelais- 03
« Avenue du Parc », projet de Louis Dagail, plan, 1899 (AMB 88 O 2)

L'avenue Carnot : une avenue qui n'en est pas une

La création du parc s'accompagne de nombreux lotissements mais d'abord de voies d'accès et de desserte. Le 5 février 1886, le conseil municipal autorisa l'ouverture de la grande voie d'accès au Parc Bordelais, l'avenue Carnot, dénommée ainsi car le président Sadi Carnot inaugura le parc le 30 avril 1888. Cette voie, bien que large, ne mérite pas véritablement le qualificatif d'avenue car elle est très courte. Elle relie seulement l'entrée principale du parc au boulevard, ne pénétrant pas jusqu'au centre ville. C'est ce que rappelle d'ailleurs le projet de l'architecte Louis Dagail qui, en 1899, proposa de prolonger ce tracé jusqu'à la place Tourny, afin de mieux relier la ville ancienne à la nouvelle qui se construit dès lors autour du nouveau parc. Ce projet, véritables « Champs-Élysées » pour Bordeaux, ne fut jamais réalisé. Détrônant l'ancien tracé tortueux de la rue Marcelin-Jourdan, qui conduisait lui aussi à l'entrée principale du parc, il s'éleva au long de l'avenue Carnot parmi les plus beaux hôtels particuliers qui se construisirent alors à Bordeaux. Si quelques architectes renommés y ont œuvré : Pierre Ferret, Cyprien Alfred-Duprat, Ernest Minvielle ou encore Louis Garros, on doit aussi mentionner le rôle prédominant des entrepreneurs dans les chantiers de l'avenue, et notamment la maison Gaugeacq, très présente. D'une architecture innovante ou alors très convenue, le paysage urbain de cette avenue compose ainsi un des meilleurs morceaux de l'éclectisme bordelais à la fin du XIXe siècle.

La rue du Bocage

Ouverte en 1888, les premières constructions s'y élevèrent en 1892. Ces emplacements prestigieux car ils donnaient sur le parc furent l'objet d'un lotissement. La séquence la plus remarquable de la rue est donnée par Bertrand Alfred-Duprat, entre 1892 et 1896, entre les numéros 21 et 30. Exceptionnelle et unique à Bordeaux, cette rangée de maisons toutes plus savantes et pittoresques les unes que les autres témoigne des recherches bordelaises les plus raffinées en matière d'éclectisme architectural. L'art nouveau y est peu représenté, si ce n'est dans la maison atelier de l'architecte, sise au numéro 22. Sa façade respecte la symétrie mais adopte un style rococo avec le décroché du balcon ou l'ondulation du fronton. Les courbes végétales, les bas-reliefs de fleurs qui entourent l'oculus central ainsi que la jeune femme souriante à la longue chevelure qui s'y mêle exprime un art vif et juvénile. Ailleurs, Alfred-Duprat fait preuve d'un éclectisme plus retenu mais qui mêle frontons, lucarnes, décrochés, bow-windows, ferronneries et décors, avec un luxe qui s'apparente bien aux fantaisies architecturales et décoratives revendiquées alors par les architectes bordelais, ainsi qu'à Paris par exemple, dans le règlement de voirie de Louis Bonnier de 1902.



secteur parc bordelais – 04

Élévation des maisons de la rue du Bocage, B. Alfred-Duprat, arch., mars 1893 (AMB, XVIII-C-23)

3 – Diversité et modernité de l'architecture domestique

Malgré une apparence générale très cossue et bourgeoise, les lotissements autour du Parc Bordelais se composent aussi de maisons modestes, d'échoppes et d'humbles maisons à étage, voire de quelques immeubles de rapport.

D'ailleurs, même parmi les maisons les plus luxueuses de l'avenue Carnot et de la rue du Bocage, il en est de très banales. L'étude de ces maisons permet en réalité d'observer là où se situent les innovations et là où, au contraire, elles ne sont pas utiles.

La maison Ferret (80 avenue Carnot) est sans doute la plus innovante et étonnante à tous points de vue. Proche des recherches de ses contemporains (mais plutôt Mackintosh, Van de Velde ou Loos que Guimard ou Majorelle), l'architecte a pourtant gardé ici des éléments du siècle d'or inspiré de l'histoire locale, avec notamment la voûte plate du vestibule digne d'un Louis, ou encore le petit salon Louis XVI très conventionnel.

Moins connue, la maison Duten, construite en 1912 par le même architecte, témoigne d'une modernité art déco très en avance sur son temps alors que son plan est ni plus ni moins que celui d'une maison d'un étage du XIXe siècle.

Cyprien Alfred-Duprat a donné, 42 avenue Carnot, pour la maison Schwabe, une œuvre résolument moderne où il bouleverse, dans une acception très moderne de la lisibilité – en façade – de la distribution intérieure, le jeu des niveaux conventionnels en introduisant le garage, en décalant le salon au premier étage et les chambres dans le comble brisé.

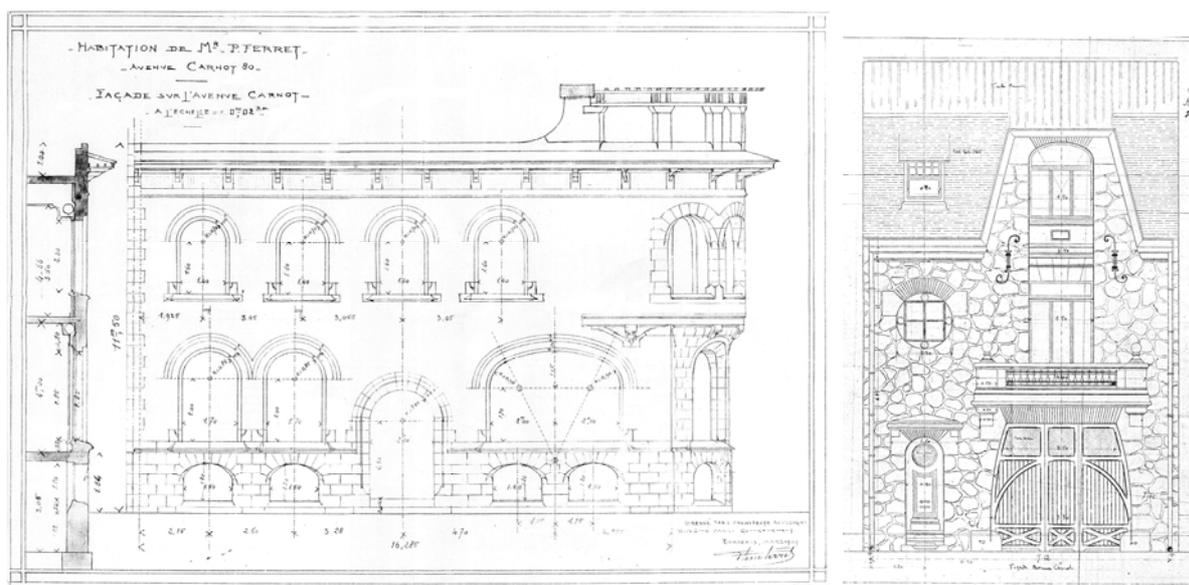
Mais il est des maisons moins connues et étonnantes. L'hôtel d'Aldin/Sanchez, par exemple (31-33 avenue Carnot) est un hôtel double dont chaque corps de bâtiment très étroit (5.40 m en façade) se développe en profondeur en fonction des besoins de chaque propriétaire. Il adapte avec beaucoup de subtilités deux programmes domestiques différents pour créer deux maisons pratiquement identiques, qui plus est sans aucune originalité architecturale.

De même, certaines maisons d'Entre-deux-Guerres témoignent de ces recherches multiples. Au n°53 avenue Carnot, la maison Veyssière, bâtie en 1923, n'est ni vraiment une échoppe, ni vraiment une villa arcachonnaise,

elle présente un plan d'une organisation fonctionnelle très moderne mais d'une expression architecturale ambiguë : elle se situe à mi-chemin entre une maison de ville et un pavillon.

Les trois maisons bâties par l'entrepreneur J. G. Giraud aux numéros 36, 38 et 40 de l'avenue Carnot, entre 1924-1925, sont fort différentes. Tandis que la 36 présente une sécheresse art déco, la 38 réinterprète la maison de ville simple à travées asymétriques et la 40 aussi, les deux dans le goût classique, mais chaque fois de manière différente.

Enfin la tardive maison Lamothe, élevée au 8 rue du Bocage par Dargelos en 1956, est sans doute la dernière de l'ensemble qui témoigne des conséquences de l'introduction de la modernité dans l'architecture domestique : abandon du décor, mais toujours un certain classicisme dans les dispositions intérieures et la composition des façades...



secteur parc bordelais – 05

Maison Ferret, élévation, P. Ferret, arch., 1910 (AMB, 2 Mi D 7 – 44)

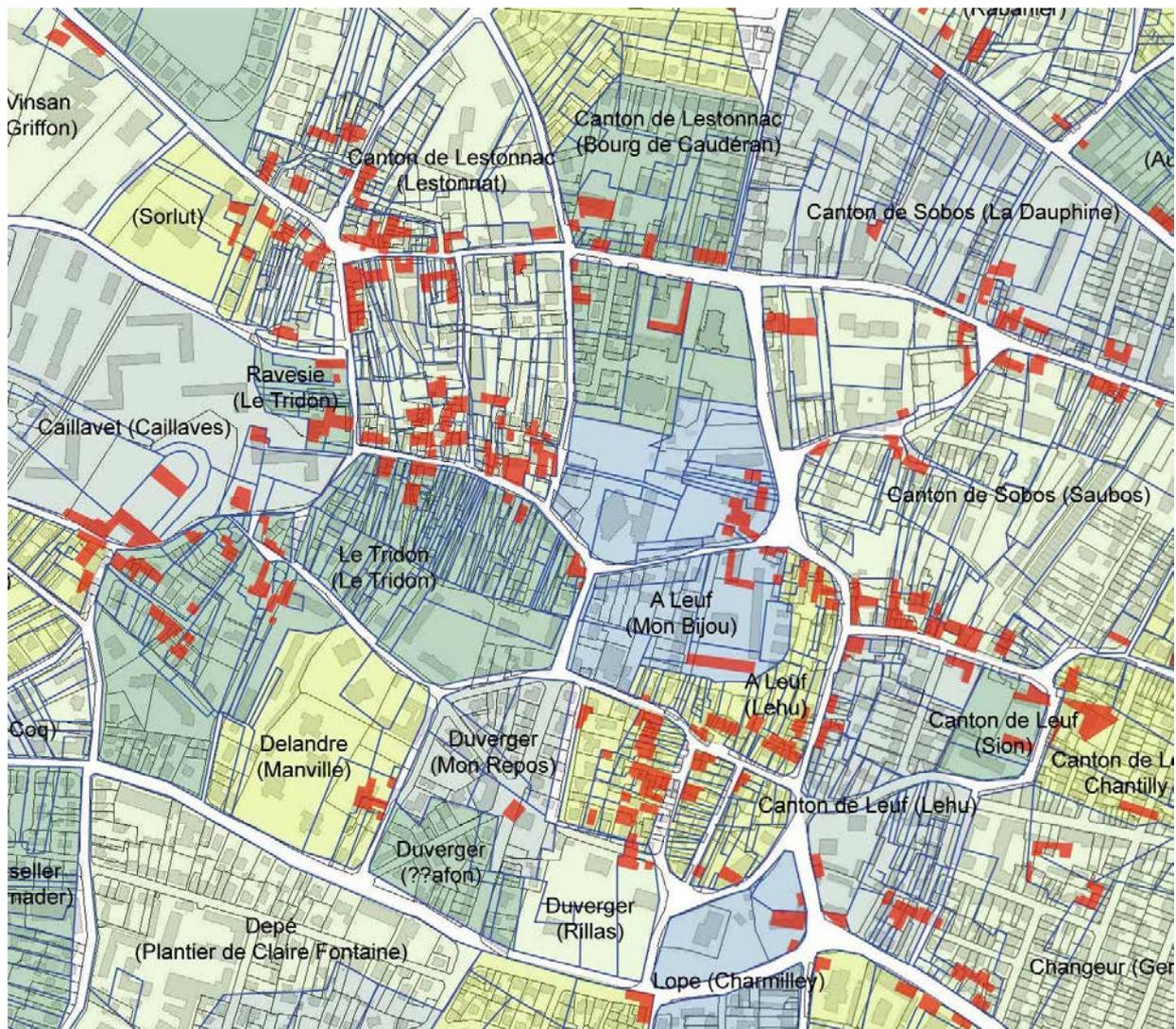
secteur parc bordelais – 06

Maison Schwabe, élévation, C. Alfred-Duprat, arch., 1908 (AMB, 2 Mi D 7 – 44)

Il y a donc de grandes variations dans ces maisons. Tandis que certaines sont très audacieuses, d'autres sont simplement conventionnelles. D'autres encore combinent les caractères de modernité et de tradition. Ici, le plan est moderne et la façade ne l'est point. Là, c'est le contraire. Plans et façades peuvent aussi combiner des caractères anciens et nouveaux à la fois. Ce ne sont donc pas moins de cinq catégories dans lesquelles on peut classer ces maisons.

- La création du Parc Bordelais entre en continuité avec celle du Jardin Public, au siècle précédent.
- Les franges loties de ce parc, si elles sont constituées de lotissements réguliers et de qualité à l'est, au nord-ouest et au sud-ouest, le sont bien moins à l'ouest et au sud.
- Sa destination de « campagne de ceux qui n'en ont pas », n'a jamais été la sienne car il est devenu le centre des plus beaux lotissements bourgeois créés à Bordeaux à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.
- Relativement isolé du reste de l'agglomération, car son entrée principale sur l'avenue Carnot n'est pas en lien direct avec les grandes avenues de la ville, qui le contournent, sa confidentialité n'en est que plus marquée.
- Les rues urbanisées aux abords du parc comptent parmi les plus belles maisons de Bordeaux dans le style éclectique, art nouveau et art déco.

Secteur 51 SAINT-AMAND



secteur saint-amand – 01

Superposition du cadastre de 1811 et du cadastre actuel (ADG 3 P 119), dessin MiRPAU. Entre parenthèses, les toponymes du cadastre de 1846.

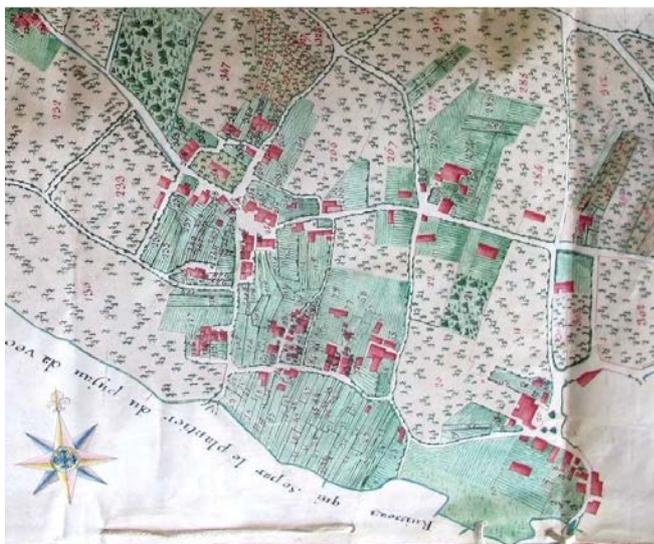
Ce secteur constitue aujourd'hui le centre historique de Caudéran. Si la superposition du cadastre napoléonien avec le cadastre actuel laisse apparaître quelques imprécisions dues à la triangulation des plans, elle montre bien cependant comment en effet il se situe au croisement de plusieurs chemins ruraux et îlots à la rencontre desquels s'étaient formés trois hameaux eux-mêmes divisés en six groupes de constructions et quelques maisons éparses. Si peu de constructions anciennes se sont maintenues, en revanche la trame viaire ancienne est quasiment toujours intacte.

1 – De Lestonnac au « centre ancien » de Caudéran :

Le canton de Lestonnac, celui de Sobos (ou Saubos) et enfin celui de Leuf sont à la rencontre du maillage rural du centre de la commune. Le centre se situait plutôt à Lestonnac qui était le plus connu. Il en reste dans la toponymie le nom d'une place dite Croix-de-Lestonnat (au carrefour des rues Cérey et Longchamps du nord au sud, et de l'avenue Louis-Barthou d'est en ouest) ainsi qu'un petit passage appelé Lestonnat. Ce dernier toponyme qui correspond au nom d'un ancien conseiller municipal de la commune apparaît comme le centre du plantier de Pujau et pas sur la liève du tènement général de 1771. C'est à ce carrefour que se situait vers l'est le chemin principal qui menait à Bordeaux. La plupart des maisons présentes sur ce plantier figurent d'ailleurs toujours en place en 1811 et 1846. Le maillage des chemins ruraux s'est perpétré en îlots de formes très organiques, aux contours arrondis et irréguliers. Le plantier de 1771 montre bien que la propriété était déjà fort

morcelée, à cet endroit, entre une cinquantaine de propriétés tandis que le cadastre de 1811 montre lui comment chacun de ces îlots représentait un ou deux lieux-dits qui témoignent des anciens tènements.

Le plan topographique de 1937 montre pour sa part combien ce tissu d'habitations rurales s'est densifié, comment de nouvelles voies ont été créées, pourfendant les îlots anciens, mais surtout comment le centre ville s'est déplacé à l'est de l'avenue Louis-Barthou, autour de l'église, quittant un carrefour où, à vrai dire, ne s'édifiait pas de construction publique. Par ailleurs on constate que l'axe est-ouest majeur qui liait les anciens hameaux était plutôt la rue Gambetta et que cet axe s'est déplacé au nord sur l'avenue Louis-Barthou, où il est toujours. La création de l'avenue Saint-Amand, dans l'axe de l'église du même nom, est venue rompre, tout comme les nombreuses rues secondaires des lotissements alentour, la maillage rural de la commune.



secteur saint-amand – 02
Extrait de la liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771, au hameau de Lestonnat (ADG G 1206)



secteur saint-amand – 03
Extrait de l'assemblage du plan topographique de Bordeaux et sa banlieue par Duprat, 1937 (ADG Z Z 3895)

2 – Les équipements publics centraux de la commune :

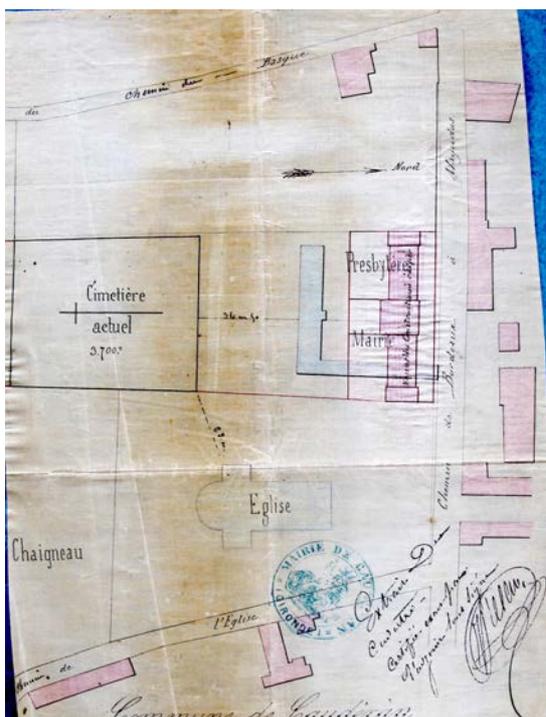
Construite entre 1845 et 1855, le clocher achevé en 1866, la nouvelle église Saint-Amand de Caudéran, dont le vocable est celui du prélat qui succéda à saint Delphin au début du Ve siècle, a décidément déplacé le centre de la commune. Elle remplaça une chapelle provisoire qui pouvait contenir 300 personnes environ mais dont on ne connaît pas l'emplacement exact. L'architecte officiel fut nommé le 20 janvier 1850, Henri Duphot, architecte départemental, qui présenta deux projets successivement rejetés par la Commission nationale des édifices religieux car trop ambitieux et mal évalués pour une commune peu riche. Un troisième plan fut transmis à Paris en novembre 1851. Les travaux ne commencèrent véritablement qu'en septembre 1852. Tout l'environnement de l'église fut reconfiguré à l'occasion de sa construction au long de la rue de l'Eglise et de l'actuelle place des Martyrs-de-la-Résistance à l'ouest. Un vaste mail planté construit en terrassement ceinturait l'édifice avant des aménagements plus récents qui ont même fait disparaître le kiosque à musique typique des espaces publics du XIXe siècle. L'avenue Saint-Amand fut percée en 1856, juste après les travaux, dans l'axe du porche, comme il était alors d'usage pour mettre en valeur cet édifice autour duquel, au bout du compte, tout le village s'est recentré.



secteur saint-amand – 04
L'église Saint-Amand de Caudéran, carte postale ancienne (Publiée par Debaig, 1999)

Une vingtaine d'années plus tard, entre 1873 et 1878, l'architecte de l'église, Henri Duphot, s'attaque à la construction de la mairie et de l'école communale qui vient renforcer le centre ville de Caudéran sous la Troisième République. Elle prend place à l'ouest de l'église nouvellement bâtie, sur les terrains du presbytère et de l'ancienne mairie, au sud desquels se situait le cimetière communal. Ce double programme de construction, très fréquent alors dans toutes les

communes rurales françaises, se distingue bien des écoles que l'on construit alors en ville. Ces dernières sont modestes par rapport à la mairie qui dégage plus de monumentalité, à tel point qu'elles seront surélevées, puis



secteur saint-amand – 05
Plan de situation de la nouvelle mairie-école, extrait du cadastre, nd. (ADG 2 O 1033)

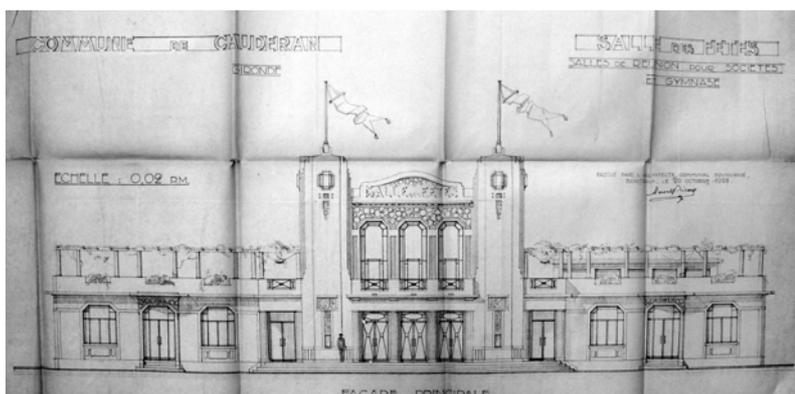


secteur saint-amand – 06
La mairie et les écoles, avant leur surélévation, carte postale ancienne (Publiée par Debaig, 1999)

agrandies à l'arrière de classes supplémentaires, selon un projet élaboré dès les années 1910 par l'architecte Marcel Picard, qui les complète d'une modeste salle de réunion municipale dans un style arcachonnais (avant-toits, briques émaillées...) qui reconfigure entièrement l'environnement du centre ancien de la commune.

Moins important au point de vue de son impact sur l'environnement immédiat de l'église et de sa place, la

construction de la salle des fêtes de La Pergola ne manque pourtant pas d'intérêt architectural ni urbain. Bien qu'elle se situe en arrière de la mairie et du groupe scolaire, offrant peu de visibilité à sa façade principale depuis l'avenue Louis-Barthou, cette dernière est d'une composition remarquable. Le cahier des charges arrêté en février 1928 prévoit la construction d'une salle de 800 places pour des spectacles de théâtre, des bals mais aussi des projections cinématographiques. On prévoit aussi la construction de sept salles de réunion ainsi que d'un gymnase équipé de douches. La construction est prévue en béton armé et il est convenu que « les façades d'une décoration très sobres seraient traitées dans le genre moderne, le tout constitué de grandes baies distribuant largement l'air et la lumière dans les divers locaux. » Outre cette architecture classique un peu dénaturée, c'est surtout à la décoration qu'il faut prêter attention. Cette salle fidèle à l'esthétique raffinée du style art déco et « dont la modernité qui emprunte ses effets aux fards d'un répertoire ornemental séduisant eut longtemps les faveurs de la population bordelaise à tous les niveaux de l'échelle sociale. » (Coustet & Saboya, 2005)

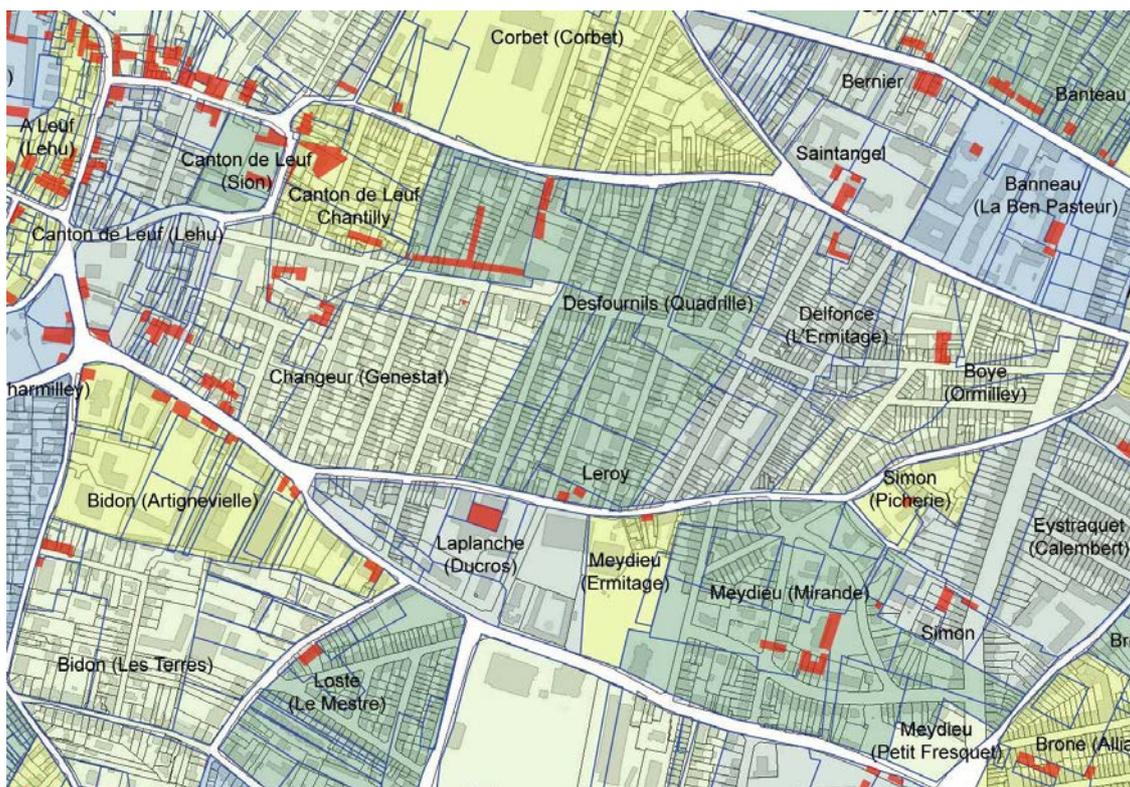


secteur saint-amand – 07
Façade principale de La Pergola, M. Picard, arch., 20 octobre 1928 (AMB 2 M Cauderan 2)

- Si l'ancien hameau de Lestonnac constituait le centre historique de Cauderan, ce dernier s'est déplacé non loin de là, à l'est de l'avenue Louis-Barthou, avec la construction des principaux équipements publics de la commune, principalement au XIXe siècle et au début du XXe siècle.

- Parmi ces derniers figurent chronologiquement l'église Saint-Amand et son presbytère, la mairie-école agrandie plusieurs fois, enfin la salle des fêtes La Pergola et son poste de police. Ces équipements communaux ont cristallisé la centralité du bourg et de la commune.

Secteur 52 AVENUE ALSACE-LORRAINE



secteur avenue alsace lorraine – 01

Superposition du cadastre de 1811 et du cadastre actuel (ADG 3 P 119), dessin MiRPAU. Entre parenthèses, les toponymes du cadastre de 1846.



secteur avenue alsace lorraine – 02

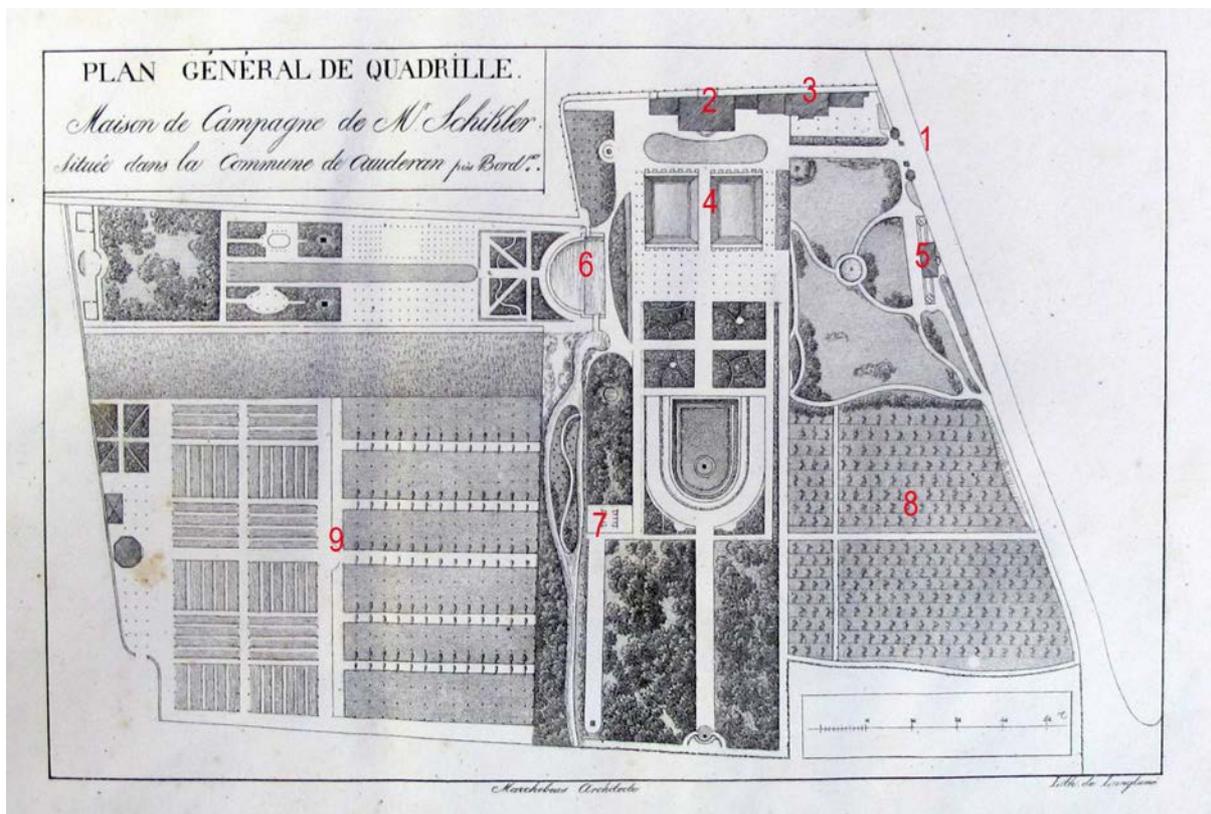
Assemblage des plantiers d'Artigue-Vieille et Laurebeil, Extrait de la liève du tènement général de Saint-Seurin, 1771, au hameau de Lestonnat (ADG G 1206, dessin MiRPAU)

Ce secteur correspond à une vaste maille comprise au nord entre la rue de l'Ecole-Normale et au sud la rue Pasteur et la rue Jules-Ferry. Cantonné à l'est par le boulevard du Président-Wilson et à l'ouest par le maillage tortueux des rues Bahr, Bernard-Carmouze, ou encore de carrefours en patte d'oie comme les places Lopez et Lehu, il se caractérise par la forte régularité du lotissement organisé par des rues secondaires en peigne le long de l'avenue Alsace-Lorraine, d'est en ouest, ainsi que par l'emprise aux rues sinueuses, au sud, du lotissement Balaresque.

Il s'agit, en réalité, de tènements issus de la division des plantiers de Laurebeil et Pitres, au nord, et du plantier D'Artigues Vieille, au sud. Deux domaines majeurs morcelés au XIXe siècle ont contribué à son urbanisation : Mirande au sud et Quadrille au nord.

1 – La structuration de l'urbanisation par l'avenue : le dispositif en peigne

L'avenue Alsace-Lorraine emprunte le tracé du ruisseau qui séparait les deux plantiers et qui fut canalisé à l'occasion de son ouverture. Tandis que son tracé s'arrête à l'est aux domaines de l'Ermitage puis Ormilley, à l'ouest elle pourfend Quadrille, Genesta et Chantilly. Quadrille est réputé pour être l'une des plus belles maisons de plaisance de Bordeaux au début du XIXe siècle. Acquis par un riche banquier d'origine prussienne, Jean-Georges Schikler, il fut considérablement embelli par l'architecte Marchebeus de 1818 à 1820. Les quelque 30 arpents ou 120 journaux (6 ha pour la maison et son jardin) du domaine occupaient tout l'espace actuellement compris, au nord, entre la rue de l'Ecole-Normale jusqu'à la place du XIV juillet ; au sud, la rue Pasteur où furent créées entre elles les rues Robert-d'Ennery, François-Marceau et Hoche ainsi qu'une portion de l'avenue Alsace-Lorraine. On peine à retrouver, aujourd'hui, dans l'emprise ancienne du domaine, quelques traces qui auraient perduré dans ses limites, son ruisseau ou ses allées, tant le redécoupage foncier a été radical et régulier. En 1833, le domaine fut vendu aux dames du Sacré-Cœur qui y installèrent un collège de jeunes filles. La moitié de l'emprise originelle de la maison et de son jardin est aujourd'hui occupée par une clinique tandis que l'autre accueille une maison de retraite et des logements.



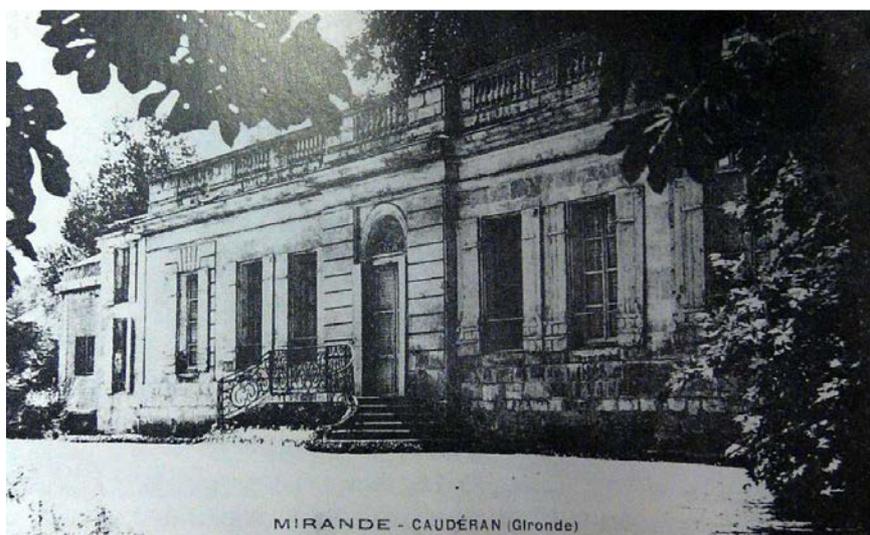
secteur avenue alsace lorraine – 03

Plan général de Quadrille, 1820 (AMB, rec. 144)

Les numéros rouges indiquent : 1, l'entrée ; 2, la maison ; 3, l'écurie et les dépendances ; 4, le parterre ; 5, l'orangerie et les serres ; 6, le grand bassin et la cascade dans le Caudéran ; 7, l'aire de tir et le manège des chevaux ; 8, une vigne ; 9, le potager et le verger.

2 – Le lotissement du domaine de Mirande : le quartier Primerose / Balaresque

Contrairement à la maison Schikler, celle de Mirande a conservé ses qualités architecturales. Elle occupe un terrain réduit à 6000 m² entre la rue Oscar-Balaresque et les avenues du Jeu-de-Paume et de Mirande. Elle fut acquise en 1775 par Jean-Pierre Labat de Serene qui fit ériger le bâtiment néoclassique que l'on voit encore aujourd'hui. En façade, la symétrie s'impose avec l'entrée en léger ressaut marqué d'un perron en fer forgé. L'ensemble est surmonté d'une balustrade à l'italienne. La façade principale offre cinq salons dont quatre avec boiseries et glaces. Les deux salons principaux sont préservés pour leurs peintures dues à Jean-Baptiste Butay. Sans être un édifice exceptionnel, cette chartreuse est un exemple tout à fait typique et séduisant des maisons de campagne girondines de la fin du XVIIIe siècle.



secteur avenue alsace
lorraine – 04
Chartreuse de Mirande, carte
postale ancienne (SRI)

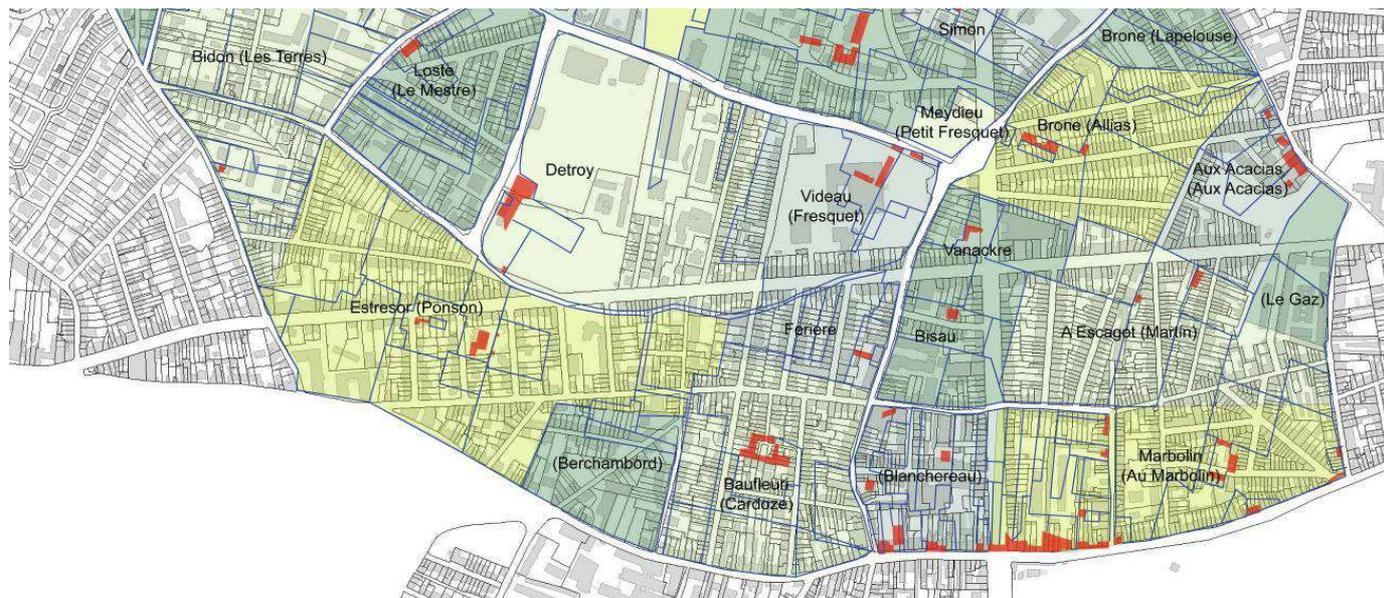
Cyprien Balaresque, propriétaire de Mirande, fit ouvrir dans sa propriété trois belles voies dont il fit don à la commune en février 1889. A sa demande elles furent baptisées : Jeu-de-Paume, Mirande et Oscar-Balaresque. Elles desservent un tissu d'habitat composé essentiellement de maisons

individuelles mitoyennes ou de villas isolées de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle. Elles sont bordées de cours et de jardins qui dilatent l'espace et participent à la mise en valeur des maisons qui se distinguent par leur degré d'élaboration et par la variété de leurs décors. Le jeu savant des alignements et des retraits très complexes anime le paysage de ce quartier. Faute d'autorisations de voirie conservées pour ces rues, seuls quelques noms d'architectes apparaissent gravés sur les façades : Emile Marchand (17 av. de Mirande et 28 av. du Jeu-de-Paume), Henri Godbarge (9, av. de Mirande), André R. Téoulé (50, av. du Jeu-de-Paume), le fils de l'entrepreneur Gaugeacq (1, av. de Mirande), R. Paincout (7 rue Oscar-Balaresque), D. Léon et Perperot au 20 rue Oscar-Balaresque ou encore P. Moreau et P. Ferrer au 22, qui signent aussi le 20 bis avenue de Mirande.

On est toujours étonné de ce coin de Caudéran avec ses larges voies sinueuses, ses villas construites en retrait des limites de propriété et cet aspect de cité-jardin un peu avant-gardiste mais à présent si désuet, que ce quartier offre.

- **Ce secteur issu principalement du lotissement de deux domaines de plaisance est bien séparé entre l'avenue Alsace-Lorraine et ses rues en peignes, d'une part, et le quartier Balaresque aux rues sinueuses, d'autre part.**
- **Si le domaine de Quadrille a entièrement disparu, il en subsiste des vestiges tandis que la chartreuse de Mirande est une des rares à être protégée, à Caudéran, au titre des Monuments historiques.**

Secteur 53 AVENUE DE LA REPUBLIQUE



secteur avenue de la république– 01

Superposition du cadastre de 1811 et du cadastre actuel (ADG 3 P 119), dessin MiRPAU. Entre parenthèses, les toponymes du cadastre de 1846.

L'urbanisation de ce secteur est due aux prolongements de la rue Judäique au-delà des boulevards de ceinture. Cette voie prolongée depuis le centre ville (au niveau du cimetière protestant), à partir du Second Empire, jusqu'aux nouvelles limites communales, est venue structurer, à l'image de l'avenue Alsace-Lorraine, tout un réseau de voies perpendiculaires disposées en peigne et qui forment, surtout au sud, de la barrière aux confins de la commune vers Mérignac, un lotissement régulier. Au nord, deux grandes emprises rompent cette densité de maisons individuelles. Ce sont celles de la cité administrative (ancien American Park), tout d'abord et, au long de l'avenue Primerose, la mairie annexe, le stade Raoul Batany, l'école et la maison de retraite qui occupent l'ancien domaine de la chartreuse dite « de Lussy ». Une autre demeure occupée aujourd'hui par une école mérite d'être mentionnée au 3 rue Victor-Caffin.

1 – Le lotissement des prolongements de la rue Judäique :

De la barrière Judäique à la place Mondésir s'étendent des lotissements de maisons de ville au long des rues de la Liberté, de Pauillac, de Soulac, Solle, Charles-Versein, Pierre-Loti, Victor-Caffin, Jules-Dugas, Gourgues-et-Marsaud... La plupart, de très bonne facture, surtout auprès de la barrière et du côté de la cité administrative, datent de la fin du XIXe siècle et du début du siècle suivant. On y retrouve toute la mixité des maisons bordelaises, séquences de maisons d'un étage souvent à mansarde, à la décoration éclectique et abondante comme par exemple le numéro 5 de l'architecte Eugène Herbé et de l'entrepreneur Pinel, ou, au contraire, quelques échoppes et maisons plus simples, dont le répertoire décoratif court jusqu'à l'Entre-deux-Guerres avec un immeuble de Cazieux au numéro 64, Marcel Grange au numéro 60, l'entrepreneur Jean Giraud jeune, au n° 58, Prévot, pour les villas des numéros 50 et 56... Barlan, Tournier, Maurice...

La continuité de l'urbanisation au long de l'avenue se ressent bien à mesure que l'on avance dans le temps, les alignements de maisons et de petits immeubles s'étirent vers l'ouest jusqu'au carrefour de Mondésir en adoptant les modes art déco ou art nouveau. On sent bien qu'en s'éloignant de la barrière des jardins de devant apparaissent, quelques maisons se transforment en pavillon ou villa, mais l'urbanisation reste continue et les styles se mélangent en réalité.

Peu de constructions récentes sont venues transformer ce paysage, mais il en est une dont la silhouette et l'élégante masse se voient des centaines de mètres à la ronde et caractérise durablement ce secteur : les deux tours de la cité administrative.

2 – L'American Park et la cité administrative

L'origine de cette emprise est celle d'un restaurant comme il y en avait beaucoup, à Caudéran, le Moulin rouge, transformé en parc d'attraction en 1910 et célèbre pour avoir accueilli, le 20 septembre 1928, le président Raymond Poincaré autour d'un banquet de 3000 couverts. Ce parc qui possédait des attractions renommées



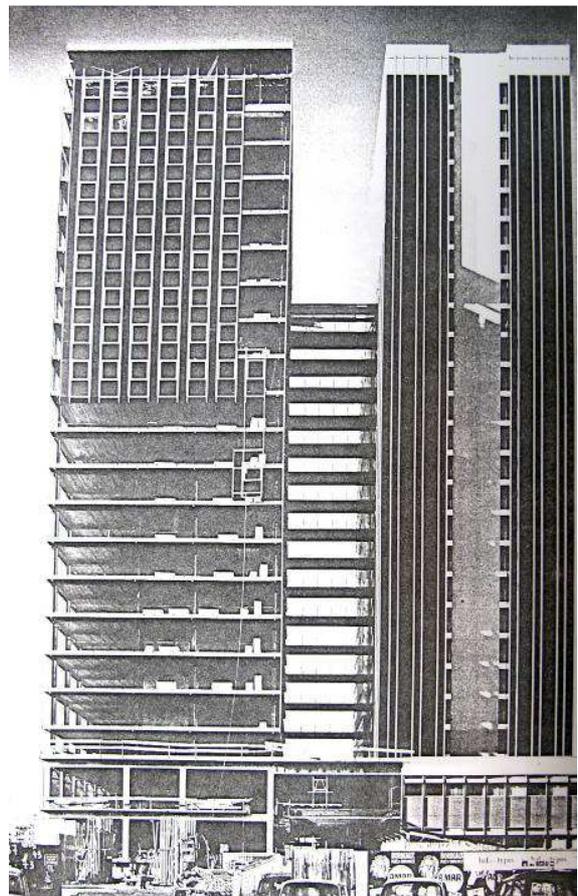
secteur avenue de la république – 02

Vue vers l'entrée de l'ancien American park. carte postale ancienne (Publiée par Debaix, 1999, p. 105)

comme le *Scenic railway*, ancêtre du grand huit construit entièrement en bois, ou encore le *Water chute* où, à grande vitesse, on atterrissait dans un bassin, eut une durée de vie relativement courte puisque ses activités ludiques semblent avoir disparu avant la Deuxième Guerre, le grand terrain restant longtemps à l'abandon jusqu'à ce que la Ville de Bordeaux décide d'y construire la cité administrative.

Cette décision fut prise de manière autoritaire et contre l'avis du conseil municipal de Caudéran qui s'y opposa, dès 1949, préférant laisser le propriétaire y créer un lotissement de maisons individuelles. Plusieurs terrains furent examinés pour installer les locaux des services de l'Etat, et notamment les services des anciens combattants logés dans des baraques vétustes. L'affaire fit long feu puisque l'Etat devint propriétaire de la totalité de l'emprise (36 600 m²) en 1955 et que l'architecte Pierre Mathieu élabora son premier projet en 1954 : les tours furent achevées en 1974. S'inspirant largement des deux tours du Lake Shore Drive, à Chicago, l'architecte a décalé les deux tours dont l'une atteint 90 m pour 22 étages et l'autre 72 m pour 19 étages. Chacune se différencie également par un traitement de façade au moyen d'un jeu varié de brise-soleil.

Prouesse technique et architecturale, ces deux tours marquent durablement le paysage horizontal de la petite banlieue de Bordeaux. La silhouette d'un gratte-ciel s'impose ainsi à Bordeaux qui rêve alors de ressembler, en adoptant ce style, à une métropole internationale. Mais, l'on peut regretter qu'aucun parvis n'ait jamais été aménagé pour assurer la transition avec leurs abords. On peut aussi se demander pourquoi ces tours n'ont pas pris place dans le projet de Mériadeck, dont le premier projet date de 1951 et où elles auraient pu apporter un supplément de vie et d'image. Mais, à cette date, le terrain de Caudéran semblait déjà réservé. Ainsi les services de l'Etat s'y sont-ils trouvés installés.



secteur avenue de la république – 03

Montage du mur rideau de la 2^{ème} tranche, 5 février 1973 (Lebreton, 1995, II, pl. 38)

3 – Les chartreuses de Lussy et Bel-Air



secteur avenue de la république – 04
Détail sur la travée d'entrée (cliché MIRPAU)

Située dans le plantier Dartigue Vieille sur le plan de 1771, cette chartreuse apparaît encore sur le cadastre de 1811 au lieu-dit Detroy. Occupé aujourd'hui à la fois par l'Association l'Avant Garde Jeanne d'Arc Bordeaux Caudéran (AGJA) et une agence postale, le bâtiment principal a conservé son cachet et se trouve au 10 avenue Bel-Air. Il ouvre sa façade principale sur le jardin. Il se compose d'un volume central et deux ailes latérales. Le volume central a un étage avec, dans la partie centrale, des portes en plein-cintre et dans les autres des fenêtres en arc segmentaire. Les ailes présentent de grandes arcades en plein-cintre. L'élément décoratif majeur de la travée d'entrée est un beau balcon sur trompe protégé par un garde-corps en fer forgé. La clé de la baie supérieure est également ornée d'une riche agrafe sculptée. Les autres façades sont plus sobres et présentent des frontons triangulaires percés d'oculi. L'aile latérale sud présente un portique sculpté central fermé et deux petites ouvertures. Une statue, vestige du jardin de la chartreuse XVIIIe, subsiste dans le parc. L'environnement immédiat de cette demeure a été préservé grâce à la création d'un parc public bien qu'une résidence au gabarit massif fut construite juste à l'arrière de la façade principale.

Non loin de là, au 3 rue Victor-Caffin, subsiste une construction un peu plus tardive intégrée aujourd'hui dans le lotissement de la rue mais dont il reste une partie du jardin traversant jusqu'au 6 rue Jules-Dugas, avec une maison profondément remaniée au XIXe siècle dans un style toutefois très classique. Le bâtiment actuel est occupé par l'école élémentaire Bel Air, il apparaît bien dans la Liève du Tènement Général de Caudéran de 1771 ainsi que sur le cadastre ancien de 1811, mais sa forme actuelle ressemble davantage à celle que l'on voit sur une carte de 1937. En effet, Henri Ciran mentionne qu'il fut transformé vers 1890 par Charles Versein. C'est devenu ensuite une annexe de la mairie de Caudéran qui l'acheta en 1929. Les origines du domaine de Bel-Air sont plus incertaines. Il est mentionné en 1823 comme le domaine de Bagatelle, l'un des plus beaux de Caudéran. L'entrée principale est toujours marquée d'un beau portail. La façade principale présente deux colonnes ioniques au centre avec des pilastres latéraux. Elle a trois baies surmontées par un oculus. Un escalier en fer à cheval en pierre permet l'accès au niveau principal. La façade sur la rue Jules-Dugas est surmontée par un fronton circulaire. Elle présente trois baies à chaque niveau. L'étage a des baies surmontées de frontons triangulaires et circulaires. Ces deux maisons conservées dans un environnement relativement préservé témoignent de l'ancienne allure champêtre du secteur.



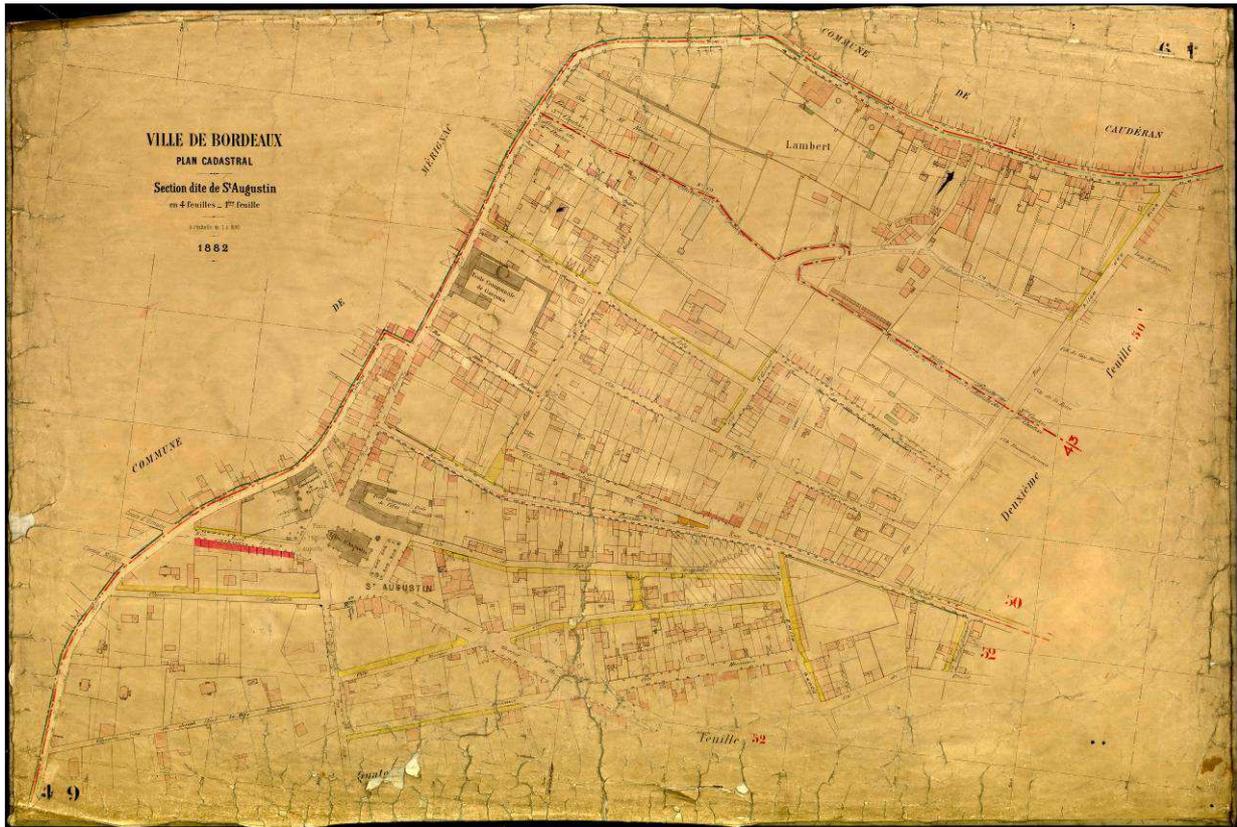
Secteur avenue de la république – 05
Bel-Air, état ancien (Cliché SRA)

- **L'urbanisation s'est étendue de manière remarquable au long de l'avenue de la République, dans le prolongement de la rue Judaique. Elle fait bien apparaître la continuité des styles**

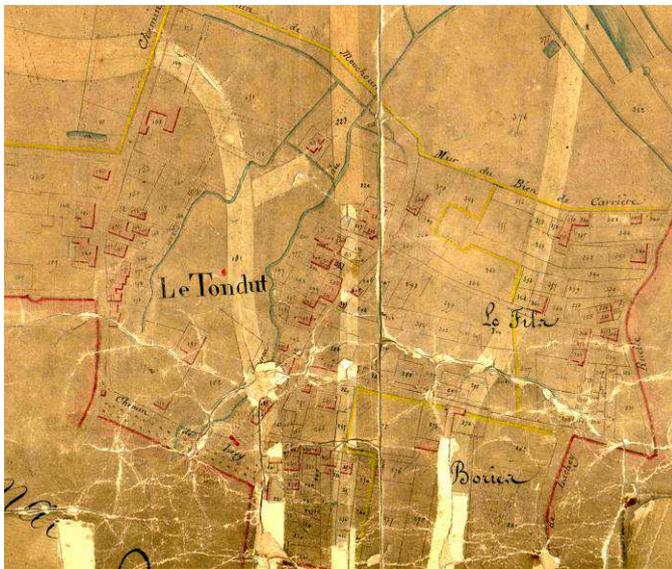
architecturaux et des tracés urbains dans les confins de la commune de Bordeaux, jusqu'à la Deuxième Guerre.

- Un véritable centre administratif s'est formé avec la construction des deux tours de Pierre Mathieu qui demeurent un signal fort et monumental du Bordeaux d'après-guerre. Les ruptures avec son environnement proche ne sont pas sans qualités pour autant.
- Enfin un pôle de quartier s'est structuré autour de la chartreuse et du parc de Lussy, mais aussi de l'école élémentaire Bel-Air, en conservant l'aspect champêtre de cet ancien quartier Cardoze de Caudéran.

Secteur 54 SAINT-AUGUSTIN



secteur saint-augustin – 01
Cadastré de 1882, section Saint-Augustin, 1^{ère} feuille (AMB, 50 G)



secteur saint-augustin – 02
L'ancien hameau du Tondut sur le cadastre de 1820-1830 (AMB, 50 G, extrait de la section D dite du Tondut)

Les origines de la paroisse Saint-Augustin sont plutôt obscures, on ne sait exactement si elle aurait été rattachée à Bordeaux après la Révolution. En réalité, sous sa configuration actuelle, la paroisse a été profondément remaniée comme toutes celles de Bordeaux par le cardinal Donnet. C'est d'ailleurs peu après cette époque qu'y fut construite la nouvelle église qui existe toujours.

Contrairement au centre ancien de Caudéran, il y avait très peu de hameaux à Saint-Augustin dont le territoire était surtout peuplé de maisons de campagne. Le centre bourg actuel s'est donc organisé au centre du seul hameau du secteur, dénommé le Tondut, puis s'est densifié autour de l'église avec des écoles puis la mairie annexe de quartier, plus tardive. La place de l'Eglise-Saint-Augustin, où déboucha vers 1900 la rue du Grand-Maurian, fut mise en relation directe grâce à cette grande voie avec la barrière d'Ornano, par la place Amélie-Raba-

Léon. Le quartier excentré fut ainsi mieux raccordé à la ville ancienne. A présent bien délimité par le boulevard Antoine-Gautier du reste de la ville, il reste dans ce secteur deux emprises : celle du dépôt des bus de Lescure, anciens ateliers du tramway électrique de Bordeaux et, sur le passage de la Devèze, à l'angle de l'avenue d'Arès et de la rue Franz-Schrader, encore de vastes emprises issues de la propriété Lambert. Aujourd'hui, ce territoire a profondément évolué depuis la création du tramway, l'aménagement de la rue de la Pelouse-de-Douet au long du Tripode et l'ouverture, récente, du boulevard Georges-Pompidou, voie très routière en partance pour l'aéroport de Mérignac. Toutefois, il est resté très résidentiel et de nombreux ensembles de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle en caractérisent toujours le paysage.

1 – Deux équipements en contraste mais en dialogue : l'église et la mairie

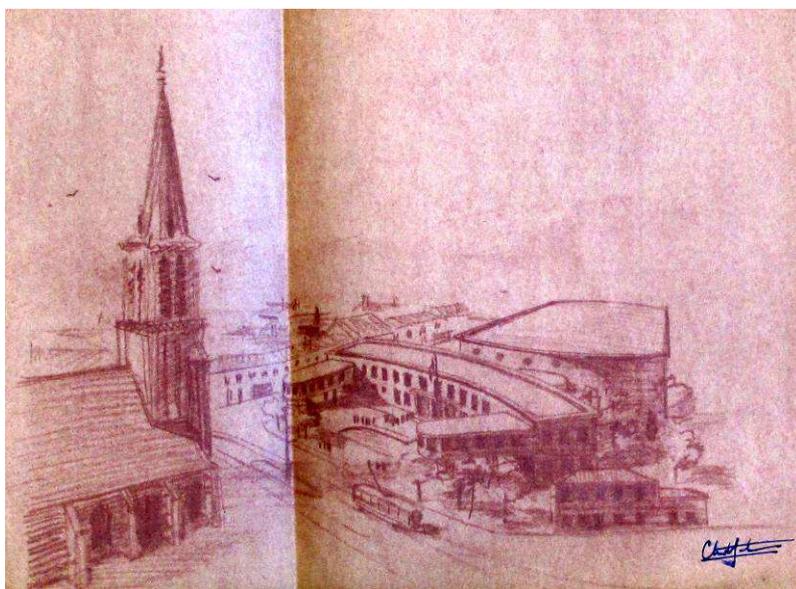
La paroisse de Saint-Augustin est (re) créée en 1856 à l'initiative du cardinal Donnet dans le quartier du Tondu, à l'ouest de Bordeaux et des boulevards récemment achevés ici. C'est dans ce faubourg qu'est mort Mgr Dupuch, évêque d'Alger et donc premier successeur de saint Augustin. L'aile sud du Grand-Maurian, dernière demeure du prélat, est achetée et transformée en chapelle sous la dédicace du saint homme. La paroisse entend se doter d'une nouvelle église mais le projet n'est financé qu'en 1874, grâce à un don du cardinal.

L'édifice est commencé l'année suivante sur des plans de Marius Faget, architecte et membre du conseil municipal de Bordeaux. Le projet original présente un plan en croix latine à chevet plat, avec un porche à ébrasement surmonté d'une rose et cantonné de deux tours carrées avec des lanternons de style roman angoumois. Le pignon était couronné d'une statue de saint Augustin et le clocher gothique s'élevait dans l'angle ouest du bras nord du transept.

Les travaux sont interrompus en 1877 à la suite d'un différend entre l'architecte et l'entrepreneur. Le conseil de fabrique remplace alors Faget par Faulat, qui propose un nouveau projet sur les bases de la construction en cours. Le clocher est désormais placé en façade, ce qui permet l'installation d'une tribune d'orgue et la nef allongée d'une travée. Livrée au culte en 1870, l'église est achevée en 1894 avec la construction des sacristies.

De nombreux éléments témoignent de l'essence et de l'expérience acquise en matière de néo-gothique dans ce dernier quart du XIXe siècle. Les voûtes sur croisées d'ogives, la galerie aveugle du triforium, les contreforts en retraites talutées et la tripartition rigoureuse – horizontale et verticale – de la façade, sont tout à fait gothiques.

Jusqu'à la Deuxième Guerre, le terrain triangulaire situé en face de l'église Saint-Augustin était occupé par des WC publics, le commissariat de police du quartier, les logements et jardins du commissaire et du curé. Il donnait une impression de désordre et de vétusté manifeste que Jacques d'Welles n'omit pas de mentionner. En 1932, l'architecte en chef de la Ville proposa, pour répondre aux demandes du Syndicat de défense des intérêts du quartier, un projet qui consistait à donner une forme géométrique à la place en l'axant sur l'église et en rectifiant les rues avoisinantes ; et à construire une salle des fêtes pour 800 spectateurs, une petite salle de réunion et une bibliothèque avec leurs services. Les façades de ces bâtiments se distribueraient selon un hémicycle entre le terre-plein et un jardin public.



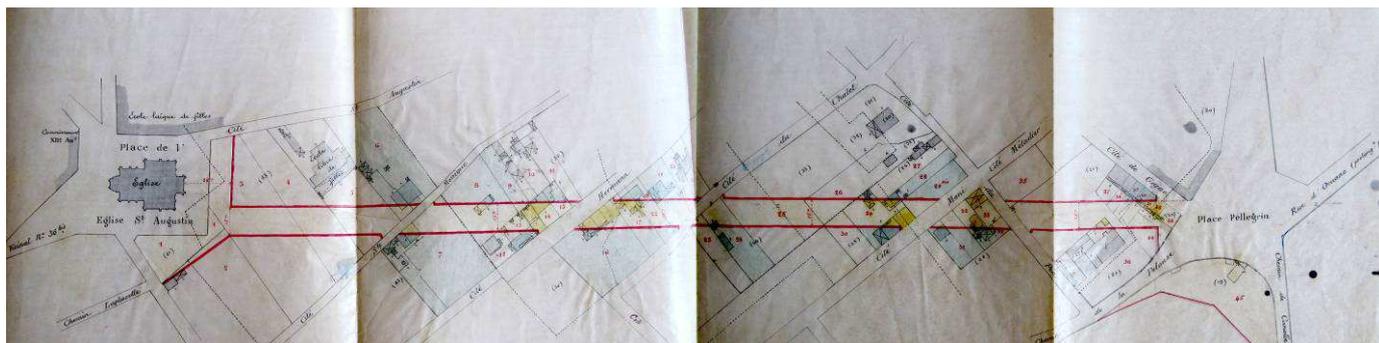
secteur saint-augustin – 02

Projet pour le centre municipal Saint-Augustin, perspective Cr. De Galéa, arch., 1951 (AMB 64 M 8)

Il est très curieux d'observer comment les architectes Cristian de Galea et J. et J.-P. Chauliat qui furent chargés du projet définitif élaboré entre 1951 et 1953 se sont inspirés du plan qu'avait déjà esquissé d'Welles vingt ans auparavant. Le centre municipal de Saint-Augustin, dont l'esthétique années 30 est très affirmée, s'est donc retrouvé construit à une époque où la mode architecturale avait dépassé le néoclassicisme d'Entre-deux-Guerres. Il en résulte que ce bâtiment a un charme désuet qui ne lui enlève rien de sa valeur patrimoniale. Il demeure aussi, de par sa mise en scène dans l'axe de l'église, une remarquable confrontation d'architectures qui montrent que le style architectural peut varier, des principes de

composition urbaine permettent de faire cohabiter en harmonie des bâtiments d'époques et de programmes forts différents.

2 – L'ouverture de la rue du Grand-Maurian et la place Amélie Raba-Léon



secteur saint-augustin – 04

Projet de voie de 15 mètres de largeur entre la place de l'Eglise Saint-Augustin et la place Pellegrin, Larrère, géomètre adjoint de la Ville, 24 août 1898 (AMB 64 O 126)

La rue du Grand-Maurian, ouverte dans le cadre d'un grand emprunt souscrit par la Ville en 1900 pour réaliser des travaux d'utilité publique, a définitivement réuni le quartier central de Saint-Augustin structuré par la place de son église, au centre de Bordeaux, grâce à son raccordement à la place Pellegrin (Amélie-Raba-Léon). Le projet, étudié dès 1896 lorsque la place de l'église fut aménagée, fut déclaré d'utilité publique le 7 mars 1900. On avait étudié la possibilité d'une voie de 17 m de largeur, mais 15 m parurent finalement raisonnables. Le tracé coupait en biais des îlots à peine formés au long des cités Sainte-Monique, Hermann, du Pin, du Chalet, Moni et Métadier. Une quinzaine d'expropriations furent nécessaires, elles concernaient surtout des terrains nus, peu de constructions ou alors de peu de valeur. Il fut étudié en même temps la rectification du carrefour de la place de l'Eglise, et notamment son angle sud où un large pan coupé fut instauré pour se raccorder avec la rue Laplacette. La jonction avec la place Amélie-Raba-Léon fut également étudiée à cette occasion. Tandis que la rue nouvelle y débouchait côté ouest à l'angle de la rue de la Pelouse-de-Douet et de la cité de Gajac (rue Georges-Juzan), tout son côté sud fut réaligné pour l'agrandir.

Cette rue longue d'un peu plus de 500 m présente aussi un dénivelé important. Elle se couvrit essentiellement d'échoppes et de petites maisons d'un étage. Elle ne se présente absolument pas comme une grande voie qui aurait pu se couvrir d'immeubles de rapport. Au contraire, elle a gardé un caractère pittoresque et campagnard qui s'harmonise avec la place de l'Eglise et qui contraste avec l'intense activité de la place Amélie-Raba-Léon et de la rue de la Pelouse-de-Douet, bien plus urbaines aujourd'hui.



secteur saint-augustin – 05

Echoppes de la rue du Grand-Maurian (Clémens & Baudy, 2005, p. 44)

3 – Les ateliers et la « Ruche » des TEOB

Le 15 mai 1899, les héritiers de Nathaniel Johnston père, propriétaire du domaine de Lescure, vendent 14 000 m² de terrains aux tramways électriques et omnibus de Bordeaux (TEOB), société fondée en 1898. Le centre de Lescure qui abritait bureaux et ateliers est ouvert en 1900. Le 15

octobre 1903, le siège social des TEOB est transféré de Paris à Bordeaux, rue du Commandant-Marchand, où ont été installés le dépôt et les ateliers du tramway. Près de 900 ouvriers de tous corps de métiers y travaillent à la construction et l'entretien des lignes, des locomotives et des voitures. De 1902 à 1936 le site connaît plusieurs agrandissements : la grande halle centrale qui existe encore, avec son impressionnante charpente métallique, est sans doute le bâtiment qui présente le plus de valeur patrimoniale. Ce site, aujourd'hui proche de la porte de Bordeaux et du boulevard Georges-Pompidou en direction de l'aéroport, des boulevards de ceinture et de la ligne A du nouveau tramway, est réservé au dépôt des bus de la société de transport Kéolis ; il présente un important potentiel de reconversion.

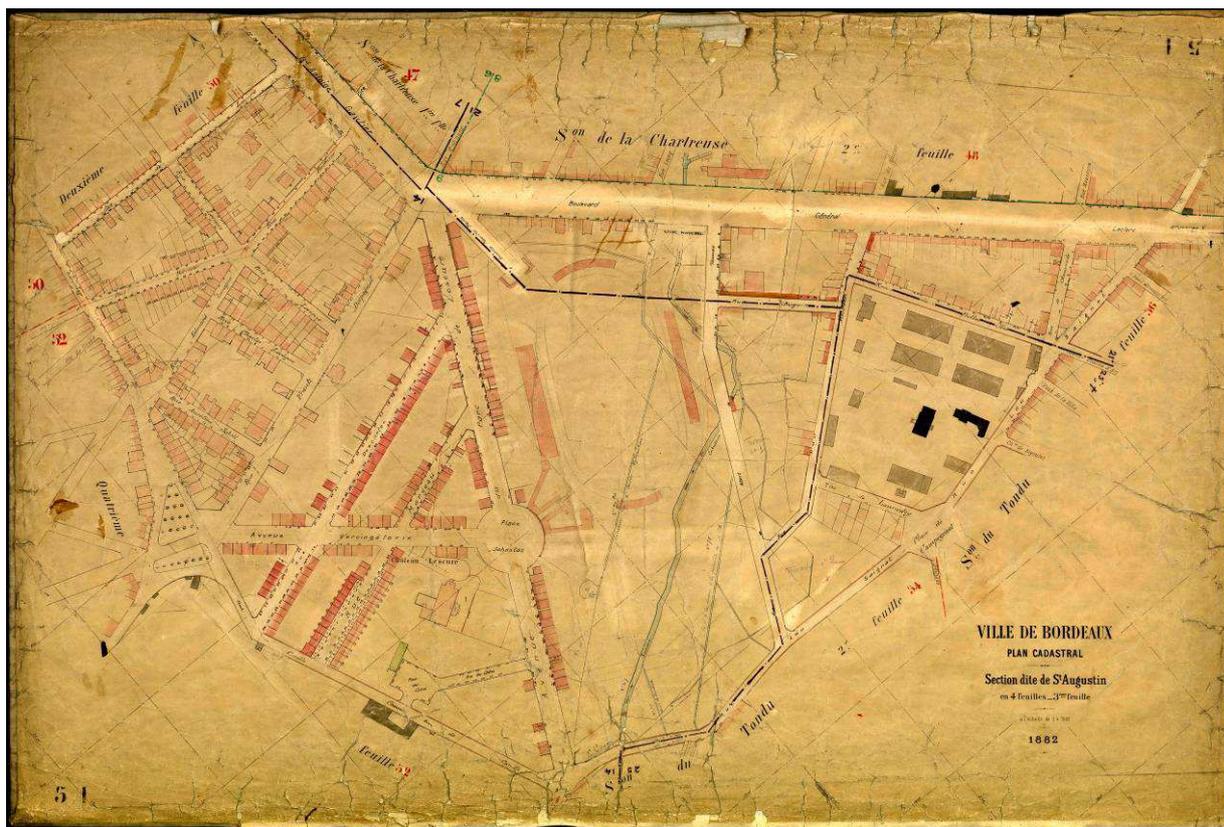
Les ouvriers des TEOB ont essaimé dans le quartier Saint-Augustin grâce à la création, en 1907-1908, de la « Ruche ». Cette société d'habitations à bon marché fondée sous le patronage de la Société bordelaise des habitations à bon marché (1893) permet la création de deux groupes d'échoppes dans la rue du Grand-Maurian : des numéros 41 à 63, le groupe Eugène Résal ; celles des numéros 36 à 44 forment le groupe Léon Bourgeois (rue Marceau), (Clémens & Baudy, 2005 & 2009).



secteur saint-augustin – 06
Le siège social et les ateliers des TEOB
(publié par Clémens & Baudy, 2005, p. 74)

- **L'église et la mairie de Saint-Augustin marquent le cœur d'un petit quartier central qui fait office de centre bourg ancien à ce secteur éloigné de Bordeaux et des boulevards.**
- **L'avenue du Grand-Maurian l'a doté d'un axe passant, mais urbain, bordé de maisons basses et le raccordant à la barrière d'Ornano et au quartier du stade.**
- **Les possibilités d'urbanisation de ce secteur sont encore nombreuses dans son quadrant nord-est. Ce sont des emplacements stratégiques situés à la porte de Bordeaux et près du tramway et du boulevard Georges-Pompidou, nouvelle voie très routière en direction de l'aéroport de Mérignac.**

Secteur 55 PARC LESCURE



secteur parc lescure – 01

Le lotissement et le parc Lescure en surcharge sur un cadastre de 1882
(AMB 50 G, section dite de Saint-Augustin, 3^{ème} feuille)

1 – Les origines foncières du domaine Lescure :

La famille Johnston est originaire d'Ecosse et s'est installée à Bordeaux en 1734. Elle acquit le domaine de Lescure en 1804. Nathaniel Johnston III (1804-1870), directeur de la maison de négoce familial, en devint propriétaire avec sa femme en 1861. La maison qui existe encore place des Cèdres est celle de cette époque, remaniée depuis, elle a été surélevée d'un étage et peut-être que les deux niveaux inférieurs constituent le socle de la maison d'origine. On raconte qu'au Second Empire, la maisonnée de neuf personnes était servie par quinze domestiques, ce qui en faisait l'une des plus luxueuses maisons de campagne de Bordeaux.

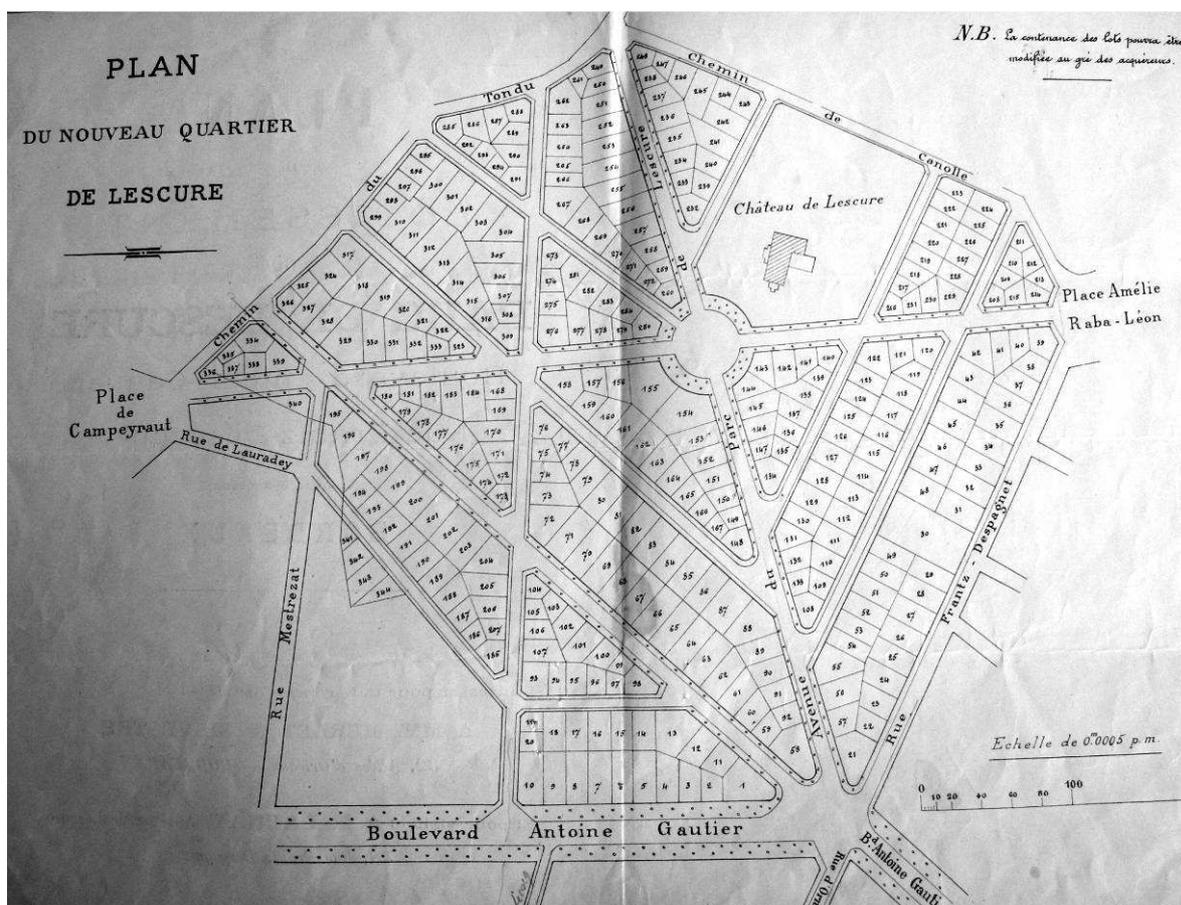
Le domaine de Lescure fut morcelé progressivement au XIX^e siècle, tout d'abord à ses marges lorsque fut ouvert le boulevard de ceinture, notamment en 1853 avec un traité passé entre la Ville et Johnston et Héron pour le percement de la voie de la barrière d'Arès au chemin du Tondou, créant ainsi la barrière d'Ornano. Il subit aussi des échanges avec un autre domaine tout proche, celui des Mestrezat. Ensuite, l'installation du parc des sports de Lescure puis la création du lotissement du même nom, en 1913, achevèrent de le réduire à sa portion congrue, qu'il a toujours : sa maison de maître entourée de quelques arbres.

2 – Le lotissement du Parc Lescure :

Une partie du domaine de Lescure fut divisée dès 1911 lorsque le vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de la ville de Paris, dénommé Renaud, en devint propriétaire. Mais plusieurs obstacles s'opposèrent à cette réalisation. L'assainissement des esteyes du Peugeot et du Johnston était à la charge du propriétaire et posait des problèmes de raccordement et d'orientation entre les rues nouvelles et les anciennes. La Ville s'opposait à réaliser ces travaux privés ; elle dut déjà en effet réaménager tout le carrefour de la barrière d'Ornano afin que les rues nouvelles y débouchassent correctement. Les aménagements ne furent réalisés qu'à partir de 1914 et il est vraisemblable que la Grande guerre arrêta les travaux, ce qui fait que cet ensemble est plus représentatif de l'Art déco que de l'Art nouveau.

Le plan du lotissement prévoyait d'intégrer tous les terrains dont une partie fut bientôt occupée par la société du parc des sports ; au final, il toucha tout le terrain triangulaire qui entoure l'ancienne demeure des Johnston. Deux avenues structurent son tracé : l'avenue Vercingétorix et l'avenue du Parc-Lescure qui se croisent au centre d'une place circulaire, la place Johnston. L'emprise referme, au nord, l'îlot formé par la rue Franz-Despagnet dont les rues Marceau et Descartes reprennent l'orientation. Ces tracés laissent, à l'ouest, le château Lescure isolé autour d'une partie de son parc ancien. Cette pointe du terrain triangulaire est urbanisée un peu plus tard avec la création de la place et de la rue des Cèdres, auprès de la rue de Canolle. Dans la pointe opposée, la petite rue pompeusement dénommée avenue Maurice-Martin est aussi une création postérieure pour une entrée au stade Lescure.

Si la qualité de ce lotissement se ressent grâce à la générosité de ses espaces publics (larges voies, larges trottoirs, plantations...) elle provient aussi de celle de l'architecture de ses maisons. Elle oscille entre un classicisme Louis XV ou Louis XVI convenu, épais, et un classicisme Art déco à peine plus moderne. Si l'on retrouve, dans la plupart des maisons à étage, l'écriture des maisons bourgeoises du XIXe siècle, les autres attirent le regard grâce à leur porche d'entrée et leur garage qui bousculent la distribution intérieure des maisons et donc la composition traditionnelle des façades.



secteur parc lescure – 02

Plan du nouveau quartier de Lescure, nd, c. 1911 (AMB 527 O 1)

L'avenue du Parc de Lescure est la plus spectaculaire. Robert Coustet (2011) y distingue deux types principaux de maisons : premièrement, des maisons traditionnelles habillées en style Art déco par un décor « cubisant » aux lignes géométriques qui se retrouvent dans les baies aux angles coupés, les frises et les panneaux de fleurs sculptées en métal, les fers forgés... Deuxièmement, un modèle nouveau avec rez-de-chaussée réservé au garage et aux services ce qui oblige un escalier extérieur abrité sous un porche parfois orné de colonnes et qui conduit à l'étage de vie. Le style Louis XVI prédomine, « délicatement détourné pour lui donner une nouvelle modernité », mais, dans les années 1930, on voit réapparaître des lignes adoucies, des baies en plein-cintre ou en anse de panier, un retour à un décor de fleurs plus naturaliste, surtout des roses, qui rappellent le rocaille. La nouvelle bourgeoisie qui s'installe dans le quartier fait appel à quelques architectes, en particulier Playoult et Chevalier, Avinen, Geo Contant et à de puissants entrepreneurs tels Barland, Henri Darchan ou encore Bertrand Hauret.

La seconde avenue, Vercingétorix, présente la même qualité architecturale, les maisons n° 11 et n° 35 y sont particulièrement remarquables. On en trouve aussi rue Descartes (numéros 19, 43) et rue Marceau (numéros 7, 11), mais cette dernière aligne des échoppes avec jardin de devant, en direction de la rue de Canolle (séquence en vis-à-vis des numéros 30 à 50 et 41 à 57). Ce sont là des habitations qui correspondent mieux à sa fonction de rue secondaire ; elles apportent une mixité sociale et populaire dans cet environnement bourgeois. Quant à la rue et la place des Cèdres, si leur tracé fut conçu en 1913, elles ne se bâtirent qu'en 1930. Leur nom fut choisi car deux cèdres magnifiques ornaient le centre de la place, ils ont depuis peu été remplacés. Tandis que la rue est d'une grande homogénéité architecturale car presque toutes les maisons furent réalisées par Darchan dans le style Art déco (à l'exception du n° 1), la place ouvre sur la rue de Canolle par deux villas presque parfaitement symétriques dont les avant-corps en rotonde et les terrasses sont d'un style très savant. Enfin, si la place Johnston est surtout marquée par la façade du quartier des coureurs et du centre d'athlétisme, par Jourde, remaniée par d'Welles, avec son aiguille de béton, à l'instar de l'entrée de l'avenue Maurice-Martin, elle n'en possède pas moins de belles maisons rationalistes aux façades courbes ou encore des villas d'angle à l'implantation savante.

3 – Le parc des sports, équipement d'agglomération :



secteur parc lescure – 03

Le stade et le lotissement du parc de Lescure, au fond à droite, la cité du Parc Lescure, ancienne cité Léo-Saignat, vue aérienne, atelier Microfilm [1950] (AMB XVI F 22)

Une société privée avait installé en 1911, sur une partie du domaine de Lescure, un parc de sports qui, en 1930, n'avait pas donné les résultats financiers qu'on en attendait. Le projet d'un nouveau parc des sports fut lancé par le maire Adrien Marquet la même année. Inauguré en 1938, l'ensemble fut d'abord confié à l'architecte Raoul Jourde qui réalisa les tribunes avec l'ingénieur Dabbeni, l'entrée de l'avenue Maurice-Martin et le quartier dit « des coureurs » et son entrée sur la place Johnston, car le stade contenait aussi, à son origine, une piste cycliste. Pour des raisons diverses, l'architecte qui conduisait à la même époque le chantier de la Régie municipale du gaz et de l'électricité fut déchu de son projet fin 1935. Il passa dans les mains de l'architecte en chef de la Ville, Jacques d'Welles, qui le modifia et construisit notamment le centre municipal d'athlétisme (dit aujourd'hui annexe Johnston) et la grande entrée monumental du boulevard Antoine-Gautier (du Maréchal-Leclerc). L'ensemble balance ainsi toujours entre l'esthétisme propre à chaque maître d'œuvre. Le premier, inspiré du style international, du brutalisme ou encore de rationalisme d'un Adolf Loos ; le second, rêvant d'un

« classicisme moderne » qui trouve son inspiration dans l'architecture mussolinienne ou encore le palais de Chaillot de Carlu. Peu de villes possèdent des complexes sportifs de l'Entre-deux-guerres d'une qualité comparable. Si Jourde ne cachait pas son admiration pour Tony Garnier et le stade lyonnais de Gerland (1913-1920), il se vantait aussi d'avoir visité le Dynamo de Moscou (par Aleksdanr Langman et Leonid Tcherikover, 1928) ou encore le Foro italico de Dell Debbio, inauguré à Rome en 1932. Pour autant, il ne cite pas le stade parisien de Loisier et Tronchet (1924) ou encore celui de Giovanni Berta à Florence, qui assura la réputation du jeune Luigi Nervi (1930-1932). Le destin de ces monuments à la gloire du sport est fort variable. Tant et si bien qu'à l'horizon 2015, avec la construction d'un nouveau stade à Bordeaux, dans le quartier du Lac, celui rebaptisé en l'honneur de Jacques Chaban-Delmas n'accueillera vraisemblablement plus de grands matches. Les activités sportives qui se déploient dans l'annexe demeureront toutefois en grande partie car elles sont très appréciées. Toutefois, l'ensemble du site est soumis à un devenir encore incertain.

- **Réduit à sa portion congrue, le domaine du château de Lescure a engendré, de la fin du XIXe siècle aux années 1950, tout un nouveau quartier de Bordeaux.**
- **Si le « faciès » du lotissement Lescure est connoté bourgeois (Barrère, p. 67 *in* Lajugie, 1972), une grande diversité d'habitat, dont la cité Léo-Saignat, l'une des premières réalisations d'habitat social de l'après-guerre, peuple ce secteur.**
- **Enfin, l'ensemble sportif du parc de Lescure demeure un monument de l'Entre-deux-Guerres dont le devenir est encore incertain.**

Secteur 56 PELLEGRIN - PICON



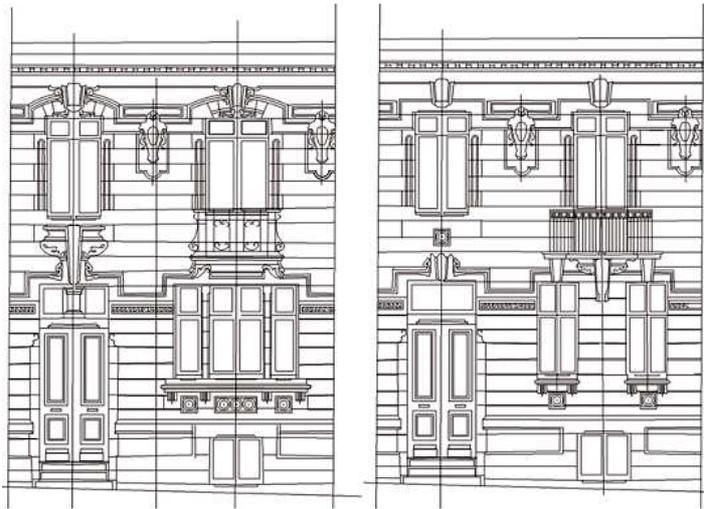
secteur pellegrin-picon – 01

Les hospices généraux de Pellegrin et le château Picon sur le cadastre de 1882-1883 (AMB 50 G, sections du Tondou et de Saint-Augustin)

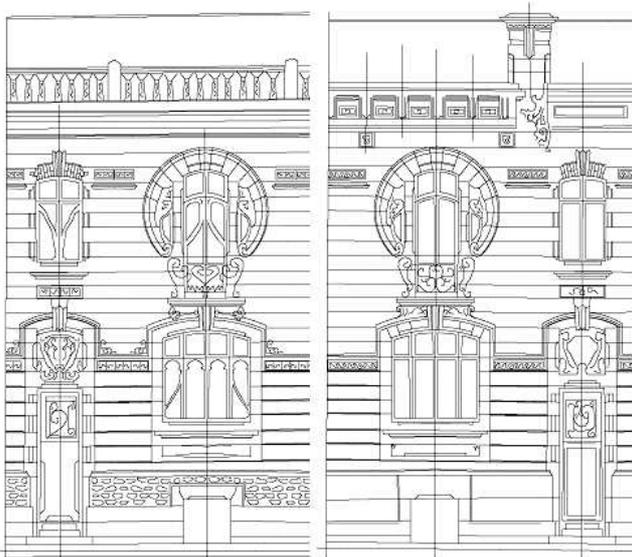
Trois fonctions urbaines caractérisent toujours fortement ce secteur : l'habitat, notamment dans les franges du boulevard pour les lotissements du début du XXe siècle, et de la commune, à l'ouest, avec la présence de trois cités HBM ; l'hôpital avec la fondation des hospices de Pellegrin et de Charles-Perrens, aujourd'hui le site hospitalo-universitaire de l'agglomération ; l'armée enfin, avec la présence des casernes Faucher et Carayon-Latour, non loin de la caserne Xaintrailles, toujours en activité.

1 – Le lotissement des domaines de Belles-Iles et Mestrezat :

Tout comme le lotissement du Parc Lescure est issu du morcellement de la propriété Johnston (Lescure) ; c'est celui du domaine de Belles-Isles qui génère l'urbanisation des franges du boulevard. Le vaste patrimoine foncier acquis par la famille Mestrezat durant trois générations permet de créer le domaine qui fut morcelé à partir de 1903 pour créer notamment l'îlot compris entre le boulevard Antoine-Gautier, les rues de Belles-Isles, Mestrezat et Chaminade. La maison qui occupe toujours le centre de l'emprise de l'actuelle caserne Faucher était la maison familiale du domaine de Belles-Isles. Les ventes s'échelonnèrent jusqu'en 1923 où furent bâties les dernières maisons. La construction de cet îlot est représentative des actions menées par deux architectes : Gaston Adoue et Louis Lataste réalisent les maisons des numéros 207-219, 229-231 et 245-249. Intervenant aux angles et au milieu de l'îlot, ils en contrôlent les emplacements stratégiques. Des entrepreneurs de renom s'associent aux chantiers : Pinçon, Pépériot, Touraille, Hauret, Gaugeacq et Pinel notamment. On observe la familiarité et la souplesse avec lesquelles les architectes développent les maisons à étage en répétant souvent les mêmes principes de distribution et de composition des façades mais aussi en individualisant systématiquement chaque construction afin qu'elle ne ressemble pas à sa voisine. Les maisons à deux travées ou deux travées et demi sont ainsi remarquables, tout comme les motifs, les textures et les éléments de décoration introduits en façade dans un style art nouveau très sage. Il faut aussi noter les maisons d'angle où sont combinés deux logements à accès indépendants. Une maison d'exception apparaît au n° 213, construite en 1904, il s'agit de celle de Gaston



Adoue qui combine avec son atelier. D'une symétrie parfaite, contrairement à ses voisines, les deux cartouches qui surplombent les entrées diffèrent : l'un, montrant un compas et une équerre, signifie l'entrée de l'atelier. L'autre, orné du monogramme du propriétaire, celle de sa maison. Cette imbrication de la vie professionnelle et privée de l'architecte se retrouve dans le plan : l'atelier du rez-de-chaussée est destiné aux élèves tandis que celui du maître se situe à l'étage. Le logement, côté jardin, tend de nombreuses passerelles aux espaces de travail. Cette maison d'artiste s'insère parfaitement dans l'îlot Mestrezat qui reste un exemple remarquable d'architecture urbaine à Bordeaux au début du XXe siècle.

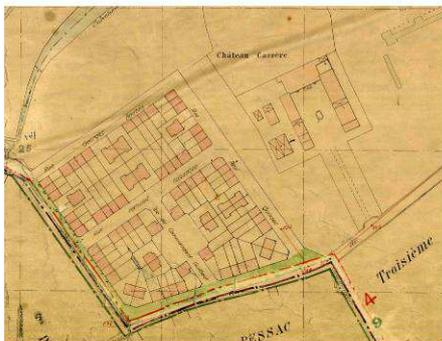


2 – Trois cités HBM :

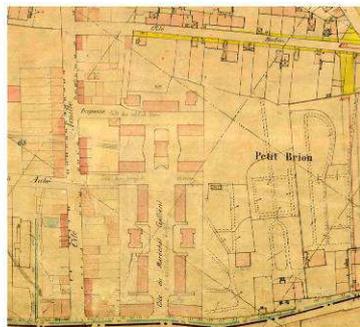
A l'écart des lotissements bourgeois auprès des boulevards, les confins ouest de ce secteur sont un territoire d'expérimentation pour la construction de trois cités d'habitat à bon marché dans l'Entre-deux-Guerres. Jacques d'Welles, architecte de la Ville et de l'Office des HBM de Bordeaux y édifie en effet, sous la municipalité Marquet, les cités Carreire (1929-1931), Loucheur (1928-1929) et Gallieni (1921-1924). Des trois, c'est la première qui donne le ton à la construction des deux autres. Des maisons humbles, à rez-de-chaussée ou étage, souvent jumelées, qui offrent des logements sains et économiques aux ouvriers. Chaque ensemble est conçu avec une grande variété de logements : six types

secteur pellegrin-picon – 02
 Elevations de maisons à deux et deux travées et demi, n° 217 (et 231), 245, 223(et 233), 215, boulevard Antoine Gautier.
 Dessin MiRPAU, d'après les autorisations de voirie (AMB 50 O)

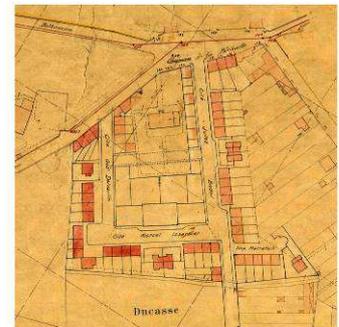
de maisons pour les 55 logements individuels de la cité Gallieni, sept pour les 82 logements de l'ancienne cité Carreire, dix modèles pour les 63 de la cité Loucheur. Chaque ensemble est également conçu avec grand soin quant à l'aménagement de l'espace public.



Cité Carreire



Cité Gallieni



Cité Loucheur

secteur pellegrin-picon – 03
 Plans des cités Carreire, Gallieni et Loucheur rapportés sur le cadastre de 1882 (AMB 50 G, extraits de la section du Tondu)

A Carreire, Le plan masse est desservi par la création de quatre rues nouvelles :

- au nord et à l'est les rues Georges-Boubès et Paul-Quinsac contournent le terrain

- la rue Fernand-Habasque, d'est en ouest, le coupe en deux

- enfin la rue du Commandant-Guilbaud en recoupe la partie sud en deux, perpendiculairement à la rue précédente, elle s'élargit pour former une placette centrale de forme carrée.

Pour Gallieni, l'ouverture d'une rue nouvelle dans l'axe du terrain (la rue du Capitaine-Raffin) permet de le lotir et de rejoindre, au fond, une impasse prolongée (rue du Soldat-Moncourrier). L'ouverture de la rue du Sergent-Henry, perpendiculaire et dans le prolongement de la cité Joseph-Aubé, crée un petit îlot central de quatre maisons. Ces dispositions génèrent un espace public de qualité.

A la cité Loucheur enfin, la forme du terrain, assez irrégulière, oblige à créer trois rues nouvelles pour desservir toutes les parcelles et rentabiliser le sol. Ce sont en réalité trois cités nouvelles qui sont créées. La cité Jules-Badel est la principale, orientée nord/sud, elle traverse le terrain dans la longueur et présente sur sa face est des retraits d'alignements ainsi qu'un accès en profondeur, par l'impasse Marrakech, à cinq maisons en bande et une isolée. Les cités Marcel-Issatier et Géo-Delville forment un plan en U qui contourne l'ancienne maison et l'emplacement de l'école et desservent les maisons de part et d'autre.

Parmi ces trois ensembles qui ont été transformés aujourd'hui par leurs propriétaires, lorsqu'ils ont acquis leur maison, la cité Gallieni a surtout été étudiée par les historiens de l'art. Il n'en reste pas moins que les deux autres présentent aussi des qualités.

3 – De « L'hôpital de campagne » au CHU :

La fin du Second Empire voit fleurir en France de nombreux projets d'hôpitaux modernes. C'est le cas à Bordeaux dès 1864 où l'on envisage de transférer les fonctions de quatre hospices de la ville centre en périphérie. Il s'agit de la Maternité et des Incurables (à la Victoire), des Enfants-Trouvés et des Vieillards (à Sainte-Croix). L'hospice Pellegrin inaugure un plan à pavillons presque entièrement isolés, au plan en double peigne. Les lenteurs de la réalisation (jusqu'en 1880 par Eugène Laval, Pierre-Auguste et Jean-Louis Labbé), ont fait évoluer le programme qui adjoint finalement une composante hospitalière aux fonctions d'hospice.

Un autre bâtiment hospitalier majeur marque le secteur. L'ancien asile des aliénés était hébergé à Sainte-Croix, dans l'enclos dit d'Arnaud-Giraud (ancien site de santé navale). Le château Picon accueille un nouvel asile d'aliénés de 500 lits en 1889. Réalisé par l'architecte Jean-Jacques Valleton et dénommé actuellement Charles-Perrens, le nouvel établissement reprend le schéma de l'*Herbert Hospital* de Woolwich en Angleterre et dispose douze pavillons couplés deux à deux distribués de part et d'autre d'une longue galerie est-ouest. Coupé au milieu, l'ensemble fait se succéder du sud au nord le bâtiment d'administration, de superbes cuisines, le château d'eau avec ses bains indispensables à l'hydrothérapie et enfin la chapelle. Le tout forme un ensemble monumental manifeste d'un rationalisme néo-médiéval.



secteur pellegrin-picon - 03

Plan d'ensemble du centre hospitalier Charles-Perrens (château Picon), J.-J. Valleton, arch. (AMB XV C 7 Rec 142)

Ces deux établissements majeurs ont fait naître une vocation hospitalière dans ce secteur éloigné du centre ancien de Bordeaux. Même si des établissements sont restés à Saint-André, Sainte-Eulalie et La Victoire (notamment la faculté de médecine), le déploiement de l'activité médicale à Pellegrin n'a cessé de croître au cours du XXe siècle. La création d'un CHU à cet endroit est représentative de la politique des années 1960 en ce domaine, telle que la définit la loi Debré. Le plan masse de l'opération, coordonné par Pierre Mathieu, toujours attentif aux créations les plus contemporaines de son époque, comme la cité administrative toute proche qu'il bâtissait en même temps, fut approuvé en 1967, entraînant la destruction de quelques pavillons de l'ancien hôpital de

Pellegrin. Les premiers bâtiments universitaires furent élevés entre 1970 et 1978 par Paul Daurel, André Conte et Jean-Jacques Prévot. Pour les bâtiments hospitaliers eux-mêmes, un tripode à vocation chirurgicale fut construit tandis qu'on en prévoyait un autre à vocation médicale et pédiatrique. Mathieu s'adjoint comme collaborateur

Jean Sérieis et Jacques Tournier Ardilouze. Le type de plan adopté pour ce bâtiment n'est pas spécifique à l'hôpital mais il témoigne d'une forme particulièrement prisée à son époque.

4 – Les casernements :

Des trois casernes présentes dans ce secteur, celle dont la valeur patrimoniale est la plus forte est certainement Xaintrailles. Edifiés sur le boulevard entre 1875 et 1878 pour le 57^{ème} régiment d'infanterie, les bâtiments centraux sont très vite complétés de constructions secondaires et utilitaires. Tout correspond dans ce quartier aux consignes données en 1874 par le Comité des fortifications pour édifier en France des casernements modernes.

La caserne Faucher est plus curieuse : ces terrains et bâtiments qui abritent depuis 2005 l'Etablissement public d'insertion de la Défense (EPIDE) furent acquis et construits par l'Armée en 1913 sur une partie du domaine de Ségur et du Livran dit « Belle Ile » acquise elle-même par les Mestrezat. Elle fut conçue pour accueillir une partie du 57^{ème} régiment d'infanterie tout proche suite à la loi dite « des trois ans » qui portait à trois années la durée du service militaire. Elle fut baptisée en souvenir des frères Faucher, frères jumeaux de La Réole qui combattirent pour Napoléon et furent exécutés en 1815. Ce casernement fut aussi occupé jusqu'en 1918 par le régiment d'infanterie coloniale. Des bâtiments qui subsistent, les plus intéressants sont le pavillon central avec sa façade d'un étage aux frontons sculptés qui accueille le quartier général, le chai à droite de l'entrée est marqué par un beau portail. Ceux-ci datent vraisemblablement du milieu du XIX^e siècle, ils formaient la résidence du domaine de Belles-Isles et des Mestrezat dont le parc fut construit de bâtiments secondaires et sans intérêt par les services du Génie.

Quant au casernement de CRS de Carayon-Latour, situé juste en face, il ne présente pas d'intérêt particulier. Cependant ces trois casernes témoignent bien de l'urbanisation d'après 1870 et de la nouvelle militarisation de la banlieue de Bordeaux. Ce secteur reste sécurisé par la présence de ces casernes.

- **L'îlot Mestrezat reste un exemple remarquable d'architecture urbaine bourgeoise à Bordeaux au début du XX^e siècle.**
- **Mais les trois cités HBM présentes dans le secteur témoignent également de la mixité de son habitat.**
- **L'hôpital a durablement marqué ce quartier périphérique, tant par ses deux établissements « historiques » que ceux, contemporains.**
- **Enfin, ce secteur reste sécurisé par la présence de trois établissements militaires toujours en activité.**

ENSEMBLES URBAINS REMARQUABLES

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Création : 1884 Inauguration : 1888
Maîtrise d'œuvre :	Eugène Bülher, architecte paysagiste Bellamy, entrepreneur Escarpit, jardinier, conducteur des travaux Charles Durand, architecte municipal Maurice Durand, architecte contrôleur
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Origines et création du parc :

L'origine foncière de ce parc est à l'emplacement du plantier dénommé de Pitres, tel que le mentionne la liève du tènement général de Caudéran de 1771. Ce plantier occupait tout l'espace compris entre l'actuelle rue Marcellin-Jourdan à l'est (la partie de cet ancien chemin de Peyreblanque jusqu'à la rue de Caudéran n'existe plus), l'avenue d'Eysines formant limite avec la commune du Bouscat au nord, l'avenue du Général-Leclerc et l'avenue Charles-de-Gaulle au sud, enfin la rue Godard à l'ouest. De vastes parcelles arables s'étendaient autour d'une maison, au milieu des vignes.

Le cadastre de la commune de Caudéran de 1811 mentionne ce plantier sous le nom de Vainsi, ce dernier devient Le Bocage sur le cadastre de 1846. Mais c'est surtout à partir des années 1860 que le domaine est connu sous le nom de domaine Cutler.

Une société anonyme au capital de 550 000 francs avait établi avant 1870, sur ce domaine, un parc et un jardin d'acclimatation. Devaient s'y réunir les spécimens les plus remarquables de la faune et de la flore mondiale. L'entreprise ne réussissant pas, et la mode des jardins de ce type déclinant à la fin du siècle au profit des jardins paysagers, la société proposa à la Ville de lui céder le domaine pour y créer une promenade publique. Après de longs débats et malgré des oppositions assez vives, la proposition fut acceptée par le conseil municipal dans la séance du 10 juin 1879 en faveur de l'acquisition pour une somme de 350 000 francs à prendre alors sur les fonds d'un emprunt de 30 millions en projet.

Un plan levé en 1869 décrit assez précisément l'état du domaine Cutler avant sa transformation. L'habitation et les bâtiments annexes, au centre, sont entourés déjà d'un assez vaste jardin paysager au sud et d'un bois au nord. Au long de l'avenue Charles-de-Gaulle se trouve une autre construction entourée d'un petit parc et d'un jardin vivrier, au nord (anciennement lieu-dit Degonbeau dit aussi Longchamps). Au sud un troisième ensemble du même type, mais plus petit, s'implante au long de l'avenue d'Eysines (anciennement lieu-dit Loubet dit aussi Bijou). De vastes parcelles de vignes, mais aussi de cultures potagères ainsi qu'un petit bois, occupent toute la partie du domaine entre ces deux maisons de plaisance.

On retrouve ces caractéristiques du terrain d'assiette sur les plans levés par la municipalité ou encore les projets dressés par les architectes et les géomètres dès 1882, avant l'aménagement du nouveau parc.

Un décret impérial du 14 août 1884 déclara d'utilité publique l'acquisition du domaine par la Ville qui, le 24 avril 1885, approuva les plans et devis dressés par Eugène Bülher, célèbre architecte paysagiste reconnu dans la France entière. L'administration fut en outre, grâce à ce même décret, autorisée à traiter avec l'entrepreneur Bellamy pour la construction d'un puits artésien destiné à alimenter la rivière. La dépense évaluée à 300 000 francs environ, devait être prélevée sur le revenu du legs fait à la Ville par Camille Godard pour offrir aux Bordelais « la campagne de ceux qui n'en ont pas. » Les travaux furent poursuivis avec beaucoup d'ardeur sous la direction du jardinier Escarpit qui avait déjà transformé, à Bordeaux, le jardin public en jardin agreste, d'après un plan de Barillet-Deschamps. Le chemin de Peyreblanque, au levant, fut élargi et redressé entre la route de Saint-Médard et le petit chemin d'Eysines. Les grilles furent posées en 1887 et les travaux achevés l'année suivante. Le 5 février 1886, le conseil municipal autorisa l'ouverture de la grande voie d'accès au parc, l'avenue Carnot, dénommée ainsi car le président Sadi Carnot inaugura le parc le 30 avril 1888. La rue du Bocage, régularisant la limite est du parc, fut ouverte suite à une délibération municipale du 5 février 1888.

D'une surface de 24 hectares environ, pour une propriété originale de 26 ha 80a 34 ca, la rivière occupe 1 ha 19 ca et le puits suffit à son alimentation et à l'arrosage. Un restaurant de jour et de nuit fut installé, deux maisons de garde avec cabinets d'aisance, un kiosque à musique, des bancs, des poubelles et au centre, la statue de Camille Godard en reconnaissance au généreux donateur. En réalité ce parc coûta 1.1 million de francs à la ville, dont une partie financée par l'emprunt de 30 millions, l'autre par le legs Godard. Deux plans d'Eugène Bühler sont connus pour le Parc Bordelais. Celui, aquarellé, conservé aux Archives municipales, est dressé à Paris en 1884 et porte l'approbation du préfet de la Gironde le 10 juin 1885. Celui des Archives départementales est un plan d'exécution. Tandis que le paysagiste éradique les constructions de l'ancienne propriété du Bocage, il conserve et réutilise celles situées au nord et au sud. Bijou devient l'habitation du garde, Longchamps le restaurant. La superposition avec le plan de l'ancien domaine Cutler montre aussi qu'une partie des essences et des massifs de plantation anciens sont intégrés au jardin nouveau.

Comme dans tous les jardins créés par les frères Bühler, on retrouve les grands principes d'aménagement des parcs à cette époque :

- l'ensemble de la périphérie du parc est bordée de plantations qui forment un enclos grâce à des écrans végétaux ;
- dans cet ensemble des percées visuelles sont ménagées pour offrir des points de vue et des perspectives variées ;
- la perception du parc fonctionne ainsi de l'extérieur vers l'intérieur, et inversement
- les entités du parc sont bien marquées entre pleins et vides, entrées monumentales ou plus discrètes ;
- une vaste allée charretière périphérique de 11 m de largeur, dite « promenoir », est complétée par des allées sinueuses plus étroites et des sentes qui épousent les formes naturelles du terrain pour offrir des parcours variés ;
- le croisement de ces allées de divers types génère des carrefours tantôt fermés sous un bosquet, ouverts à plusieurs parcours, articulant les circulations, avec des ponctuations d'arbres, ou encore en étoile (au centre de la garenne) ;
- un lac, complété d'une rivière anglaise, occupe la partie centrale de l'emprise ;
- des fabriques et divers folies parsèment l'ensemble et occupent des lieux symboliques ou stratégiques, le kiosque de musique au centre des allées en étoile, le café restaurant, le logement du gardien, une écurie, des remises, volières... plutôt aux entrées et en périphérie ;
- ces dernières sont bien hiérarchisées : la principale au bout de l'avenue Carnot (dont on note que la limite Est n'est pas exactement celle du projet définitif le long de la rue du Bocage) ; la deuxième côté avenue Charles-de-Gaulle, la troisième au nord sur l'avenue d'Eysines qui est davantage une entrée de service. Six entrées étaient prévues dans le projet. En 2000, il y en avait huit : trois au nord, deux au sud à la place des trois prévues, l'avenue Carnot à l'est et celle de la rue du Parc ajoutée avec ce lotissement à l'ouest.

Le parc se compose en réalité de trois entités paysagères très lisibles :

- la pièce d'eau centrale forme thalweg et donne la notion de profondeur ;
- la garenne réutilisée et confortée, avec ses grands arbres de haute futaie, donne la notion de couvert et de verticalité ;
- la colline, en belvédère sur le lac, domine le site.

Il reste que l'entrée principale du site, horizontale, demeure l'espace de référence du site et lui sert, en quelque sorte, de repère, de présentoir, à la manière d'une table d'orientation. Même si les travaux de terrassement furent importants, la topographie originelle et générale du terrain fut en réalité assez peu modifiée.

Les anciennes constructions du domaine Cutler :

De nombreux plans sont levés en 1882 par Marius-Faget qui témoignent d'un relevé précis des constructions existantes de l'ancien domaine.

- Le logement du concierge

On en observera la modestie. Il se situait dans l'angle sud-est du domaine. Bühler avait prévu de l'y maintenir mais c'est à cet endroit que fut construite la grande entrée de la route de Saint-Médard, sur un pan coupé. Il s'agissait d'un petit appentis à simple pente de pierre tendre, composé d'une chambre et d'une cuisine qui prenaient place derrière une pile de la demi-lune du portail, tandis que l'autre abritait un chai.

- La maison du Bocage

Il fut un temps envisagé de conserver la demeure centrale du domaine. La maison du Bocage (détruite) témoigne de la qualité, mais aussi de la simplicité rustique de la maison de campagne originelle du domaine. Le portique dorique à l'entrée, qui ouvre sur trois portes fenêtrées rectangulaires, confère noblesse et proportion à l'ensemble, tout comme le toit d'ardoise à quatre pans, ou encore les bossages d'angle. Le dessin en est très simple et néoclassique. A côté, s'étendait la cour fermée des écuries, où s'adossait la volière. Autre curiosité, non loin de là, le chai et sa cage des singes, qui furent eux aussi démolis.

- La maison Longchamps

Cette dernière fut conservée et transformée en restaurant. Sa façade principale de cinq travées et un étage est marquée d'un très léger avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire. La porte d'entrée est sommée d'une corniche droite soutenue par deux consoles. Les baies rectangulaires, entourées de chambranles droits ou à crossettes, sont sans clés. Des piles de refends marquent les angles et l'avant-corps à l'étage, tandis qu'un haut bandeau sépare les deux niveaux.

Les fabriques et le mobilier du parc :

Nombreux sont les projets, mais aussi les réalisations, de fabriques et de mobilier pour le parc. Si un architecte comme Fernand Pujibet a laissé de remarquables projets, c'est surtout à l'architecte contrôleur Maurice Durand et à l'architecte municipal Charles Durand que l'on doit la plupart des réalisations. Beaucoup, parmi le mobilier surtout, sont inspirées des modèles en vogue dans les squares et jardins de la capitale ainsi que dans les célèbres *Promenades de Paris*, de l'ingénieur Alphand.

- Les deux nouvelles maisons de garde

Les plans de deux fabriques ajoutées comme maisons de garde furent dressés par Pujibet le 26 novembre 1888 dans un style proche des maisons victoriennes ou des villas de bord de mer. D'une architecture discrète et de dimensions restreintes, elles sont inscrites dans des massifs d'arbustes pour ne pas obstruer les échappées de vue.

Près du cours Saint-Médard, la maison d'un étage s'agrémenta d'une tourelle sur plan carré. Près du chemin d'Eysines, l'appareillage mixte du premier étage contraste avec le rez-de-chaussée rustique. Les toits débordants, les pignons, les fenêtres à meneau donnent beaucoup d'élégance à ces fabriques dont Edmond Gervais avait d'ailleurs aussi, en avril et juin 1888, proposé des modèles.

- Les grilles et l'abri à voiture

Plusieurs modèles de grilles furent étudiés avant d'opter pour celles, de deux types, qui ceignent le parc. La plus monumentale est celle de l'entrée principale. Elle est analogue à celle du parc des Buttes Chaumont, mais d'un dessin plus simple. Charles Durand étudia minutieusement le raccordement des six doubles piles de pierre qui forment la demi-lune de l'avenue Carnot aux grilles de fer qu'elles supportent. En partie centrale, le parc s'ouvre par trois portes cochères richement ornées, dont celle du milieu, en anse de panier, est surmontée des armes de la ville tandis que les deux latérales sont largement festonnées. Entre elles, les pilastres ouvragés sont surmontés de quatre globes électriques. Deux grilles piétonnes complètent cette entrée monumentale.

Comme l'accès au parc est permis aux voitures, on trouve logiquement un projet d'abri à voitures dressé en 1888 par l'architecte contrôleur. Il s'agit d'un préau à deux pans ouvert sur un seul côté. Les piles et chaînes d'angle à l'appareillage mixte de pierre et de brique supportent une poutre treillis qui soutient la charpente de bois et sa couverture d'ardoise débordante à la zinguerie festonnée. La partie centrale du toit est marquée d'une croupe et les pieds des piles et des murs sont protégés des voitures par des arceaux métalliques.

- Le réservoir

Un dessin anonyme et non daté du réservoir (peut-être par l'ingénieur de la ville Samuel Wolff), montre qu'il s'agissait d'une construction hexagonale supportée par des poteaux de fonte et couverte d'une toiture zinc sur un voligeage bois. Le remplissage en brique de la partie inférieure contrastait avec la partie supérieure, métallique et dentelée, en surplomb.

- Le pont

Plusieurs projets de pont se succédèrent, métalliques, en faux bois. L'emplacement du pont se situe toujours à peu près au milieu de la rivière, à son endroit le plus étroit. Il permet, étant donné que le lac et la rivière occupent le parc en diagonale, de rejoindre les deux allées qui les longent de part et d'autre. Le projet étudié par S. Wolff, en 1866, est métallique et d'un style sévère. Ce projet est repris en 1892.

Les plus pittoresques projets de pont furent donnés par Fernand Pujibet le 22 mars 1888. Il s'inspirait en droite ligne du pont du parc Monceau à Paris. Il s'agissait d'un pont de pierre d'une arche en anse de panier aux claveaux formant bossages. La balustrade s'interrompait en partie haute pour laisser place à deux petits balcons semi circulaire en aplomb sur la rivière, soutenus par une console à godrons ornée d'un mascarons, de deux figures et d'un blason. Mais, la même année, l'architecte étudia aussi deux projets de pont métallique recouvert de bois rustique. L'un d'eux est adopté en janvier 1895 tandis que la solution métallique pure fut rejetée deux ans plus tôt. Une véritable émulation artistique s'était formée autour de ce pont du parc.

- L'exèdre

Charles Durand en donne les plans en 1887. Elle se situait certainement au sommet de la colline. Il s'agissait d'un lourd banc de pierre reposant sur des volutes régulièrement tracées pour déterminer des travées formées de courts pilastres creusés d'un glyphe avec goutte et sommés d'une rosace. Entre eux, des tables creusées présentaient d'autres pilastres et une frise enroulée. L'ensemble était éclairé à ses extrémités par deux candélabres tandis qu'au centre un fronton chantourné accueillait dans son tympan les armes sculptées de la ville.

- Le kiosque à musique

Le kiosque est sans doute le point d'orgue des parcs et jardins de la Troisième République. C'est là que l'on donne ces concerts gratuits qui sont si appréciés des promeneurs. Son emplacement est stratégique : il se situe au centre des allées qui se croisent dans la garenne. De nombreux projets furent étudiés. En juin 1887, M. Durand proposa un pavillon de musique en bois de dix côtés, posé sur un haut soubassement et percé d'une seule porte par laquelle on accède à la scène. Fernand Pujibet, l'année suivante, proposa deux projets bien plus sophistiqués et monumentaux. Tous deux métalliques, le kiosque du premier projet, daté du 22 mars 1888, prenait place sur un soubassement complété d'une terrasse circulaire surélevée d'un degré de quelques marches par rapport au sol naturel, et qui magnifiait encore l'endroit, avec sa balustrade périphérique. La structure de fer et de fonte du pavillon était composée de douze colonnettes supportant une coupole de zinc marqué d'un lanterneau ouvragé. La sous face, lambrissée, la marquise périphérique, largement ouvragée, et la balustrade de fonte de la scène, ornée de larges motifs centrés sur chaque travée, laissent deviner le luxe et le prix d'un tel ouvrage.

Dans le second projet, daté du 12 juillet 1888, l'architecte abandonna l'idée de cette terrasse circulaire, certainement trop onéreuse. Il proposa aussi un soubassement plus bas, dans lequel on ne pouvait plus entrer, ce qui supposait un accès extérieur à la scène.

Malgré tous ces projets originaux, le kiosque définitif, érigé en 1892, fut sélectionné sur le catalogue de la maison Guillot-Pelletier, d'Orléans.

- Le mobilier

Les choix de bancs doubles et simples ainsi que d'urinoirs élaborés par M. Durand et validés par l'architecte de la Ville Flandrai, cette fois, montrent bien aussi l'influence parisienne qui ressort dans le mobilier urbain. Il s'agit, en version un peu plus tardive, des mobiliers préconisés déjà par Alphand pour les promenades parisiennes du Second Empire. Ainsi de ces bancs doubles à large lames de bois, ou encore des urinoirs circulaires à six places, surmontés d'un réverbère.

- Le monument à Camille-Godard

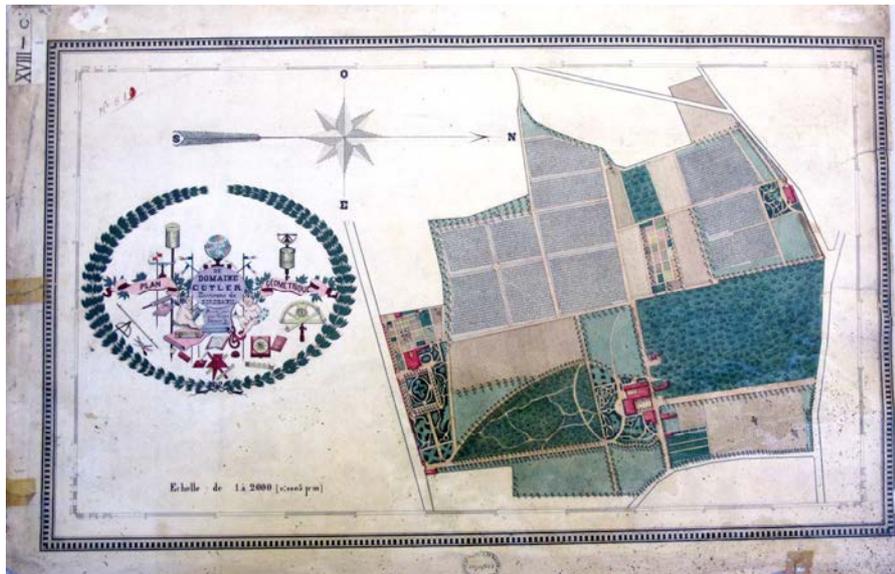
Enfin, difficile de ne pas évoquer pour finir, le buste de Camille Goard qui est toujours érigé dans le parc au même emplacement. La statue actuelle ne diffère guère du dessin qu'en donna Flandrai en 1889, à la mémoire du généreux donateur.

Bien que de création plus récente, le Parc Bordelais est l'équivalent, pour le XIXe siècle, du Jardin Public au siècle précédent. Sa destination de « campagne de ceux qui n'en ont pas » n'a jamais été la sienne car la création du parc a généré des lotissements bourgeois qui comptent certainement parmi les plus belles et riches maisons de Bordeaux à la fin du XIXe siècle et au début du suivant. Ainsi le parc est-il devenu l'écrin des lotissements de l'avenue Carnot, de la rue du Bocage, ou encore de l'allée du Parc, plus à l'ouest.

Le Parc Bordelais a subi, suite à la tempête de 1999, une rénovation et une restauration réalisée par le bureau d'étude Parage (Françoise Phiquebal, architecte paysagiste), ainsi ce beau parc a-t-il retrouvé, en partie du moins car de nombreuses fabriques du jardin ont disparu ou ont été remplacées, l'esprit de son époque et de son style.

IMAGES

Plan géométral du domaine Cutler, environs de Bordeaux, dressé par Eugène Guson, Libourne le 17 juillet 1869.
(AMB XVIII-C-1)



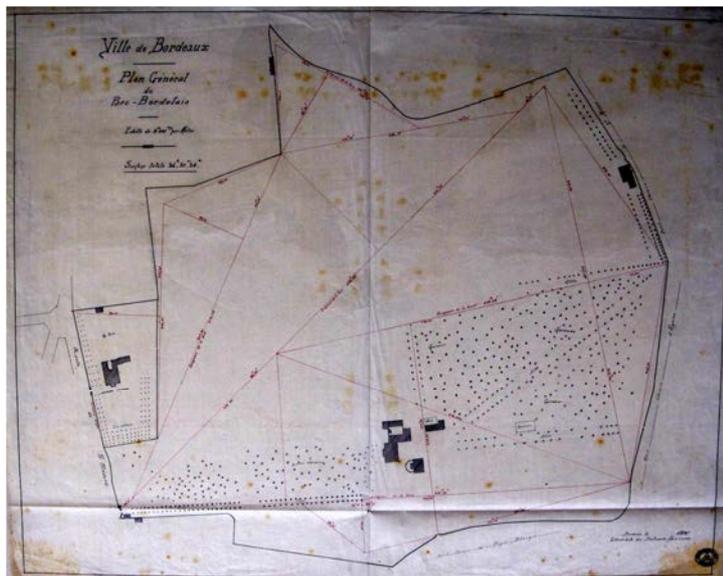
OA1-OI_1625-01

Parc bordelais, plan général, l'architecte des bâtiments communaux, 1882.
(AMB XVIII-C-58)



OA1-OI_1625-02

Parc bordelais, plan général, l'architecte des bâtiments communaux, 1882.
(AMB XVIII-C-46)



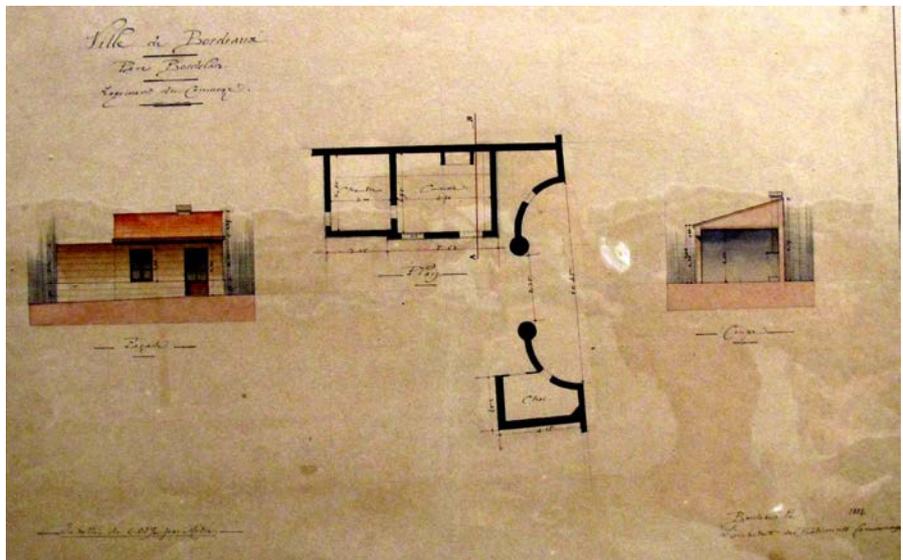
OA1-OI_1625-03

Plan du parc bordelais, E. Bülher, architecte paysagiste, Paris, 1884. (AMB XVIII-C-2 26pp35)



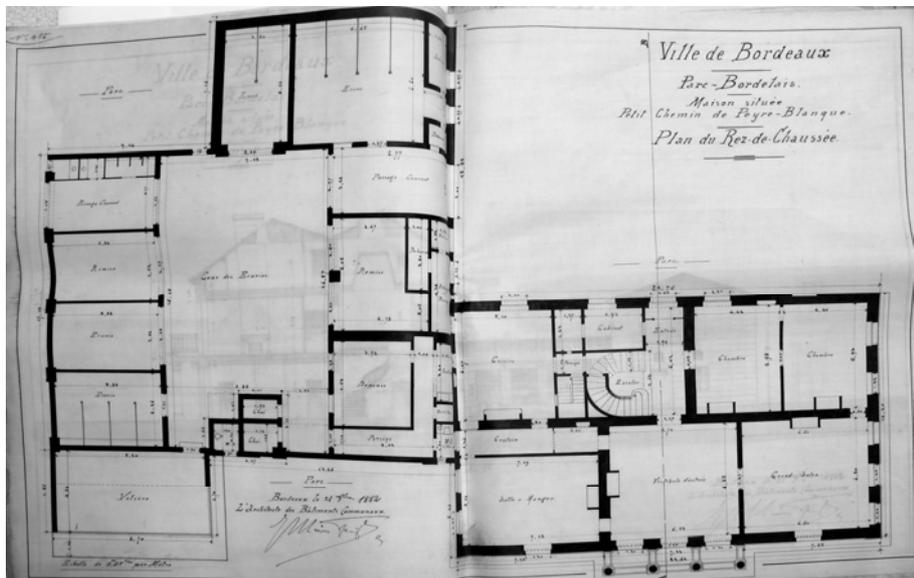
OA1-OI_1625-04

La maison du concierge, plan, coupe, élévation, 1886. (AMB XVIII-C-37)



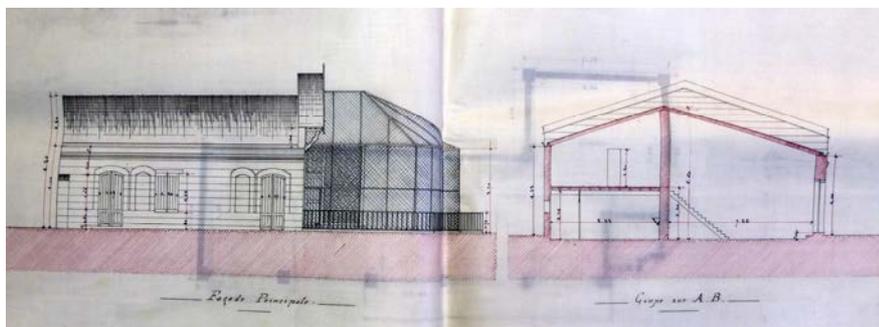
OA1-OI_1625-05

Plan du rez-de-chaussée de la maison du Bocage, Marius-Faget, arch., 1^{er} octobre 1882. (AMB 162 O 10)



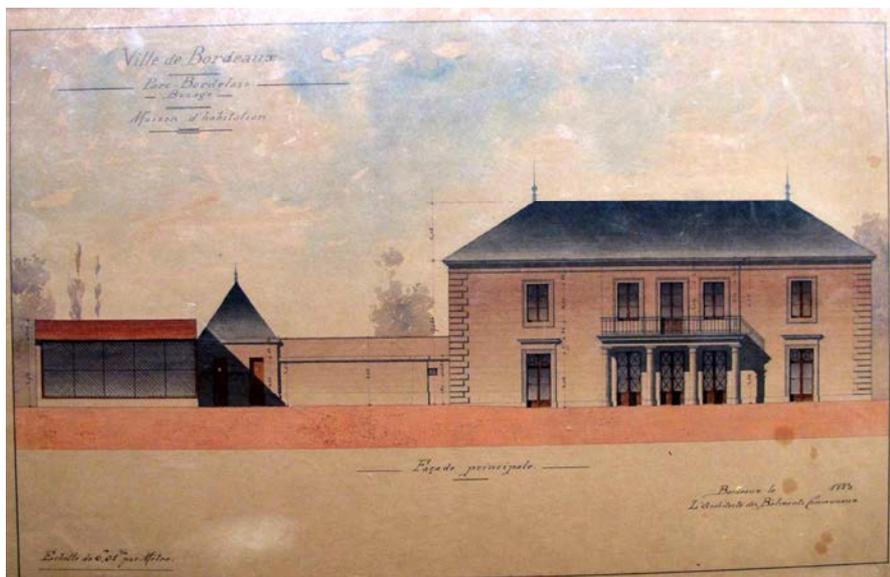
OA1-OI_1625-06

Le chai et la cage des
singes, élévation et coupe,
Marius-Faget, arch., 21
octobre 1882.
(AMB 162 O 10)



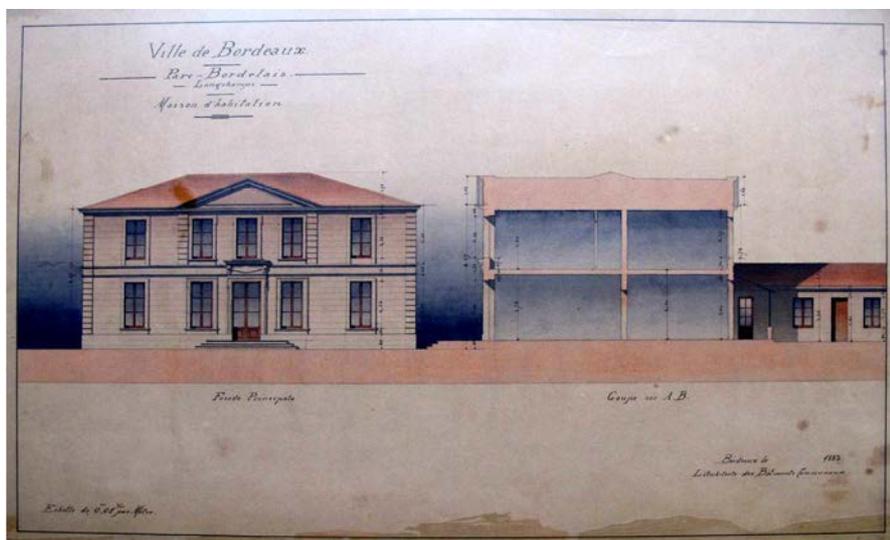
OA1-OI_1625-07

La maison du Bocage,
élévation principale, 1883.
(AMB XVIII-C-38)



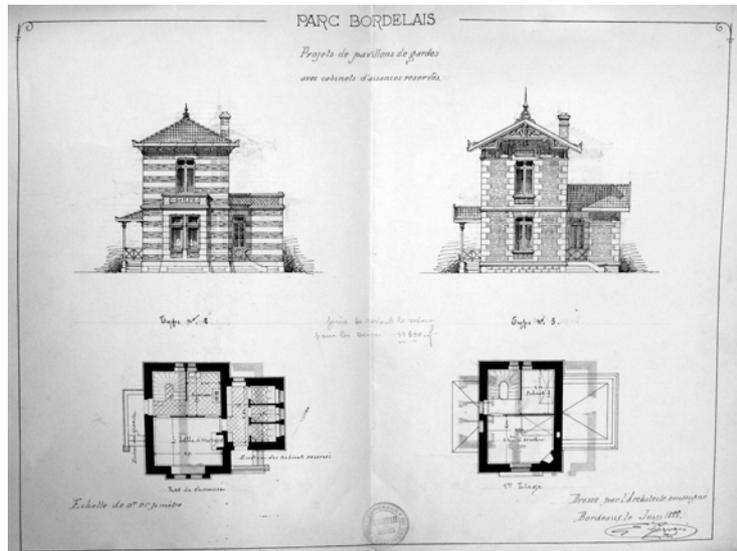
OA1-OI_1625-08

La maison Longchamps,
elevation principale, 1883.
(AMB XVIII-C-63)



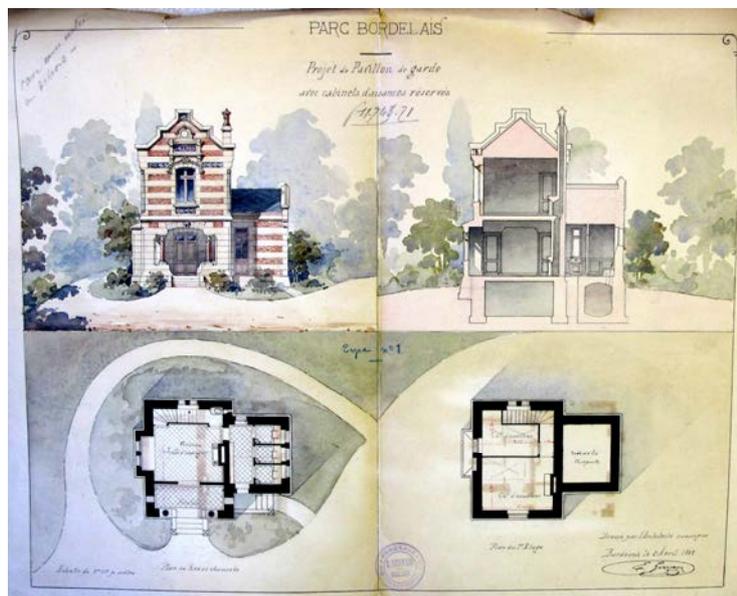
OA1-OI_1625-09

Projets de pavillons de gardes, avec cabinets d'aisance réservés, plans élévations, E. Gervais, arch., juin 1888. (AMB 162 O 27)



OA1-OI_1625-10

Projets de pavillon de garde, avec cabinets d'aisance réservés, plans élévations, E. Gervais, arch., 2 avril 1888. (AMB 162 O 27)



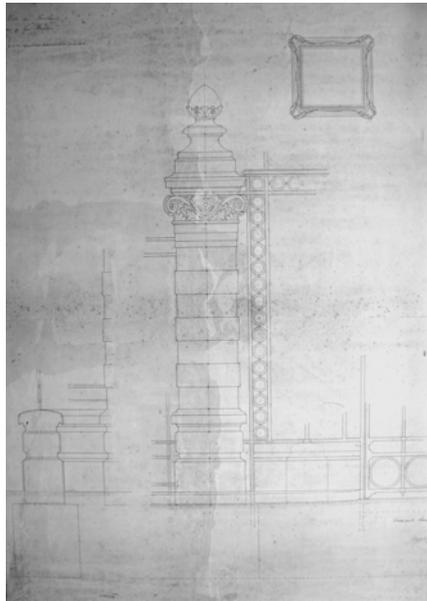
OA1-OI_1625-11

Projet d'une maison de garde, plans, perspectives, F. Pujibet, arch., 24 juin 1888. (AMB 162 O 27)



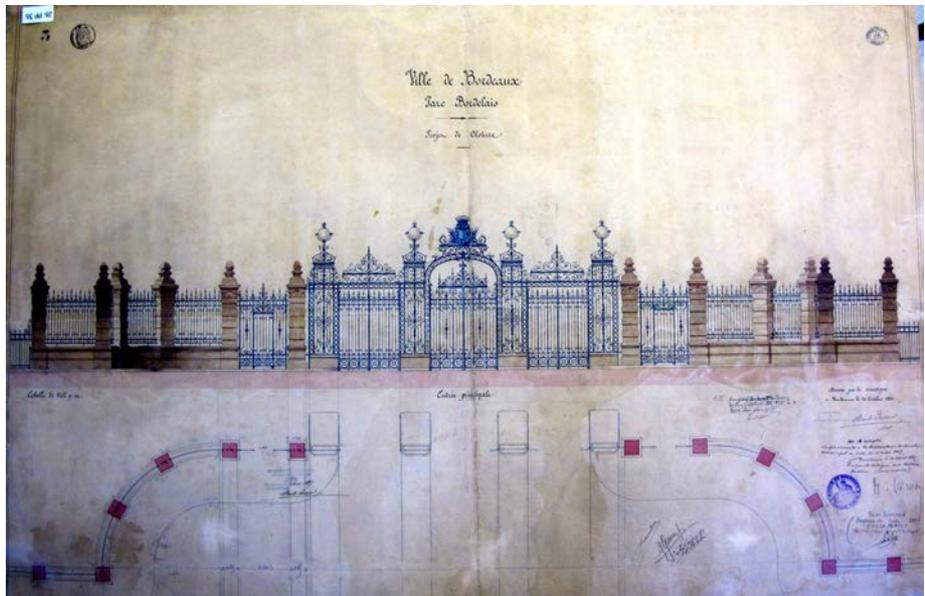
OA1-OI_1625-12

Plan et élévation des piles d'entrée du parc, 1886.
(AMB XVIII-C-47)



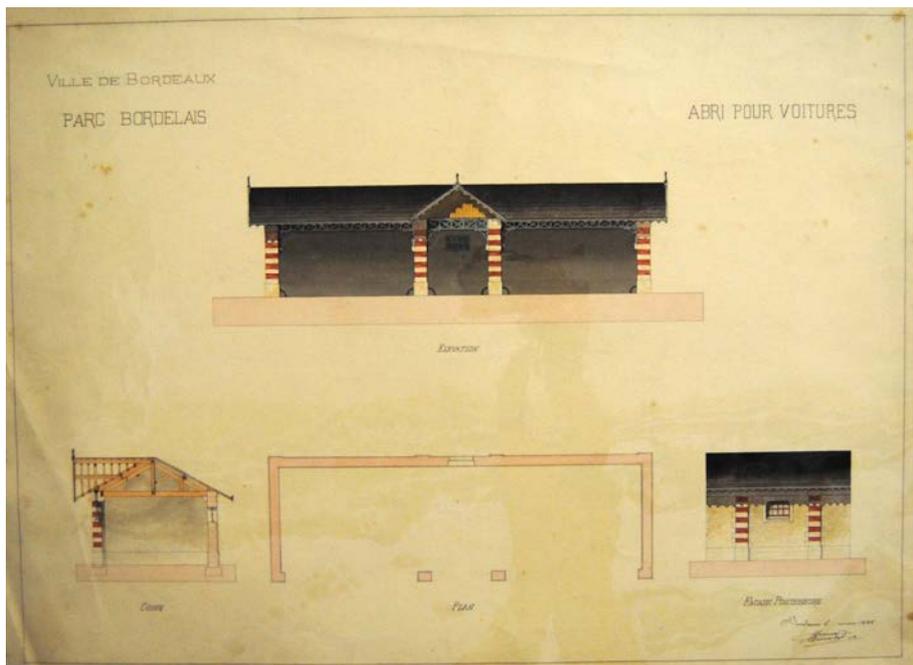
OA1-OI_1625-13

Projet de clôture du parc,
plan, élévation, Ch.
Durand, arch., 24 octobre
1886.
(AMB XVIII-C-50 26pp36)



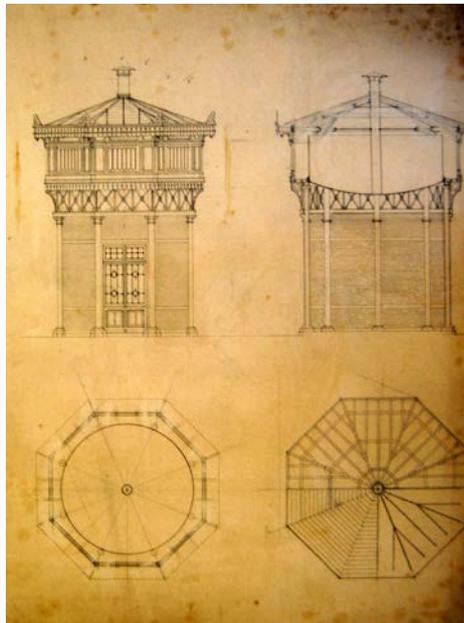
OA1-OI_1625-14

Abri pour voiture, plan coupe, élévations, M.
Durand, arch., mars 1888
(AMB XVIII-C-69)



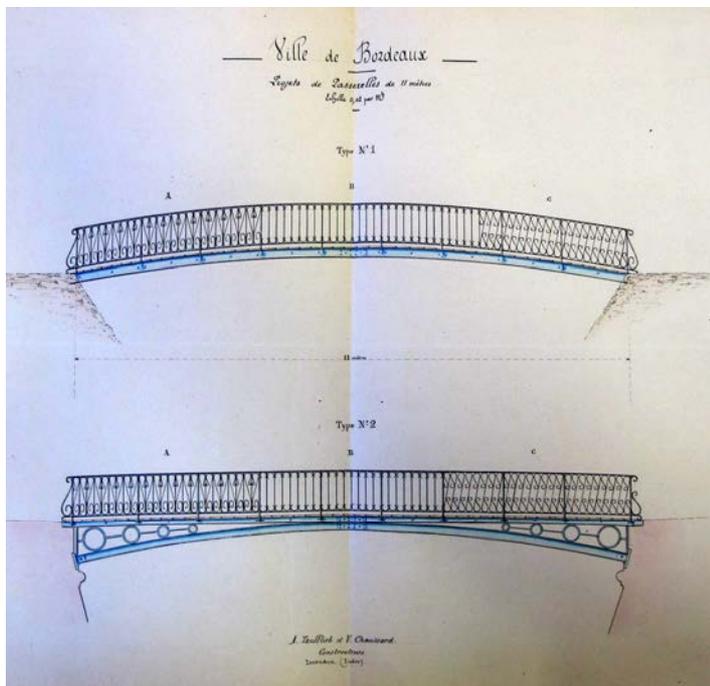
OA1-OI_1625-15

Plans, coupe et élévation
du réservoir, anonyme, non
daté.
(AMB XVIII-C-77)



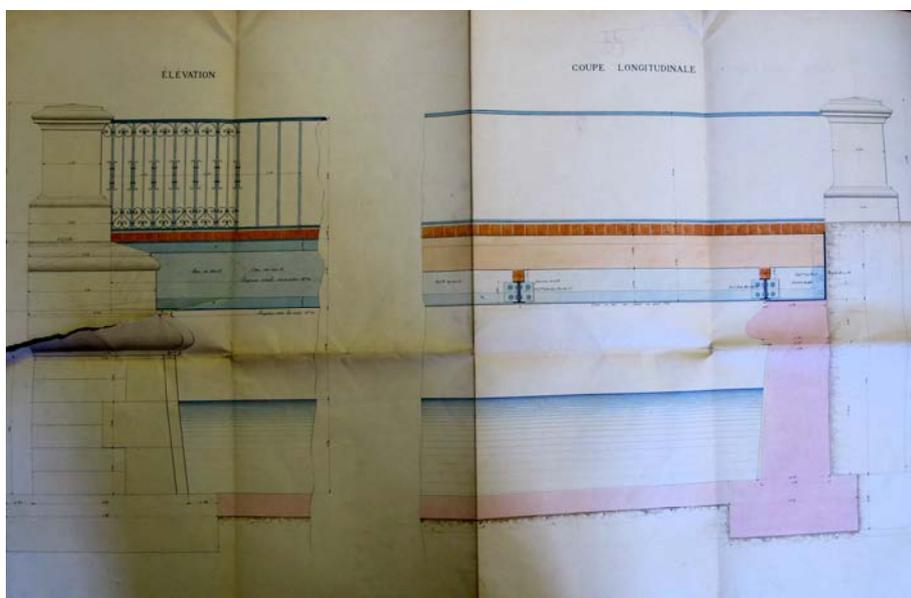
OA1-OI_1625-16

Projets de passerelles de
11 mètres, élévations,
anonyme, nd.
(AMB 162 O 24)



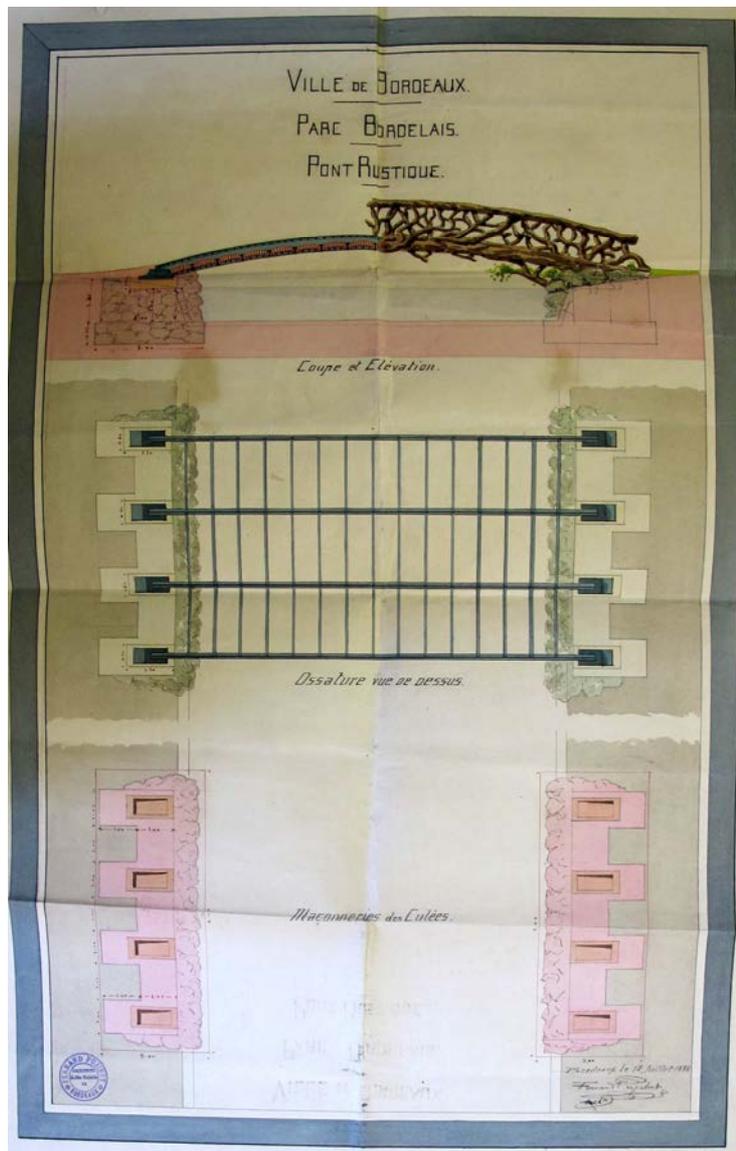
OA1-OI_1625-17

Projet de 1892, élévation et
coupe, E. Gérard, ing. 24
décembre 1892.
(AMB 162 O 24)



OA1-OI_1625-18

Pont rustique, plans, coupe et élévation, F. Pujibet, arch., 12 juillet, 1888. (AMB 162 O 24)



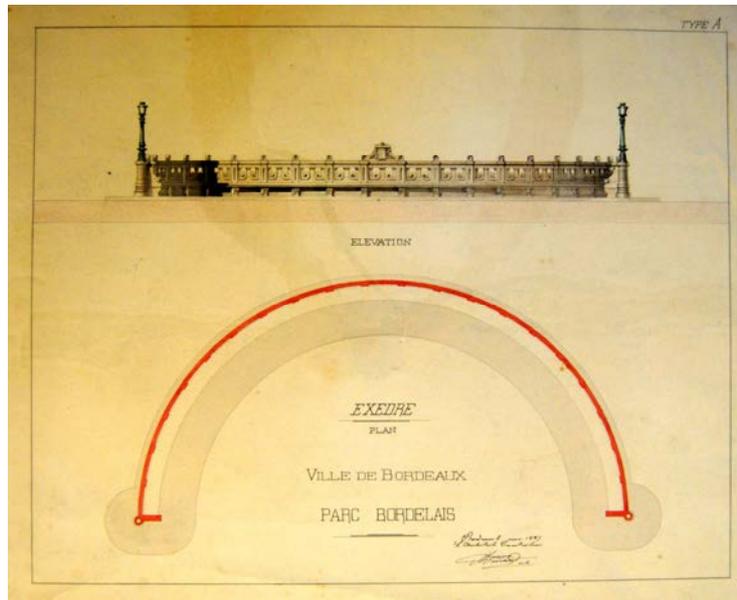
OA1-OI_1625-19

Projet de pont, perspective, plan, F. Pujibet, arch., 22 mars 1888. (AMB XVIII-C-82)



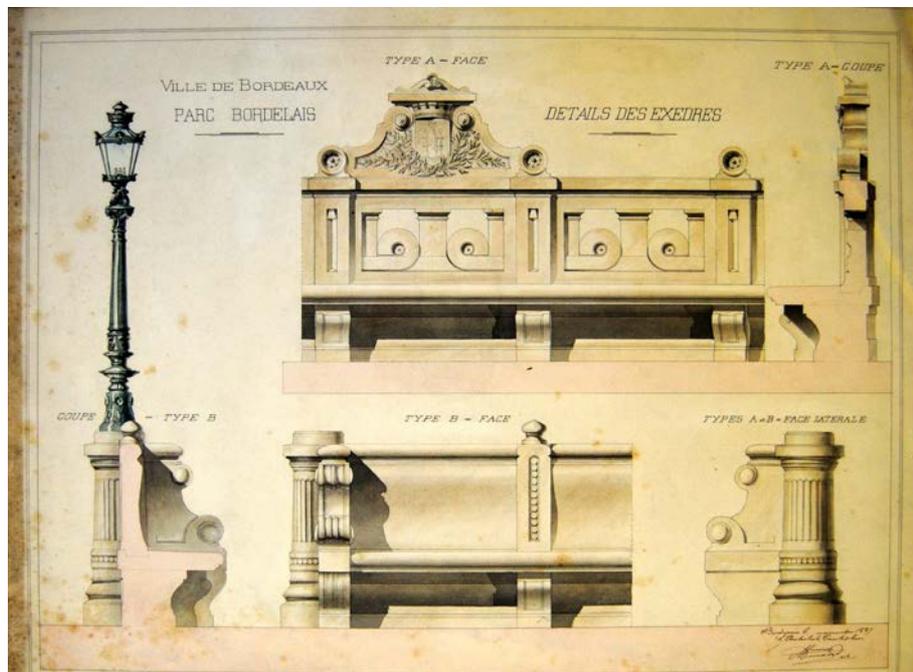
OA1-OI_1625-20

Exèdre, plan et élévation,
M. Durand, arch.,
novembre 1887.
(AMB XVIII-C-65)



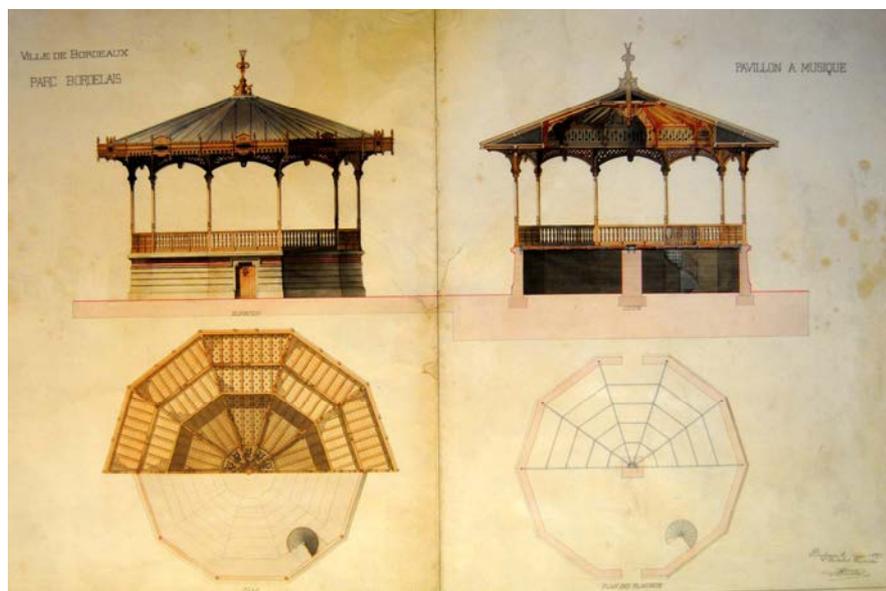
OA1-OI_1625-21

Exèdre, coupes et détails,
M. Durand, arch.,
novembre 1887.
(AMB XVIII-C-77)



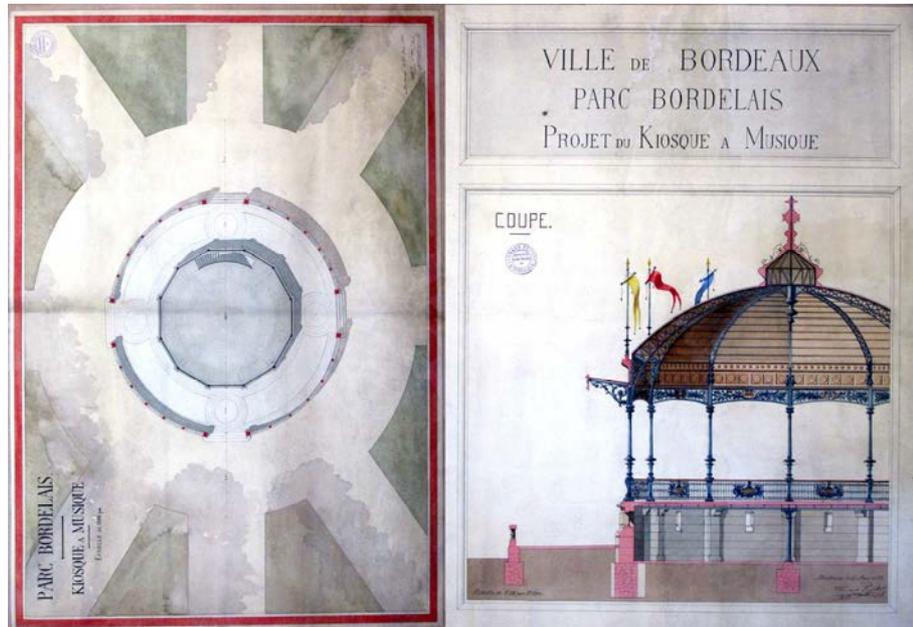
OA1-OI_1625-22

Pavillon à musique, plans,
coupe, élévation, M.
Durand, 1887.
(AMB XVIII-C-52 26pp37)



OA1-OI_1625-23

Projet de kiosque à
musique, plan, coupe, F.
Pujibet, arch., 22 mars
1888.
(AMB XVIII-C-4)



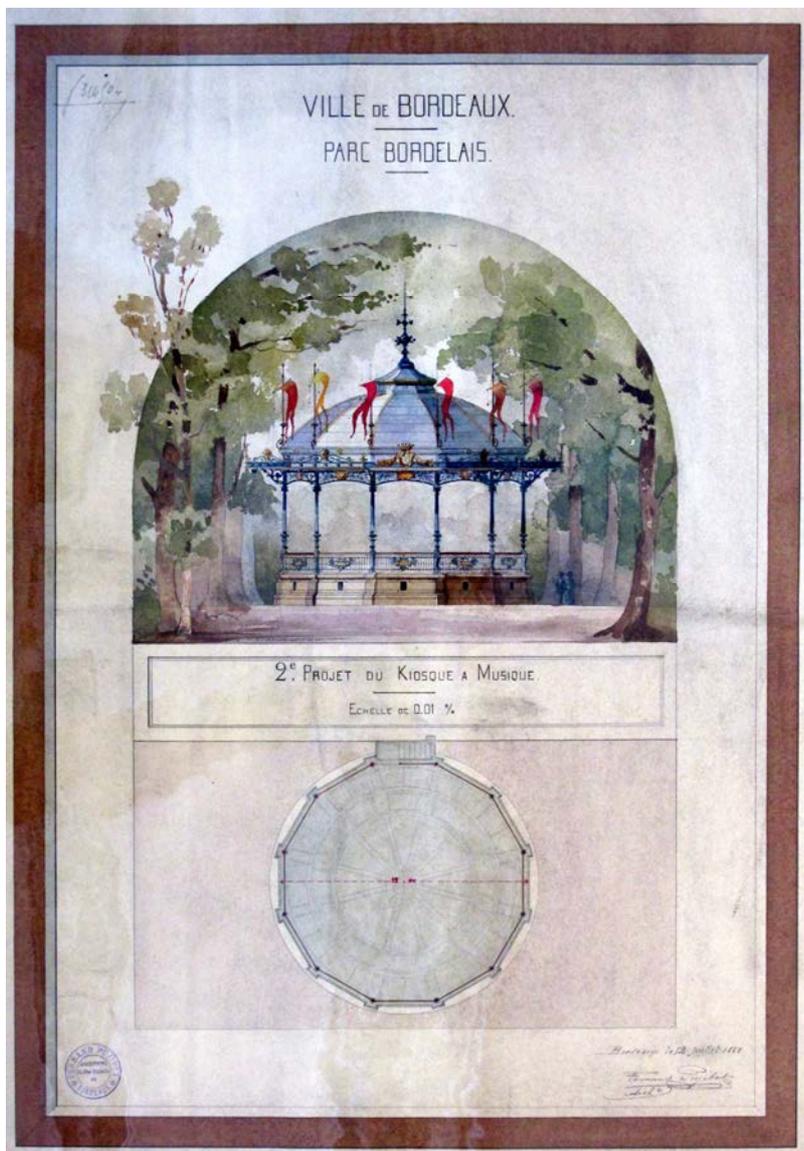
OA1-OI_1625-24

Projet de kiosque à
musique, élévation, F.
Pujibet, arch., 22 mars
1888.
(AMB XVIII-C-4)



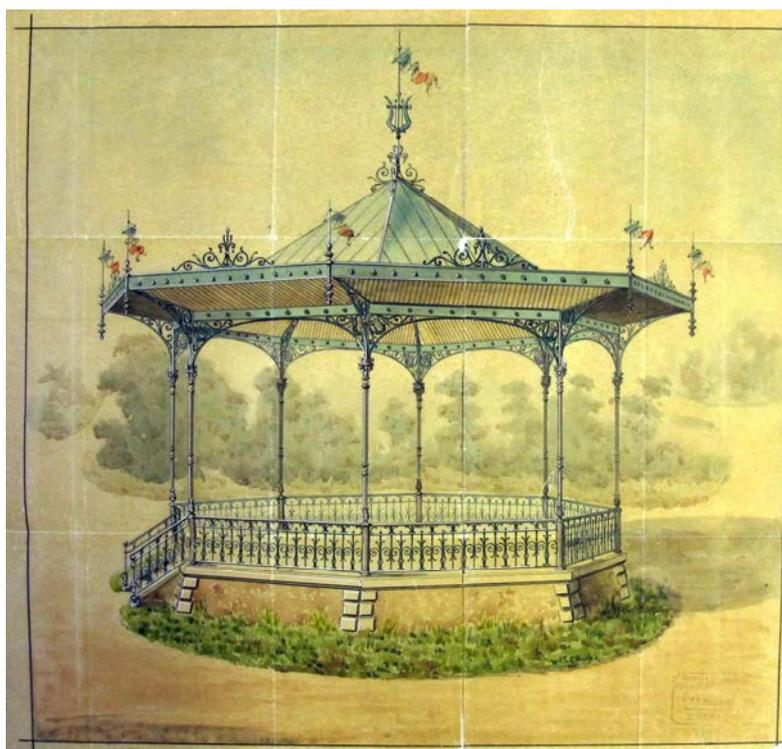
OA1-OI_1625-25

2^{ème} projet de kiosque à musique, plan, élévation, F. Pujibet, arch., 12 juillet 1888. (AMB XVIII-C-4)



OA1-OI_1625-26

Projet de kiosque, perspective sur calque, [F. Pujibet, arch., nd]. (AMB 162 O 31)



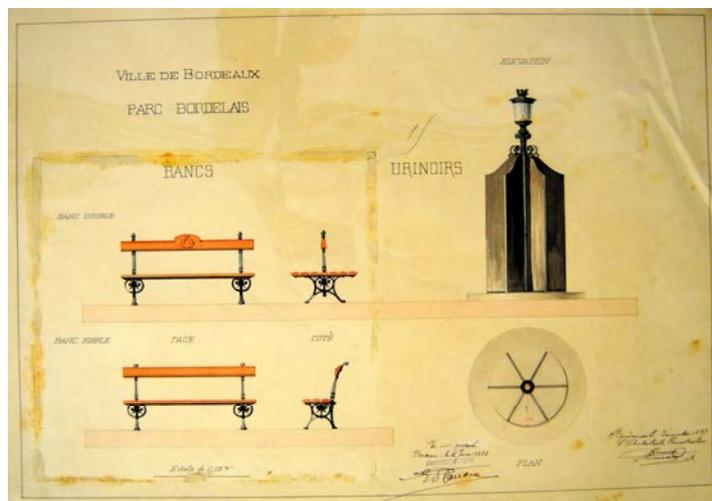
OA1-OI_1625-27

Kiosques sur le catalogue de la maison Guillot-Pelletier à Orléans. (AMB 162 O 31)



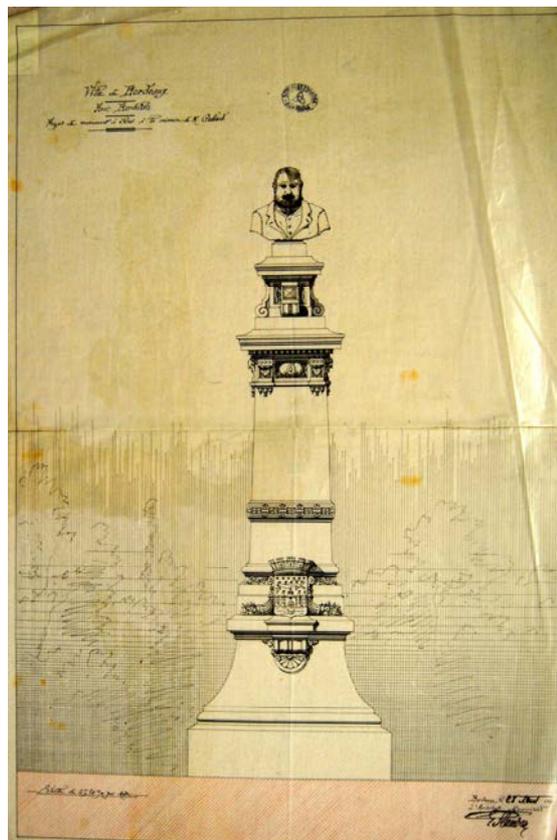
OA1-OI_1625-28

Bancs et urinoirs, plan, élévations, M. Durand, arch., décembre 1887. (AMB XVIII-C-67)



OA1-OI_1625-29

Projet de monument à élever à la mémoire de M. Godard, élévation, Flandrai, arch., 28 août 1889. (AMB XVIII-C-54)



OA1-OI_1625-30

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-OL_1457 / S1-OL_1475 / OA1-ON_1213

Bordeaux, aperçu historique..., Bordeaux : Féret, Paris : Hachette, 1892, t. I, p. 280-282
NICOLAS, Claudine, **L'art et la politique des jardins dans la seconde moitié du XIXe siècle à Bordeaux**, Université de Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art ss. la dir. de D. Rabreau, 1987, t. I, p. 46-81
PARAGE, Bureau d'études aménagement et paysage, **Avant-projet pour la réhabilitation du Parc Bordelais**, Ville de Bordeaux, 2001

SOURCES

AMB XVIII-C-1, plan du domaine Cutler – 1869
AMB XVIII-C-58, plan général du parc bordelais - 1882
AMB XVIII-C-46, plan général du parc bordelais – 1882
AMB XVIII-C-2 26 pp 35, plan du parc bordelais, plan aquarellé E.Bühler – 1884
AMB XVIII-C-69, abri pour voiture parc bordelais - 1888
AMB XVIII-C-66, coupes-détails exèdres parc bordelais - 1887
AMB XVIII-C-62, élévation cages animaux - parc bordelais - 1883
AMB XVIII-C-77, élévation et coupe du réservoir parc bordelais
AMB XVIII-C-65, élévation de l'exèdre parc bordelais - 1887
AMB XVIII-C-4, élévation du kiosque - 1888
AMB XVIII-C-37, élévation du logement concierge - Ch.Durand - 1886
AMB XVIII-C-38, élévation de la maison du Bocage - 1883
AMB XVIII-C-63, élévation de la maison Longchamps - 1883
AMB XVIII-C-67, mobilier, parc bordelais - 1887
AMB XVIII-C-52, 26pp37, pavillon à musique - 1887
AMB XVIII-C-47, plan et élévation de l'entrée du parc - Ch.Durand - 1886
AMB XVIII-C-64, plan et élévation des serres - parc bordelais - 1883
AMB XVIII-C-50, 26pp36, portes d'entrée du parc - 1888
AMB XVIII-C-54, projet de monument - buste Godard - 1889
AMB XVIII-C-82, projet de pont, parc bordelais - 1888
AMB, séries 162, 163 et 164 O, notamment :

- 162 O 10, immeubles du parc, plans, 1882.
- 162 O 24, construction d'un pont rustique, 1886-18895
- 162 O 27, construction de deux maisons de garde et de WC, 1889-1892
- 162 O 31, kiosque à musique, 1892-1901

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

ADG G 1206, liève du Tènement Général de Caudéran - 1771

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1930 - 1938
Maîtrise d'œuvre :	Bertrand Alfred-Duprat, architecte (premier stade) Raoul Jourde, architecte (projet) et Dabbeni, ingénieur Jacques Boistel d'Welles, architecte municipal
Maîtrise d'ouvrage :	1922- 19 mai 1930 : Société anonyme du Parc des Sports de Bordeaux-Lescure Après 1930 : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

« Il y a quelques années fut créé, dans de vastes terrains dépendant de l'ancien domaine de Lescure, un Parc des Sports où furent aménagées d'importantes tribunes en ciment armé, et une piste cycliste.

La pelouse était destinée aux jeux et matches divers, et notamment aux matches de football.

Sur les terrains réservés dépendant du domaine devaient être aménagés des piscines, douches, piste spéciale de culture physique, court de tennis, terrain de pelote basque, d'athlétisme, etc.

L'exploitation du Parc des Sports n'a pas donné financièrement les résultats qu'on pouvait en attendre et, par délibération du 19 Mai 1930, la Société Anonyme qui en est propriétaire, a décidé de prononcer sa dissolution anticipée.

Pour empêcher la disparition d'une œuvre dont l'intérêt général est incontestable, l'Administration municipale a pris accord, conformément à votre décision, avec le Conseil d'Administration de la Société du Parc des Sports, pour l'acquisition de ce Parc, avec toutes ses dépendances.

La surface de terrain – située sur le territoire de la commune de Bordeaux, en liaison avec plusieurs lignes de tramway – et dont, par conséquent la valeur est très élevée, excède 8 hectares – le prix de la vente a été fixé à 3. 800. 000 Frs. Ce prix est particulièrement avantageux, si l'on considère non seulement la valeur du terrain, mais aussi celle des constructions qui ont été élevées.

Les constructions doivent subir d'importantes réparations ; le quartier des coureurs doit être complètement reconstruit et aménagé d'une manière confortable ; des passages couverts reliant les grandes tribunes au-dessus des pelouses doivent être construits, en même temps qu'il sera procédé à divers aménagements intérieurs. »

Ainsi s'exprime le maire de Bordeaux, Adrien Marquet, dans son rapport à la séance du conseil municipal du 1^{er} août 1930 lorsqu'il lance le projet de reconstruction du stade municipal et d'un vaste parc des sports qui l'accompagne. Le programme n'est guère modifié jusqu'en 1938 où le stade fut inauguré en grande pompe, le dimanche 12 juin, lors du quart de finale de la coupe du monde de football entre le Brésil et la Tchécoslovaquie. En 1930, le devis dressé par Jacques d'Welles pour les travaux s'élevait à 1.5 millions de francs. Un crédit de 5. 356. 320 francs fut inscrit au programme de l'emprunt de 160 millions réalisé par la municipalité en 1931 auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Cinq ans plus tard, il fallait compter avec 12 millions de francs de travaux.

L'emprise du stade avait en effet pris place sur une partie du domaine de Lescure. Ce dernier, acheté par Nathaniel Johnston III (1804-1870) y vivait avec sa femme Charlotte Scott dès 1861. La maisonnée, rue du Tondu, encore visible 2 place des Cèdres, ne comptait pas moins de quinze domestiques. L'intention de lotir une partie de ces terrains est adressée à la Ville de Bordeaux en 1911 par le vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de la ville de Paris, nommé Renaud, qui l'avait alors acquis. Ce lotissement qui fut vraisemblablement stoppé durant la Grande Guerre ne se réalisa qu'ensuite. Il est très représentatif du style Art déco à Bordeaux. Contenu dans les rues Descartes, Marceau, des Cèdres, de l'avenue Vercingétorix et de l'avenue du Parc-Lescure, il se situe à l'ouest de la grande emprise du parc, dont il forme les abords immédiats. Sur un cadastre de 1883, on peut voir en surcharge l'état du site tel qu'il était vraisemblablement dans les années 1930. Tandis que le lotissement y apparaît déjà en construction, le stade y est aussi rapporté, avec ses quatre tribunes et le quartier des coureurs, mais sans la plaine des sports.

L'emprise achetée le 19 mai 1930 comprenait exactement 80 794 m². Elle était limitée, à l'ouest, par le lotissement de l'avenue du Parc-Lescure avec un débouché sur la place Johnston. Au nord, l'entrée principale était prévue sur le boulevard par l'avenue de la Côte-d'Argent (aujourd'hui avenue Maurice-Martin), la bande bâtie du boulevard Antoine-Gautier (du Maréchal-Leclerc) formait limite à l'exception de l'accès ménagé près de la rue Auguin. Au sud, l'ancien chemin du Tondu (la rue Léo-Saignat) délimitait l'emprise, presque jusqu'à la place du Capeyraud. Enfin le Peugue formait limite à l'ouest. Ce sont d'ailleurs les frais de canalisations et de terrassements de cet estey qui grevèrent beaucoup les travaux.

Du stade original, on ne connaît guère que quelques photos, y compris celle de son entrée que l'on attribue volontiers à Bertrand Alfred-Duprat dont on reconnaît le style pittoresque. L'étude technique approfondie qui fut menée à partir de 1930 démontra qu'en premier lieu, il était nécessaire de procéder à la déviation du Peugue qui transformait la partie ouest du domaine en marécages aux époques de fortes pluies, d'exécuter de nombreux remblais et de mettre en valeur les terrains en ouvrant deux voies nouvelles. Ces travaux, avec la réparation du quartier des coureurs et l'installation de sanitaires, constituaient une opération d'hygiène générale et nécessaire mais ils absorbèrent la plupart des crédits votés d'abord. Une étude plus serrée démontra l'insuffisance des provisions et conduisit à prévoir de reconstruire notamment l'entrée. Raoul Jourde, qui construisait alors la régie municipale du gaz et de l'électricité, fut chargé par le maire et Jacques d'Welles, comme architecte de confiance, de cette vaste opération qui comprenait trois tranches.

- La première devait correspondre à la construction de l'entrée principale et d'une entrée secondaire permettant l'accès direct des coureurs lors des compétitions sur route, aboutissant à la piste ; la reconstruction du quartier des coureurs avec deux tunnels permettant l'accès à la piste ; la construction de gradins supplémentaires sur la grande tribune existante ; la construction de deux tribunes à droite et à gauche de cette dernière ; la réparation de la piste ; enfin certains terrassements et acquisitions de mitoyennetés. Cette première tranche fut engagée immédiatement en 1931 pour 3 millions de francs bien que le Conseil d'Etat estimât qu'une programmation plus détaillée et complète fût nécessaire. Les premiers paiements du chantier étaient alors effectués au moyen des fonds de trésorerie, sous réserve de régularisation ultérieure.
- La seconde tranche comprenait la démolition de la couverture de la grande tribune, sa reconstruction et l'aménagement des dessous, pour un devis de près de 2.6 millions de francs.
- La troisième tranche enfin, comportait la réfection et la construction des tribunes de virage et de la tribune en face de celle d'honneur ; des tribunes debout ; des escaliers au sommet des gradins pour une somme de 6.6 millions de francs. Et l'on était bien, en 1935, en train de prévoir plus de 12 millions de travaux pour ce grand œuvre tandis que la politique municipale était taxée de privilégier les professions du bâtiment et des travaux publics pour donner du travail aux entreprises et aux ouvriers, en ces années de crise. Les architectes que l'on reconnaissait volontiers talentueux n'étaient pas non plus exempts de critiques.

A partir de 1935, Raoul Jourde fut remercié par le maire sur les conseils de l'architecte en chef de la Ville, considérant qu'il n'avait pas fini de remettre les documents relatifs à l'achèvement de la première tranche et « qu'il n'était pas désirable qu'il les remette (21-12-1935). » Dès lors Jacques d'Welles s'appropriä les plans de son collègue, les modifia et ajouta ses propres créations dans cet ensemble architectural à l'histoire complexe.

Quant à sa dimension urbaine, le stade apparaît comme une opération urbanistique, programmatique et technique complexe. Il s'insère remarquablement dans le tissu urbain environnant et il faut bien reconnaître aussi que son originalité réside également dans sa beauté plastique et architecturale.

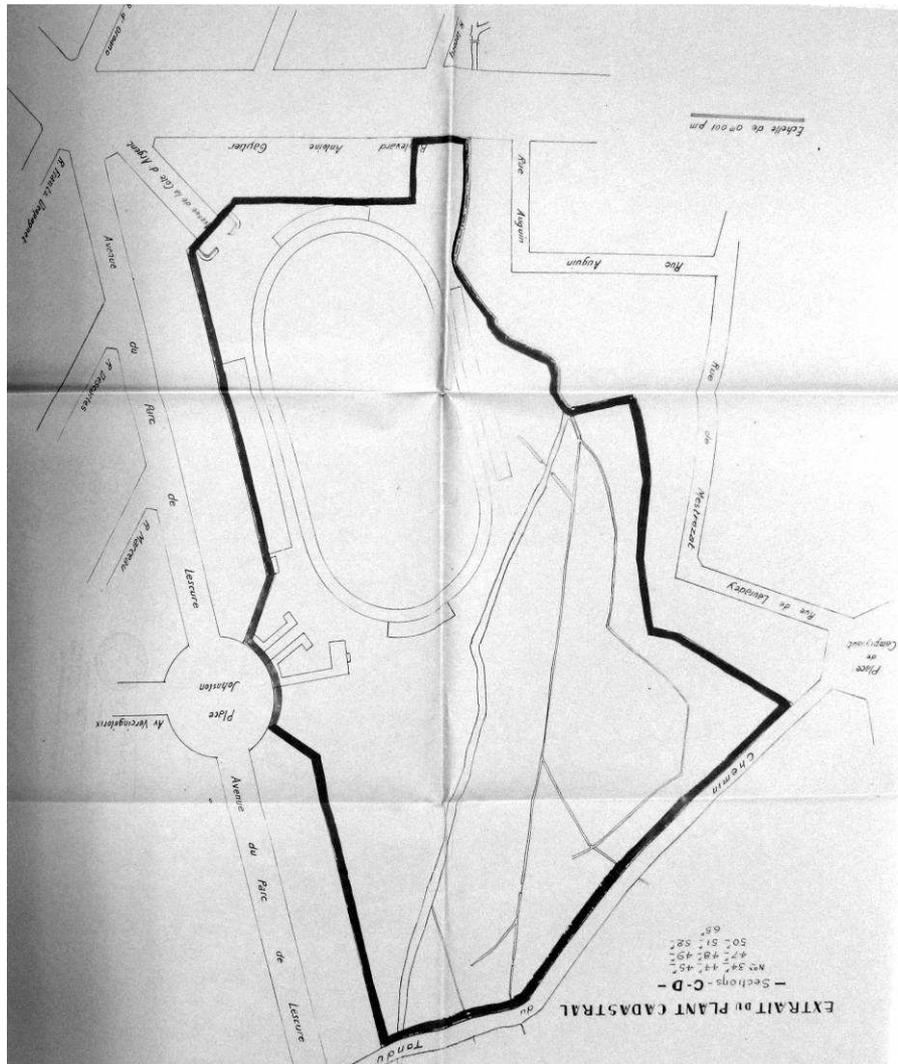
IMAGES

Extrait du cadastre de 1882,
le lotissement du Parc
Lescure en cours de
construction et le stade en
surcharge.
(AMB 50 G)



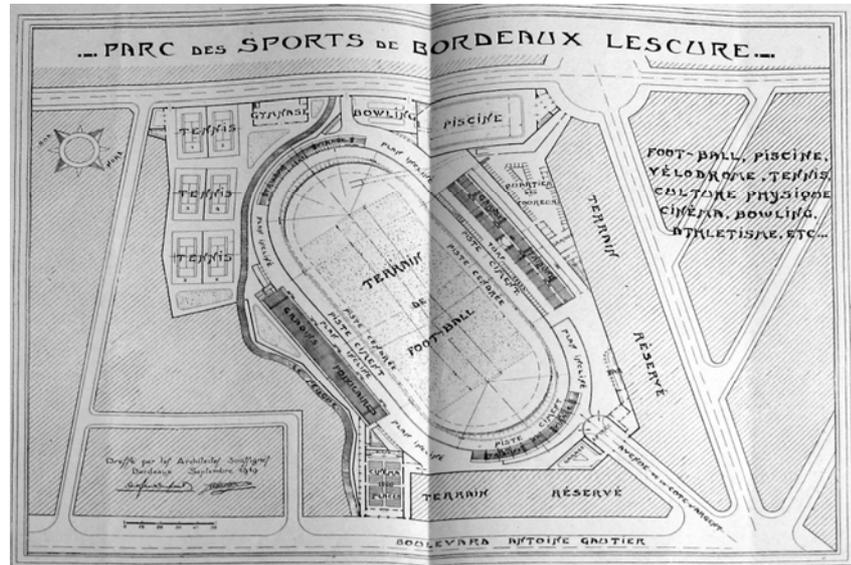
OA1-HV_1140-01

Terrain d'assiette du Parc
des Sports, nd., c. 1930.
(AMB 9812 M 6)



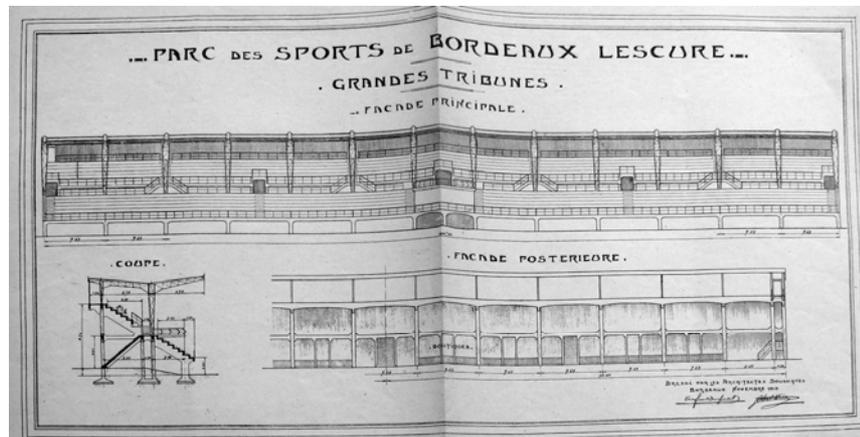
OA1-HV_1140-02

Plan de l'ancien parc.
(AMB 9812 M 5)



OA1-HV_1140-03

Grandes tribunes de l'ancien
parc, élévation, coupes.
(AMB 9812 M 5)



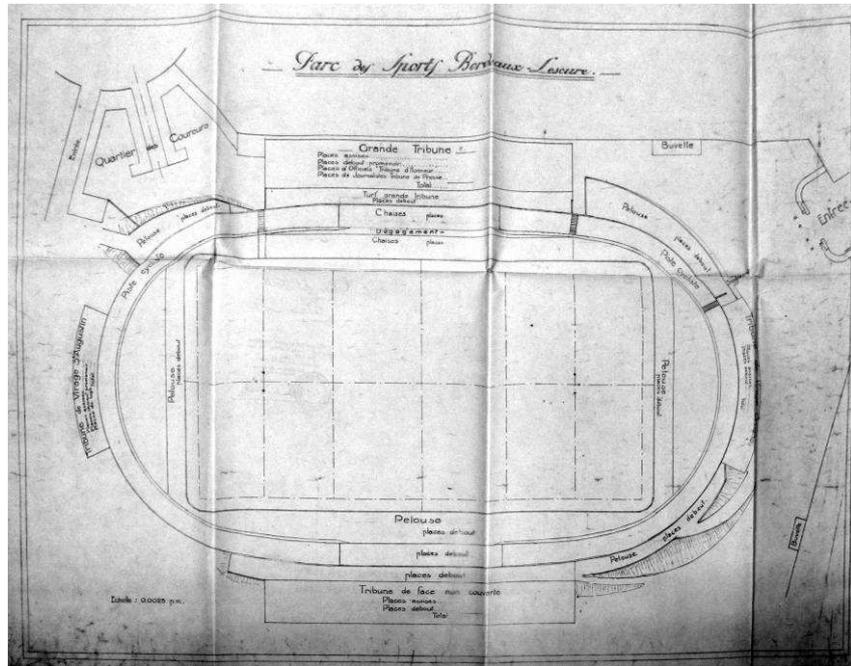
OA1-HV_1140-04

L'entrée du premier stade,
nd.
(<http://imageshack.us/>)



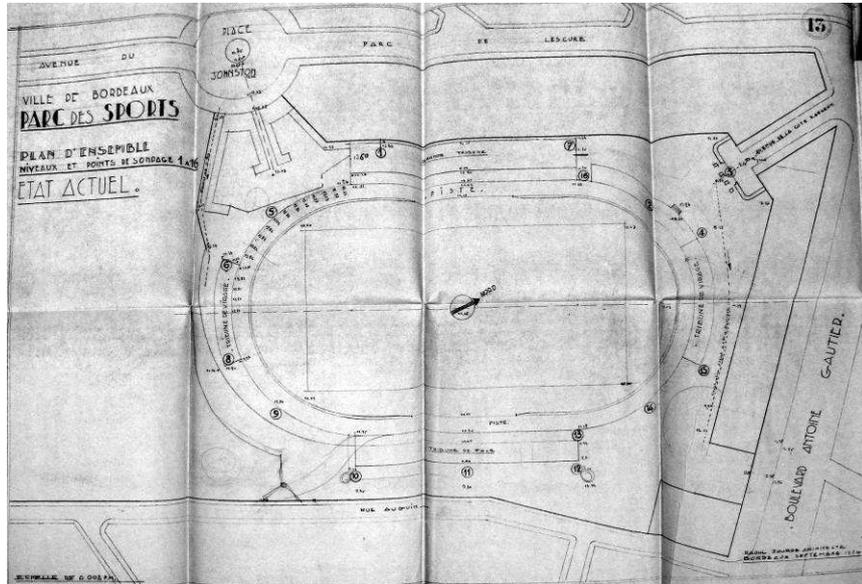
OA1-HV_1140-05

Plan d'ensemble, nd., c.
1930.
(AMB 9812 M 6)



OA1-HV_1140-06

Plan d'ensemble, R. Jourde,
arch., septembre 1934.
(AMB 9812 M 31)



OA1-HV_1140-07

Vue aérienne nord-ouest,
21^{ème} escadre de
bombardement lourd [1945].
(AMB XVI F 12)



OA1-HV_1140-08

Vue aérienne est, base
aérienne 106 [1948].
(AMB XVI F 20)



OA1-HV_1140-09

Vue aérienne nord-est,
atelier Microfilm [1950].
(AMB XVI F 22)



OA1-HV_1140-10

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1-HU0155

BENECH, Marie-Françoise, **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**, Université de Bordeaux III ; thèse d'histoire de l'art contemporain ss. la dir. de D. Jarrassé, 2003, vol. 2, p. 109-112

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux. La conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**, Bordeaux : Mollat, 2005, p. 84-91

COUSTET, Robert, « Le stade municipal et le parc des sports de Bordeaux. Recherche de la paternité », **Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde**, t. XXIX, 1982, p. 149-165

SCHOONBAERT, Sylvain, « Le lotissement de l'îlot Mestrezat à Bordeaux (1853-1923) », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCVII, 2006, p. 177-200

SOURCES

AMB, 9812 M 5, Parc des sports, statuts, 1925-1930

AMB, 9812 M 31, parc des sports, construction, pièces du projet, 1935

AMB, XVI F 12, vue aérienne, 21ème escadre de bombardement lourd [1945]

AMB, XVI F 20, vue aérienne, base aérienne 106 [1948]

AMB, XVI F 22, vue aérienne, atelier Microfilm [1950]

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB 50 G, section cadastrale de Saint-Augustin, 3^{ème} feuille, 1882

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 8/02/2012

Fin d'enquête : 25/06/2013

**OPERATION D'AMENAGEMENT
AMERICAN PARK**

IDENTIFIANT : OA1-MS_1692

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1910 : American Park
v. 1927 : abandon

Maîtrise d'œuvre : Inconnue

Maîtrise d'ouvrage : Privée

COMMENTAIRES

En 1910, la propriété du restaurant du Moulin Rouge fut transformée en parc d'attractions qui prit le nom alors à la mode d'American Park. Ce restaurant-salle de bal créé en 1891 était situé sur l'emplacement de la cité administrative, à l'angle du boulevard et du chemin de Fresquet (rue Jules-Ferry). Il est célèbre pour avoir accueilli, le 20 septembre 1928, le président Raymond Poincaré autour d'un banquet de 3000 couverts. L'entrée du parc se situait sur le boulevard de Caudéran (du Président-Wilson) et ouvrait entre des constructions, au niveau du numéro 103. L'immeuble formant l'angle avec le boulevard et la rue Jules-Ferry est devenu une pharmacie. Une autorisation de voirie déposée cette année-là pour le portique d'entrée ne correspond d'ailleurs absolument pas à celle qui fut réalisée et que montrent des cartes postales anciennes. Il s'agissait d'une porte de bois beaucoup moins ouvragée que celle qui fut proposée par l'entrepreneur Gravier en 1910. La porte réellement construite présentait aussi un style beaucoup plus oriental et dépaysant. Le parc possédait de nombreuses attractions : le *Scénic Railway*, entièrement construit en bois, était l'ancêtre du grand huit ; un manège d'aéroplanes de même. La principale attraction était le *Water Chute* où, à grande vitesse, on atterrissait dans un bassin comme dans les sports motonautiques. Non loin de là se trouvait le casino des Lilas célèbre pour ses spectacles et ses jeux pas toujours légaux qui entraînèrent sa fermeture en 1913. La vocation ludique du secteur disparut totalement après que l'activité du parc cessa, peut-être vers 1927, le terrain resta longtemps à l'abandon, ainsi que le restaurant démolit pour laisser place à la cité administrative.

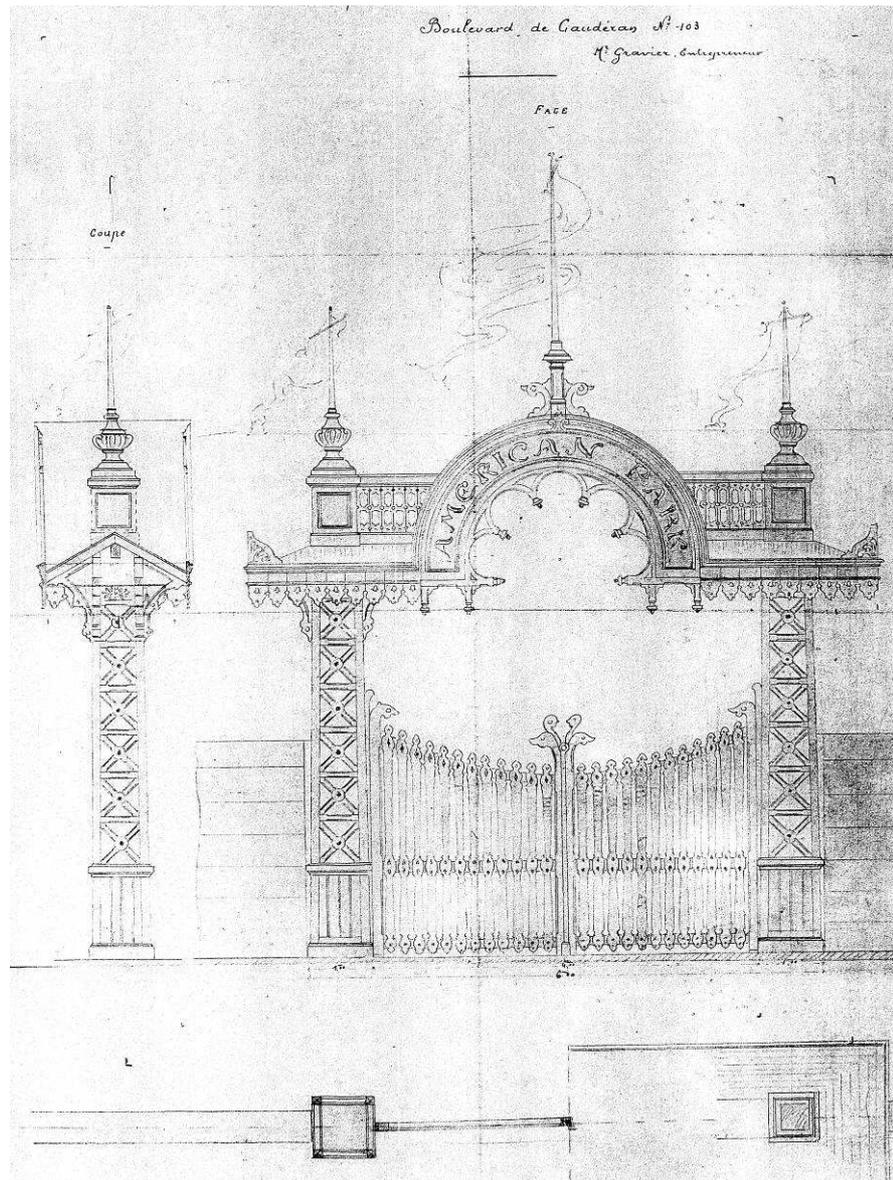
Du parc d'attraction à la cité administrative :

En février 1949, le conseil municipal de Caudéran s'opposa à l'unanimité à la création d'une cité administrative à l'American Park. En août la même année, la société Motelay & Cie, propriétaire du terrain représentée par le gendre de Motelay, Guy Wetterwald, déposa un projet de lotissement de 118 maisons qui restait en instance depuis 1927 en raison du maintien dans les lieux d'un locataire. Ce projet fut accepté à l'unanimité par le conseil municipal. Le conseil général refusait lui aussi le projet d'une cité administrative à cet endroit. Et, en novembre 1949, le préfet porta sursis à statuer sur cette affaire tant que le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme n'avait rien décidé et que les plans d'urbanisme des communes de Bordeaux et de Caudéran n'étaient pas déclarés d'utilité publique. En janvier de l'année suivante, la commission interministérielle de contrôle des opérations immobilières repoussa le projet d'exproprier en totalité la propriété (36 600 m² pour environ 10 000 m² nécessaires à répartir sur plusieurs étages) et proposa d'exproprier seulement un tiers. Un terrain de remplacement fut proposé au 10-12 rue des Treuils, solution approuvée par Jacques Chaban-Delmas. Il fut imaginé d'installer ces bureaux dans les locaux de l'ancienne Institution impériale des sourdes muettes (rue Abbé-de-l'Épée) mais cet immeuble fut abandonné à la police. Les locaux de l'aile sud de la place de la Bourse, furent aussi étudiés, mais cette solution fut vite abandonnée. On envisagea aussi d'acquérir de la Chambre de commerce l'annexe de l'entrepôt Lainé de la rue Vauban. Ces emplacements paraissaient bien plus appropriés pour la construction des bureaux de divers services de l'Etat, et notamment ceux nécessaires aux anciens combattants, notoirement logés dans des cabanes vétustes. En effet, il paraissait bien plus logique de les construire au centre ville et à proximité des différents services déjà en place, plutôt que d'aller les implanter dans la périphérie, qui plus est sur la commune de Caudéran. Après de nombreuses tergiversations, rien n'y fit. L'Etat qui réserva un tiers du terrain par décret du 26 avril 1951 en devint propriétaire de la totalité le 17 décembre 1955 pour la somme de 160 millions de francs. Les rues furent élargies afin de favoriser les accès à la future cité administrative. C'est d'ailleurs dès 1954 que Pierre Mathieu dressa le premier projet de cet immeuble qui fut achevé en 1974.

Ainsi, les terrains du parc d'attraction de Caudéran ont-ils laissé la place à ces étranges tours administratives de l'Etat implantées à l'écart du centre de Bordeaux.

IMAGES

N° 103 boulevard de Caudéran, entrée de l'American Park, plan, coupe, élévation, Gravier, entr., 1910.
(AMB 2 Mi D 7-45)



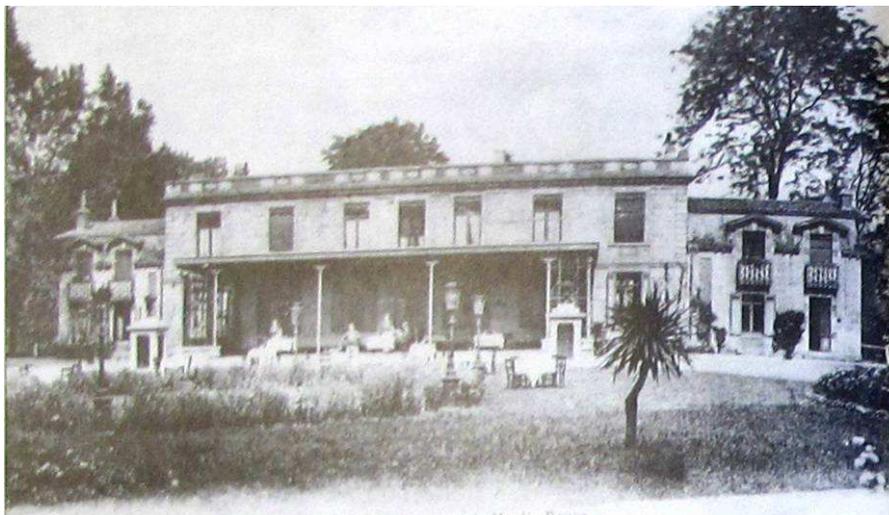
OA1-MS_1692-01

L'entrée de l'American park, photographie ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 102)



OA1-MS_1692-02

Le restaurant le Moulin Rouge, photographie ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 104)



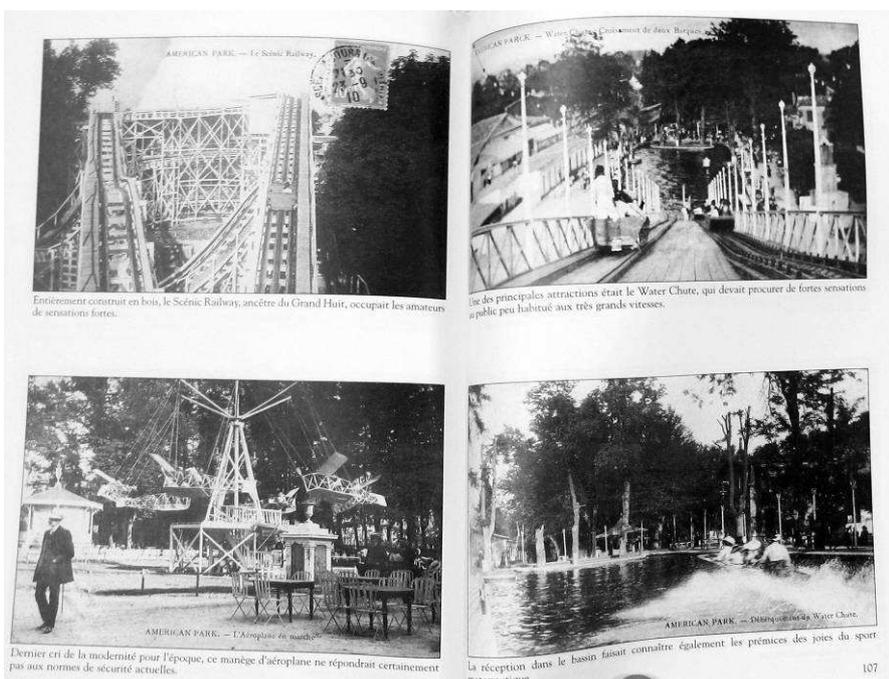
OA1-MS_1692-03

Vue vers l'entrée générale depuis le boulevard, carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 105)



OA1-MS_1692-04

Les attractions du parc, cartes postales anciennes.
(Publiées par Debaig, 1999, p. 106-107)



OA1-MS_1692-05

Etat du site vers 1950, cliché [déformé] Puytorac.
(AMB 46 M Caudéran 1)



OA1-MS_1692-06

Etat du site vers 1950,
l'ancien Moulin Rouge,
cliché [déformé] Puytorac.
(AMB 46 M Caudéran 1)



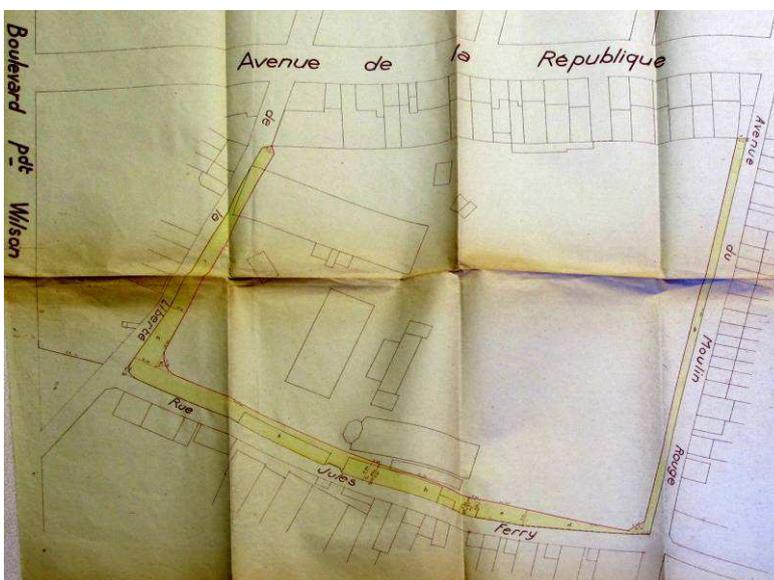
OA1-MS_1692-07

Etat du site vers 1950, cliché [déformé] Puytorac.
(AMB 46 M Caudéran 1)



OA1-MS_1692-08

Plan pour l'élargissement
des rues avant
l'aménagement de la cité
administrative, nd.
(AMB 46 M Caudéran 1)



OA1-MS_1692-09

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

XX-F1-MS0083

DEBAIG, Pierre, **Caudéran, Mémoire en images**, Joue-les-Tours, Alain Sutton, 1999, p. 103-109

LEBRETON, Aude, **La cité administrative de Bordeaux par l'architecte Pierre Mathieu**, Université de Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art ss. la dir. de R. Coustet, 1995.

SOURCES

AMB 46 M Caudéran 1, American Park, 1949-1960

AMB 46 M Caudéran 2, cité administrative, opposition du conseil municipal de Caudéran, 1949-1964

AMB, 2 Mi D 7-45, microfilm des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran (n° 2 à 130)

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1858-1860 : ouverture de la voie
Maîtrise d'œuvre : Ville de Bordeaux
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Un premier tracé pour l'ouverture du boulevard de Caudéran est mentionné dans un plan cadastral levé dans cette commune en 1846. Même si le tracé définitivement adopté fut quelque peu différent, il montre bien la première portion de territoire qui fut annexée à Bordeaux en 1865 afin de redéfinir notamment son périmètre d'octroi. Ce territoire autrefois dépendant du chapitre de Saint-Seurin s'était couvert de maisons de campagne mais surtout d'établissements de plaisir renommés, qui échappaient aux taxes bordelaises, ainsi Vincennes, Plaisance, Bel-Orme..., un territoire également un peu industriel, avec l'usine à gaz.

Le tracé fut réalisé en trois sections changeant légèrement de direction de l'ouest vers le nord-ouest. On adopta pour ces sections un profil de 25 m de largeur et non plus 34m comme dans la portion précédente. Deux larges trottoirs de 6.50 m et une chaussée de 13 m. Un seul rang d'arbres d'alignement fut calé de chaque côté sur les plantations les plus à l'intérieur du boulevard du Tondu afin d'atténuer ce rétrécissement. Le boulevard de Caudéran prenait naissance à l'ouest du domaine de Vincennes au niveau du chemin d'Arès (rue Georges-Bonnac), au lieu-dit dénommé « aux omnibus », puis se dirigeait à travers les propriétés Castaing et Malignon (au niveau de la barrière Judaïque) vers le chemin d'Estraquey (rue de Marseille) au nord duquel il s'infléchissait vers l'est une première fois afin de traverser le domaine de Calambert jusqu'à la rue et au ruisseau – qu'il traversait – de Caudéran. De là, le boulevard se poursuivait dans le domaine des Deux-Ormeaux pour rejoindre, à l'ouest, de celui de Bel-Orme, puis l'hôpital militaire qui longeait le chemin d'Eysines (cours Marc-Nouhau). A ce niveau, un nouvel infléchissement vers le nord-est dirigeait le boulevard jusqu'à la barrière du Médoc et le petit chemin d'Eysines (rue Ulysse-Gayon) à l'ouest du quartier de Terre-Nègre et de l'ancien dépôt de mendicité.

Les travaux débutèrent dès juin 1853 entre le chemin du Tondu et le chemin d'Arès (rue Georges-Bonnac), pour agrandir le cimetière de la Chartreuse sur le passage des propriétés Héron et Johnston, et ils furent poursuivis, jusqu'à la barrière du Médoc, de façon désordonnée.

Entre mars et juin 1858, une déclaration d'utilité publique fut prise afin d'ouvrir le boulevard entre le chemin de Saint-Médard (cours Marc-Nouhau) et celui d'Eysines (avenue du même nom) au travers des terrains de la caserne de cavalerie et du dépôt de mendicité, c'est-à-dire de l'ancien domaine Dacosta.

A partir de 1859, la Ville étudia le moyen de relier, en ligne droite, les portions déjà ouvertes entre la rue Georges-Bonnac et celle de Saint-Médard, mais ce projet fut retardé, en particulier par le grand nombre de propriétés à traverser, et aussi par le projet de prolongement de la rue Judaïque. Ce n'est qu'en mars 1860 que décision fut prise d'adopter un tracé coudé pour rejoindre ces deux portions, sur les propriétés du Bon Pasteur, Delvaille et Sollier.

Enfin, en juin 1860, le boulevard fut prolongé de quelques dizaines de mètres pour atteindre la barrière du Médoc, au nord.

S'étendant sur près de deux kilomètres (l'ensemble des boulevards de ceinture en comprend environ 12), cette opération de voirie fut l'occasion de commencer l'urbanisation de ses abords en prolongeant notamment la rue Judaïque au-delà des boulevards, mais en ouvrant aussi de nombreuses rues secondaires de part et d'autre, parallèles ou perpendiculaires à elle. Aussi les constructions se multiplièrent-elles, au long du boulevard et au-delà, à tel point que le quartier de Saint-Seurin prit une poussée considérable vers l'ouest.

Pour le boulevard de Caudéran lui-même, 327 autorisations de voirie sont conservées de 1865 à 1915. Parmi elle, on compte 64 échoppes, 144 immeubles d'un étage, 40 de deux étages, 41 surélévations et 39 autres demandes divers (transformations de façades, devantures, marquises et balcons, extensions de rez-de-chaussée...)

Le graphique établi d'après ces autorisations reflète bien le mouvement général de la construction à Bordeaux à cette époque. La période la plus intense, toutes catégories

confondues, demeure la décennie 1880-1890, nourrie cependant par les décennies précédente et suivante. Comme souvent lors de l'urbanisation d'une voie nouvelle, ce sont les échoppes qui l'emportent d'abord (après 1885 il n'y en a quasiment plus). Elles cèdent ensuite la place aux immeubles d'un étage : entre 1881 et 1885 il s'en construit par exemple 58. Les immeubles d'un étage mansardé ou bien de deux étages ne sont pas rares non plus, surtout après 1885 puisqu'ils représentent 12 % de l'ensemble. C'est sans compter avec les surélévations de toutes sortes (plus de 12 %) qui ont élevé le gabarit général du boulevard à une hauteur moyenne d'un étage ce qui est très peu pour une voie de 25 m de large.

Si ce boulevard de Caudéran passe pour le plus chic de Bordeaux, une observation plus attentive montre qu'il offre en réalité une variété d'habitations remarquable.

Les échoppes :

On en rencontre de tous les types, celles qui subsistent sont cependant majoritairement doubles et beaucoup ont été surhaussées et agrandies peu de temps d'ailleurs après leur construction.

Le n° 22 par exemple est construit par Pierre Durand en 1883, il s'agit d'une confortable échoppe double dissymétrique de quatre travées et six pièces, dont deux sombres. Au n° 23, la même année, s'en élève une autre de cinq travées, double elle aussi, mais cette fois sans pièce noire ; la travée centrale est réservée à l'escalier et à une petite pièce aveugle seulement (débaras ou salle d'eau) de part et d'autre du corridor qui dessert trois pièces éclairées sur le jardin. Cette distribution se retrouve, sur une parcelle moins large, au n° 45, en 1894. Là, le couloir bute sur un pas-perdu qui dessert à droite l'échelle de meunier descendant à la cave et à gauche, sur une garde-robe, tandis que salle à manger et cuisine se déploient à l'arrière. Plus surprenant, une chambre à coucher supplémentaire prend place à l'endroit traditionnellement réservé à la souillarde ou aux lieux d'aisance, ce qui réduit l'espace de la cour, la maison n'ayant pas de jardin.

Peut-on considérer la maison du n°147 comme une échoppe ? Il s'agit d'une maison simple bâtie en 1904 par Albert Touzin, avec quatre travées latérales à droite de la porte d'entrée (on retrouve d'ailleurs le même architecte à l'origine de la maison du n° 199, en 1888). Elle est perchée sur un haut soubassement et possède un comble à surcroît. De fait, l'accès au séjour se fait par un demi-corridor qui mène à un escalier à palier conduisant au vestibule central. Cette disposition permet d'avoir trois pièces sur rue : salon, petit bureau et chambre. Le cabinet de toilette en partie centrale est éclairé zénithalement ; au fond un corridor mène à la véranda et sépare une autre chambre de la salle à manger. La cuisine se retrouve en annexe avec sa souillarde, derrière un deuxième escalier qui conduit à la cave traversante. En face prennent place WC et une «salle à jardin ». L'étage dispose, côté rue seulement, de deux chambres et d'un cabinet de toilette. La façade, très soignée, présente deux pilastres marqués de refends qui isolent les trois travées centrales en léger ressaut, comme dans les hôtels particuliers... De fait, cette maison constitue un avatar de l'échoppe traditionnelle et montre bien à quel point son plan peut être adapté.

Au n° 153, bâti en 1891, on trouve encore une de ces curieuses échoppes à mansarde. Double, mais dissymétrique, elle est distribuée par un vestibule en retour d'équerre du couloir qui dessert toutes les pièces tandis que l'entrée est occupée par un haut escalier. Deux chambres et un bureau prennent place sur rue. Salon et salle à manger sont à l'arrière. La cuisine, en appendice, est distribuée par un petit couloir le long du mitoyen droit, prenant naissance sous l'escalier. Sur le mitoyen opposé, un autre petit couloir dessert cabinet de toilette, WC et chambre à bain. Le large vestibule se retrouve à l'étage, desservant cette fois six chambres, trois de chaque côté. La façade est à nouveau marquée par un léger ressaut sur deux travées. Nul doute que cette échoppe est un petit hôtel particulier.

Hormis ces échoppes peu traditionnelles, on en trouve de plus communes. Ainsi au n° 212, échoppe simple de trois travées bâtie en 1887 par l'entrepreneur P. Brou, étroite, avec salle à manger et cuisine en rez-de-jardin. Au n° 248, nous est donné l'exemple d'une échoppe double à deux logements, parfaitement symétriques. Elle est construite en 1875. Au n° 290 en revanche, l'architecte Géraud donne, en 1882, le plan d'une échoppe double très luxueuse. Sans pièce noire, elle se caractérise par le beau vestibule central à pan coupé, dont deux ornés de niches dans le sens de l'entrée, qui distribue cinq pièces principales dont la salle à manger (ou le salon), côté jardin, remplace la véranda par son avancée à pans coupés.

De fait, des échoppes de toutes catégories se construisent sur le boulevard. Il apparaît cependant que les modèles cossus, ou leurs avatars y dominent. Nombre d'entre elles ont aussi été surélevées.

Les surhaussements :

Même si la plupart des surélévations concernent des échoppes, il y en a de toutes sortes, d'un à deux étages, sur des maisons de plain-pied ou d'un étage déjà. Au n° 34, par exemple, c'est un comble à surcroît qui est ajouté en 1890 au deuxième étage. Il présente quatre lucarnes circulaires et un petit fronton surmontant une table sculptée, en attique, vient donner des lettres de noblesse à cette charmante maison de ville. A côté, au n° 36, on a peine à croire que cette maison cossue de deux étages était à l'origine une échoppe double qui fut surélevée en 1906 d'un étage noble et d'un attique par l'entreprise Ferrand. La modeste maison d'origine est ainsi devenue une confortable maison de ville avec sept chambres. Plus ordinaire, le n° 42 bis (aujourd'hui remplacé mais qui s'apparentait au n° 42 avec une travée de plus) fut surélevé en 1886 d'un étage carré. Il était ainsi possible de transformer cette échoppe simple en maison de ville, en passant dans la travée d'entrée un escalier étroit à la française. Même principe au n° 43, cette fois avec une échoppe double dont l'on perçoit encore la nudité de l'appareil en rez-de-chaussée tandis que l'étage ajouté en 1912 est plus décoré. La balustrade pleine en attique était même prévue pour recevoir quatre vases sur des dés, ce qui confirme le désir d'embourgeoiser par le décor cette maison. Au n° 52 en revanche, la surélévation de cette échoppe simple réalisée en 1891 n'est plus visible en façade. L'entrepreneur P. Velay a ici parfaitement inscrit les trois baies de l'étage dont deux surmontées de frontons triangulaires, ainsi que le balcon, dans la construction préexistante. Parfois les surélévations ne concernent qu'une banquette, comme dans l'autorisation déposée en 1899 pour le n° 54 par le même entrepreneur. De fait, cet attique s'est transformé en mansarde depuis. Au n° 126 se trouve un bel exemple de surélévation de deux étages carrés dont l'intégration est invisible, elle est réalisée en 1897 par l'entrepreneur Arnal. Au n° 128 (sic 130), entre deux maisons étroites se trouve une belle surélévation d'une échoppe double réalisée en 1880 par l'entreprise A. Le Trieur. Le mur lisse et nu de l'étage contraste avec le rez-de-chaussée à refends et la porte-fenêtre centrale de l'étage couronnée d'un fronton triangulaire et qui ouvre sur un balcon affirme une symétrie parfaite. Plus loin sur le boulevard, il faut aller jusqu'au numéro 200 à peu près pour trouver dans les autorisations de voirie d'autres surélévations. Cela signifie peut-être que les parties extrêmes du boulevard étaient pourvues des maisons les plus modestes qui ont été transformées assez vite après leur création tandis que celles situées en partie centrale furent d'ores et déjà cossues. Cette impression se confirme à la lecture du boulevard aujourd'hui. Au n° 213, l'exhaussement de cette large échoppe double à cinq travées, réalisé en 1883, l'a notamment transformée en agréable maison bourgeoise, avec sa balustrade masquant le toit. Il en fut de même au n° 246, en 1883, lorsque le comble arrière de cette échoppe double à quatre travées fut prolongé sur la rue afin d'offrir à la maison un étage entier. Ce fut l'occasion d'agrandir ici de deux chambres sur la rue et souvent, la création d'un étage s'accompagnait de celle d'un balcon. On citera aussi, à titre d'exemple, le n° 238, exhaussé en 1883. Enfin, il n'est pas rare que plusieurs surélévations se superposent, ainsi celle du deuxième étage du n° 305 réalisée en 1895 par l'architecte André Bac a été ruinée par une deuxième plus récente et maladroite.

Les surhaussements ont notamment participé, aux extrémités du boulevard de Caudéran, à transformer le paysage de la voie et à l'embourgeoiser ; des échoppes devenant des maisons de ville plus cossues.

Les maisons de ville :

Ce sont les plus nombreuses. Elles sont souvent construites en double, voire en triple. Ainsi, au n° 12, en 1885, deux maisons à étage simple de trois travées chacune bâties en symétrie, à droite, une travée plus large ouverte en arc segmentaire sur la rue. Au n° 22, en 1882, V. Dutasta construit le même type de maison que l'on retrouve en double, l'année suivante, au n° 20. Aux numéros 38-40, ce sont encore deux maisons à étage, double cette fois, qui sont construites en 1880. Plus curieuse est la maison du n° 49, bâtie en 1904 par l'entrepreneur Bertin. Si son dessin est très Art nouveau, sa façade est plus décevante car elle paraît bien plus classique, comme d'ailleurs toutes ces maisons de ville du boulevard. On a affaire ici à un modèle intermédiaire entre la maison de ville simple à deux et trois travées. Le doublement de la travée de séjour permet d'individualiser celle de l'entrée et il s'avère plus économique en largeur de façade qu'une véritable composition de trois travées. De fait, la distribution en plan de ces maisons présente toujours les mêmes constantes, et bien souvent les mêmes variantes aussi. Ainsi de l'escalier, dans l'axe ou en retour d'équerre du couloir. C'est le cas ici, ce qui oblige à renoncer à l'enfilade du salon sur rue et de la salle à manger. Au n° 54, l'entrepreneur J. Lafeychine réalise en 1889 une combinaison de la maison double et de celle simple à travée de séjour double. Cette double

travée est réservée, à droite, aux pièces « nobles » (salon puis salle à manger interrompus cette fois par le vestibule de l'escalier en retour d'équerre. La travée de droite sert toutefois pour un fumoir et au fond, pour la cuisine, tandis que l'office peut prendre place dans le prolongement du couloir qui n'est plus traversant. En façade : du classique, rien que du classique...

Plus rares sont les dispositions telles celles du n° 57, construit en 1889. Une large porte cochère fait office d'axe de symétrie entre deux maisons simples de part et d'autre. P. Debaig nous apprend qu'à cet endroit était installé un négociant en vins, les établissements Raymond. Ainsi l'habitat se complétait-il facilement d'une activité marchande. Au n° 58, on retrouve un archétype de maison simple à deux travées dissymétriques, bâtie en 1902 par Lafeychine, avec escalier à la française, WC, souillarde et cuisine en prolongement de la travée d'entrée et de service tandis que l'enfilade salon, salle-manger et véranda est plus proportionnée et bien marquée par un petit avant-corps en façade. Au n° 65 au contraire (1883), la maison a beau être simple, les trois travées permettent un jeu de symétrie seulement perturbé par le décalage et la modénature de la porte. Le léger ressaut se trouve ici dans la travée centrale et la symétrie est accentuée par la position du balcon.

Rare, le n° 66 (1884) est une maison double, mais de deux logements superposés. L'escalier, en retour d'équerre mais en position centrale, forme un noyau et ne touche pas les mitoyens. Cela permet de multiplier les circulations périphériques dans le logement du rez-de-chaussée afin de minimiser la traversée du couloir commun et de moins troubler l'intimité du foyer.

Au n° 101, construit en 1892 par Albert Tournier, une maison double à quatre travées se retrouve sur une parcelle de 9 m de largeur, en utilisant la dissymétrie de répartition que l'on a vue au n° 54. C'est une autre forme de symétrie perturbée qui apparaît alors en façade. Au n° 141 et 143 à présent (respectivement Jélineau architecte en 1891 et V. Castets, entrepreneur, en 1889) deux maisons simples avec double travée de séjour se côtoient dans deux styles bien différents : au 141, harpages et bossages, appareillage mixte, référence au XVII^e siècle ; au 143, néo Renaissance perturbé d'éléments classiques. Cette dernière façade contraste aussi par la pliure de son alignement, que l'on rencontre à d'autres endroits du boulevard. Ces façades biaisées sont d'ailleurs compensées par de judicieuses dispositions intérieures. Ainsi le plan de la maison n° 201 [sic 203], construite en 1888 par l'entrepreneur Prévot, est une maison simple de trois travées régulières très Louis XVI dont le cloisonnement du salon, en biais côté rue, est rattrapé par une paroi courbe qui forme une niche sur une fenêtre. Cette disposition n'est pourtant pas reprise à l'étage dans la chambre principale. Le modèle de la maison à quatre travées identiques, mais dont la symétrie est perturbée par le positionnement de la travée d'entrée, s'illustre encore au n°248 construit en 1912 par l'entrepreneur E. Bosgiraud. A gauche, deux fenêtres pour le « salon d'armes » et son enfilade, à droite, une pour le cabinet de travail et un étroit passage ménagé vers la cuisine, derrière l'escalier. A l'étage au contraire, deux pièces, chambre ou salon sur rue, bénéficient de deux fenêtres chacune et l'on retrouve le passage de celle de droite, vers le vestiaire garde-robres à l'arrière. On peut encore citer, pour caractériser la variété, mais aussi la convenance des maisons à étage du boulevard, celles du n° 329 (1905, par A. Grange, architecte et Ch. Propin, entrepreneur) ou encore la n° 331 (1883 par L. Beaudin, architecte). La première est issue en réalité du surhaussement d'une échoppe double de cinq travées, mais elle caractérise bien, avec sa voisine, le classicisme qui règne dans toutes les élévations des maisons du boulevard, lequel n'est perturbé que par quelques emprunts ou alors quelques façades d'un style résolument différent. Ainsi, ce sont les maisons de Pierre Durand qui dominent, surtout dans la partie nord de la voie. Il n'en construit pas moins de 14 entre 1881 et 1901, dont deux échoppes et quelques hôtels. L'austère façade du n° 295 [sic 297], bâtie en 1881, se révèle par ses baies rectangulaires seulement contrariées par l'arc segmentaire de la porte d'entrée ; les pilastres à refends, dont les deux centraux formant léger ressaut et le petit fronton triangulaire soulignant la porte et sa clé, seuls éléments décoratifs. Au n° 363 (1882), davantage d'effets décoratifs sont recherchés avec le large fronton cintré interrompu par un gros médaillon circulaire, les pilastres de l'étage, les consoles du balcon, mais tout exprime un néoclassicisme sage. La seule maison un peu curieuse bâtie par Durand est celle du n° 319, en 1891. Elle est originale par son implantation, la parcelle étroite impose de s'accoler à un mitoyen seulement afin de libérer trois façades. On accède à la maison par un portail ménagé dans le mur de clôture et surmonté d'une sorte de pointe de diamant sur son linteau. Un escalier mène à un perron couvert qui dessert le vestibule au centre, à l'image des hôtels particuliers à porte cochère : deux pièces seulement composent le rez-de-chaussée de part et d'autre de l'escalier central mais, de fait, la maison possède un sous-sol pour les services et deux étages. En élévation, elle ne présente qu'une travée large sur le boulevard, pour le salon, avec ses colonnettes de fonte (disparues). La fenêtre de la chambre à l'étage se rétrécit et celle d'au-dessus n'est plus que carrée. On a là en fait une maison confortable de six pièces

principales.

Pour nombreuses qu'elles soient, les maisons à étage du boulevard présentent peu de variations : simple ou double, à deux, deux et demi, trois ou cinq travées, les principales dispositions intérieures concernent la cage d'escalier et l'enfilade ou non du séjour. Ce modèle, enrichi d'une mansarde voire d'un sous-sol haut, parvient très vite à celui de l'hôtel particulier. Mais quelques maisons d'angle ordinaires méritent auparavant d'être mentionnées.

Les maisons d'angle :

Ce sont aux barrières que les constructions d'angle sont les plus curieuses. Ailleurs, aux croisements du boulevard et des rues ordinaires, secondaires ou de desserte, s'élèvent généralement des maisons d'un étage à pan coupé, par exemple au n° 39 bâti par Eugène Herbé en 1906, ou encore au n° 59 (Paul Matabou, 1906) qui présente un balcon arrondi sur le pan coupé. Au n° 17 (à l'angle de la rue Hannapier, bâtie par Albert Tournier en 1885), l'angle est arrondi et accueille même la porte d'entrée, ce qui dispense du couloir. De fait, comme il est fréquent pour des maisons d'angle, celle-ci compte deux logements. Les situations d'angle sont aussi très favorables pour l'implantation d'hôtels particuliers, ainsi au n° 199 issu d'une surélévation d'une échoppe mansardée réalisée en 1893 par Albert Touzin, ou encore au n° 133 (1902 par l'entrepreneur Piquet), dont l'entrée est coiffée d'un dôme, côté boulevard. La maison d'angle la plus atypique est certainement celle de la rue Dauzats (98 bis sur le boulevard) où Fernand Pujibet coiffe d'une poivrière la tour d'angle ronde de cette maison et dispose un oriel à l'étage.

Les hôtels, grands et petits :

Parmi les plus luxueux, on peut citer ceux des numéros 76, 133, 135, 160, 199, 232, 262 (voir fiches en liens) mais il y en a bien d'autres. La nuance est subtile entre les hôtels ainsi désignés par leur propriétaire ou architecte et des maisons de deux étages, toujours à combles, qui s'y apparentent.

Le n° 55 est bâti en 1895 par A. Grange. La maison Seissan compte quatre larges travées et, ce qui l'apparente à un hôtel est son entrée cochère qui déporte l'entrée au centre d'un vestibule qui distribue un escalier en U. Un grand salon et un boudoir ouvrent sur rue, la salle à manger sur le jardin par la véranda. Attenante, l'office possède un escalier car la cuisine se situe à la cave. L'étage noble dispose de quatre grandes chambres avec leur cabinet de toilettes et garde-robe attenante. Un troisième escalier mène aux combles dont on ne connaît pas le plan. Ce qui distingue cet hôtel d'une maison c'est aussi sa façade avec son brisis d'ardoise et son alternance de lucarnes et d'oculi. La lucarne de la travée d'entrée est la plus travaillée avec ses pilastres sculptés et son grand balcon ovale très saillant. On retrouve les motifs de balustres à l'appui d'une travée sur deux, ailleurs des tables marquent les appuis. L'architecture à la française, teintée de Renaissance, fait référence pour nombre de ces maisons.

C'est d'ailleurs aussi le cas de la maison bâtie pour monsieur Joyeux, au n° 124, en 1893. Se déployant sur le modèle de la maison double à doubles travées latérales, le rez-de-chaussée est occupé par un salon de compagnie en enfilade d'une vaste salle à manger à droite, par un bureau et une cuisine séparés par l'escalier en U. Pas de véranda mais une galerie à l'arrière. A l'étage la plus grande chambre dispose de sa salle de bains en suite, d'une alcôve et d'un vestiaire. Deux chambres sont à l'arrière tandis qu'au comble on en compte deux de plus et deux de bonne. La façade emprunte à la Renaissance ses lucarnes à frontons alternativement triangulaires ou cintrés. Ces derniers qui couvrent les doubles portes-fenêtres de l'étage sont interrompus par un vase. Les consoles des balcons et leur ferronnerie ventrues font, elles, davantage appel au rocaille.

Il s'appelle bien hôtel, en revanche, celui de monsieur Lacoste, bâti au n° 139 par l'architecte A. Faulat en 1891. On n'en connaît seulement le plan du rez-de-chaussée qui permet d'apprécier l'ampleur des distributions. Deux couloirs d'entrée, l'un depuis le retrait d'alignement de la rue, l'autre depuis le passage à voitures, mènent après une volée de marches qui permettent de surmonter le haut soubassement, au grand escalier et au vestibule. Trois pièces se déploient sur la rue, deux vastes sur le jardin. Deux escaliers secondaires apparaissent, de service. L'appareillage mixte de la façade alternant des bossages à des pierres dont le parement diffère selon les niveaux, fait lui aussi encore référence à la Renaissance, tout comme les curieuses lucarnes doubles du comble. On peut noter que la travée cochère est surmontée d'un original balcon arrondi qui l'articule avec la maison voisine. Son dessin actuel diffère de celui qui en fut proposé par l'architecte à l'origine.

Au n° 155, l'entrepreneur Joany construit une maison à mansardes pour un propriétaire nommé Cabannes en 1898. La cuisine et sa souillarde sont au sous-sol ainsi le rez-de-chaussée est-il réservé à de vastes réceptions distribuées autour d'un large vestibule central d'où se déploie le grand escalier à trois volées et paliers d'angle intermédiaires. Le premier étage dispose de quatre chambres avec des garde-robes et cabinets de toilettes attenants. Au second étage il y en a encore deux, côté rue. A l'arrière tout laisse à penser que les trois petites pièces sous le comble servent de grenier ou de chambres de bonne. Outre cette distribution généreuse, c'est en façade que cette maison s'apparente elle aussi à un petit hôtel particulier. Un léger ressaut marque l'entrée tandis que la double travée des baies du séjour, en renforcement, est bordée de bossages. Au rez-de-chaussée, la porte et la double fenêtre, en plein-cintre à remplage et clés sculptées, contrastent avec les baies droites du premier étage aux chambranles à crossettes et aux clés sculptées elles aussi. L'indépendance des deux travées de séjour, à droite, et de la travée d'entrée, à gauche, est accentuée par la présence, pour la première, de deux colonnes ioniques engagées qui supportent le balcon et que l'on retrouve, dégagées cette fois, au-dessus de la porte d'entrée où elles supportent un autre petit balcon qui interrompt l'entablement très saillant. Ces paires de colonnes créent un décalage dans la lecture des niveaux de la façade, décalage que l'on retrouve par l'absence de balcon à balustres dans les lucarnes rapprochées du comble. Ce vocabulaire sophistiqué se trouve toutefois un peu guindé et à l'étroit pour cette maison qui mesure tout de même 9.5 mètres de largeur.

Un vocabulaire tout à fait comparable s'observe sur la rive opposée, par exemple aux numéros 156 à 160. Au n° 158, la maison Mesuret est construite par Henri Gaugeacq en 1908. Elle contraste, vis-à-vis de la précédente, par l'homogénéité de ses travées et son balcon filant qui la font paraître large. Et pourtant, elle mesure 8,5 mètres de largeur seulement. Les distributions s'en ressentent, l'escalier est à la française, le séjour, quoique généreux, un peu moins vaste. Trois grandes chambres au premier étage qui dispose tout de même d'une deuxième véranda. Deux autres encore, aux combles, avec deux de bonnes.

Les variations sur le thème de la maison bourgeoise mansardée sont très nombreuses et permettent, grâce à certaines subtilités architecturales, de les faire paraître plus cossues qu'elles ne sont en réalité. Ainsi, au n° 168-170, on trouve deux maisons bâties par l'entrepreneur Joanny pour le propriétaire Cabannes que l'on retrouve ici en 1890. De distribution simple, elles sont parfaitement jumelles et symétriques mais aussi large car le linéaire de façade qu'elles occupent est de 20.36 mètres. L'aspect cossu de l'ensemble est accentué par la présence, au centre des doubles travées de séjour réunies entre deux colonnes au rez-de-chaussée, et trois au premier étage. Le ressaut central, encadré de bossages, les lucarnes centrales, plus ouvragées et au fronton triangulaire tandis que celles, latérales, sont en plein-cintre, accentuent encore l'opulence et le caractère bourgeois de ces deux maisons.

La maison de monsieur Videau, bâtie au n° 173 par Michel Alaux en 1887, est aussi curieuse et originale. L'écriture de la façade fait référence à l'architecture du grand siècle avec ses baies droites encadrées de bossages et surtout la double lucarne centrale sommée d'un fronton cintré échancré qui lui donne la prestance d'un hôtel nobiliaire. On imagine bien la même référence dans la distribution où, après avoir franchi le passage sous porche on accède à de grandes salles décorées avec autant d'austérité que la façade.

Autre écriture, autre interprétation, la maison construite par l'entrepreneur Chansigaud au n° 272 est propriété de madame veuve Jules Prom en 1892. Même distribution depuis un passage sous porche latéral sur terre-plein, qui conduit à la réception double séparé par un très grand vestibule. La grande cuisine et sa souillarde sont en sous-sol. L'hôtel dispose de 9 chambres en tout, toutes équipées de garde-robes ou cabinets qui les isolent deux à deux. Le jeu sur la façade est ici encore marqué par l'accentuation de la travée d'entrée : monumental fronton en arc segmentaire sous lequel se déploient deux lourdes guirlandes, au-dessus de l'entrée ; large encadrement à volutes pour la fenêtre cintrée elle aussi au-dessus ; enfin un petit dôme écaillé sommé d'un épi de faîtage tel l'épée aiguisée d'un marquis, accentue encore la monumentalité et la noblesse de l'entrée.

Entrepreneurs et architectes rivalisent presque à égalité pour la construction de ces demeures. On retrouve Pierre Durand, dans le même registre, pour l'hôtel qu'il construit avec l'entrepreneur Jamet au n° 287 en 1881. Il s'agit de deux maisons qui n'en font qu'une parfaitement symétrique sauf que celle de droite est simple et celle de gauche double. Là encore l'écriture de la façade est marquée par le jeu des pavillons formés dans les combles, l'alternance des lucarnes, très travaillées, et des oculi. La coupe donnée par l'architecte montre la méticulosité et aussi la robustesse de la construction dont les appareillages sont détaillés pour les caves, ainsi que les voûtains des planchers, la netteté de la forme de la toiture et le dessin de sa lanterne...

Une grande sévérité et presque une certaine sécheresse se dégagent de la maison simple du n° 284 elle aussi bâtie par Durand en 1884 pour monsieur Moreau. Son plan assez

précieux est celui d'une maison de ville simple, mais amélioré. Le vestibule et la cage d'escalier sont ornés de colonnes engagées dans les angles. Un fumoir accompagne la salle à manger. On note la niche creusée dans l'axe de l'escalier au dessin raffiné, côté jardin. Une grande précision se dégage aussi du dessin de la façade de cette maison et du soin apporté par l'architecte à la modénature et à la décoration : rang de perles, palmettes, glyphes, bossages, tables en pointes de diamant, frise à triglyphes et métopes, pilastres plats... donnent presque plus de beauté au dessin qu'à la façade elle-même. Dernière illustration des architectures de Pierre Durand sur le boulevard, l'agrandissement de l'hôtel de la marquise de Campuzano, à la mort de son mari Calixto Loubet, de Saragosse, en 1901. L'architecte ajoute trois travées très classiques et sévères à l'immense maison aujourd'hui détruite, près de la barrière du Médoc (anciens numéros 353-355). Un autre exemple permet d'illustrer la variété typologique des maisons à comble en surcroît et l'éclectisme qui emprunte aussi à la Renaissance. Les deux maisons construites pour monsieur Trezeguet en 1894 au n° 338-340, à l'angle de la rue Sainte-Germaine, sont de plans quasiment identiques sauf celle d'angle qui s'adapte au biais de la parcelle et évite le couloir latéral au profit d'un porche en retrait d'alignement. La maison numérotée 338 est particulièrement séduisante avec sa double lucarne aux frontons jumelés en plein-cintre. Retour enfin au classicisme décidément majoritaire sur ce boulevard avec la maison bâtie pour monsieur Verdier par Achille Monginoux et l'entrepreneur Ch. Propin au n° 377 en 1902. Ce pourrait être une caisse d'épargne, ou une sous-préfecture tant son architecture est pompière. Mais il s'agit bien d'un hôtel particulier avec d'immenses circulations et réceptions.

On hésite souvent, tant leur langage architectural est proche, à qualifier une simple maison de ville à la façade recherchée surmontée d'une mansarde, de petit hôtel particulier. Ce sont bien ces derniers qui donnent le ton pour ennoblir ces maisons. L'architecture classique des XVIIe et XVIIIe siècles inspire majoritairement architectes et entrepreneurs qui ne s'interdisent pas des références au Moyen-âge et à la Renaissance. Ces dernières restent toutefois rares.

L'animation des boulevards et des barrières, commerces et activités :

De nombreuses cartes postales anciennes témoignent de l'ambiance qui régnaient sur les boulevards et à ses barrières. Celui de Caudéran était l'un des plus attractifs et agréables avant qu'il ne devienne l'autoroute polluée et bruyante qu'il est aujourd'hui. La raison de cette attractivité était la présence de nombreux établissements de détente et de loisirs, ainsi que de cafés, de salles de concert ou de cinéma, dont la plupart ont disparu. Au niveau du n° 13 se trouvaient l'hippodrome Hannapier, près de la rue du même nom. On dénommait aussi cet établissement les « grandes arènes bordelaises » ou encore « plaza de toros ». Construites en 1895 sur l'emplacement de premières arènes bâties en 1883, on trouve en effet un projet d'entrée monumentale en forme d'arc de triomphe dressé par Albert Tournier en 1889. Ce projet fut modifié au profit d'une grille plus simple que l'on peut voir sur une carte postale ainsi que le bâtiment lui-même, en structure métallique, qui était peut-être du même architecte. Ces arènes furent le lieu de nombreuses courses jusqu'en 1904 où elles fermèrent. De 1911 à 1930 l'usine du fabricant d'automobiles Georges Roy prit place sur le site occupé aujourd'hui par une résidence des années 1970. Au n° 15 se trouvait le café du Cirque et au n° 17, un dépôt magasin de la maison Cantenat, marchand chocolatier. L'autre grande attraction du secteur était bien sûr l'American park, à l'emplacement de la cité administrative (voir fiche en lien).

La barrière Judaïque et celle de Saint-Médard étaient réputées les plus animées. C'est là que se concentraient commerces et cafés. On trouve trace de l'activité de quelques-uns de ces derniers dans quelques autorisations de voirie. Au n° 21, Albert Tournier donne en 1890 le projet d'un de ces cafés-restaurants qui s'apparentent tout à fait à une maison de ville (il ne correspond pas au numéro d'aujourd'hui ni à ses voisins). La salle de café prolongée d'une salle de billard occupait toute la surface du rez-de-chaussée en profondeur, à l'exception du long corridor menant à un escalier à vis, qui permettait d'atteindre l'appartement de l'étage.

Au n° 75 qui correspond en réalité au n° 86, à l'angle intérieur de la rue Judaïque prolongée, se tenait un autre café surmonté de quelques chambres marquées d'un fronton à l'étage. En face, au n° 77, on ne reconnaît plus que les travées du rez-de-chaussée et les fenêtres du premier étage du café qui a été surélevé de deux étages. Les larges marquises qui couvraient le trottoir des terrasses, ont elles aussi disparu. Le restaurant avait été construit par Fernand Grelet en 1897 et il appartenait alors à Albert Schyler. Il fut surélevé une première fois en 1911. En face, à l'emplacement du supermarché actuel, se tenait encore un grand café dont la terrasse occupait tout l'emplacement aujourd'hui en retrait de la voie. Il

s'agissait du café de monsieur Bonilloc dont l'élégante marquise et les boiseries légères construites par l'entrepreneur de La Bastide Gustave Carde sont à présent démolies. Toutes ces structures légères n'ont pas disparu cependant, comme aux numéros 86 et 88. Il s'avère cependant que les devantures les plus solides ont résisté comme celle de l'hypothétique n° 397 qui montre bien comment l'on pouvait ouvrir une large baie commerciale en rez-de-chaussée grâce à un pilier de fonte et un poitrail métallique puis cacher à loisir ces derniers derrière une devanture en bois soigneusement panneautée.

Nul besoin d'évoquer davantage cafés et commerces autrement que par des cartes postales. On doit cependant mentionner que les années de l'Entre-deux-Guerres virent l'apparition de nouvelles activités et notamment des garages.

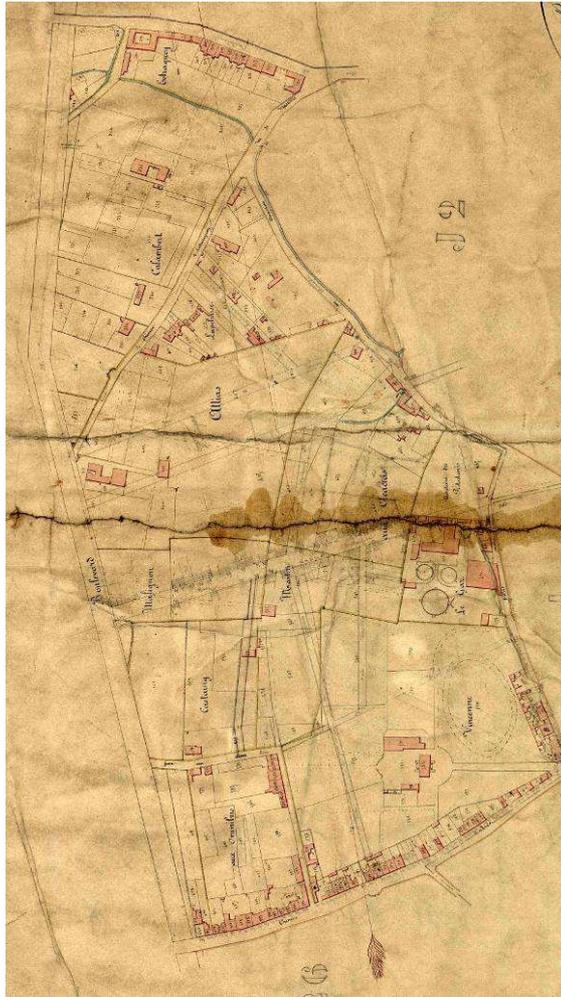
Au n° 51 fut implanté en 1926 la société Tournemire et Azéra et Cie avec ses bureaux et ses ateliers de report. En 1928, le café qui occupait l'emplacement du supermarché du 90-94 fut remplacé par un hall d'exposition et de vente de voitures, ainsi qu'un garage. Au 115, emplacement aujourd'hui vacant, prit place le garage Berliet en 1935.

Enfin l'on peut donner un exemple d'un cinéma disparu, à l'emplacement d'une résidence située aujourd'hui au n° 266. Le cinéma théâtre des Trois-Chalets, construit en 1919 par Henri Piquet, était une belle salle art nouveau. La façade sur le boulevard présentait un fronton triangulaire au sommet arrondi et à l'imposte sculptée d'un cartouche. Une grande baie en plein-cintre ouvrait dans la salle par un vestibule. Le parterre contenait près de 400 places, le balcon un peu plus de 200. Richement décorée à l'intérieur, cette salle était typique de la transition des théâtres vers le cinéma.

Si l'on peut regretter la disparition de certains établissements au long du boulevard, il faut toutefois mentionner que leur renouvellement est toujours effectif. Les établissements bancaires et administratifs s'y sont multipliés et des résidences ont remplacé des emprises d'activité. Cependant l'accentuation de la circulation notamment après l'annexion totale de Caudéran à Bordeaux a multiplié les nuisances de circulation d'une voie que l'on pouvait encore prendre en tramway ou traverser sans danger à pied. L'espace public des boulevards a donc perdu en qualité tandis que les quartiers qu'ils traversent ont gagné en résidentialisation, au détriment toutefois des commerces de proximité cependant encore nombreux et des établissements de plaisance.

IMAGES

Extrait du cadastre de 1846, tracé du boulevard de Caudéran entre le chemin d'Arès (rue Georges-Bonnac) et la rue de Caudéran. (AMB, série 50 G, section C)



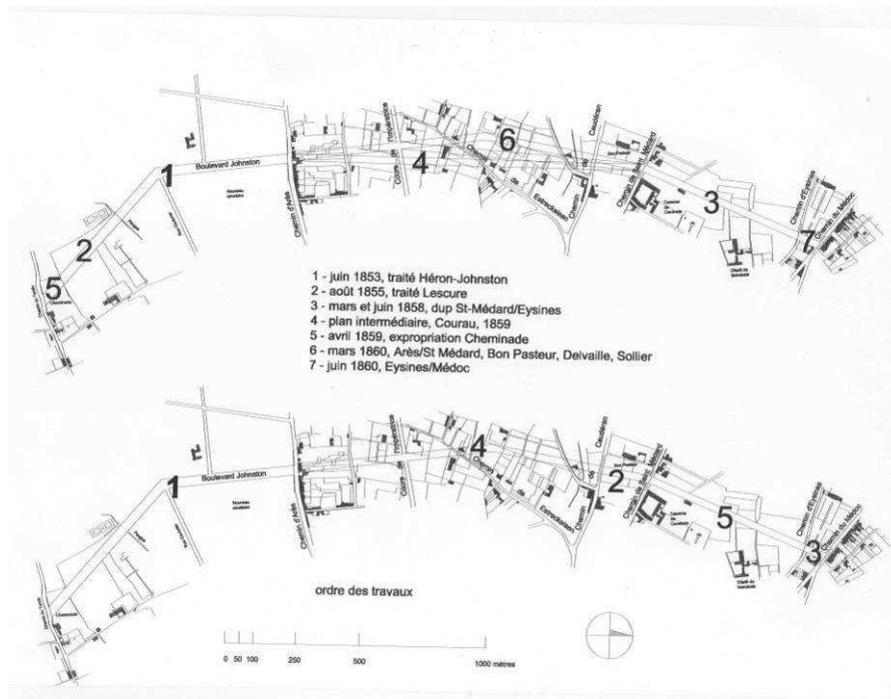
OA1-LI_121-01

Extrait du cadastre de 1846, tracé du boulevard de Caudéran entre la rue de Caudéran et le petit chemin d'Eysines (rue Ulysse-Gayon). (AMB, série 50 G, section C)



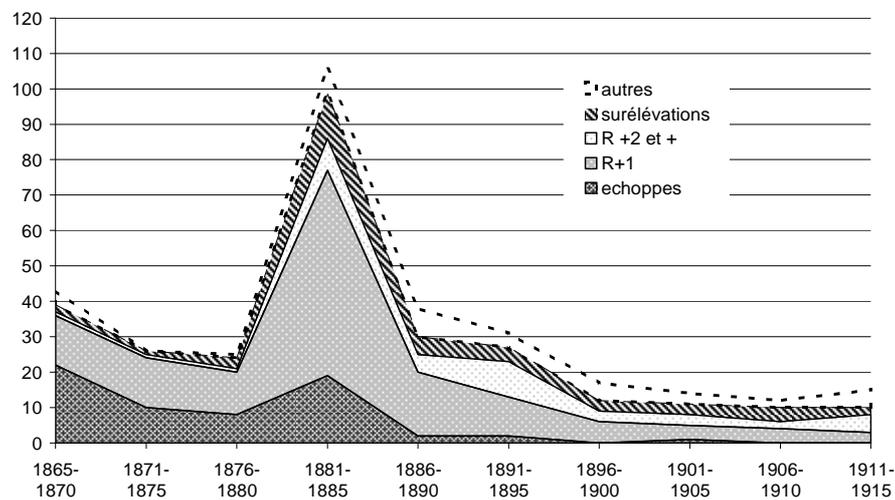
OA1-LI_121-02

Phases des travaux sur le boulevard Antoine-Gautier et le boulevard de Caudéran (1853-1860)
 (Schoonbaert, 2004, t. 1, p. 554 ; d'après AMB 64 O 44 et ADG, 3 O 20)



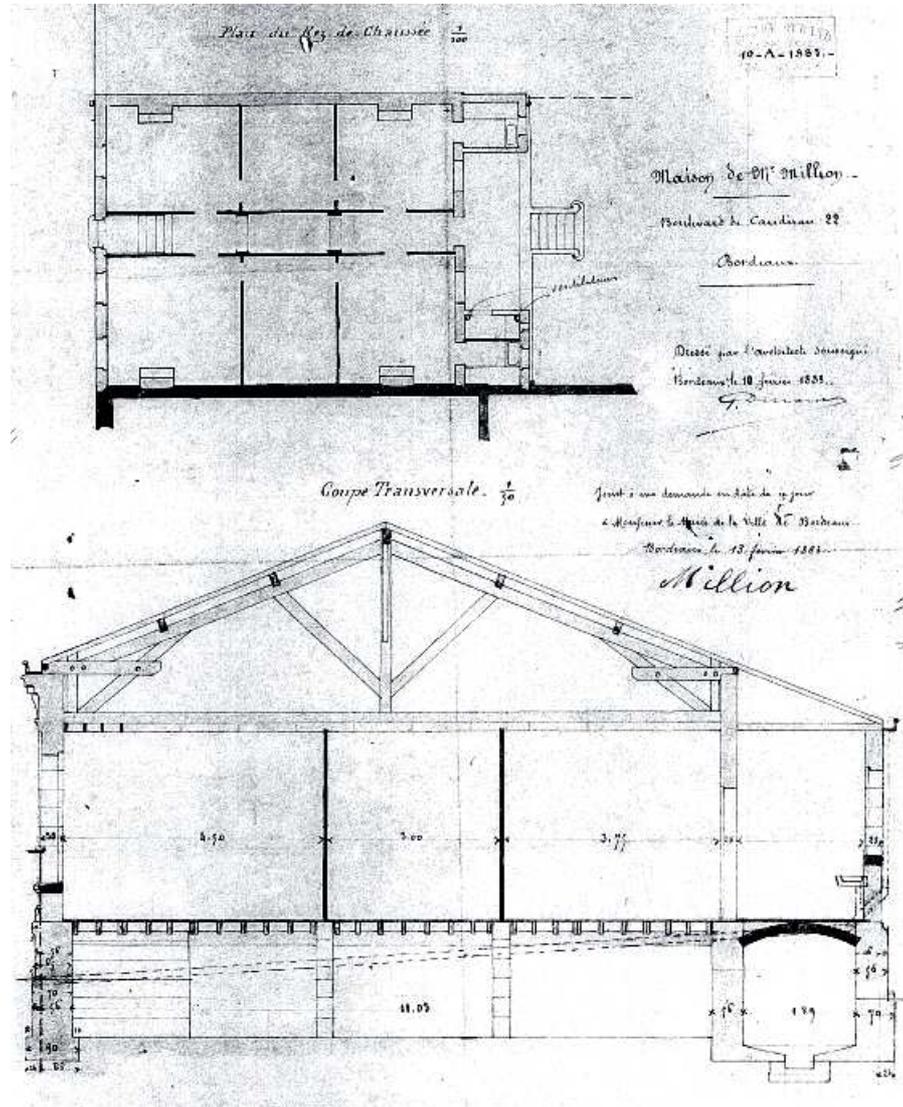
OA1-LI_121-03

Nombre et types d'autorisations de voirie sur le boulevard de Caudéran, 1865-1915.
 (AMB, 2 Mi D 7-45/47)



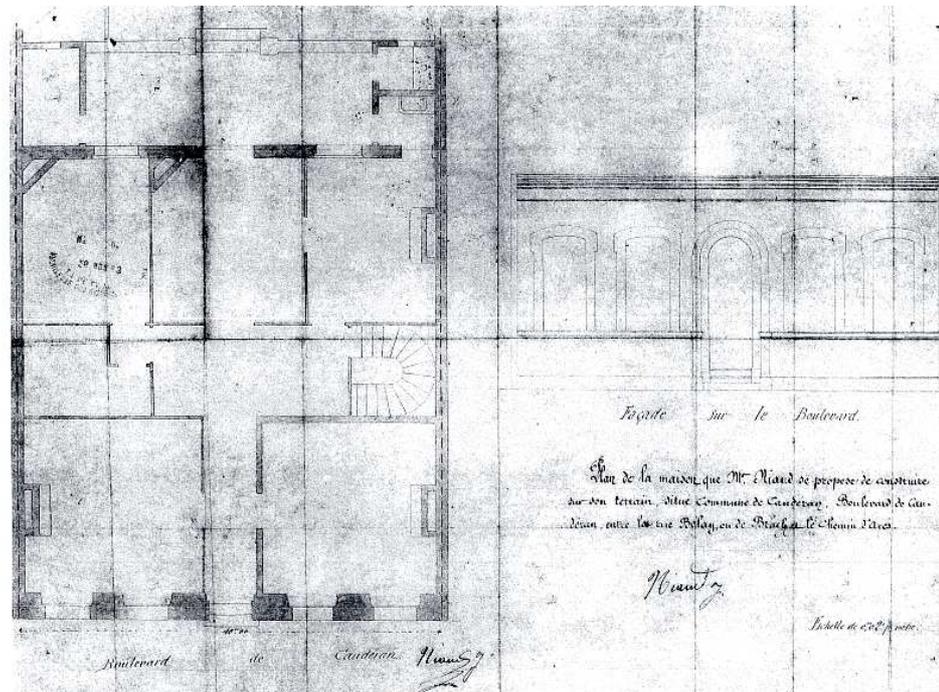
OA1-LI_121-04

Echoppe double, n°
22, plan, coupe, P.
Durand, arch., 1883.
(AMB 2 Mi D 7-45)



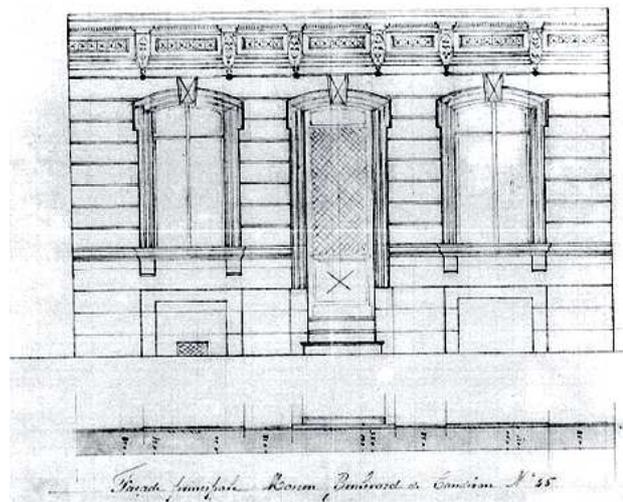
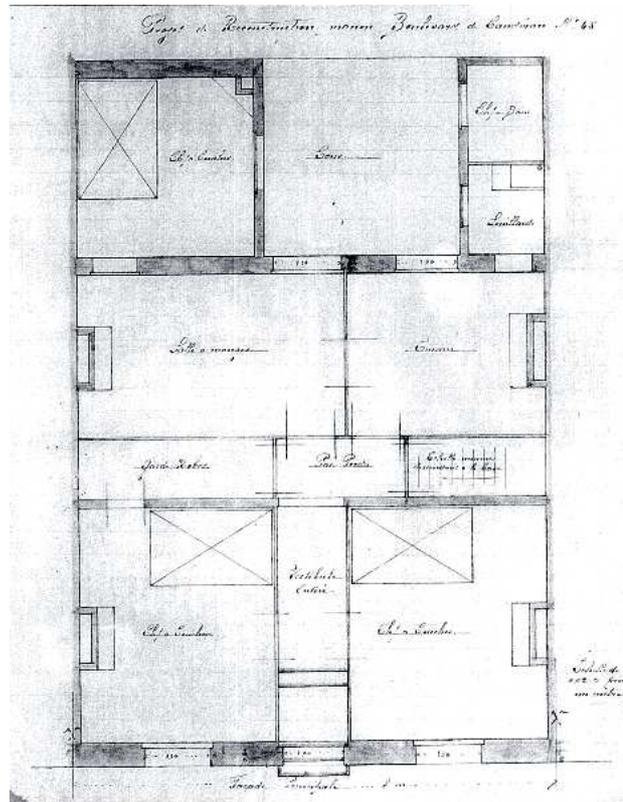
OA1-LI_121-05

Echoppe double, n°
23, plan, élévation,
1883.
(AMB 2 Mi D 7-45)



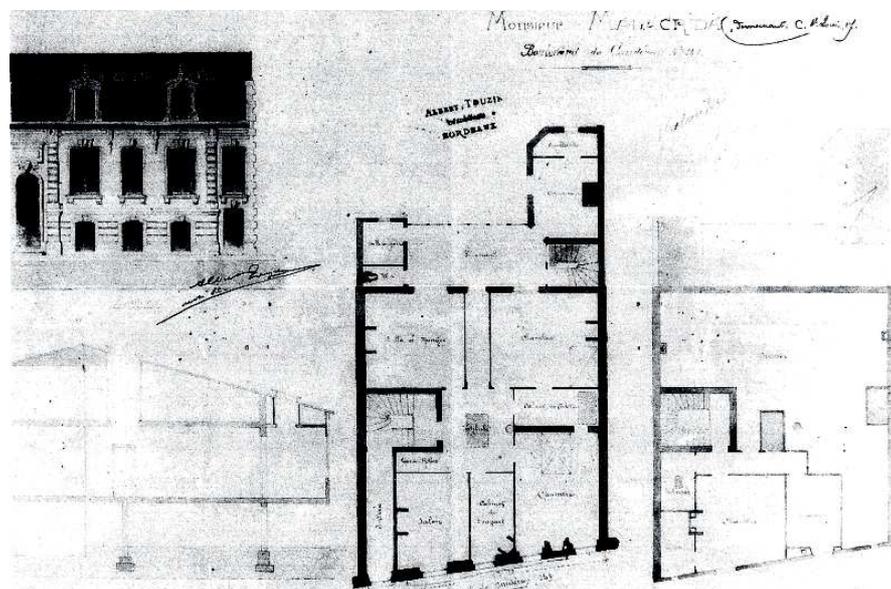
OA1-LI_121-06

Echoppe double, n° 45, plan, élévation, 1894. (AMB 2 Mi D 7-45)



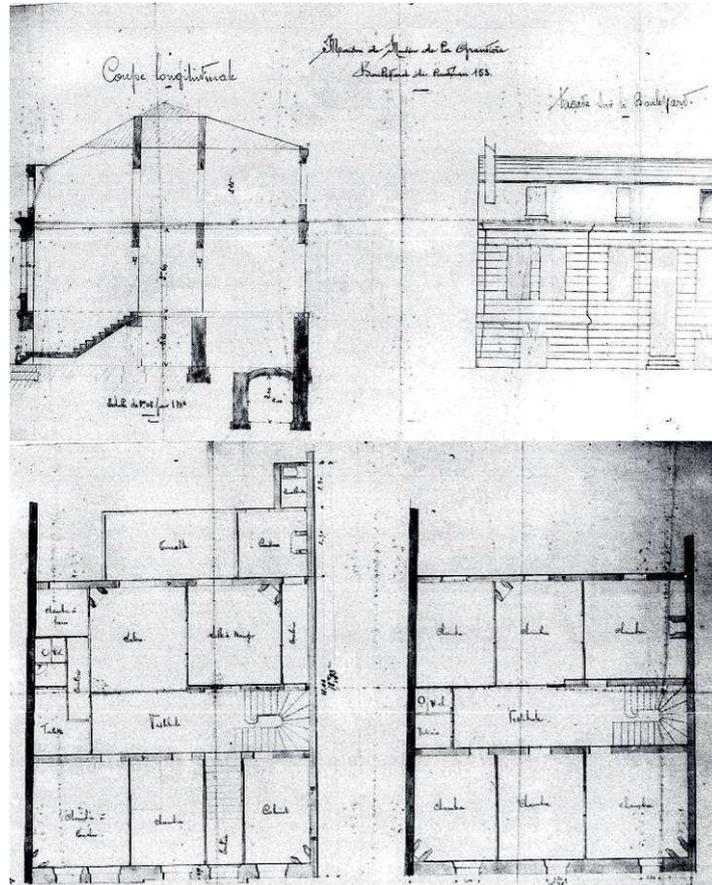
OA1-LI_121-07

Echoppe mansardée, n° 147, plans, coupe, élévation, A. Touzin, arch., 1904. (AMB 2 Mi D 7-46)



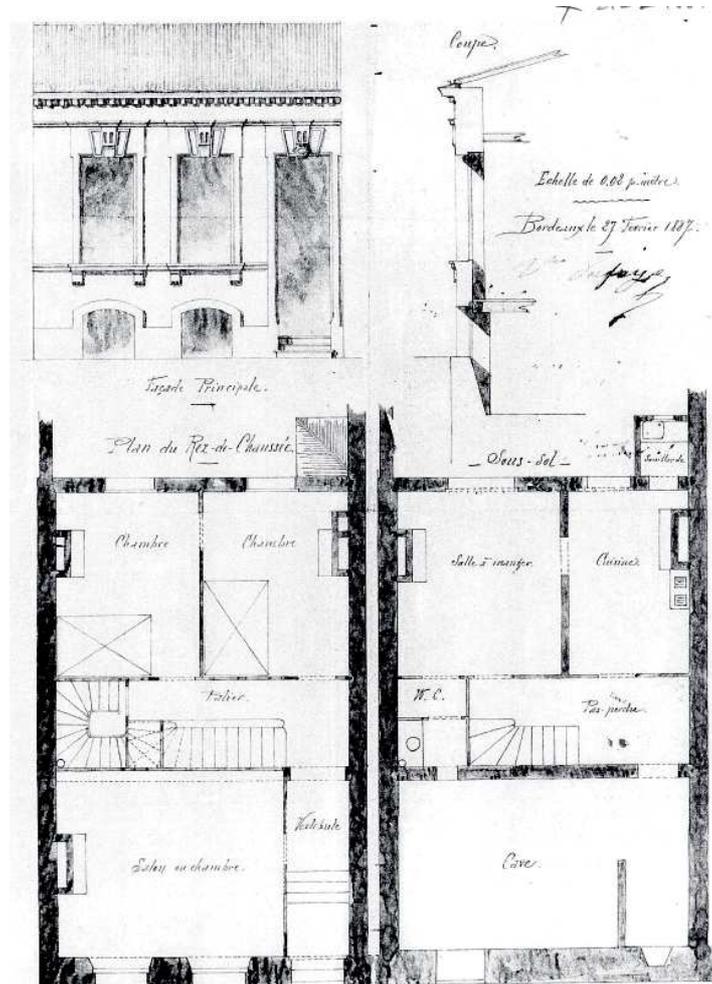
OA1-LI_121-08

Echoppe mansardée, n° 153, plans, coupe, élévation, 1891.
(AMB 2 Mi D 7-46)



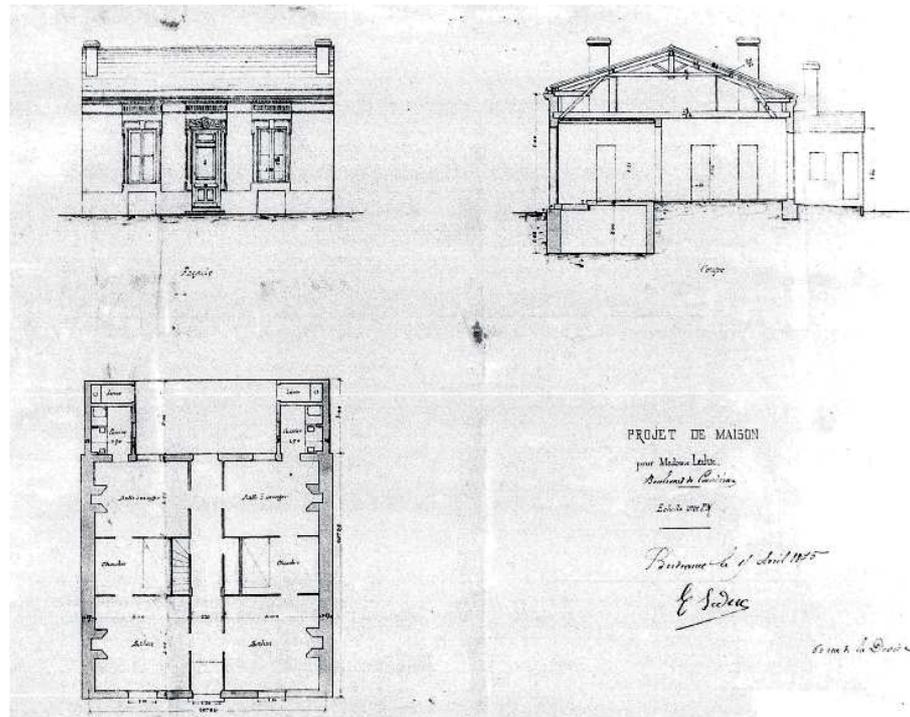
OA1-LI_121-09

Echoppe simple, n° 212, plans, coupe, élévation du mur de face, P. Brou, entr., 1887.
(AMB 2 Mi D 7-46)



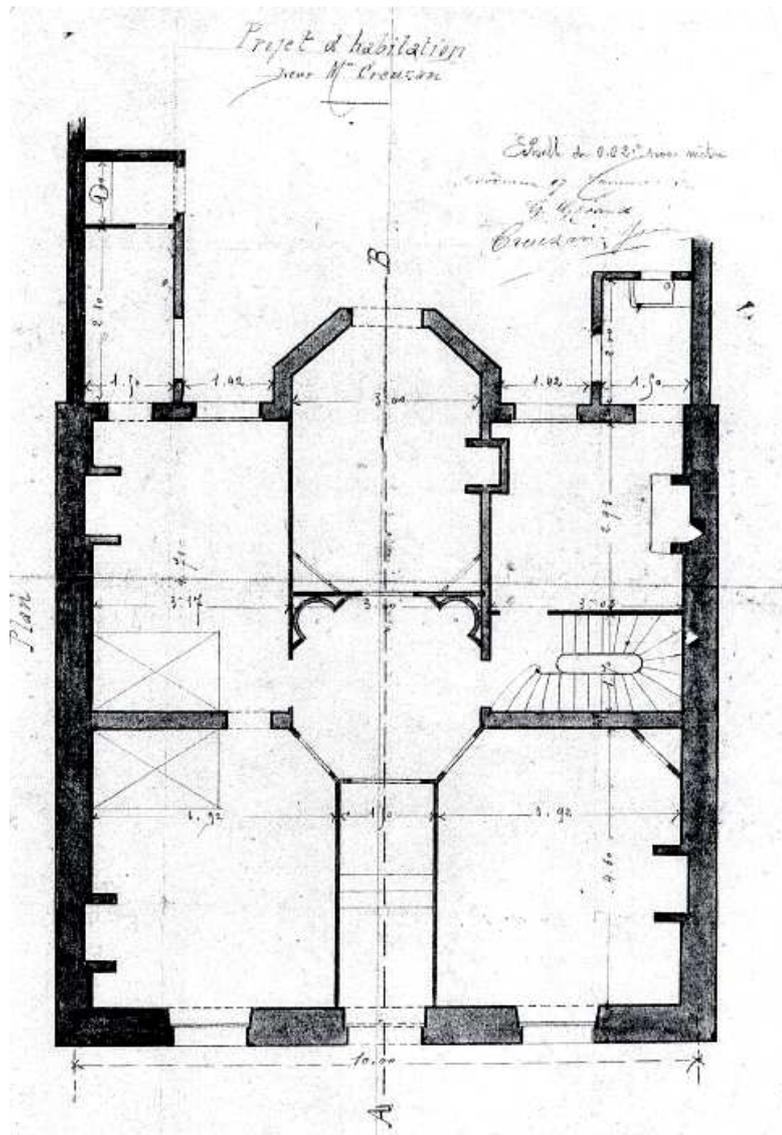
OA1-LI_121-10

Echoppe double à deux logements, n° 248, plan, coupe, élévation, 1875. (AMB 2 Mi D 7-46)



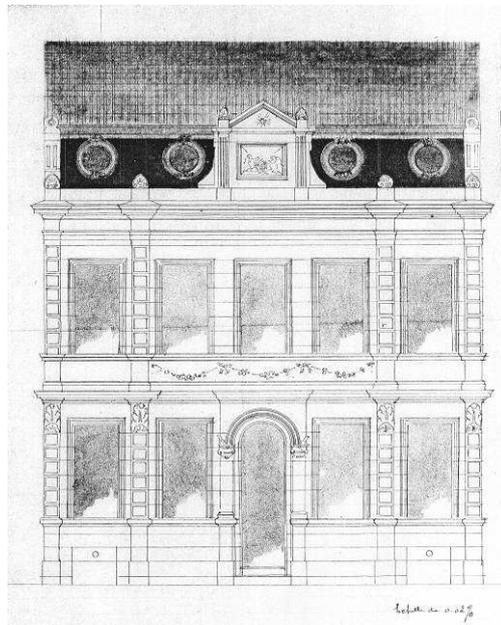
OA1-LI_121-11

Echoppe double, n° 290, plan, Géraud, arch., 1882. (AMB 2 Mi D 7-46)



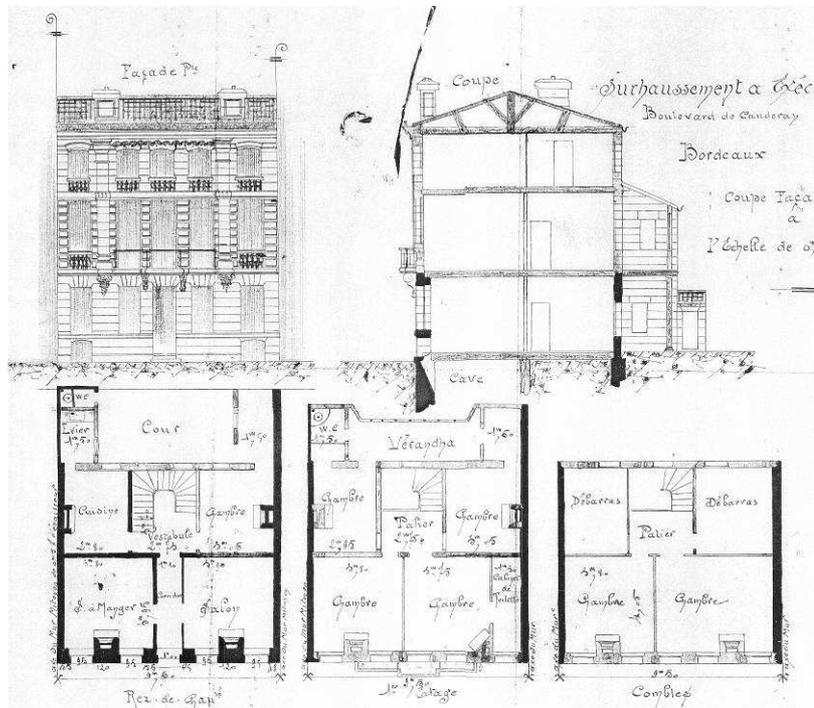
OA1-LI_121-12

N° 34, surélévation
d'une mansarde au
deuxième étage,
élévation, 1890.
(AMB 2 Mi D 7-45)



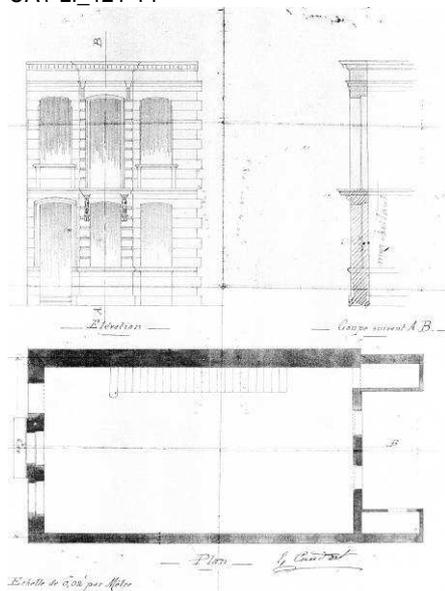
OA1-LI_121-13

N° 36, surélévation de
deux étages, plans,
coupe, élévation,
Ferrand, entr., 1906.
(AMB 2 Mi D 7-45)



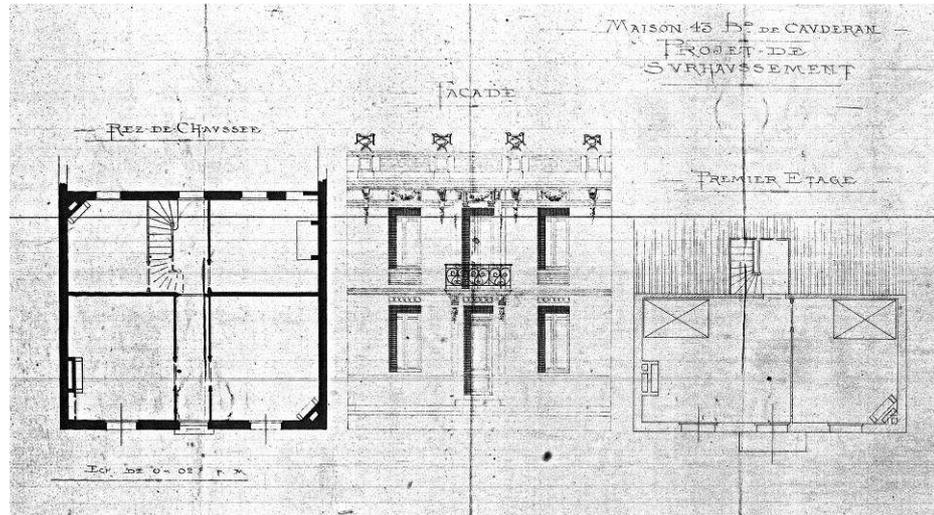
OA1-LI_121-14

N° 42 bis,
surélévation d'un
premier étage, plan,
coupe, élévation,
1886.
(AMB 2 Mi D 7-45)



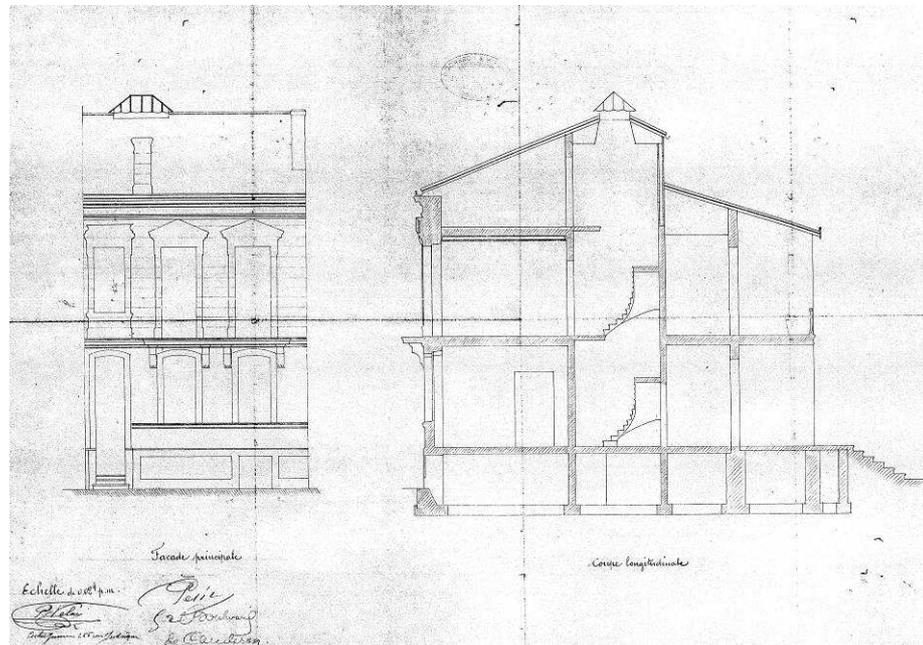
OA1-LI_121-15

N° 43, surélévation
d'un premier étage,
plans, élévation, 1912.
(AMB 2 Mi D 7-45)



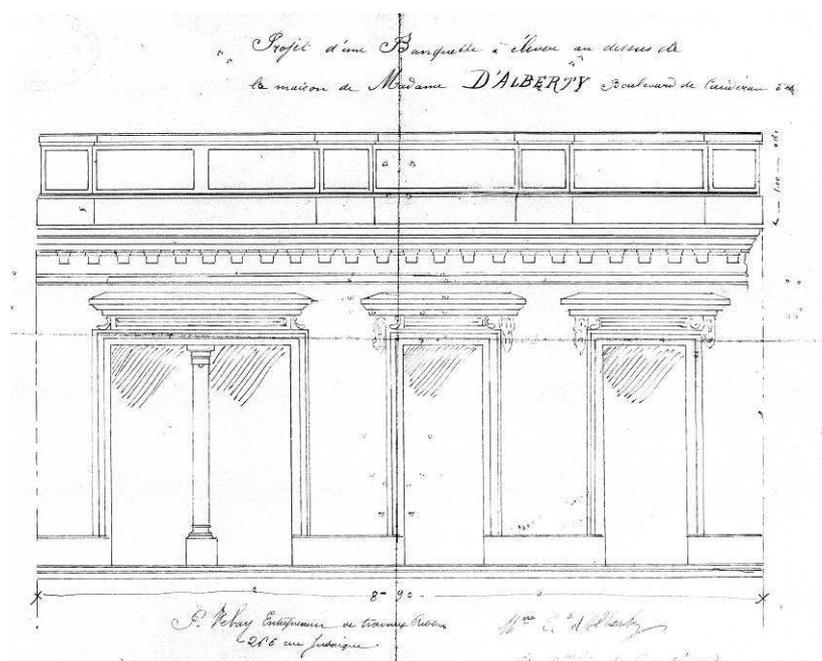
OA1-LI_121-16

N° 52, surélévation
d'un premier étage,
élévation, coupe, P.
Velay, entr., 1891.
(AMB 2 Mi D 7-45)



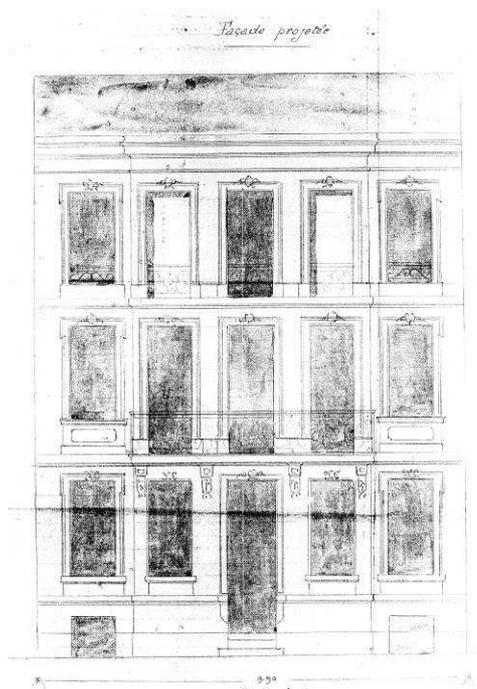
OA1-LI_121-17

N° 54, surélévation
d'une banquette,
élévation, P. Velay,
entr., 1899.
(AMB 2 Mi D 7-45)



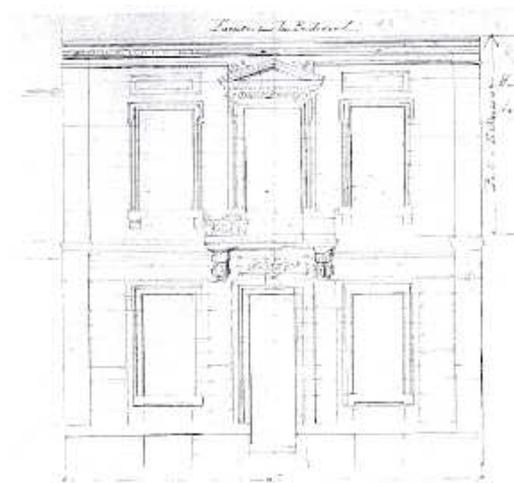
OA1-LI_121-18

N° 126, surélévation
de deux étages,
élévation, D. Arnal,
entr., 1897.
(AMB 2 Mi D 7-45)



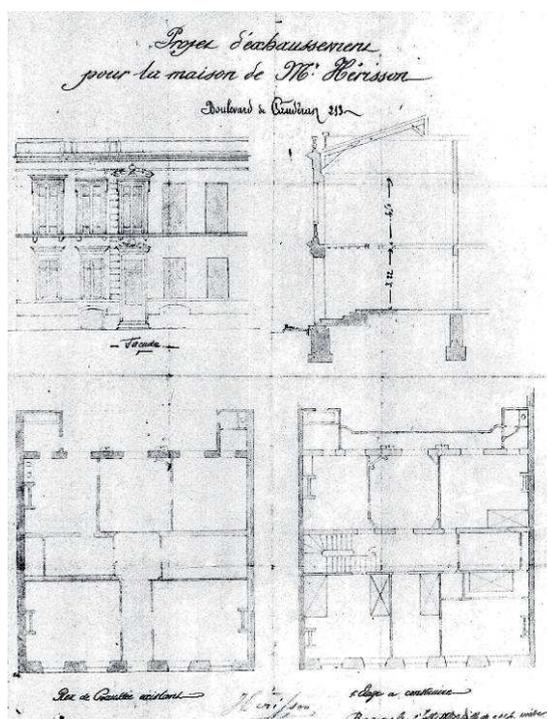
OA1-LI_121-19

N° 128 [130],
surélévation d'un
premier étage,
élévation, A. Letrieur,
entr., 1881.
(AMB 2 Mi D 7-45)



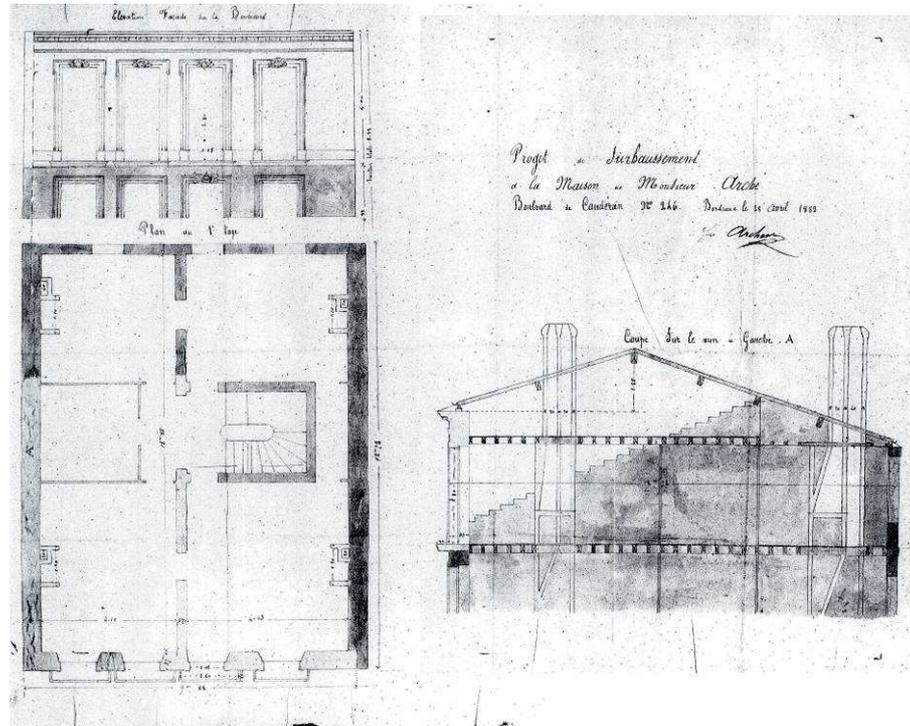
OA1-LI_121-20

N° 213, surélévation
d'un premier étage,
plans, coupe,
élévation, 1883.
(AMB 2 Mi D 7-46)



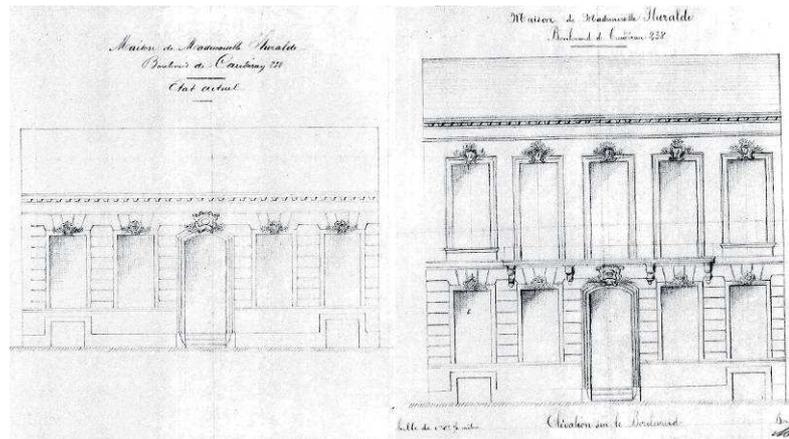
OA1-LI_121-21

N° 246, surélévation
d'un premier étage,
plan, coupe, élévation,
1883.
(AMB 2 Mi D 7-46)



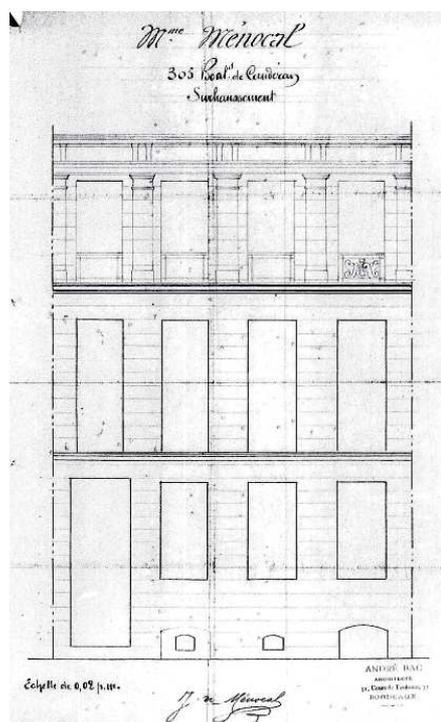
OA1-LI_121-22

N° 238, surélévation
d'un premier étage,
façades avant et
après travaux, 1883.
(AMB 2 Mi D 7-46)



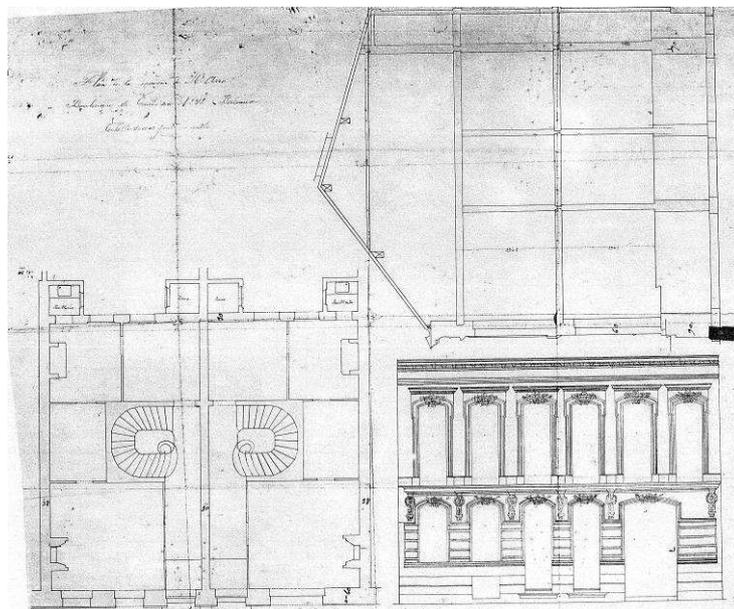
OA1-LI_121-23

N° 305, surélévation
d'un deuxième étage,
élévation, A. Bac,
arch., 1895.
(AMB 2 Mi D 7-46)



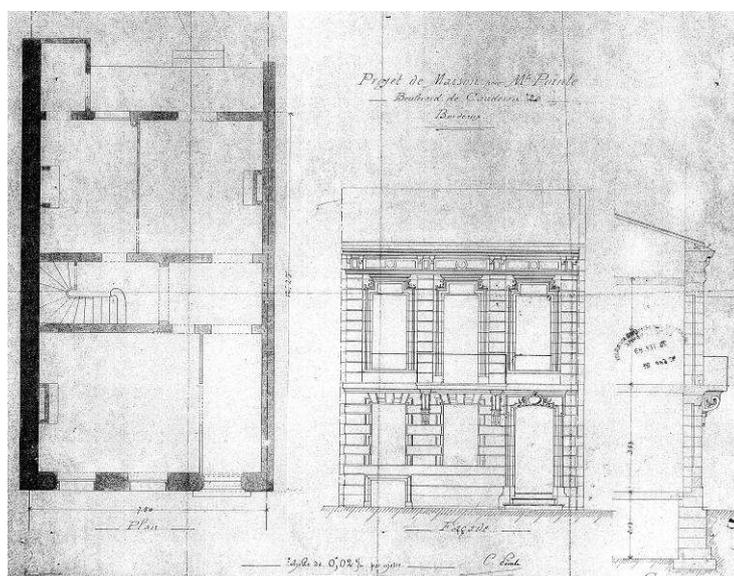
OA1-LI_121-24

N° 12, deux maisons à étage simple, plan, coupe, élévation, 1885.
(AMB 2 Mi D 7-45)



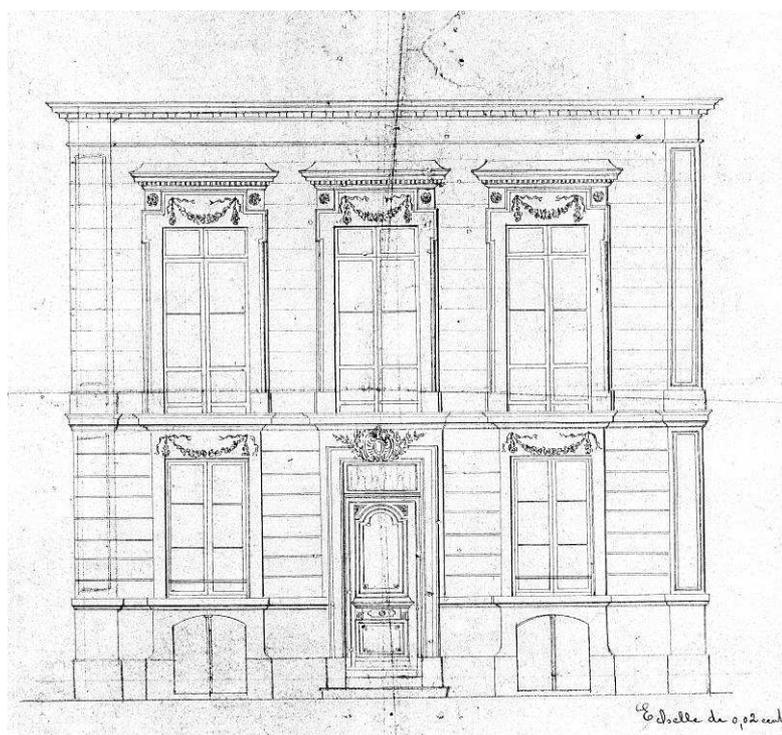
OA1-LI_121-25

N° 20-22, deux maisons à étage simples, plan, coupe du mur de face, élévation, V. Dutasta, arch., 1882.
(AMB 2 Mi D 7-45)



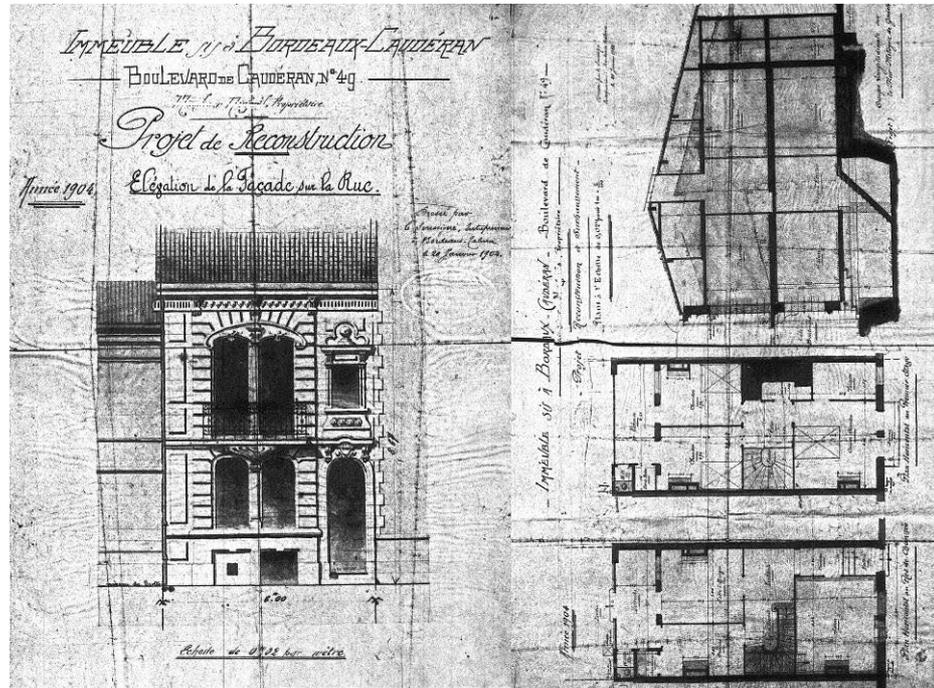
OA1-LI_121-26

N° 38-40, maisons à étage double, élévation, 1880.
(AMB 2 Mi D 7-45)



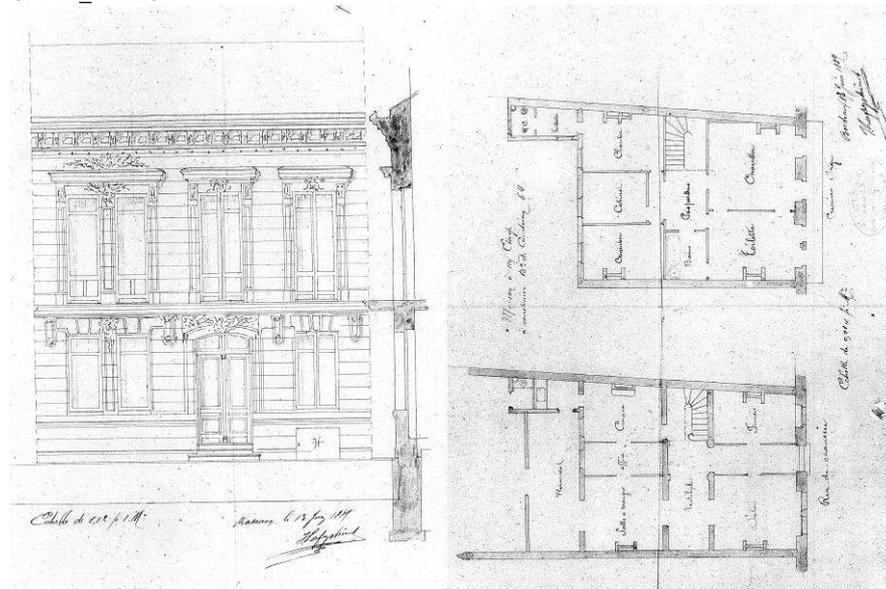
OA1-LI_121-27

N° 49, maison à étage simple, plans, coupe, élévation, J. Bertin, entr., 1904. (AMB 2 Mi D 7-45)



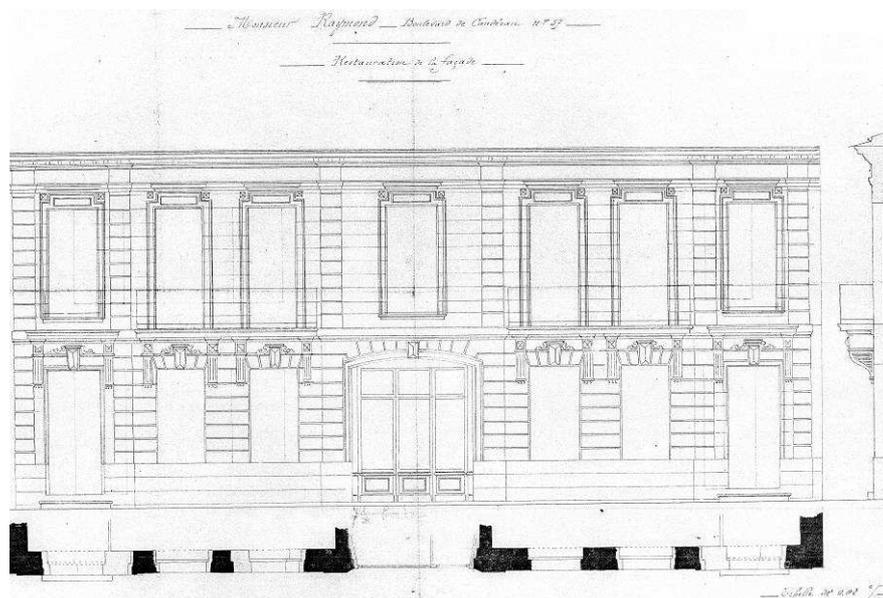
OA1-LI_121-28

N° 54, maison à étage double, plans, élévation, coupe du mur de face, J. Lafeychine, entr., 1889. (AMB 2 Mi D 7-45)



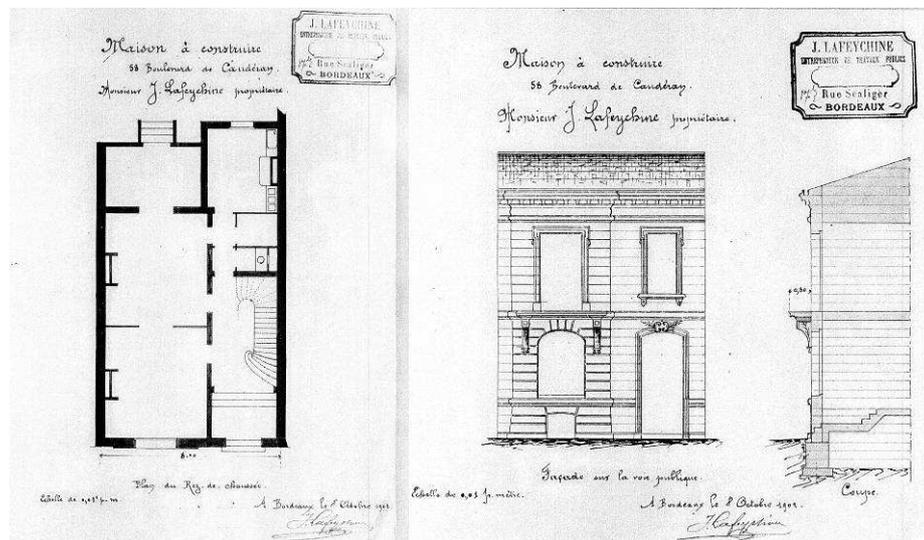
OA1-LI_121-29

N° 57, deux maisons à étage simples et porte cochère, plan et coupe du mur de face, élévation, 1889. (AMB 2 Mi D 7-45)



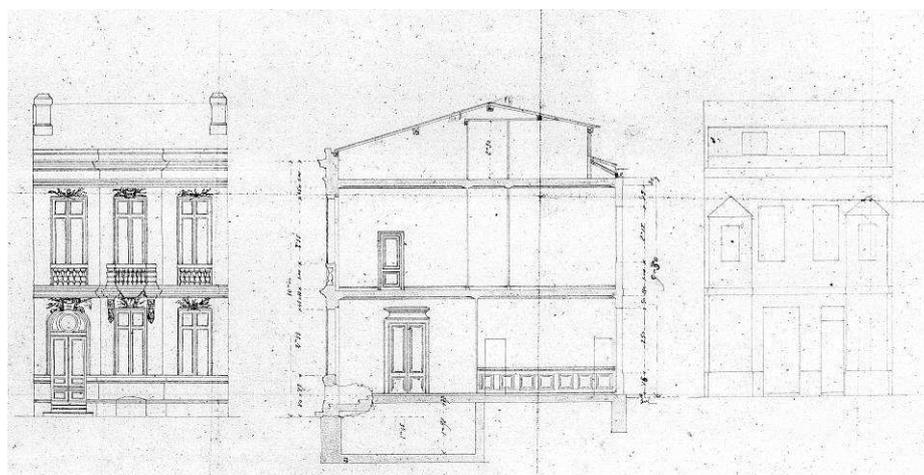
OA1-LI_121-30

N° 58, maison à étage simple, plan, coupe, élévation, J. Lafeychine, entr., 1902. (AMB 2 Mi D 7-45)



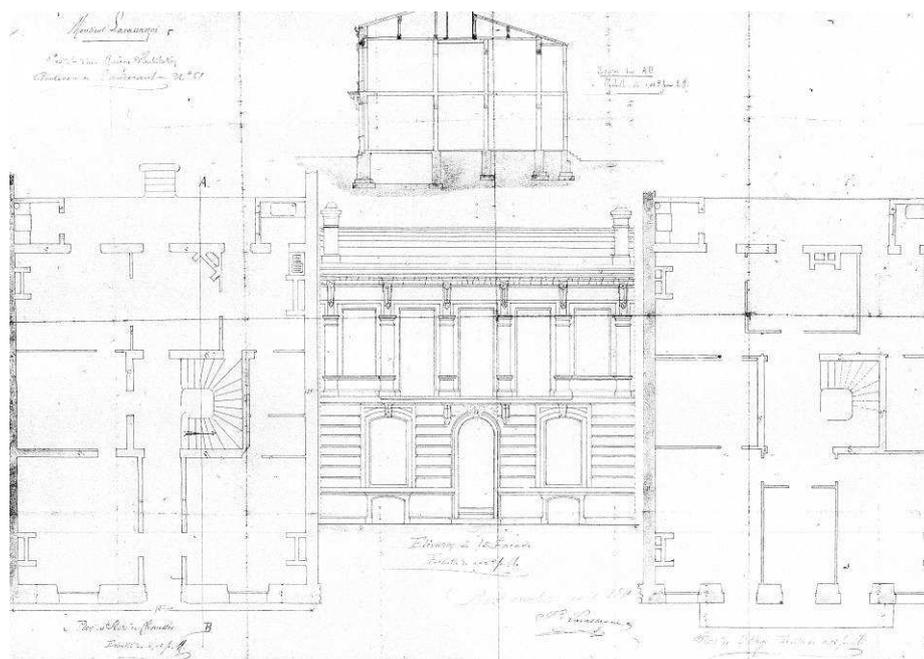
OA1-LI_121-31

N° 65, maison à étage simple, coupe, élévations, 1883. (AMB 2 Mi D 7-45)



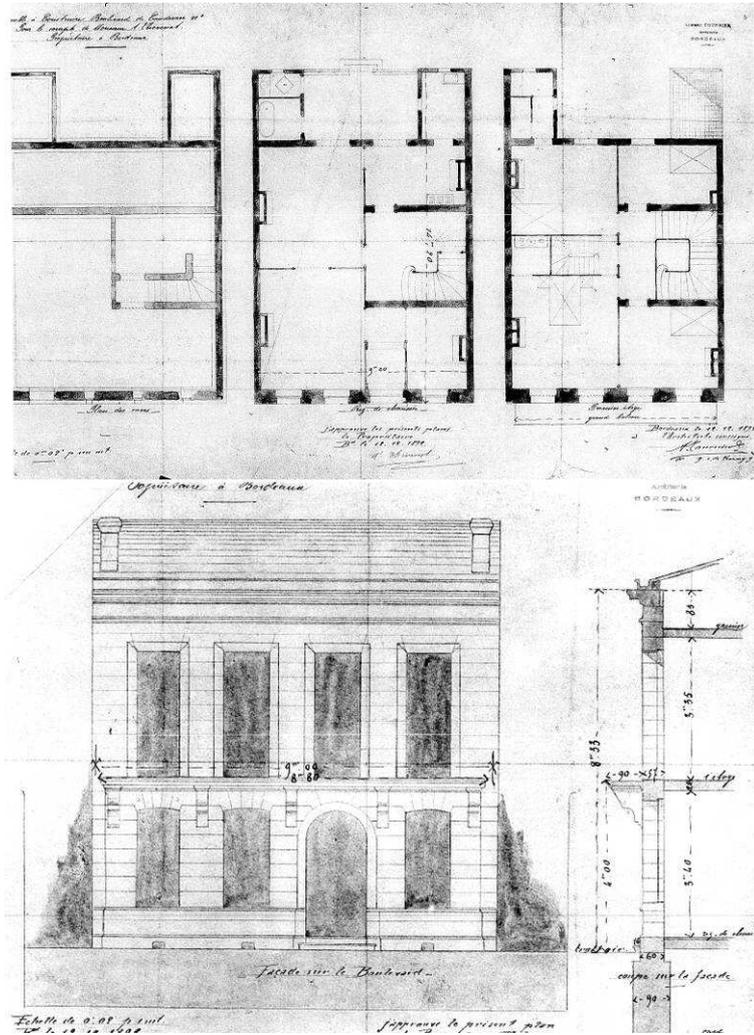
OA1-LI_121-32

N° 66, maison à étage double, plans, coupe, élévation, 1884. (AMB 2 Mi D 7-45)



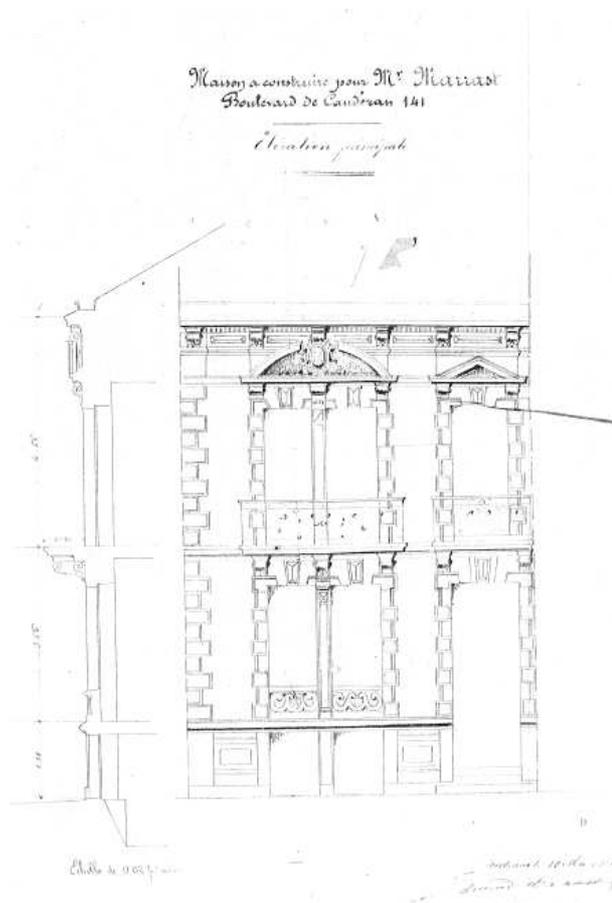
OA1-LI_121-33

N° 101, maison à étage double, plans, coupe du mur de face, élévation, A. Tournier, arch., 1892. (AMB 2 Mi D 7-45)



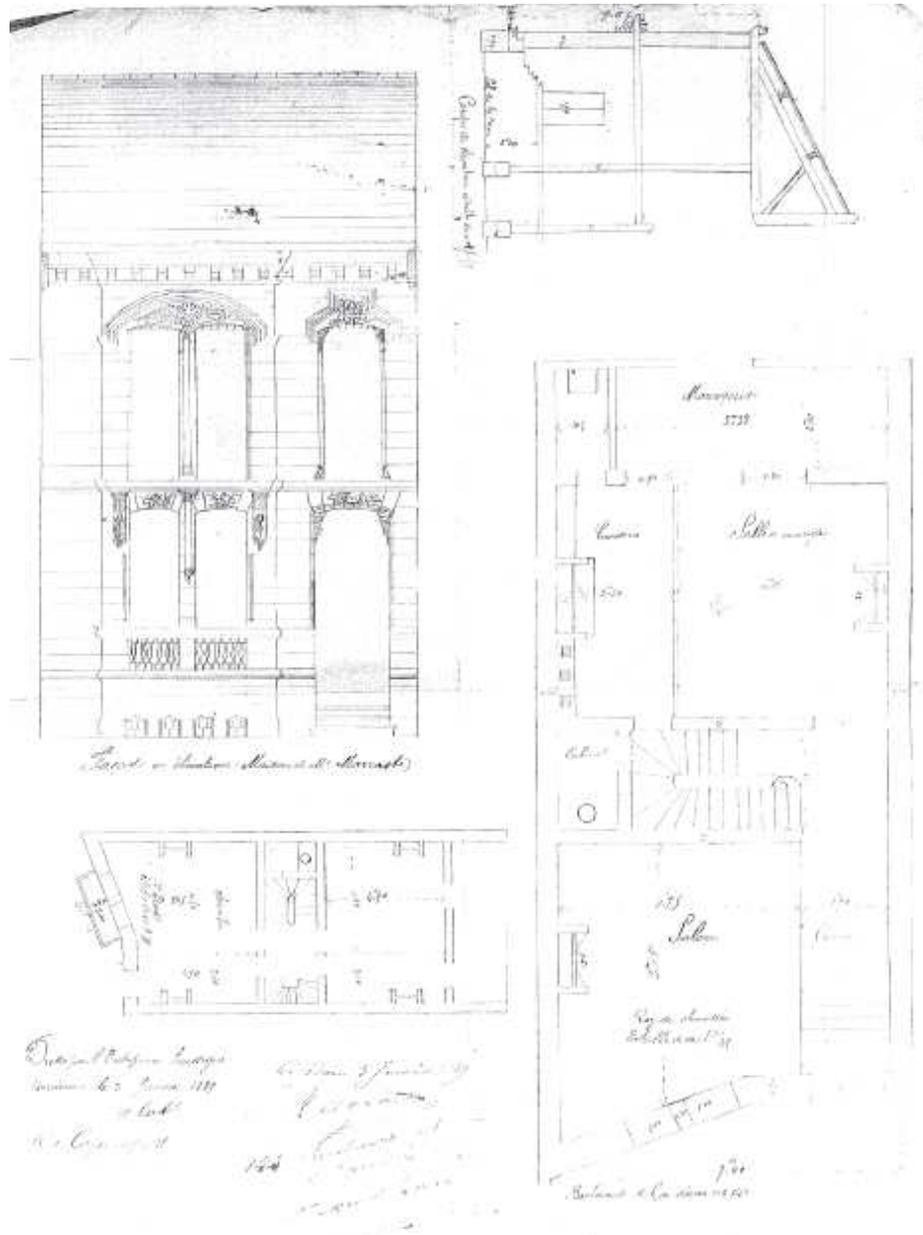
OA1-LI_121-34

N° 141, maison à étage simple, coupe du mur de face, élévation, Jélineau, arch., 1891. (AMB 2 Mi D 7-46)



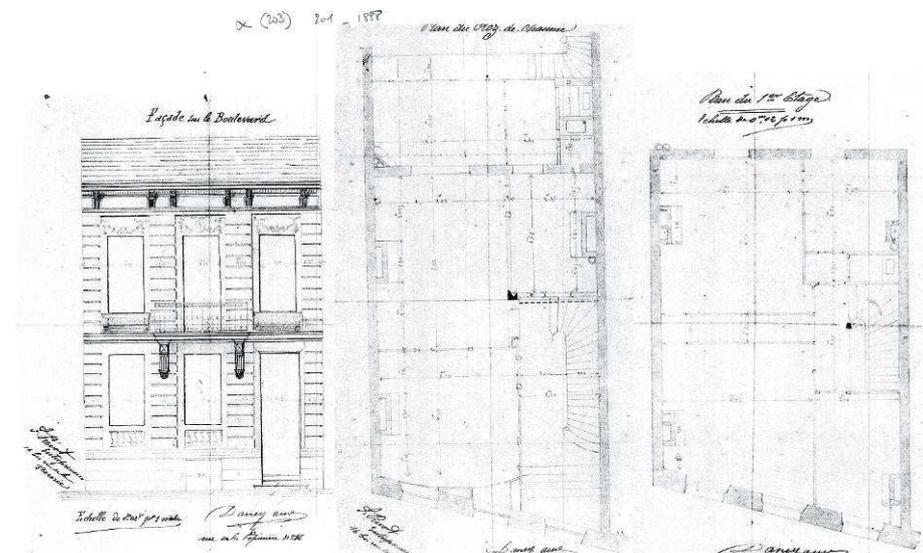
OA1-LI_121-35

N° 143, maison à étage simple, plans, coupe, élévation, V. Castets, entr., 1889. (AMB 2 Mi D 7-46)



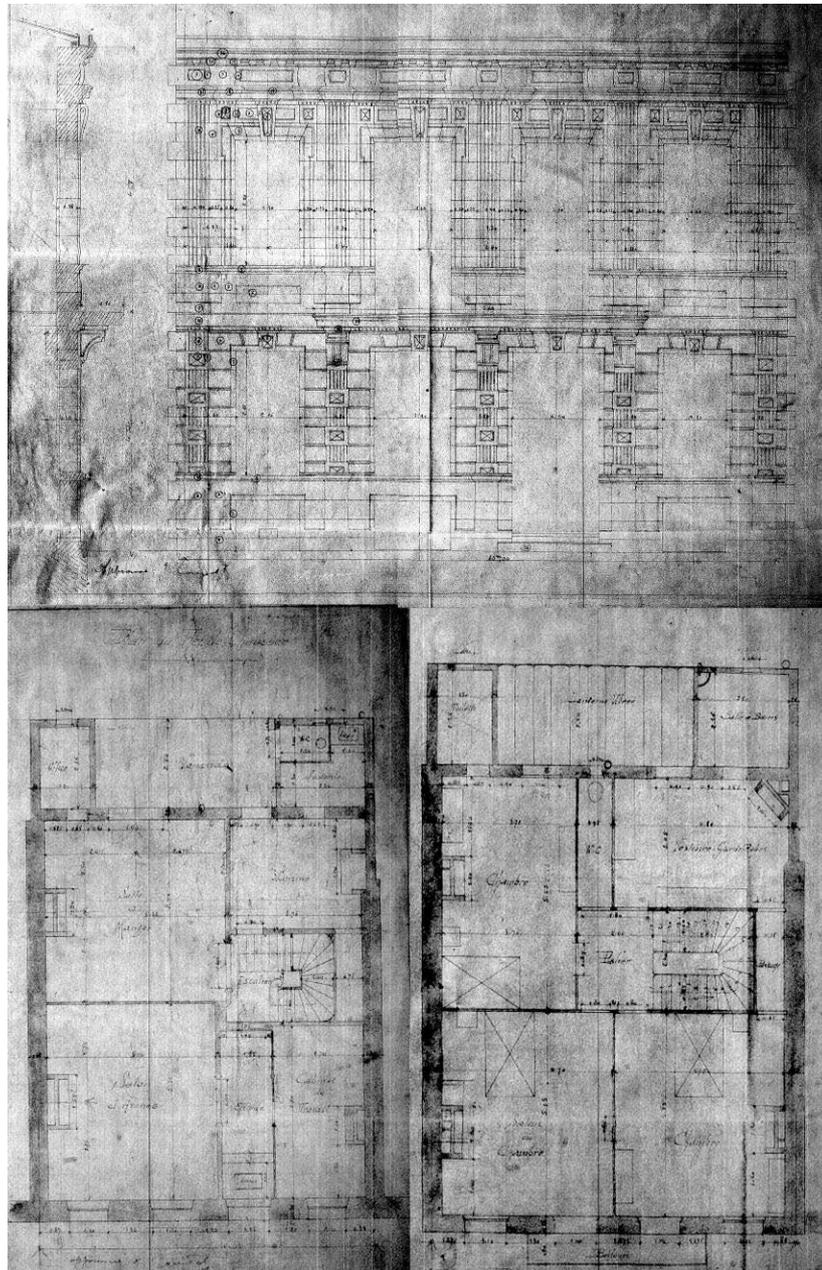
OA1-LI_121-36

N° 201 [203], maison à étage simple, plans, élévation, E. Prévot, entr., 1888. (AMB 2 Mi D 7-46)



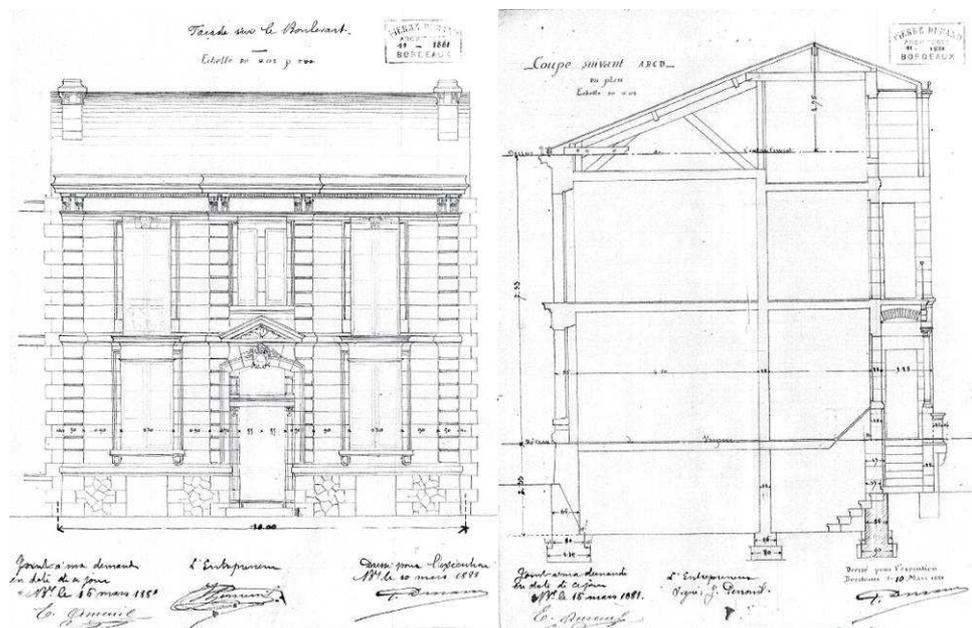
OA1-LI_121-37

N° 248, maison à étage double, plans, coupe du mur de face, élévation, E. Boisgiraud, entr., 1912. (AMB 2 Mi D 7-46)



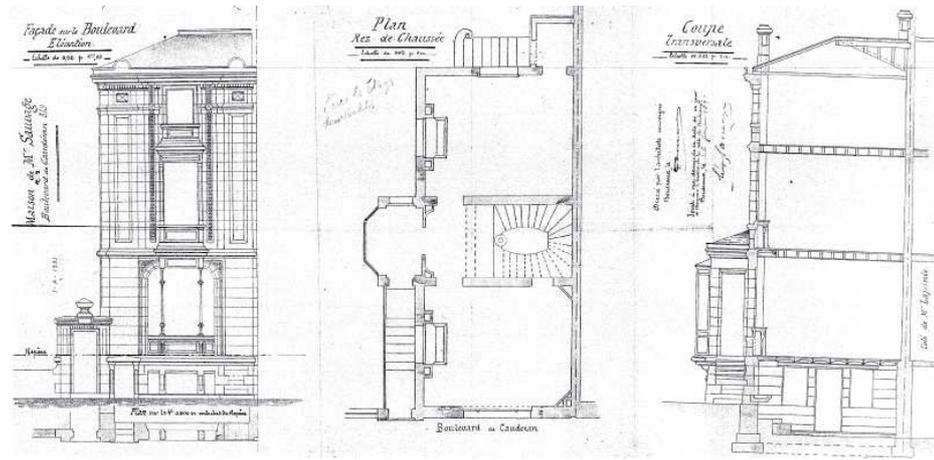
OA1-LI_121-38

N° 295 [297], maison à étage double, coupe, élévation, P. Durand, arch., 1881. (AMB 2 Mi D 7-46)



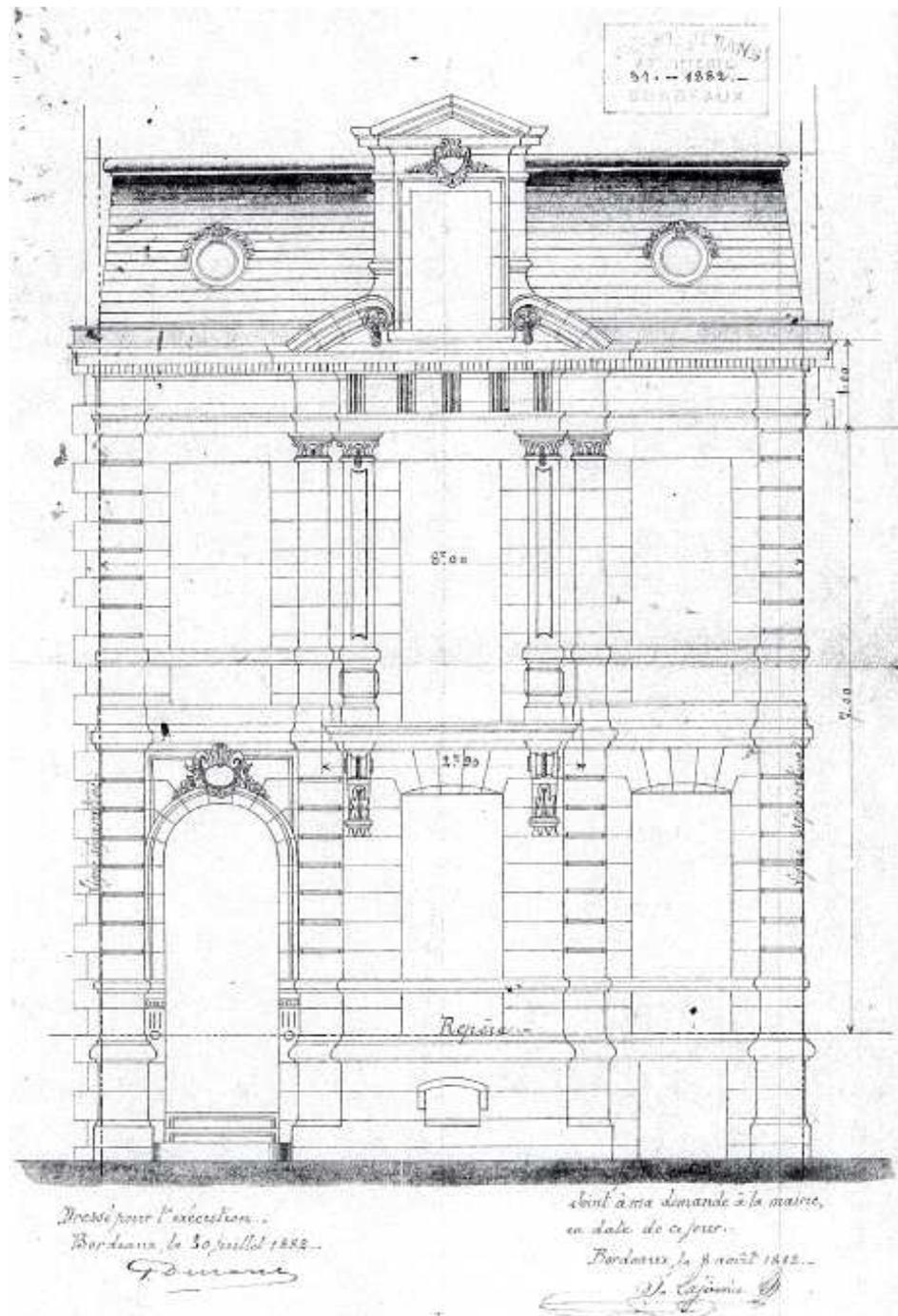
OA1-LI_121-39

N° 319, maison à étage, plan, coupe, élévation, P. Durand, arch., 1891. (AMB 2 Mi D 7-46)



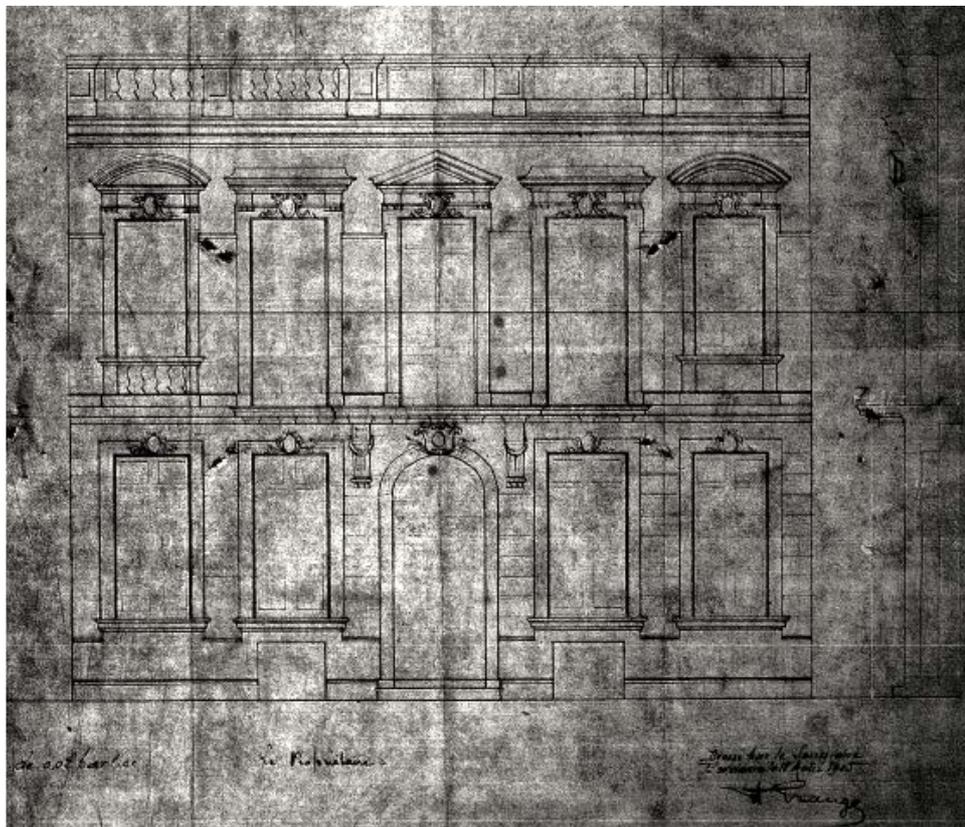
OA1-LI_121-40

N° 321, maison à étage et mansarde, élévation, P. Durand, arch., 1882. (AMB 2 Mi D 7-46)



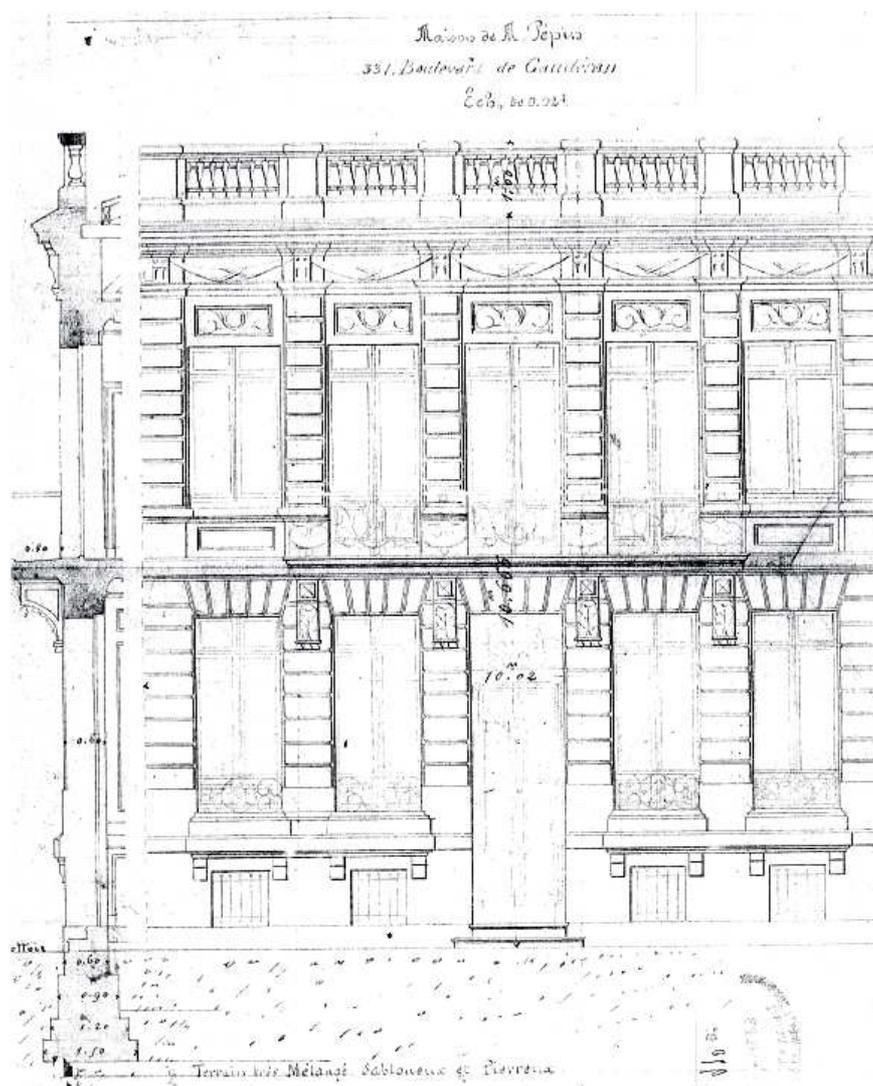
OA1-LI_121-41

N° 329, maison à étage double, élévation, coupe du mur de face, A. Grange, arch., Ch. Propin, entr., 1905. (AMB 2 Mi D 7-46)



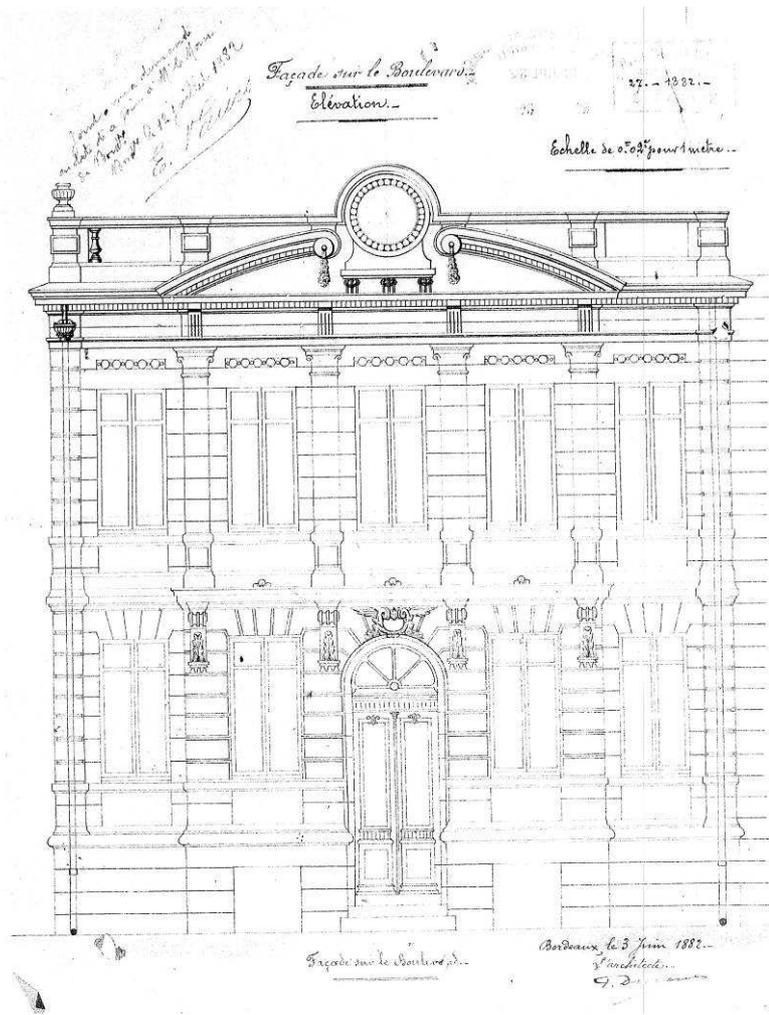
OA1-LI_121-42

N° 331, maison à étage double, élévation, coupe du mur de face, L. Beaudin, arch., 1883. (AMB 2 Mi D 7-46)



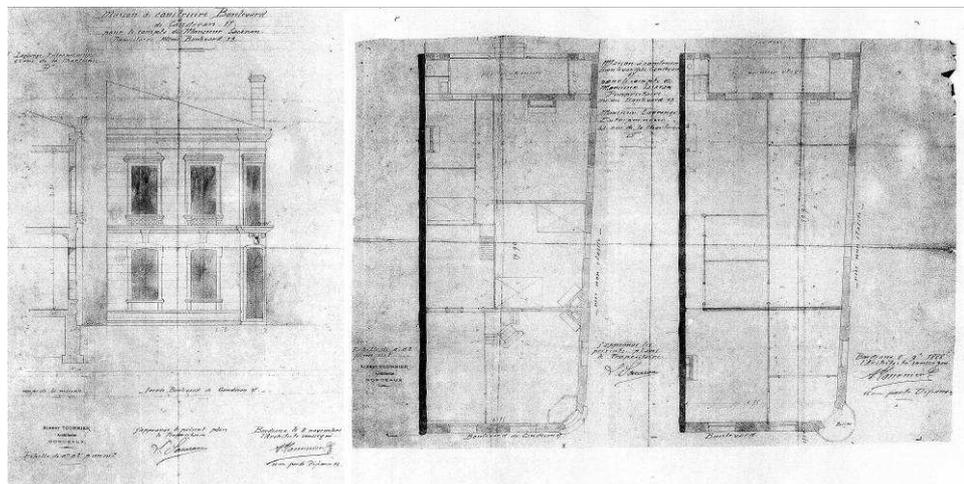
OA1-LI_121-43

N° 363, maison à étage double, élévation, P. Durand, arch., 1882. (AMB 2 Mi D 7-46)



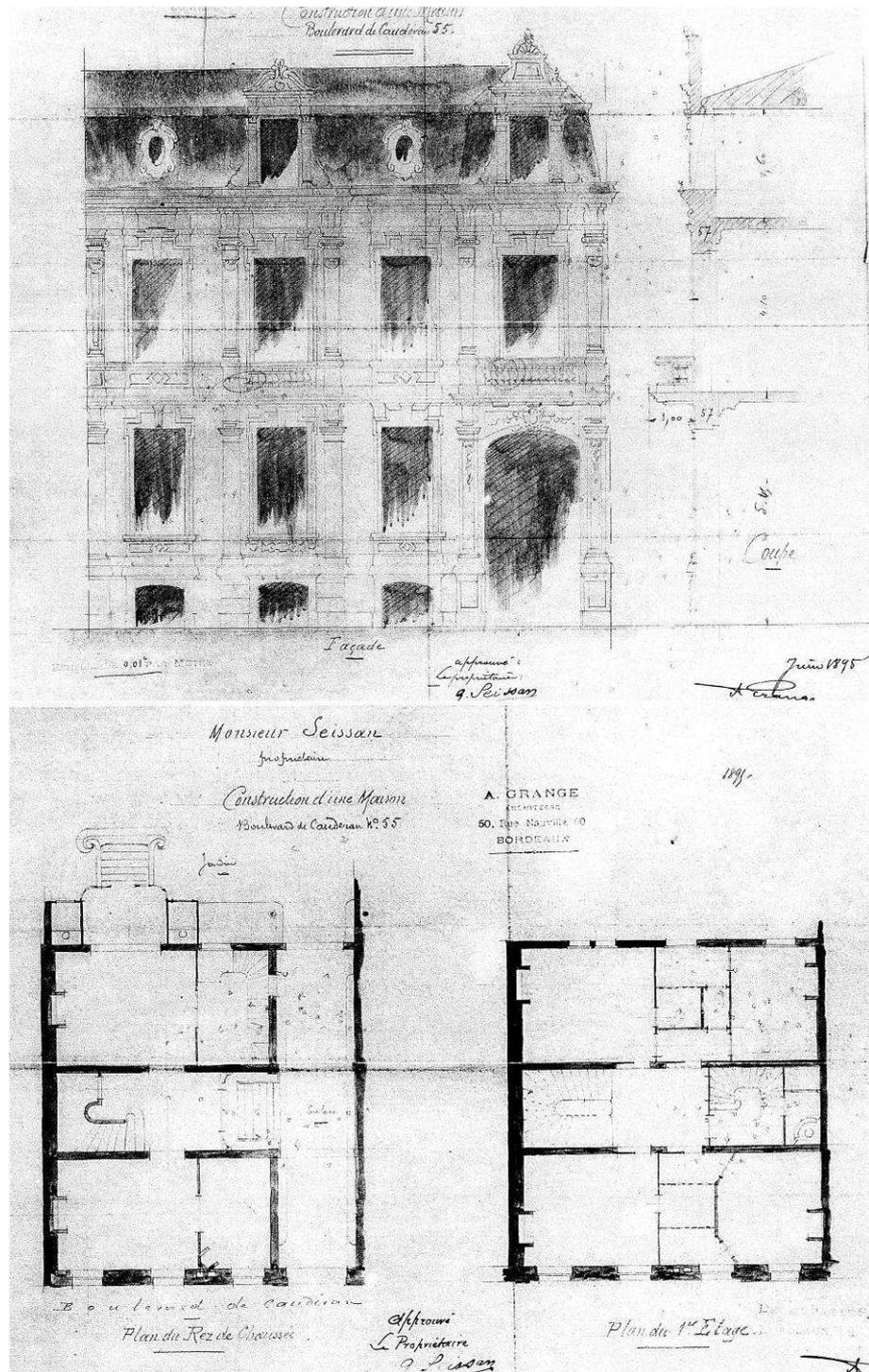
OA1-LI_121-44

N° 17, maison d'angle à deux logements, plans, coupe du mur de face, élévation, A. Tournier, arch., 1885. (AMB 2 Mi D 7-45)



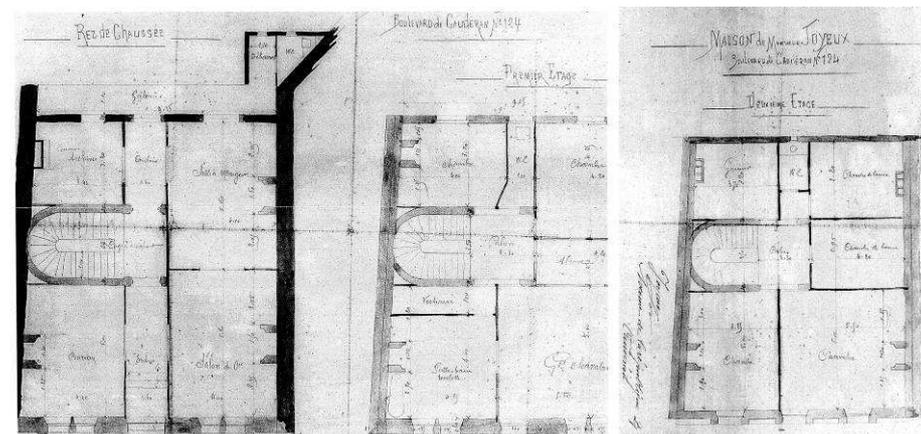
OA1-LI_121-45

N° 55, maison
Seissan, plans, coupe
du mur de face,
élévation, A. Grange,
arch., 1895.
(AMB 2 Mi D 7-45)



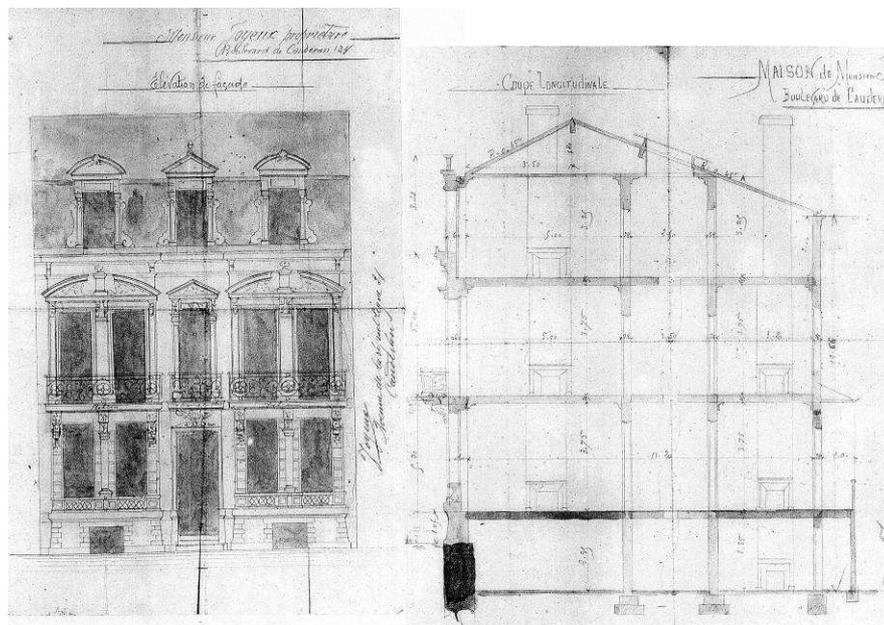
OA1-LI_121-46

N° 124, maison
Joyeux, plans, P.
Arnal, arch., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-45)



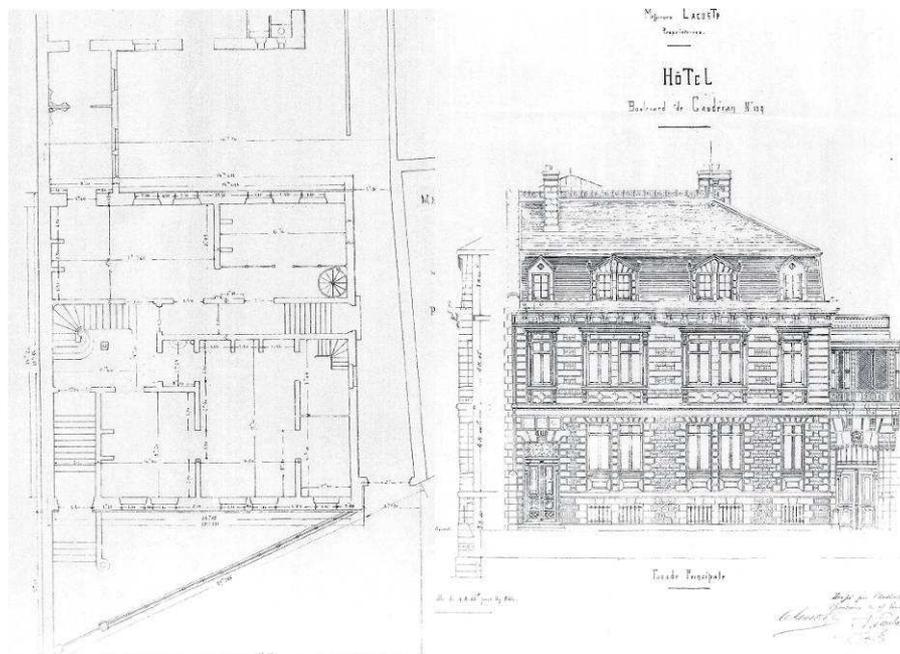
OA1-LI_121-47

N° 124, maison Joyeux, coupe, élévation, P. Arnal, arch., 1893. (AMB 2 Mi D 7-45)



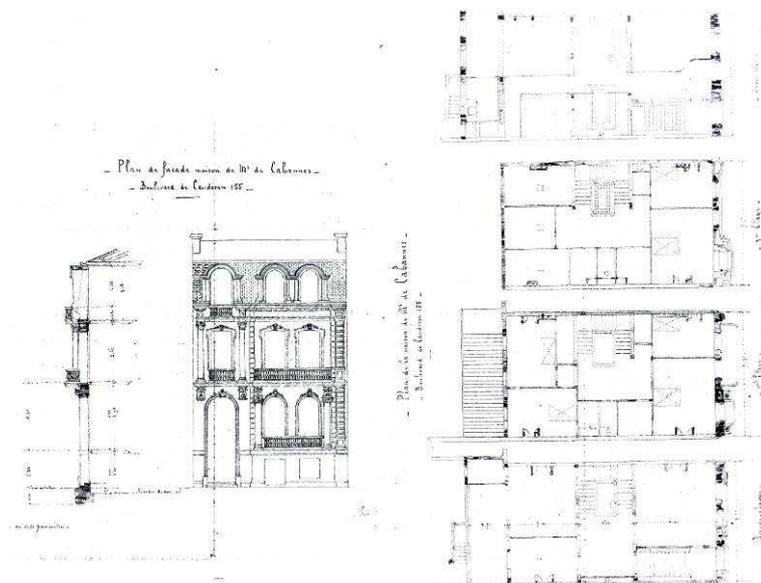
OA1-LI_121-48

N° 139, hôtel Lacoste, plan, élévation, A. Faulat, arch., 1891. (AMB 2 Mi D 7-46)



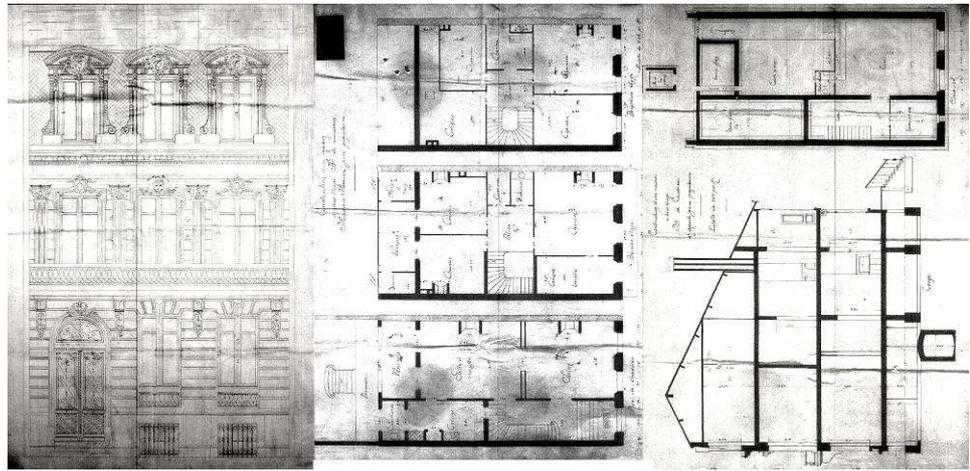
OA1-LI_121-49

N° 155, maison Cabannes, plans, coupe du mur de face, élévation, Joany, entr., 1898. (AMB 2 Mi D 7-46)



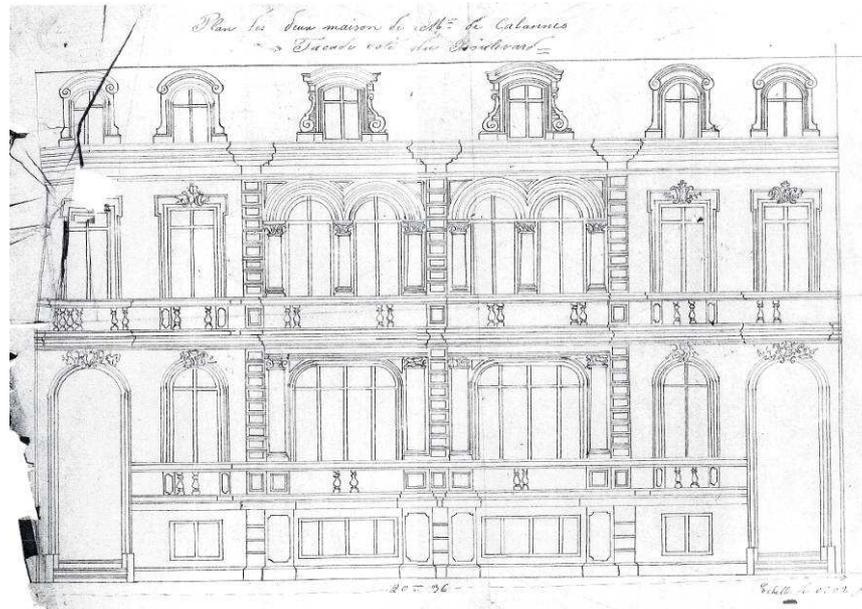
OA1-LI_121-50

N° 158, maison
Mesuret, plans,
coupe, élévation, H.
Gaugeacq, entr.,
1908.
(AMB 2 Mi D 7-46)



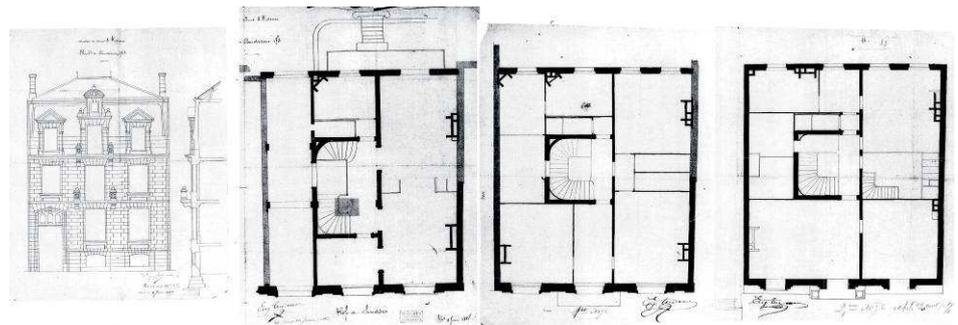
OA1-LI_121-51

N° 168-170, maisons
Cannes, élévations,
Joanny, entr., 1890.
(AMB 2 Mi D 7-46)



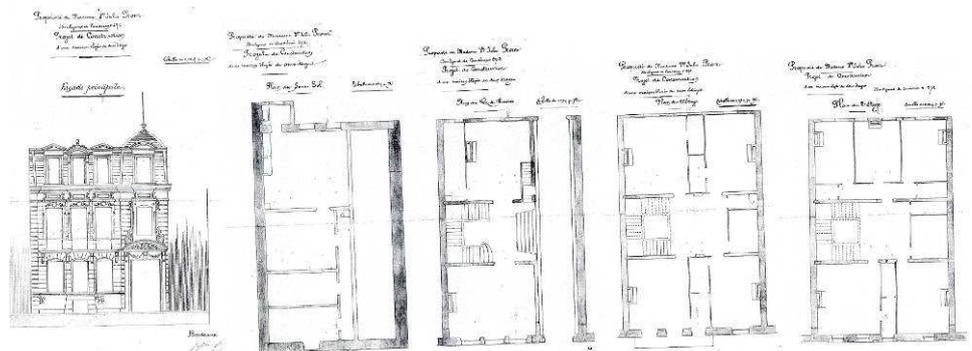
OA1-LI_121-52

N° 173, maison
Videau, plans, coupe
du mur de face,
élévation, P. Alaux,
arch., 1887.
(AMB 2 Mi D 7-46)



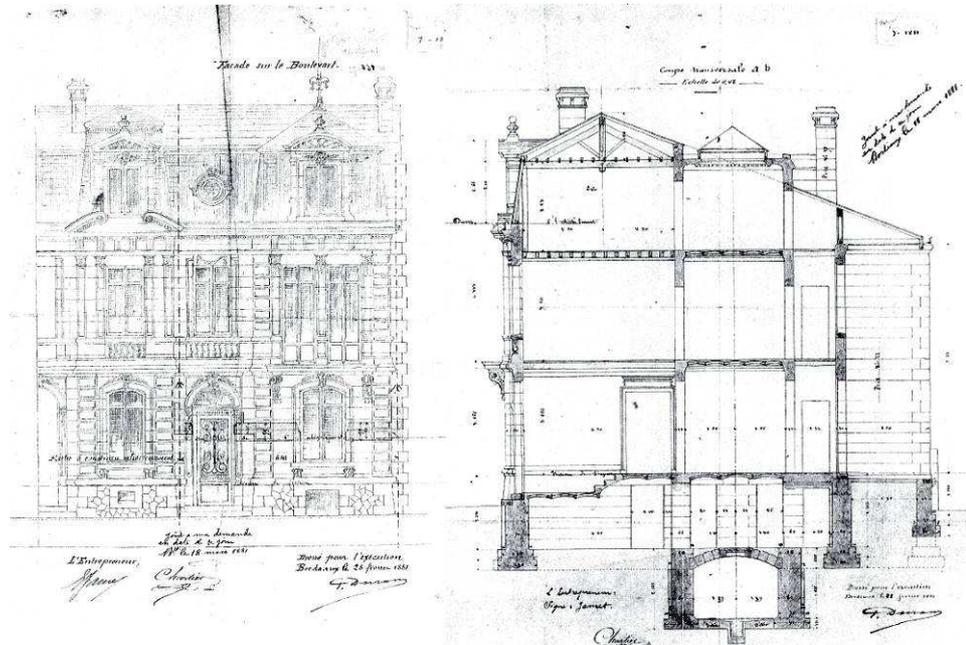
OA1-LI_121-53

N° 272, maison Prom,
plans, élévation,
Chansigaud, entr.,
1892.
(AMB 2 Mi D 7-46)



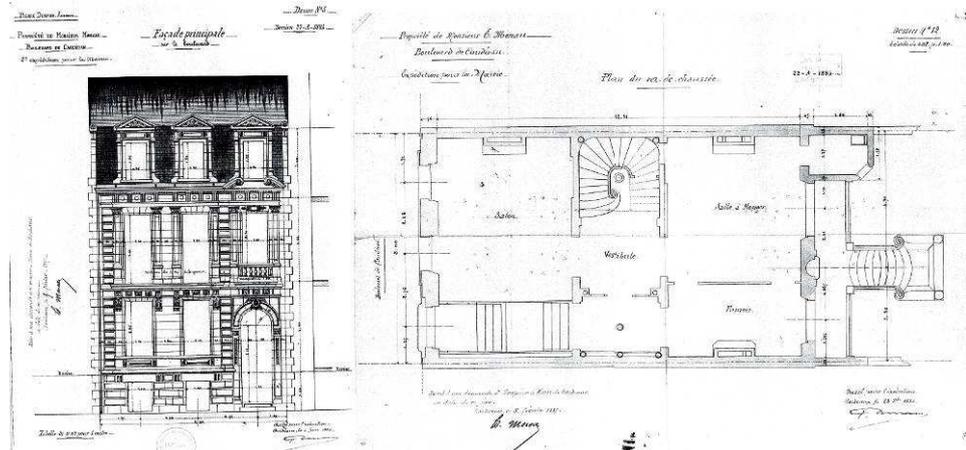
OA1-LI_121-54

N° 287, maison
Chartier, élévation,
coupe, P. Durand,
arch., Jamet, entr.,
1881.
(AMB 2 Mi D 7-46)



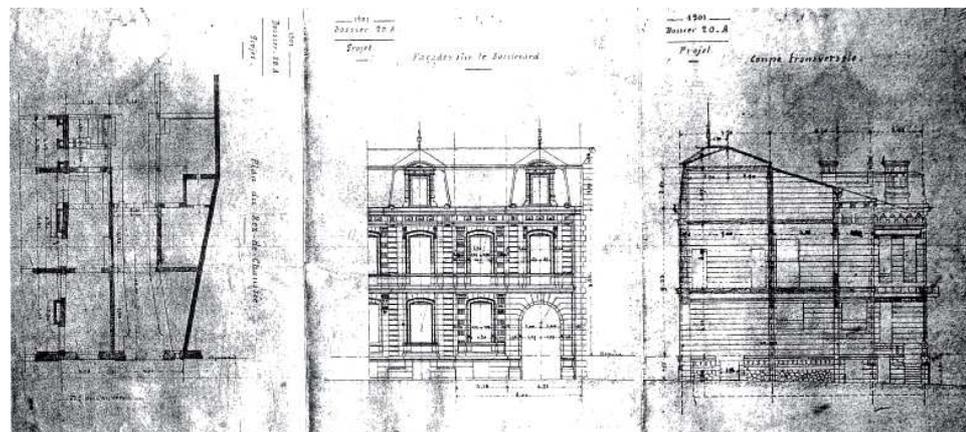
OA1-LI_121-55

N° 284, maison
Moreau, plan,
élévation, P. Durand,
arch., 1884.
(AMB 2 Mi D 7-46)



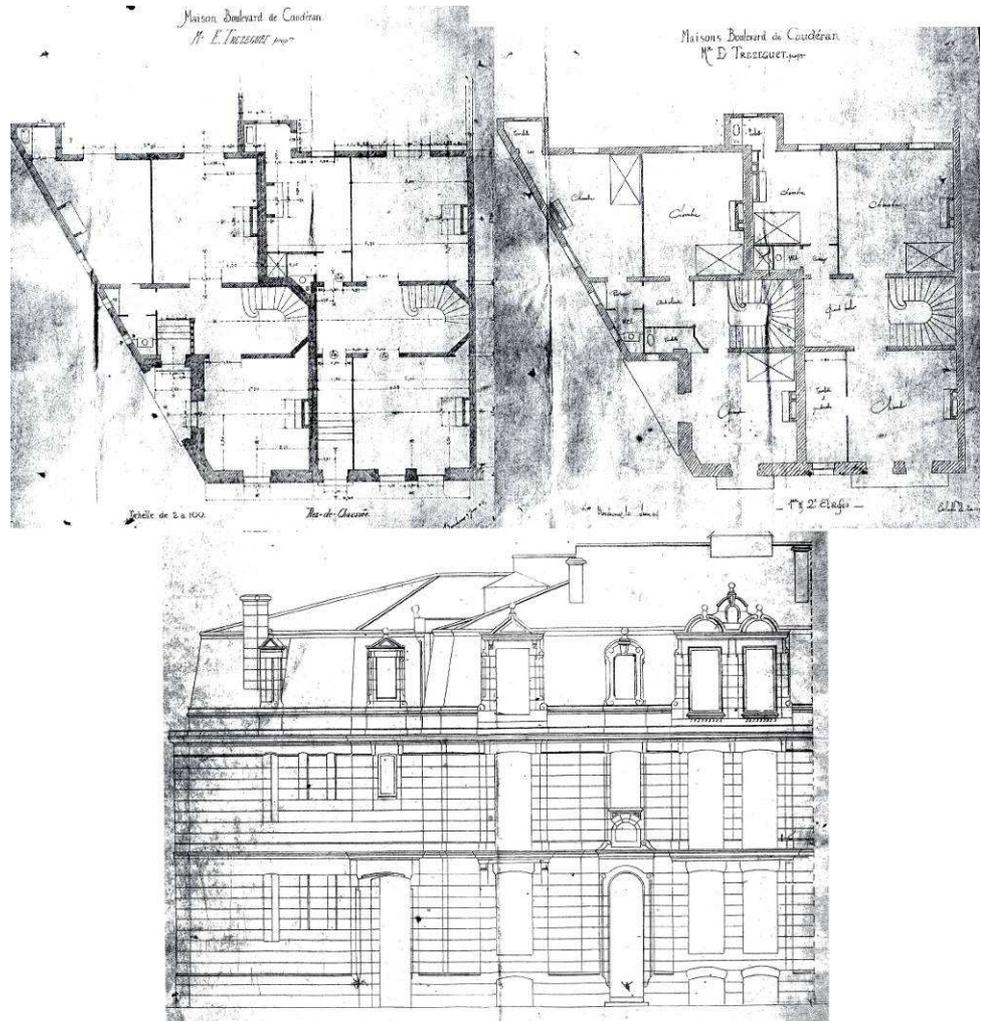
OA1-LI_121-56

N° 353-355, hôtel de
la marquise de
Campuzano,
agrandissement, plan,
coupe, élévation, P.
Durand, arch., 1901.
(AMB 2 Mi D 7-46)



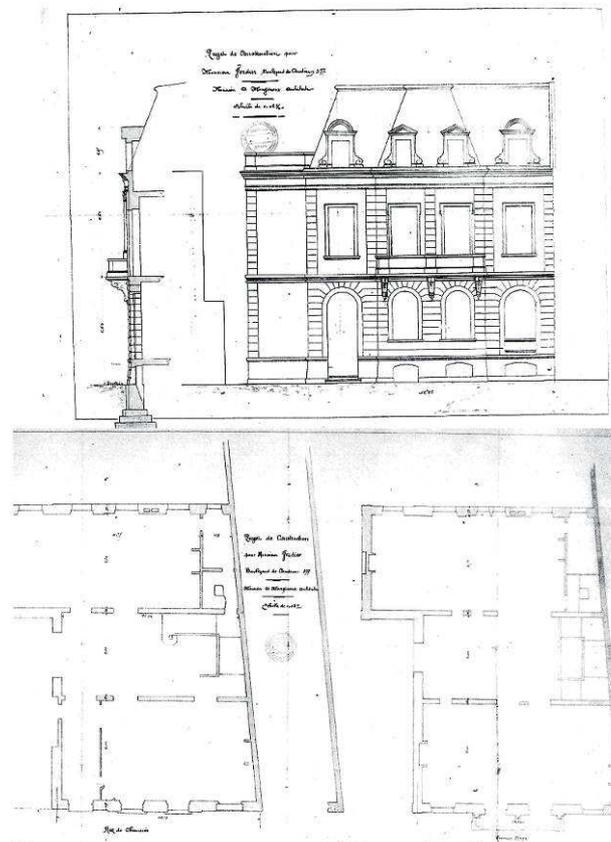
OA1-LI_121-57

N° 338-340, maisons
Trezeguet, plans,
élévation, 1894.
(AMB 2 Mi D 7-46)



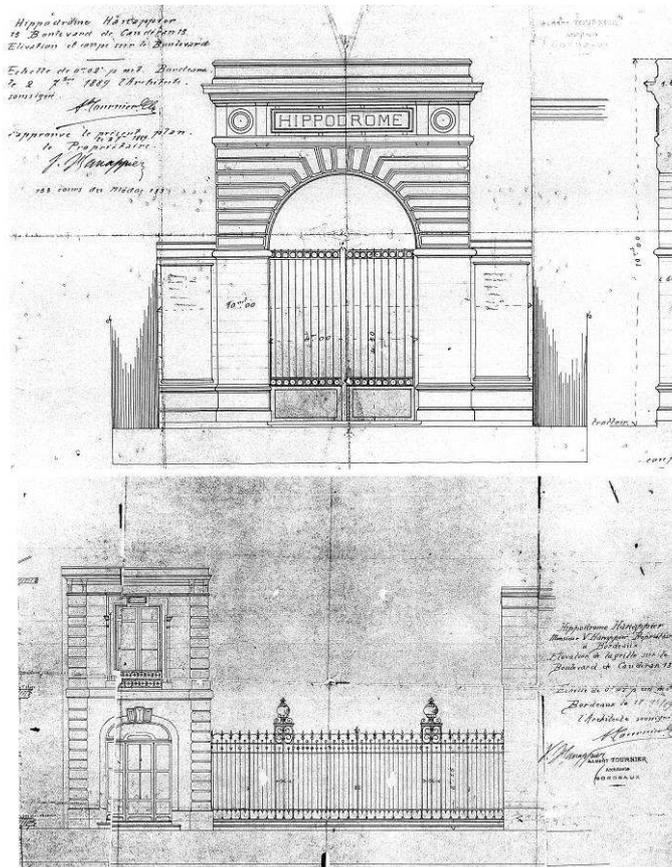
OA1-LI_121-58

N° 377, maison
Verdier, plans, coupe
du mur de face,
élévation, A.
Monginoux, arch.,
1902.
(AMB 2 Mi D 7-46)



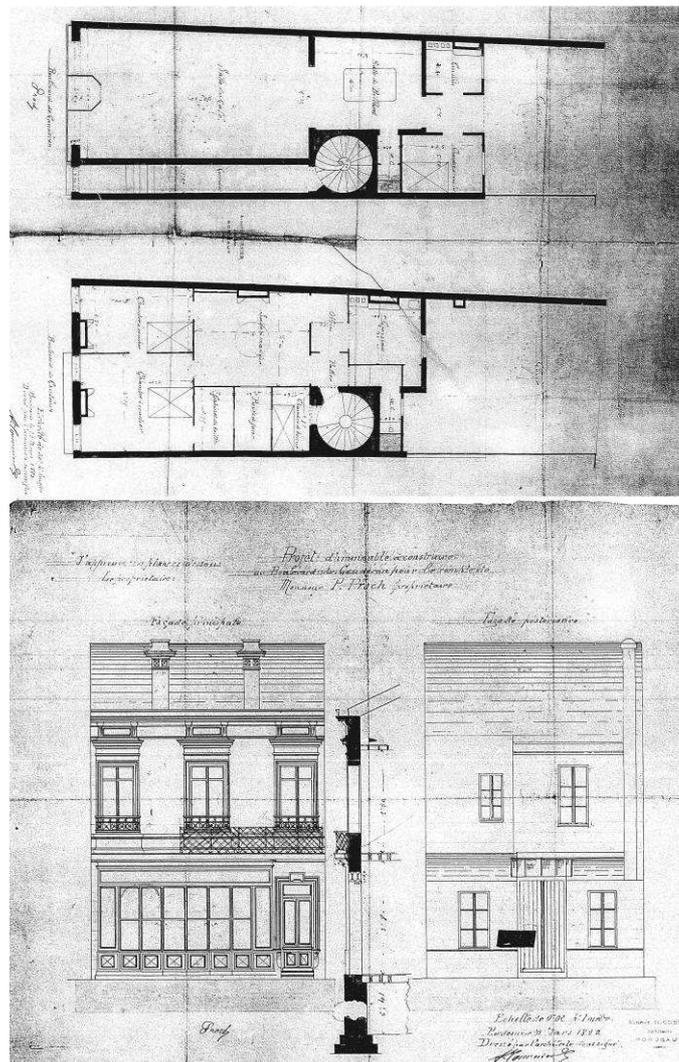
OA1-LI_121-59

N° 13, hippodrome Hannapier, projet d'entrée et réalisation, A. Tournier, arch., 1889. (AMB 2 Mi D 7-45)



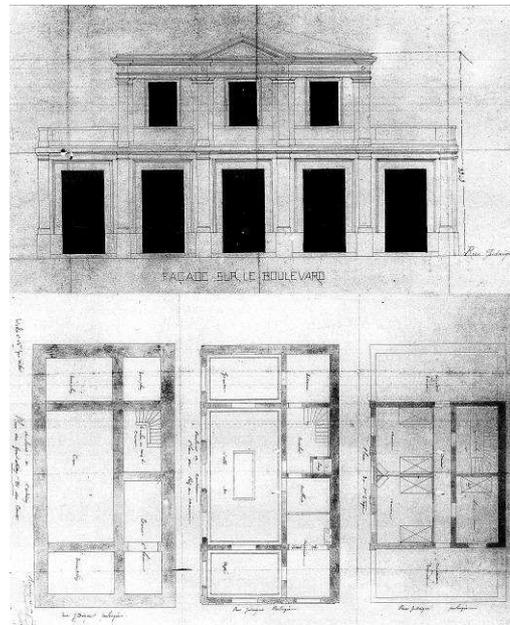
OA1-LI_121-60

N° 21, café Prach, plans, élévations, A. Tournier, arch., 1890. (AMB 2 Mi D 7-45)



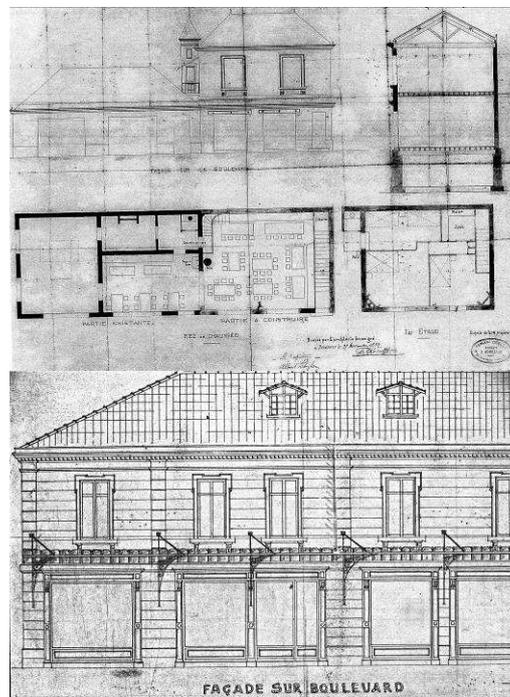
OA1-LI_121-61

N° 75 [86], café à l'angle de la rue Judaïque, plans, élévation, 1874. (AMB 2 Mi D 7-45)



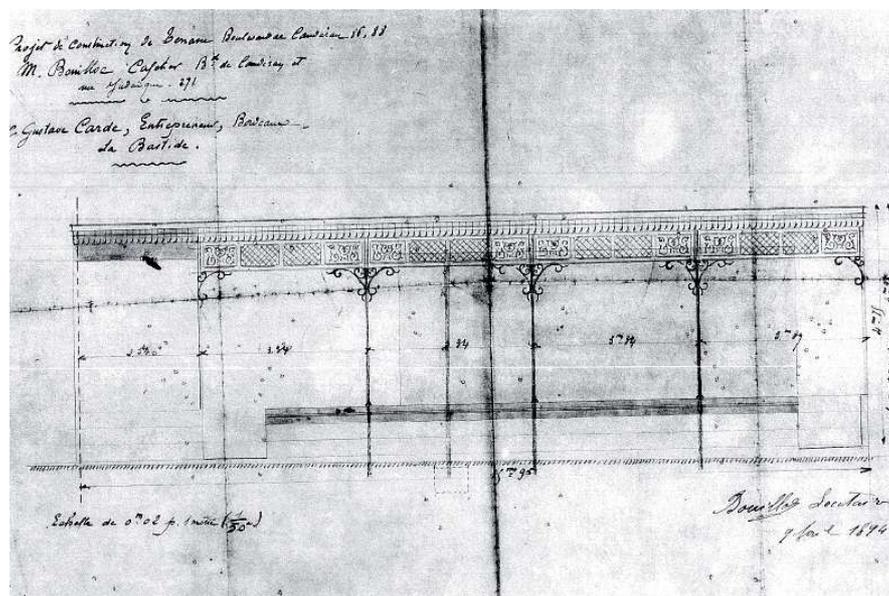
OA1-LI_121-62

N° 77, extension du café Schyler, plan, coupe, élévation, F. Grelet, arch., 1897. Surélévation partielle, David et Duguey, entr., 1911. (AMB 2 Mi D 7-46)



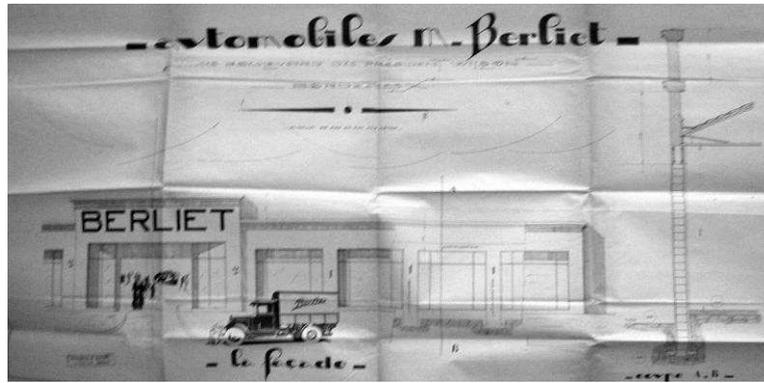
OA1-LI_121-63

N° 86-88, construction d'une terrasse du café Bonilloc, élévation, G. Carde, entr., 1894. (AMB 2 Mi D 7-45)



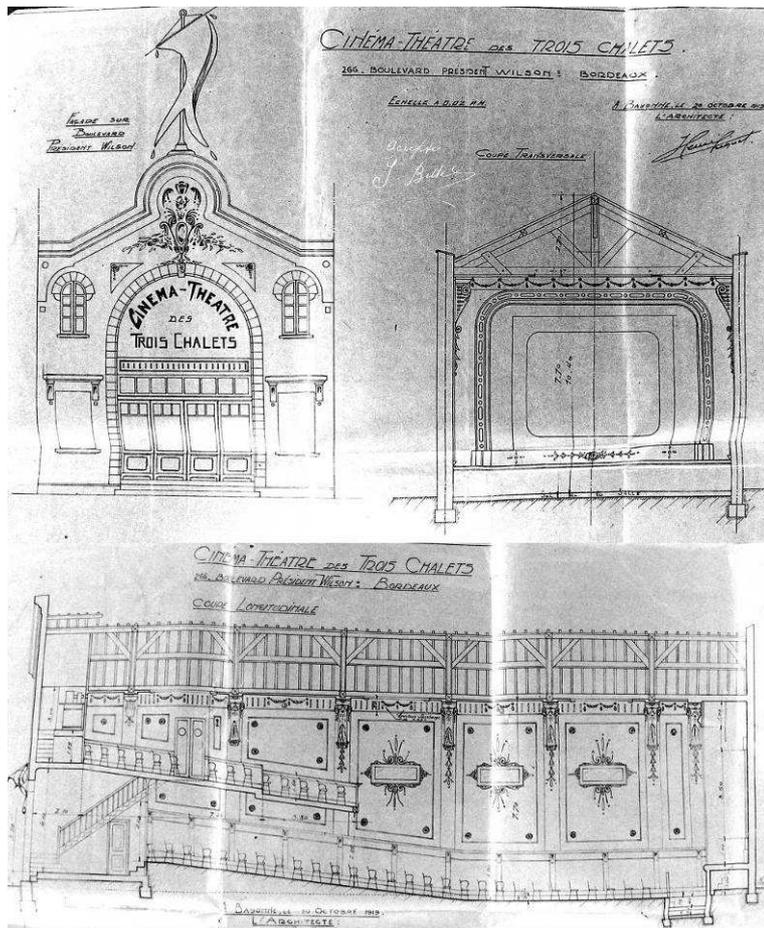
OA1-LI_121-64

N° 115, garage
Berliet, élévation,
coupe, 1935.
(AMB 50 O 1381)



OA1-LI_121-68

N° 266, cinéma-
théâtre des Trois
Chalets, élévation,
coupes, H. Piquet,
arch., 1919.
(AMB 50 O 1381)



OA1-LI_121-69

Boulevard extérieur,
Caudéran, carte
postale ancienne.
(Publiée par Debaig,
1999, p. 9)



OA1-LI_121-70

Barrière Saint-Médard, carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 13)



OA1-LI_121-71

Barrière Judaïque, carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 15)



OA1-LI_121-72

Arènes bordelaises, 13 bvd de Caudéran, carte postale ancienne.
(Publiée par Debaig, 1999, p. 50)



OA1-LI_121-73

LIENS

39-F1-MK0171 / 59-F1-MK0161 / 74-F1-ME0046 / 76-F1-ME0013 / 133-F1-MT0034 / 135-F1-MT0033 / 160-F1-MC0019 / 199-F1-MX0102 / 232-F1-LS0036 / 262-F1-LN0020 / 372-F1-LI0076 / XX-F1-MS0083 / OA1-MS_1692

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 147-156
DEBAIG, Pierre, **Caudéran, Mémoire en images**, Joue-les-Tours, Alain Sutton, 1999
SCHOONBAERT, Sylvain, **La voirie bordelaise au XIXe siècle, l'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris XII : thèse de doctorat en urbanisme ss. la dir. de J.-P. Frey, 2004, t. 1, p. 553-559

SOURCES

AMB, 2 Mi D 7-45 à 47, microfilms des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran.
AMB, 50 O 1381, autorisations de voirie du boulevard du Président-Wilson

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, série 50 G, plan cadastral des banlieues de Bordeaux, 1846, sections B et C de Caudéran en deux feuilles

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1853-1860
Maîtrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux – privée
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux – privée

COMMENTAIRES

L'ancien boulevard Antoine-Gautier (mairie de Bordeaux de 1849 à 1860 et à l'origine de ce premier percement), que l'on appela aussi un temps boulevard Johnston ou du Tondu, ne se nomme plus ainsi aujourd'hui que de la barrière d'Ornano à la barrière d'Arès, mais autrefois il courait jusqu'à la rue du Tondu à l'emplacement de l'actuel boulevard du Maréchal-Leclerc.

La construction du boulevard

C'est sur une partie de la propriété Johnston ainsi que celle d'un fabricant de cartes à jouer (Héron), que fut ouverte la première partie du grand boulevard de ceinture de Bordeaux. Un accord amiable fut passé entre la Ville et ces propriétaires pour agrandir le cimetière de la Chartreuse et créer le boulevard Antoine-Gautier, par un traité passé le 6 juin 1853. Ce dernier prévoyait un tracé qui joignait, à l'origine, la barrière d'Arès à la rue du Tondu en deux portions articulées à la barrière d'Ornano. C'est la seule section du boulevard qui eut à cet endroit, sur toute sa longueur, 34 mètres de largeur tandis qu'ailleurs une largeur de 25 mètres fut jugée plus économique. En effet, le négociant Johnston ne souhaitait pas que sa propriété fût trop proche du nouveau cimetière et c'est pourquoi il imposa à l'administration cette largeur en cédant ses terrains à la Ville.

Commencée donc en 1853 entre le Peugeot et le chemin d'Arès, le boulevard fut poursuivi vers le sud grâce à un autre traité amiable avec Mme Lescure, en août 1855. Pour l'achever jusqu'au chemin du Tondu, après qu'il eût failli déboucher en impasse sur un ruisseau, l'expropriation de la propriété Cheminade fut déclarée en avril 1859. Vers 1860, la large voie était donc à peu près terrassée d'une extrémité à l'autre. Le règlement des pentes et des aqueducs pour les nombreux ruisseaux du quartier coûta assez cher puisque l'on se situait dans la vallée du Peugeot et qu'un fort dénivelé s'observe toujours entre la barrière d'Ornano et le stade tandis que le boulevard remonte ensuite vers la barrière de Pessac.

Dans la partie qui longe le cimetière, le boulevard n'est bâti que sur une seule rive de modestes échoppes essentiellement. Mais, à l'approche de la barrière d'Ornano et lorsqu'on se dirige vers la barrière de Pessac, des ensembles plus monumentaux de maisons s'observent par exemple au long de l'îlot Mestrezat, entre la rue Lecoq et la rue Guillaume-Leblanc ou encore à la barrière d'Ornano elle-même.

Les maisons de Bertrand Hauret

Plusieurs maisons de ville intéressantes sont réalisées par l'entrepreneur Bertrand Hauret. Elles sont identiques ou bien présentent des airs de famille dans leur organisation, le décor et la modénature.

Une maison apparaît dans les autorisations de voirie anciennement numérotée au 124, et construite par Hauret en 1926. Elle présente de nombreux caractères récurrents des constructions de l'entrepreneur : refends, porte d'entrée cintrée, balcon à l'étage, cordon entourant le haut des fenêtres de l'étage, entablement de briques.

Les maisons des numéros 127-129 sont quasiment identiques à celles des numéros 14 et 20 de l'avenue du Parc de Lescure toutes proches, construites par le même entrepreneur. Le 127 est surélevé d'une mansarde en 1932 par Hauret qui a certainement construit la maison auparavant : on reconnaît bien à cette façade les motifs décrits précédemment et notamment celui de l'entablement.

L'origine de la façade du n° 129, bâtie en 1928, est la même que celle du 127 ce qui permet de supposer que ce dernier a été construit la même année. Cet immeuble est également augmenté d'un comble, en 1937, qui présente une lucarne de pierre au fronton triangulaire au-dessus de la plus large travée et un oculus de zinc au-dessus de la travée d'entrée. L'entrepreneur fournit d'intéressants détails de la structure de ce comble à surcroît et de la surélévation de l'escalier.

Le n°139 est édifié d'un seul coup avec son comble en 1922 selon le même modèle que les précédents, s'y ajoute un garage qui forme une terrasse à l'origine en ciment armé. Les plans de cette maison simple montrent que les deux travées, traditionnellement dissymétriques en façade, sont au contraire d'égale largeur à l'intérieur, ce qui n'est pas de coutume dans les maisons bordelaises. La tripartition du séjour est respectée, avec ici un bureau en lieu et place de la traditionnelle terrasse ou véranda, mais la travée d'entrée, traditionnellement plus étroite, gagne ici en ampleur avec un palier d'entrée large, comportant une petite fenêtre et un accès au garage, elle est séparée du grand vestibule par une rambarde à balustres, l'escalier est ample avec ses trois volets et ses paliers carrés d'angle, enfin, une très vaste cuisine sans souillarde occupe le fond de cette travée. Cette maison à étage simple a donc des aspirations au luxe et à l'aisance comme le montre d'ailleurs la charpente du comble très habitable. C'est une caractéristique de nombreuses maisons du même type sur le boulevard Antoine-Gautier, depuis les années 1900. Dans le lotissement Mestrezat, au n° 235, Hauret construit en 1912 pour Mlle Quinsac une belle maison à l'appareillage mixte de pierre et de briques vertes vernissées. La propriétaire serait-elle musicienne ? On est tenté de le croire lorsque l'on observe l'imposte de la porte d'entrée, sculpté d'instruments de musique. La modénature et la sculpture de la façade de cette maison à étage simple s'inspirent discrètement de l'époque médiévale. Son escalier à la française à deux quarts tournants présente la particularité de déboucher directement sur la porte d'entrée.

Le carrefour du boulevard avec l'avenue Maurice-Martin (autrefois avenue de la Côte-d'Argent) est aussi une maison bâtie par Hauret en 1927, à l'origine pour le docteur Manine. Cette grosse maison bourgeoise est aussi une maison de rapport puisqu'elle abrite un grand magasin et sa réserve en rez-de-chaussée ainsi qu'un petit logement et, à l'arrière, une chaufferie reliée à un garage par une petite cour triangulaire. L'originalité de cette construction réside dans le pavillon d'angle bâti à l'origine sur un seul niveau et qui a été surélevé depuis. Accueillant la boutique, il formait autrefois terrasse pour le logement et le cabinet du docteur qui occupait les étages. On entrait chez le docteur depuis le boulevard, l'entrée la plus noble qui débouchait, en haut de l'escalier, sur un vaste hall séparant nettement d'un côté la salle d'attente et le cabinet de consultations du séjour du docteur, de l'autre. Les chambres se situaient au deuxième étage, on y accédait par un second escalier à la rampe ornée de gros balustres ; il allait jusqu'aux combles. La façade assez austère de cette maison qui est l'une des rares de ce boulevard à avoir deux étages présente la particularité d'un entablement de briques débordant le cadre saillant de la moulure qui court sur le haut des fenêtres du deuxième étage. Contrairement à ce motif que l'on a déjà vu, le toit débordant avec ses doubles aisseliers de bois semble un motif moins fréquemment utilisé par cet entrepreneur.

Bertrand Hauret, qui résidait d'ailleurs dans les superbes maisons néogothiques des numéros 68-72, boulevard Leclerc, qu'il construisit lui-même, a donc gagné beaucoup de chantiers dans le quartier. Comment interpréter la proximité de l'habitation de cet entrepreneur avec ses nombreuses constructions ? Le sérieux de ce maître d'œuvre, vers la fin de sa carrière, s'était peut-être répandu par bouche à oreille dans le quartier. C'était d'ailleurs fréquent pour les entrepreneurs ou les architectes, de construire près de leur bureau et de leur habitation, on l'a vu avec Adoue, Pinel, Gaugeacq, Herbé, Pinçon... Ces quartiers étaient les vitrines de leurs réalisations et leur assuraient une réputation dans la ville entière également.

La séquence de maisons « uniformes » de la barrière d'Ornano

De nombreux autres entrepreneurs et architectes participent, dans une moindre mesure que Hauret, à la construction du boulevard. Faisons un retour en arrière et revenons au début du XXe siècle. Une séquence de maisons en vis-à-vis attire particulièrement l'attention juste au nord de la barrière d'Ornano, il s'agit des numéros 30-38 et en face, des numéros 109-115. Elles ne sont pas rigoureusement identiques mais présentent des airs de ressemblance évidents. La série paire est signée Henri Gaugeacq en façade et l'on trouve en effet une autorisation pour construire trois maisons en 1905, pour monsieur Thieblemont, signées par Gaugeacq, pour les numéros 32 à 36. Une autre apparaît deux ans plus tôt, en 1903, référencée au n° 38, elle a quatre travées tandis que les trois autres n'en ont que trois. Il s'agit de l'actuel n° 36. Quant aux trois maisons des numéros 30 à 32, elles sont rigoureusement identiques. Maisons simples d'un étage et de trois travées, leurs façades sont fortement marquées de symétrie, seule la porte d'entrée en est déportée sur la gauche pour libérer de la largeur aux pièces de vie. On accède au vestibule par un palier de cinq marches ; à droite le salon puis la salle à manger ; une petite porte sous l'escalier dans l'axe à un quart tournant donne sur la cuisine. A l'arrière, vérandas avec souillards et WC identiques. Les trois parcelles sont même conçues de telle façon que la profondeur de leur

jardin le soit aussi. Le plan de l'étage ne varie pas non plus, le palier débouche sur deux chambres sur rue et deux à l'arrière séparés par un cabinet éclairé par un puits de jour. Les chambres sur jardin ouvrent invariablement sur une véranda qui se prolonge à l'étage avec un cabinet de toilette au-dessus de la souillarde et un autre WC de l'autre côté au-dessus de celui du rez-de-chaussée. Les façades sont directement inspirées du style Louis XVI. Le léger ressaut central est marqué de refends comme le rez-de-chaussée. La porte d'entrée cintrée et moulurée munie d'une belle porte à deux vantaux vitrée, comme son imposte, est sommée d'une riche clé dont le cartouche est entouré de deux petits monstres ailés et de fruits. On retrouve ces fruits au bas des grosses consoles à volutes qui supportent l'épais balcon à balustres. Toutes les croisées sont rectangulaires et montrent des balustres en allège avec des chambranles moulurés à l'étage. Là, elles sont surmontées de corniches richement ornées elles aussi. Dans les travées centrales un fronton en arc segmentaire apparaît, avec au centre une coquille. Sur les travées latérales, les corniches droites ont une couronne de laurier en leur centre. Ces deux motifs sont supportés par des consoles à feuilles d'acanthe. Une corniche à modillons couronne ces maisons.

L'introduction d'une quatrième travée dans la maison du n° 36 ne rompt pas l'unité de la séquence. Cette composition sur un rythme pair interdit de placer l'entrée au centre mais on peut toujours diviser la maison en deux travées asymétriques avec ce système. Ce n'est pas le cas ici : l'entrée à gauche est une entrée cochère qui modifie complètement la distribution de cette maison comparée aux précédentes. Elle traverse la maison et dessert un petit pavillon en fond de parcelle qui servait certainement d'écurie. Le vestibule s'ouvre donc perpendiculairement au passage cocher, on y retrouve un degré de six marches cette fois qui mène au grand escalier à double quart tournant. A droite, petit et grand salon ; à gauche, salle à manger ouvrant sur la véranda et un petit cabinet. La cuisine très étroite est prolongée par la souillarde et les lieux. Un degré de quelques marches descend au jardin. L'étage est agencé pour recevoir quatre chambres séparées par un cabinet comme dans les maisons précédentes. Une partie seulement de la véranda se prolonge à l'étage avec un WC. La façade de cette maison présente de fortes similarités avec les précédentes. Les principales différences résident dans le cartouche de la porte d'entrée qui porte un monogramme « GB » encadré de cornes d'abondance. Les fenêtres de l'étage sont toutes à chambranles à crossettes et gouttes. Les deux clés centrales sont sculptées de mascarons encadrés de guirlandes tandis que celles, latérales, ont une simple clé saillante entourée de guirlandes.

On le voit, à partir d'une seule contrainte différente : le passage cocher, cette maison adopte une distribution et une façade où l'on retrouve de nombreuses caractéristiques des précédentes.

Quant à l'actuel n° 38, cette maison est quant à elle très mystérieuse. Sa belle façade aux bandes horizontales de briques bleu-vert vernissées laisse penser à Hauret, mais ses sculptures très recherchées permettent de supposer qu'un architecte serait intervenu avec l'entrepreneur.

En face de cette séquence, des numéros 109 à 115, l'attribution à Gaugeacq n'est pas évidente car aucune n'est signée en façade et il n'apparaît pas non plus dans les archives. La maison 115 est signée en façade par l'architecte Edmond Hosteinc, elle se distingue beaucoup de celles d'en face avec son balconnet arrondi qui présente en sous-face un cartouche portant les initiales du propriétaire « CM », ses fenêtres jumelées et sa balustrade de toit : on retrouve toutefois des motifs communs avec la proportion des baies, les refends de rez-de-chaussée et de l'avant-corps central, les balustres des allèges et du grand balcon, mais après tout ces motifs sont des poncifs.

Les similitudes sont bien plus importantes avec les maisons d'en face aux numéros 113 et 111 qui sont jumelés. La seule différence notable, si l'on exclut le décor des fenêtres hautes, réside dans les pilastres corinthiens qui courent au deuxième étage et encadrent la travée centrale.

Le 109 est identique aux deux maisons précédentes mais il a une mansarde. Les autorisations de voirie mentionnent au 109 un immeuble d'un étage avec comble créé par Ruben Dacosta en 1902 avec l'entrepreneur Coste. Serait-il l'auteur de tout ce côté également ? Ce n'est pas certain car une autre indication nous est donnée par les archives à un numéro inconnu mais en 1914 cette fois, une demande de construction pour deux maisons formulée par Thieblemont, le même propriétaire que sur la rive d'en face, mais l'entrepreneur semble être Piquet, non Gaugeacq ni Dacosta, et les élévations sont fort différentes de celles des numéros qui nous occupent. Peut-être furent-elles construites autrement, peut-être se situent-elles ailleurs... Le mystère reste entier pour cette partie de la séquence. On mentionnera, pour terminer cette séquence, la curieuse maison d'angle du boulevard avec la rue Berruer, elle est de Bertrand Alfred-Duprat, le célèbre architecte bordelais. La composition très austère de sa façade présente comme seul ornement un bandeau de terre cuite sculpté.

Deux maisons de Raoul Perrier

Ecartons-nous un peu vers le nord pour observer deux maisons qui témoignent de la « modernité » de ce boulevard dans l'Entre-deux-guerres avec deux maisons construites par Raoul Perrier au n° 97 en 1922 et au n° 103 en 1923.

La première est une maison double d'un étage construite pour monsieur Deschamp. Le couloir est bien central, l'escalier en retour d'équerre mais la cuisine n'est pas dans l'axe du couloir obturé par le WC et le séjour a perdu sa véranda : une certaine compacité du plan s'observe, presque carré, il a aussi perdu ses appendices arrière. De mêmes observations pourraient être faites à l'étage. Il y a toujours une cave sur rue, des planchers bois, des corniches aux plafonds, des cheminées sobres, une petite chambre de bonne dans le comble, mais la coupe montre l'introduction de semelles en béton dans les fondations. Et en façade, la sobriété de la composition est bien là comme au XIXe siècle ou en 1900 mais l'absence de décor la rend presque austère. Seuls quelques carreaux de céramique incrustés dans la moulure de la porte d'entrée et quelques motifs géométriques sur les ferronneries font office de décor.

La seconde est une maison double d'un étage avec un garage dans l'angle de la rue Berruer, bâtie pour monsieur Vézinaut. On retrouve le même souci de rationalité dans la distribution que dans la maison précédente. Le plan n'a plus rien à voir avec celui des maisons de ville traditionnelles. Quatre pièces occupent le rez-de-chaussée. Elles sont distribuées par un hall central avec un pan coupé côté salle à manger et auquel on accède par un degré de quelques marches. L'originalité de la distribution de cette maison réside dans la position de la cage d'escalier à deux quarts tournants au bout du couloir et sur la façade arrière. Il y a forme d'ailleurs même un léger ressaut. A l'étage, quatre chambres et une salle de bains, on retrouve les cheminées à la capucine. Composée de quatre travées, la façade est tout aussi sobre que celle de la maison précédente. Quelques motifs végétaux stylisés apparaissent comme les seules décorations. Les garde-corps aux spirales de fer et le galbe des appuis de fenêtres du premier étage apportent un peu de souplesse à cette façade très rigide. Le décroché arrondi du mur de face qui reliait la façade de la maison à celle du garage et sa grande baie en plein-cintre ont été ruinés par des rénovations et une surélévation malencontreuses, mais ces motifs apportaient également de la souplesse à la rigueur de la façade.

De quelques établissements « industriels »

Enfin, on peut mentionner que le boulevard Antoine-Gautier n'a pas qu'une fonction mono résidentielle. Il était occupé par quelques industries et activités économiques marquantes. On trouve ainsi les bureaux de la société d'énergie électrique du Sud-Ouest (au n° 185), bâti sur deux étages en 1913 par Georges Barias avec l'entrepreneur Georges Vialla, et vraisemblablement surélevés ensuite. Leur architecture sobre et massive apporte une variété dans la volumétrie des constructions du boulevard qui s'accorde bien avec le gros objet que constitue le stade.

Au niveau du n° 200 où se trouve aujourd'hui une résidence au gabarit inadapté au paysage du boulevard, se trouvait une fabrique de lessive. Il y en avait une également à l'emplacement de l'actuel immeuble dénommé « porte de Bordeaux », au niveau des numéros 14 à 18 se trouvaient les locaux de la lessive Phénix pour lesquels, en 1911, l'architecte Ernest Robert bâtit le pavillon du directeur.

Enfin, comment ne pas mentionner un édifice méconnu : la crèche pour la Compagnie des tramways électriques et omnibus de Bordeaux, construite par Pierre Ferret en 1922 au n° 51. La porte d'entrée de la haute façade blanche aux grandes baies cintrées qui marque toujours l'entrée du site était autrefois couverte d'une marquise à l'aplomb de la frise qui constituait les seuls éléments de décoration. Entièrement construite en béton, la crèche abritait un cabinet pour le docteur, une salle de visites pour les enfants, un vestiaire, un réfectoire et une salle pour l'allaitement attenant à un dortoir et un préau couvert ouvrant sa façade sur la rue des Pêcheurs.

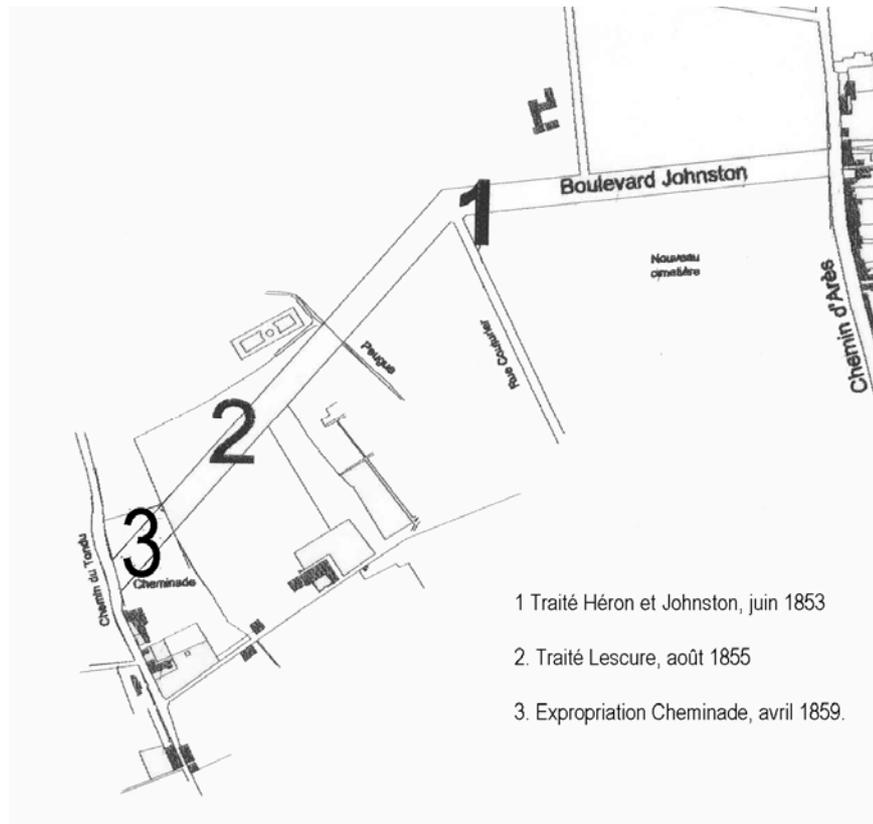
* * *

L'ouverture du boulevard entraîna avec elle toute la construction de nouveaux quartiers et des rues nouvelles qui, bien souvent, furent prolongées depuis le centre ville et tirées au cordeau jusqu'aux boulevards et même au-delà. C'est ainsi que la ville s'étala considérablement et que les constructions surgirent dans cette « petite banlieue ». Tout le quartier aux voies rayonnantes et au tracé très régulier qui donne au plan de cette partie de Bordeaux la forme d'un éventail se forma ainsi avec ces rues longues et monotones d'échoppes et de maisons qui se lancent à la conquête de la périphérie, de la rue d'Ornano à la rue Mouneyra notamment.

L'ancien boulevard Antoine-Gautier reste, pour sa part, et malgré l'aspect autoroutier qu'il a pris aujourd'hui, l'un des plus beaux de Bordeaux avec sa vaste largeur, ses doubles plantations (souvent dégradées), son relief et ses belles maisons qui côtoient de modestes échoppes. On est surpris de voir, cependant, qu'alors qu'il fut ouvert au tout début du Second Empire, la plupart des maisons qui le bordent datent du tout début du XXe siècle et de l'Entre-deux-Guerres. Il est possible que les emplacements libérés par l'ouverture d'autres sections des boulevards de ceinture, et notamment celle de Caudéran toute proche dès les années 1860, aient été plus attractives pour les Bordelais. Pas d'étonnement alors que ces emplacements, proches du cimetière et du Peugeot, n'aient trouvé preneur qu'une cinquantaine d'années plus tard.

IMAGES

Les trois phases
d'ouverture du boulevard
Antoine-Gautier, 1853-
1859.
(Schoonbaert, 2004, I, 554,
fig. XIV)



OA1-IW_89-01

Cartes postales anciennes
(Publiées par Clémens &
Baudy, 2005, 35)



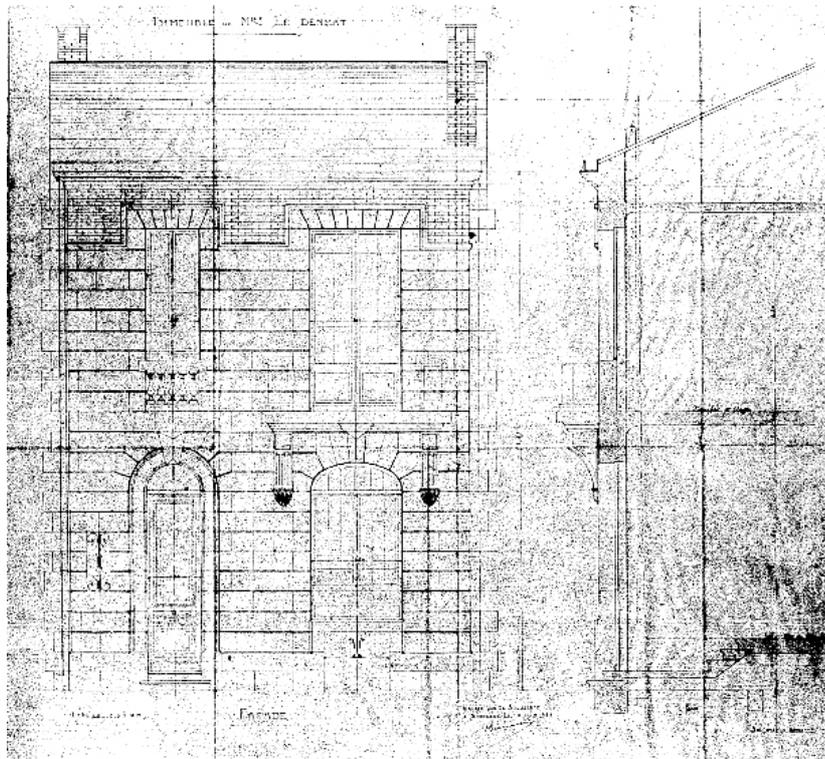
OA1-IW_89-02

Cartes postales anciennes
 (Publiées par Clémens &
 Baudy, 2009, 54-55)



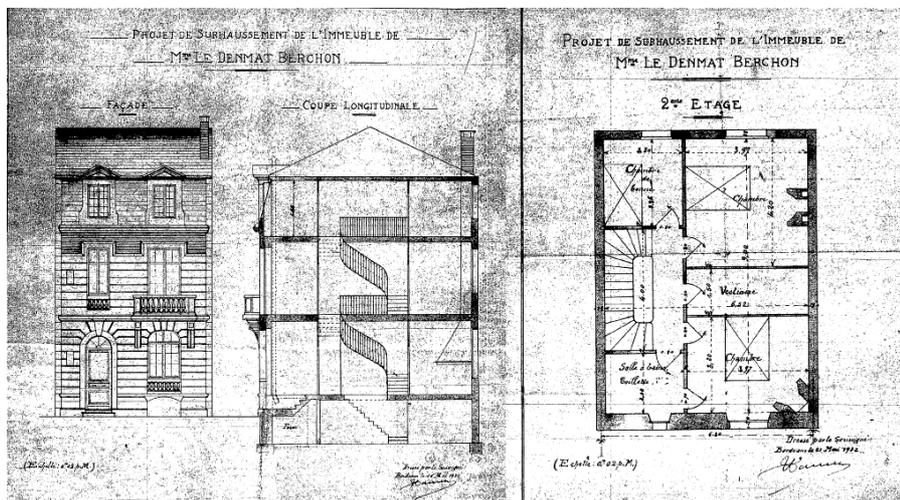
OA1-IW_89-03

N° 124, élévation, coupe
 du mur de face, B. Hauret,
 entr., 1926.
 (AMB 2 Mi D 7 - 8)



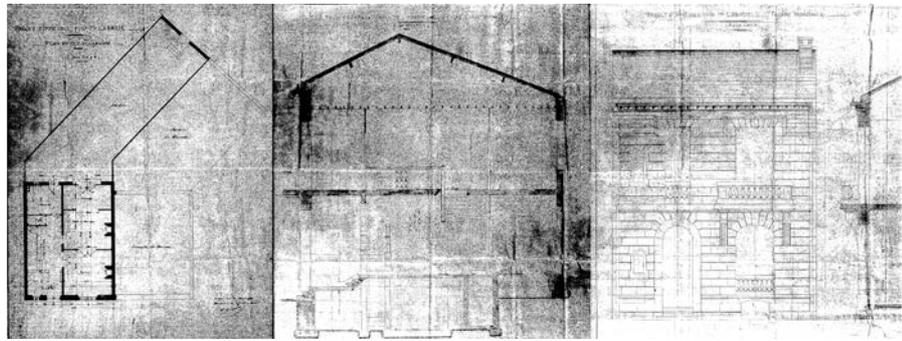
OA1-IW_89-04

N° 127, surélévation, plan,
 coupe, élévation, B.
 Hauret, entr., 1932.
 (AMB 2 Mi D 7 - 8)



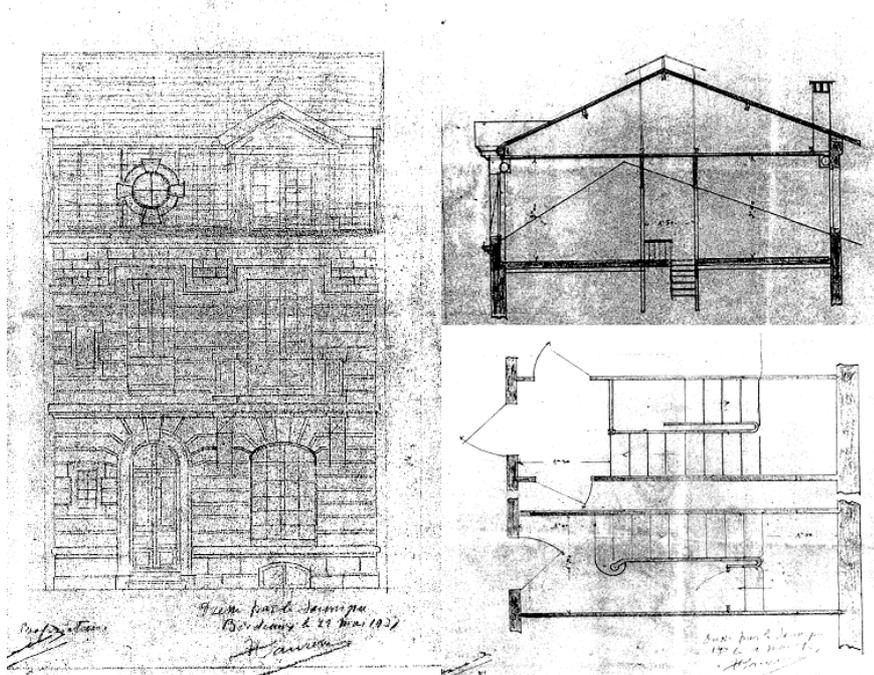
OA1-IW_89-05

N° 129, plan, coupes,
élévation, B. Hauret, entr.,
1928.
(AMB 2 Mi D 7 – 8)



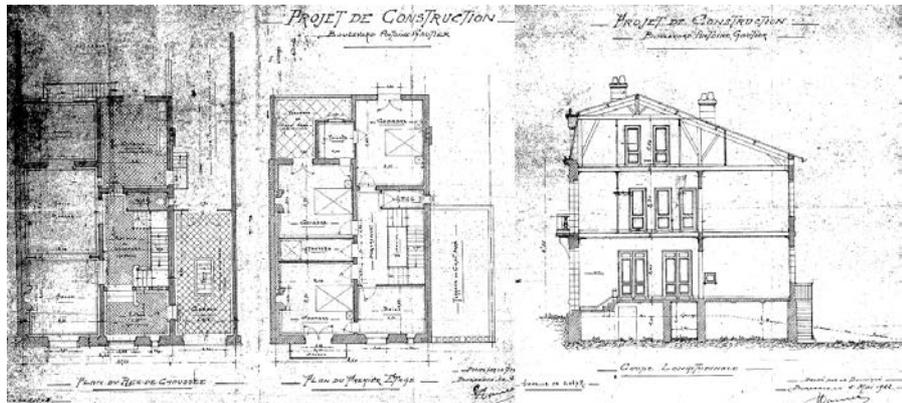
OA1-IW_89-06

N° 129, surélévation,
élévation, détail du comble
et de l'escalier, B. Hauret,
entr., 1937.
(AMB 2 Mi D 7 – 8)



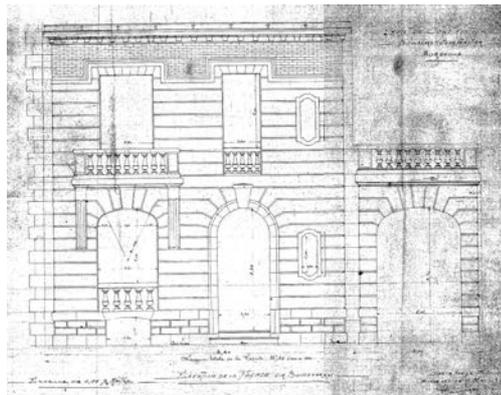
OA1-IW_89-07

N° 139, plans, coupe, B.
Hauret, entr., 1922.
(AMB 2 Mi D 7 – 8)



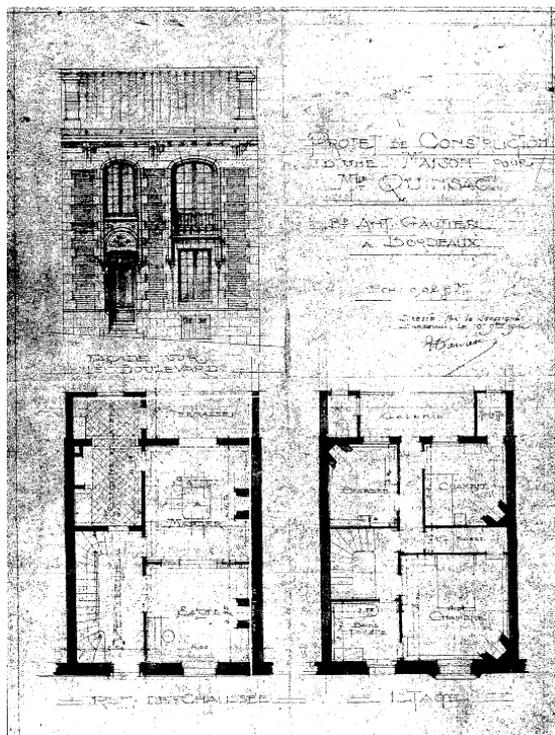
OA1-IW_89-08

N° 139, élévation, B.
Hauret, entr., 1922.
(AMB 2 Mi D 7 – 8)



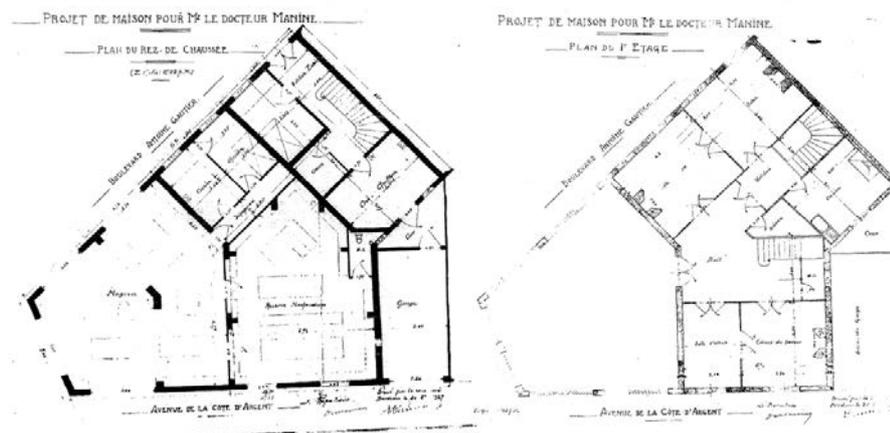
OA1-IW_89-09

N° 235, plans, élévation, B.
Hauret, entr., 1912.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



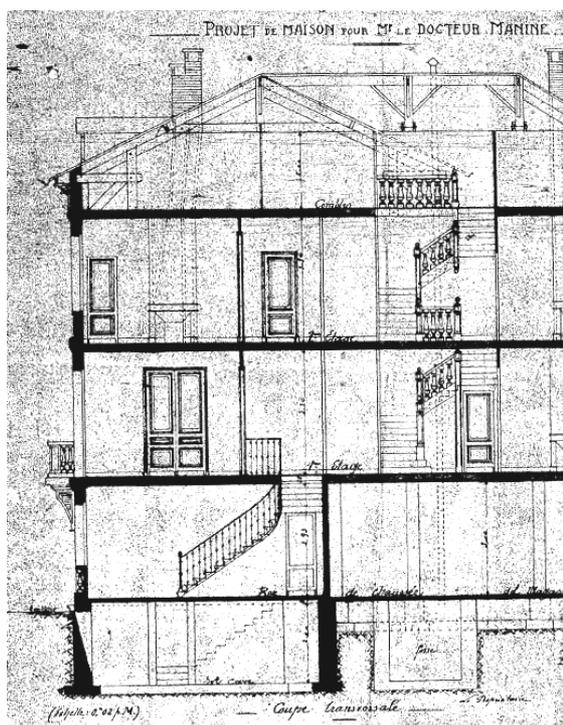
OA1-IW_89-10

N° 123, plans, B. Hauret,
entr., 1927.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



OA1-IW_89-11

N° 123, coupe, B. Hauret,
entr., 1927.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



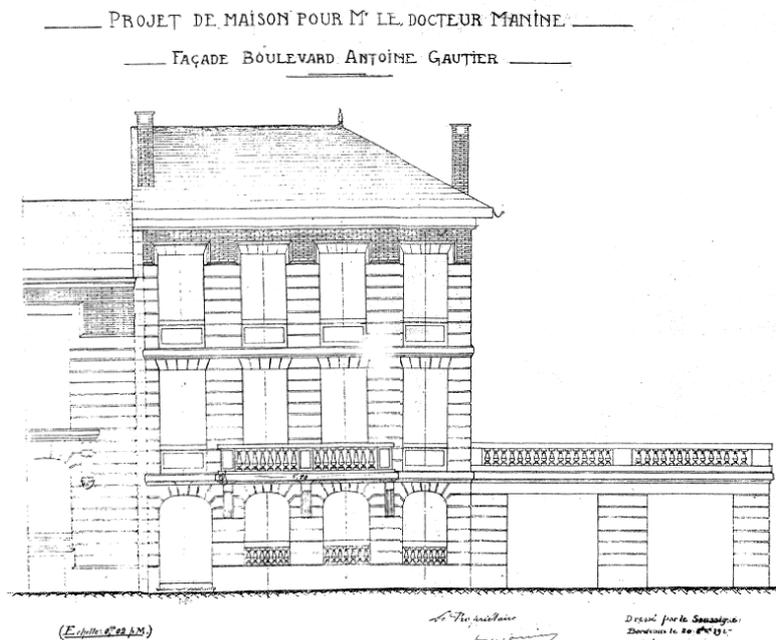
OA1-IW_89-12

N° 123, élévation sur la
terrasse, B. Hauret, entr.,
1927.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



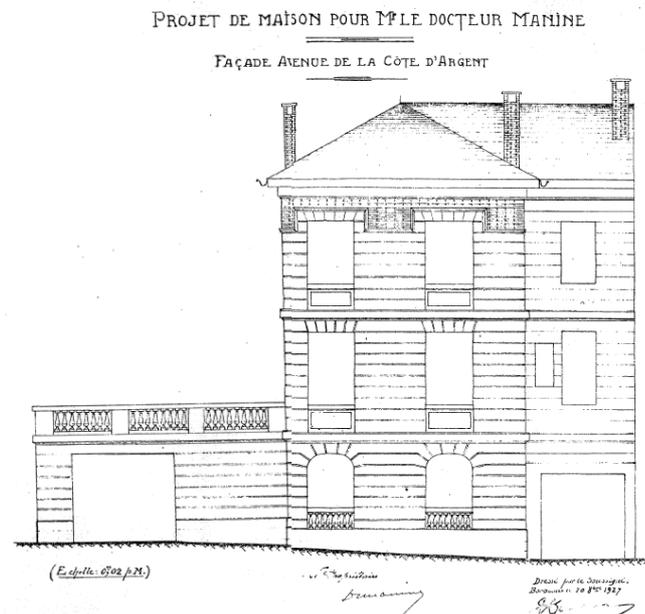
OA1-IW_89-13

N° 123, élévation sur le
boulevard, B. Hauret, entr.,
1927.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



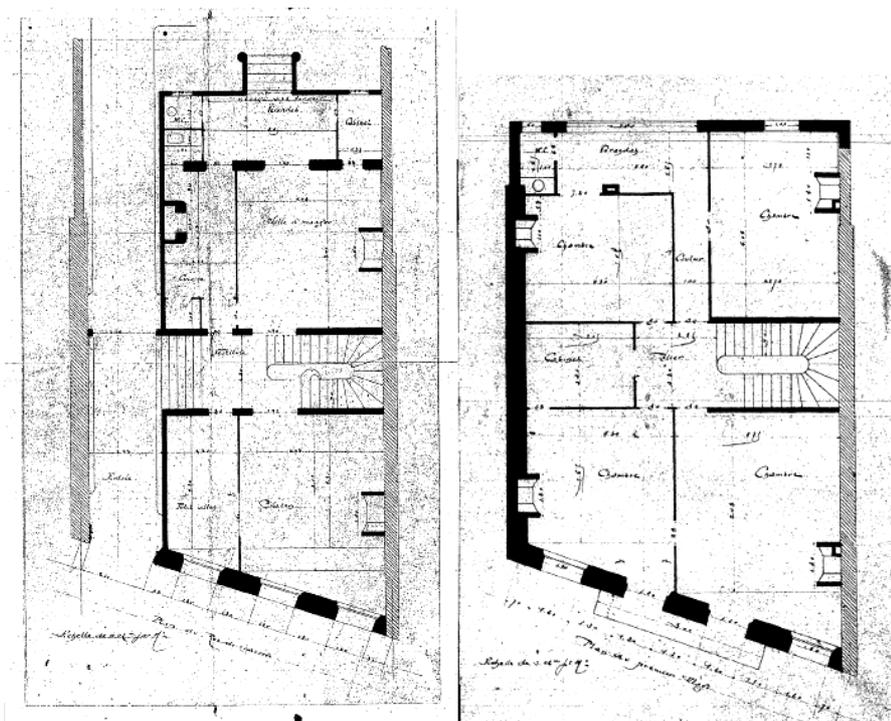
OA1-IW_89-14

N° 123, élévation sur
l'avenue de la Côte-
d'Argent, B. Hauret, entr.,
1927.
(AMB 2 Mi D 7 - 9)



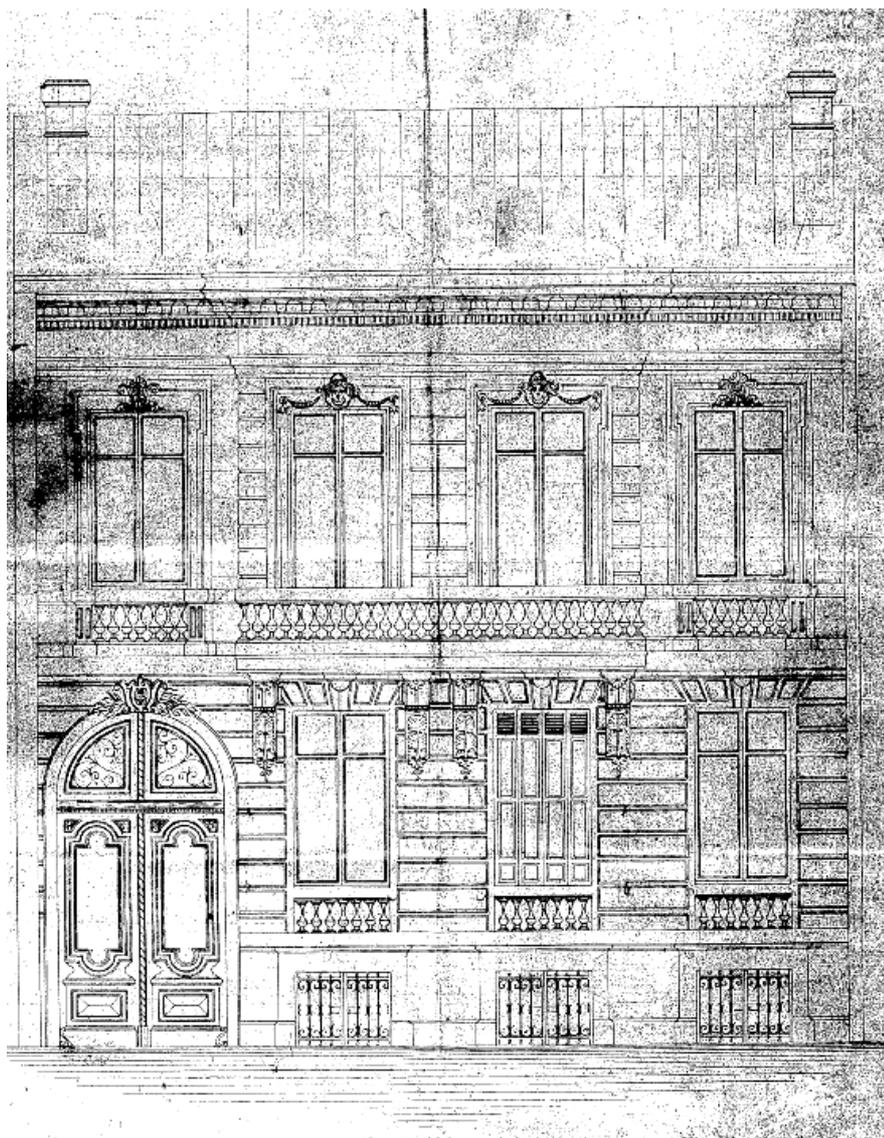
OA1-IW_89-15

N° 36, plans, H.
Gaugeacq, entr., 1903.
(AMB 2 Mi D 7 - 8)



OA1-IW_89-19

N° 36, élévation, H.
Gaugeacq, entr., 1903.
(AMB 2 Mi D 7 - 8)



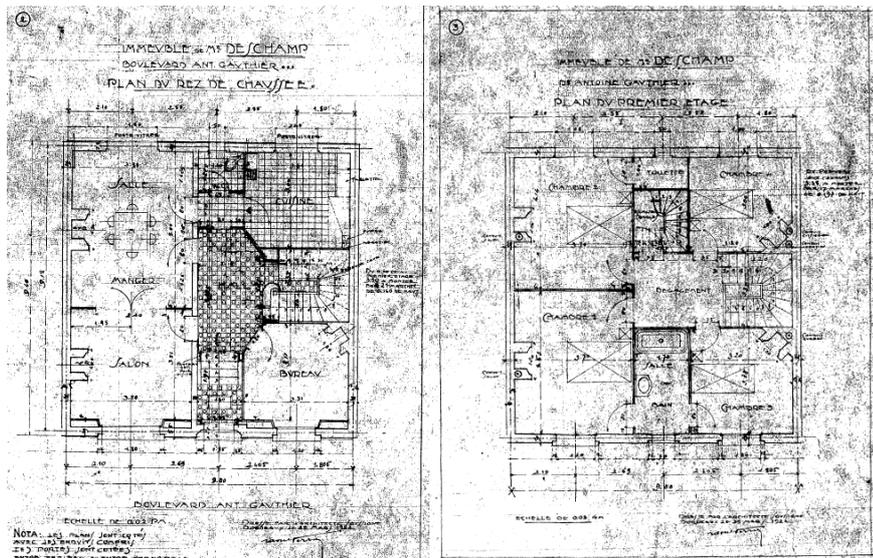
OA1-IW_89-20

Sans numéro, angle de la rue de Lescure, élévation, Piquet [?] entr., 1914. (AMB 2 Mi D 7 - 9)



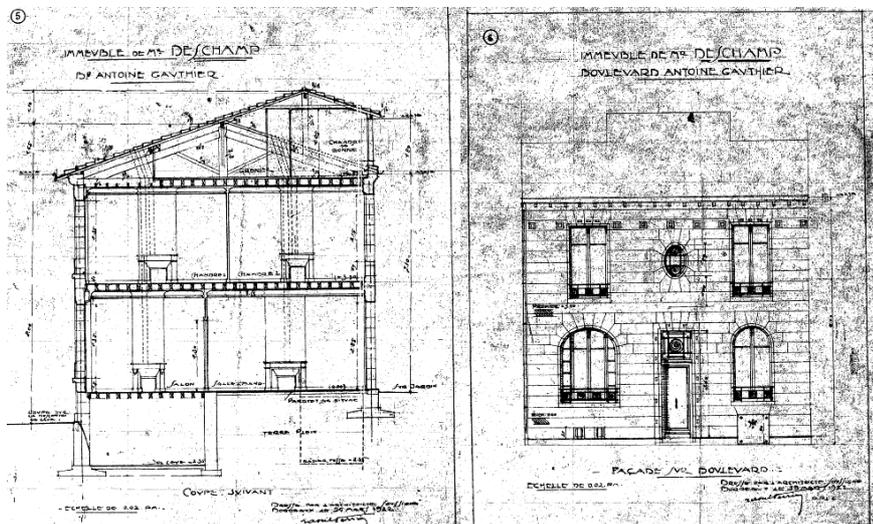
OA1-IW_89-21

N° 97, plans, R. Perrier, arch., 1922. (AMB 2 Mi D 7 - 9)



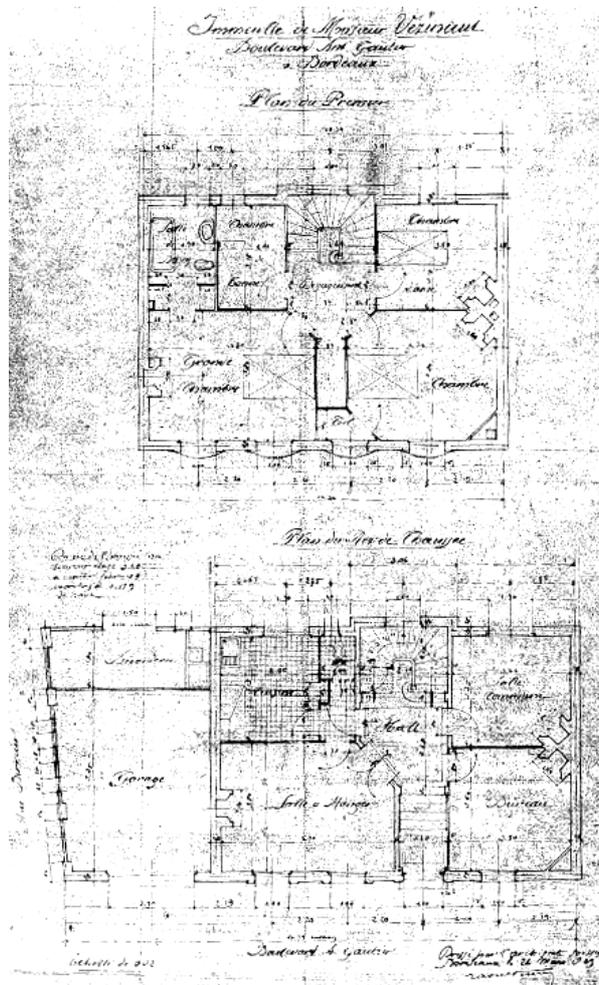
OA1-IW_89-22

N° 97, coupe, élévation, R. Perrier, arch., 1922. (AMB 2 Mi D 7 - 9)



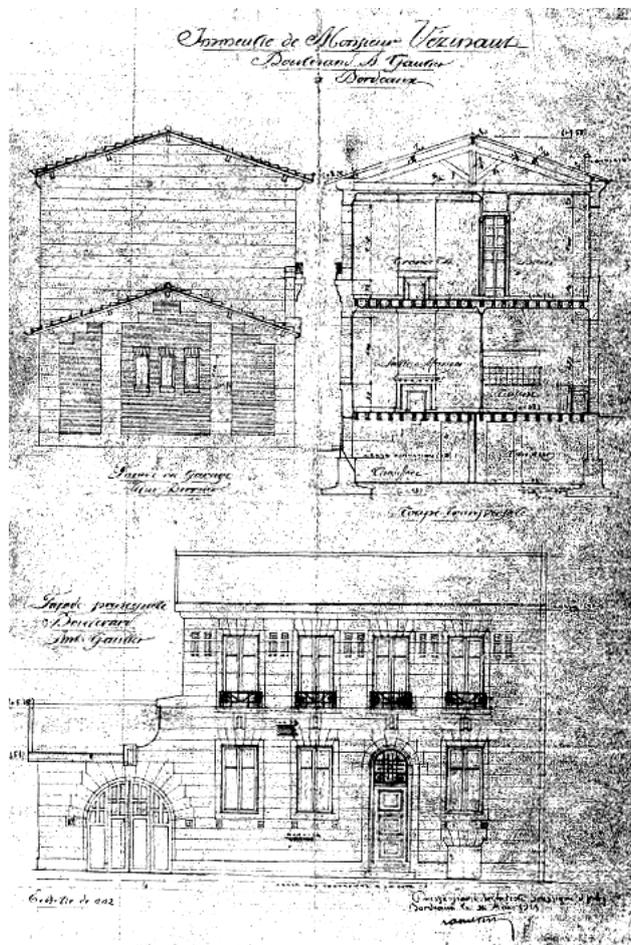
OA1-IW_89-23

N° 103, plans, R. Perrier,
 arch., 1923.
 (AMB 2 Mi D 7 - 9)



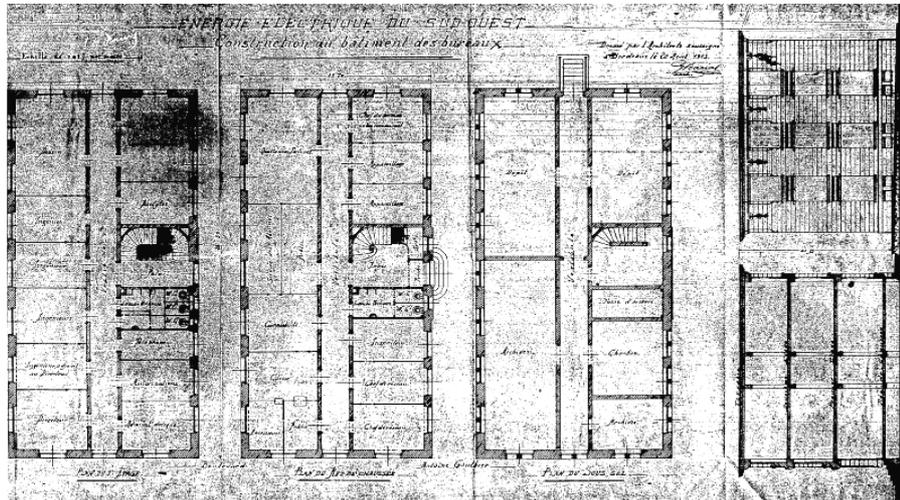
OA1-IW_89-24

N° 103, coupe, élévations,
 R. Perrier, arch., 1923.
 (AMB 2 Mi D 7 - 9)



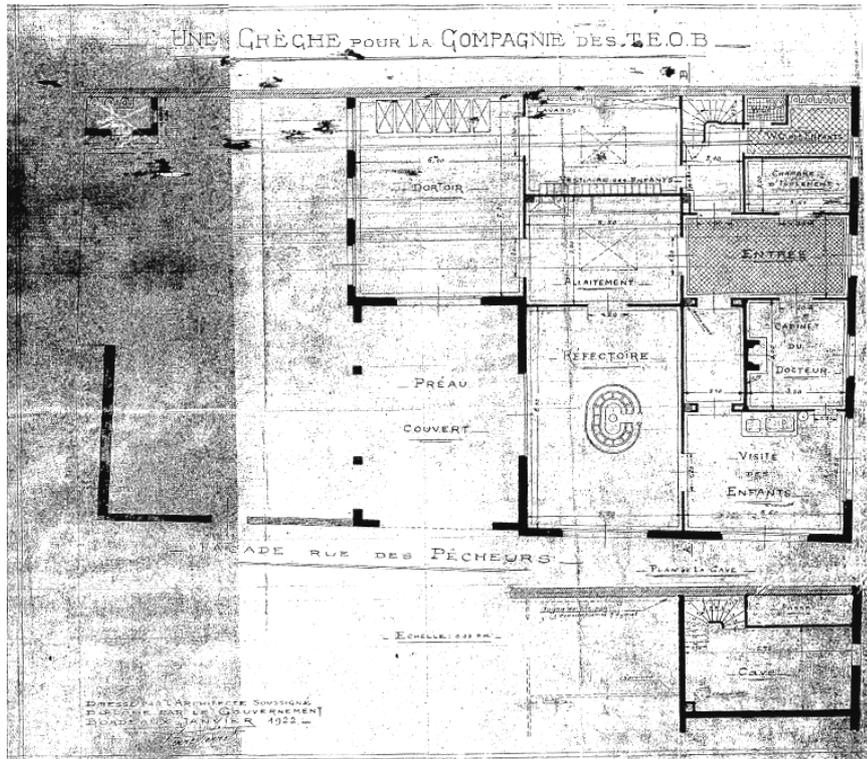
OA1-IW_89-25

N° 185, plans, coupe,
 élévation, G. Barias, arch.,
 1913.
 (AMB 2 Mi D 7 – 8)



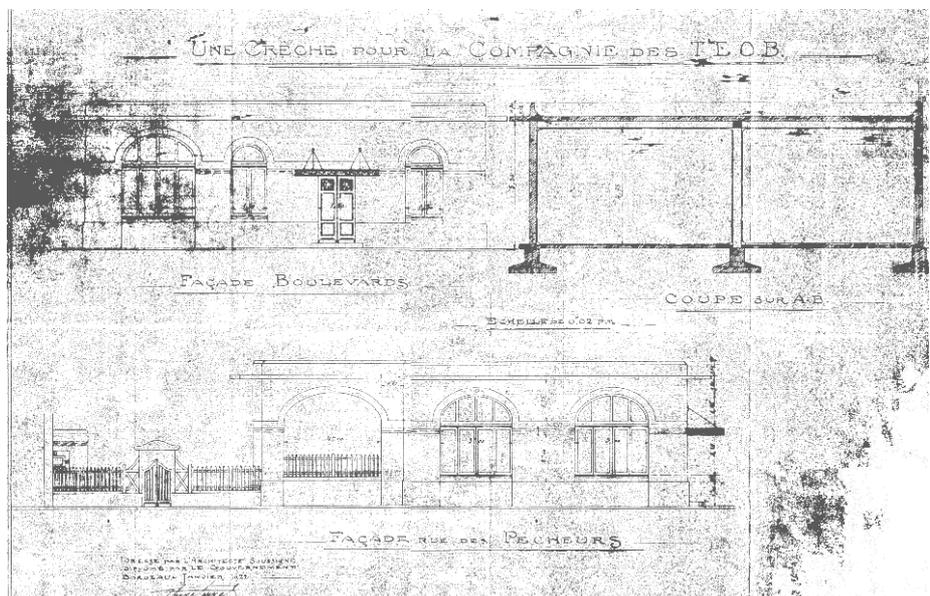
OA1-IW_89-26

N° 51, crèche pour la
 compagnie des TEOB,
 plan, P. Ferret, arch., 1922.
 (AMB 2 Mi D 7 – 8)



OA1-IW_89-27

N° 51, crèche pour la
 compagnie des TEOB,
 coupe, élévations, P.
 Ferret, arch., 1922.
 (AMB 2 Mi D 7 – 8)



OA1-IW_89-28

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-HV_937 /S1-HT_1011 / 310-F1-HT0001

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 149-156.
CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2005, p. 38
CLEMENS, Jacques & BAUDY, Francis, **Mémoire en image Saint-Augustin Bordeaux, Tome II**, Saint-Cyr-sur-Loire : Allan Sutton, 2009, p.54-55
SCHOONBAERT, Sylvain, **La voirie bordelaise au XIXe siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**, Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris XII, thèse de doctorat en urbanisme ss. la dir. de J.-P. Frey, 2004, t. I, p. 548-549, 553-559.

SOURCES

AMB, 2 Mi D 7-8, microfilm des autorisations de voirie, boulevard Antoine-Gautier
AMB, 2 Mi D 7-9, microfilm des autorisations de voirie, boulevard Antoine-Gautier, sans numéros
AMB, 64 O 44, expropriations, boulevard de ceinture, 1857-1865
ADG, 3 O 20, boulevard de ceinture, 1853-1902

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1856 - 1860
Maîtrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux - privée
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux - privée

COMMENTAIRES

A partir de 1856, la rue Judaique est prolongée depuis la place du Capitaine Dutertre, au niveau du cimetière protestant, jusqu'au boulevard de Caudéran (du Président Wilson) qu'elle atteint en 1860. On trouve un projet de ce prolongement sur un cadastre dès 1846. Le cimetière protestant bloquait jusqu'alors ce prolongement et le terrain qui lui fut adjoint entre 1853 et 1856 à l'ouest, afin de l'agrandir, permit de prolonger la rue.

Dans cette partie la rue Judaique est plus large (18 m) que dans sa partie la plus ancienne qui prend naissance à Gambetta. Cet élargissement offre l'avantage de deux vastes trottoirs mais surtout aussi de deux rangées d'arbres. C'est là que s'élèvent quelques belles constructions dans la seconde moitié du siècle, urbanisant les anciens lieux-dits des Acacias, de Malignon et Martin. Les autorisations de voirie ne mentionnent pas moins d'une soixantaine de dossiers entre 1865 et 1940. Ce sont majoritairement des immeubles d'un étage qui sont construits durant cette période et les rares échoppes qui existaient ont très vite été surélevées.

Le bas du prolongement compte quelques maisons remarquables. Au 207, E. Gervais bâtit une maison néo Renaissance en 1888. Cette maison d'un étage mansardé construite sur caves disposait certainement dès son origine d'un commerce en rez-de-chaussée car le plan de ce niveau ne montre aucune communication avec la cage d'escalier et la belle menuiserie de la travée du commerce a un soubassement peu haut pour amener du jour dans le magasin. Le dessin que donne Gervais de la façade a été inversé dans la réalisation mais il montre bien le balcon au-dessus de l'entrée, la grande baie à meneaux du premier étage et surtout les lucarnes du comble aux frontons ouvragés.

Le numéro 222 est un rare exemple d'architecture Art nouveau qui porte les signatures de Benazet et Bertrand. Construite en 1905, cette maison appartenait à l'entrepreneur Chaigniaud. Pour donner plus d'aisance à cette maison tout de même étroite, la cuisine occupe le rez-de-jardin et dans les pièces au-dessus, les cheminées, à l'exception des grandes chambres sur rue, sont d'angle, dites en capucines. En façade, le visage féminin dont la longue chevelure se déploie au-dessus des fenêtres jumelées de l'étage dérive des modèles parisiens tandis que les balcons boursouflés évoquent la casa Batlo de Gaudí, à Barcelone.

On trouve de nombreuses maisons de ville bien plus ordinaires et qui forment de belles séquences. Pour se rendre compte comment une maison de ville peut prendre des aspects d'hôtel particulier, le n° 235 est un bon exemple. C'est une maison bâtie en 1895 dont le hall, la cage d'escalier et les pièces de réception ont des volumes très généreux. Le grand emmarchement et les deux colonnes conduisent du vestibule à la cage d'escalier. Autre particularité, le comble de cette maison libère des chambres au deuxième étage, ce qui en augmente encore l'habitabilité.

Bâti sur une parcelle de 5 m de largeur, le numéro 244 est reconstruit en 1902. Il s'agit d'une modeste maison de ville avec boutique en rez-de-chaussée et appartement de deux chambres à l'étage. Un escalier hélicoïdal situé à côté de celui principal permet au magasin atelier d'utiliser également le sous-sol. A l'approche des boulevards la dimension commerciale est de plus en plus importante.

Le numéro 248, reconstruit en 1902 par Léon Légli, à l'angle de la rue de Vincennes pour monsieur Candemane, illustre un autre type de maisons de la rue. Cette maison d'angle d'un étage combine un magasin et un appartement en rez-de-chaussée et deux autres appartements à l'étage. L'escalier commun, à l'anglaise et trois quarts tournants, dessert les deux appartements de l'étage tandis que celui du rez-de-chaussée, qui communique avec le magasin, a également accès aux parties communes. Une courette à angles coupés répond à la forme de la cage d'escalier. En façade, l'architecte a développé des baies et des menuiseries timidement Art nouveau, avec des arcs segmentaires en coup de fouet dans les angles.

Un autre programme de rapport est construit – sans commerce cette fois –, au n° 259-261 en 1883 par Albert Labbé pour le compte de monsieur Latrille. Il s'agit en réalité de deux maisons de ville jumelées par un passage cocher. Celle qui se situait au niveau du n° 261 a

été démolie avec la porte cochère. Sa disposition était originale : la cuisine formait un pavillon presque indépendant et accolé au mitoyen à l'arrière. Il était seulement relié au corps de bâtiment sur rue par un court passage vitré sur le jardin. Ce dernier comprenait une salle à manger et un salon séparés par la cage d'escalier en retour d'équerre de l'entrée. L'étage de cette première maison la moins modeste comptait quatre chambres et une chambre à bains. La voisine n'en comptait que deux, mais elle communiquait derrière la cage d'escalier avec la voie cochère.

Les immeubles de pierre se construisent encore rue Judaïque jusqu'à la Seconde Guerre ; ils viennent parfois remplacer des immeubles juste un peu plus anciens. Par exemple, au n° 262, Raoul Jourde modernise radicalement le vieil immeuble XIXe siècle en remplaçant sa façade de trois travées par une façade de deux à la mode Art déco. On peine à croire que cette maison n'est pas été reconstruite en entier, or seule sa façade a changé.

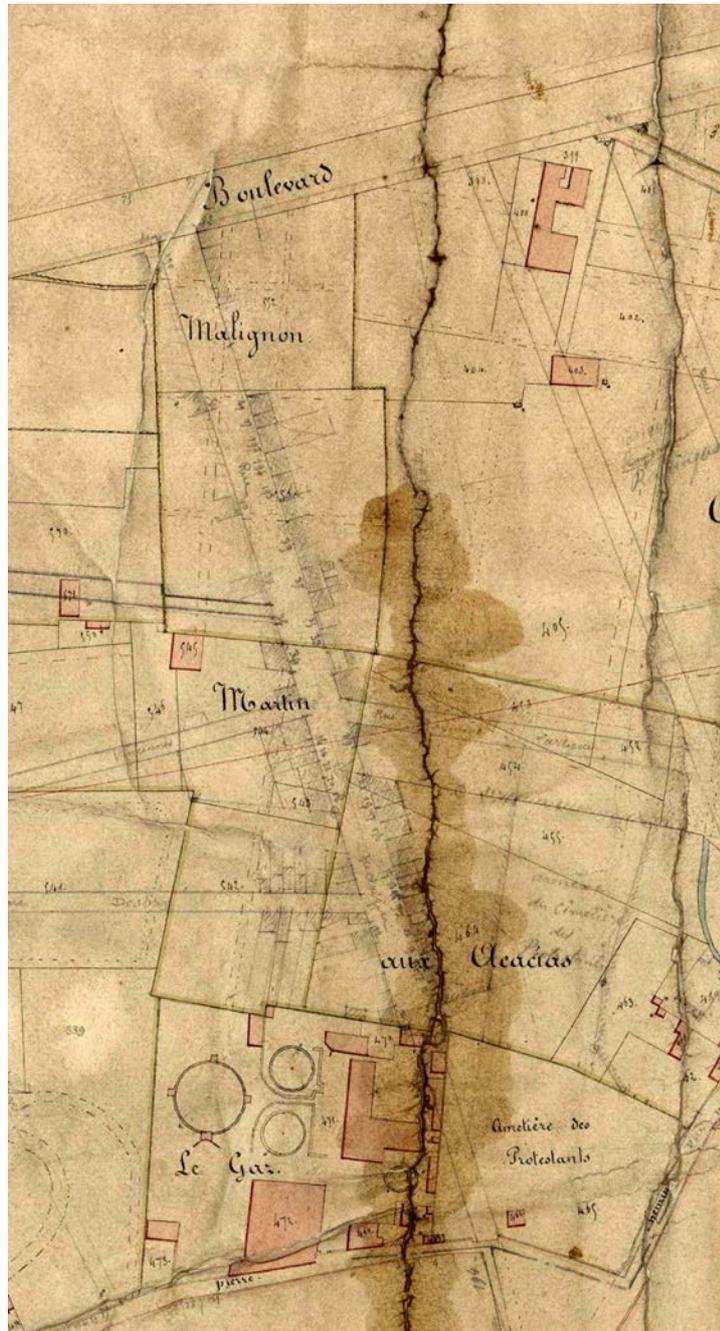
Les commerces et les activités se multiplient à l'approche de la barrière Judaïque, et avec eux les constructions plus récentes, comme cette pâtisserie réaménagée en 1936 dans un style Art déco au n° 263 et dont la grande marquise a disparu, mais aussi les garages automobiles. Au n° 292, le garage Judaïque auto de monsieur Couderc est construit en 1930. Tandis que le rez-de-chaussée est réservé aux espaces de présentation et de vente, un hangar prend place à l'arrière dans un petit hangar métallique éclairé par des verrières. L'étage est réservé à l'appartement du garagiste. Desservi par un large vestibule le séjour se déploie à l'arrière tandis que les chambres sont côté rue. Une galerie en surplomb à l'arrière permettait peut-être d'observer ses ouvriers dans l'atelier par la verrière. Pour la façade de cet édifice, l'architecte a laissé deux projets. Celui qui fut réalisé et qui existe encore, comporte un avant-corps légèrement saillant marqué par une grande baie en plein-cintre dans laquelle, à l'origine, un panneau opaque central arborait une célèbre marque automobile tandis qu'il dissimulait les raccords de cloison en façade à l'arrière. La façade laissait l'entrée étroite sur la gauche à l'appartement du propriétaire et, sur la droite, celle des clients et des véhicules qui joignaient l'atelier.

Enfin, comment ne pas évoquer pour finir les activités ludiques qui occupaient autrefois les barrières. Situé à côté du garage Couderc, le cinéma Louxo est aujourd'hui remplacé par une résidence. Construit par R. H. Pages et A. Coste en 1932, la salle occupait toute la parcelle en éventail en cœur d'îlot à laquelle on accédait depuis le 290 rue Judaïque par un immeuble avec une grande façade vitrée, une enseigne et une marquise. L'ensemble du bâtiment était métallique, reposant sur une structure et un plancher béton. La grande salle ne contenait pas moins de 500 places.

Résidentielle, la rue Judaïque l'est certes dans cette partie très prisée qui rejoint les boulevards, mais elle comporte également des immeubles de rapport et surtout des surfaces commerciales et d'activité développées. Dénommée un temps cours de l'Impératrice, cette rue prolonge la grande ligne du decumanus maximus que formait autrefois les fossés du Chapeau-Rouge et ceux de l'Intendance. Devenue et restée très routière, son gabarit et les constructions qui bordent ses rives mériteraient plus d'attention.

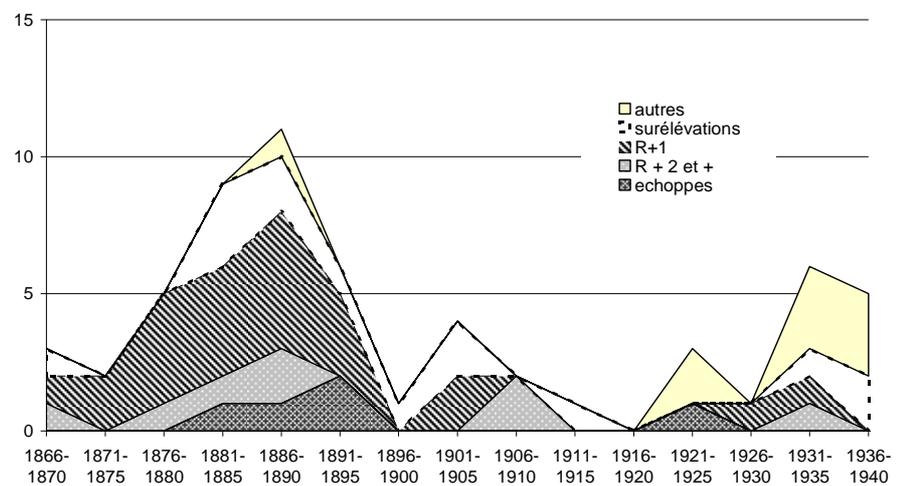
IMAGES

Tracé du prolongement de la rue Judaique du cimetière protestant jusqu'au boulevard, 1846. (AMB 50 G, section C de Caudéran, extrait)



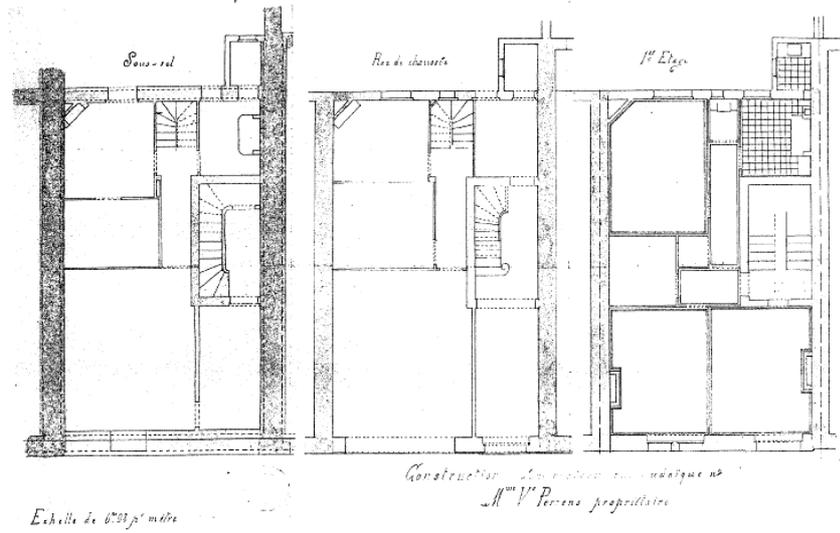
OA1-MA_476-01

Nombre et types des autorisations de voirie, 1866-1940. (AMB 2 Mi D 7 - 102)



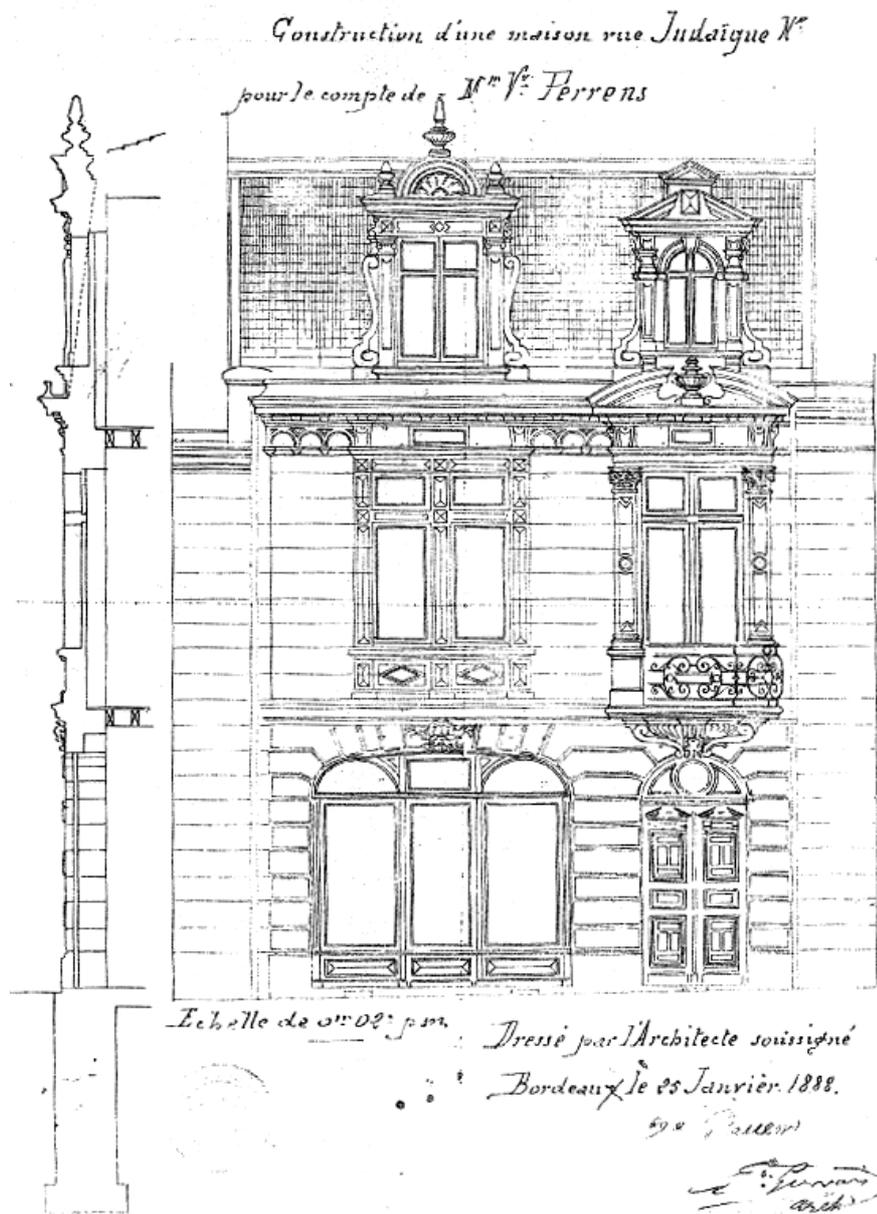
OA1-MA_476-02

N° 207, plans, E. Gervais,
 arch., 1888.
 (AMB 2 Mi D 7 – 102)



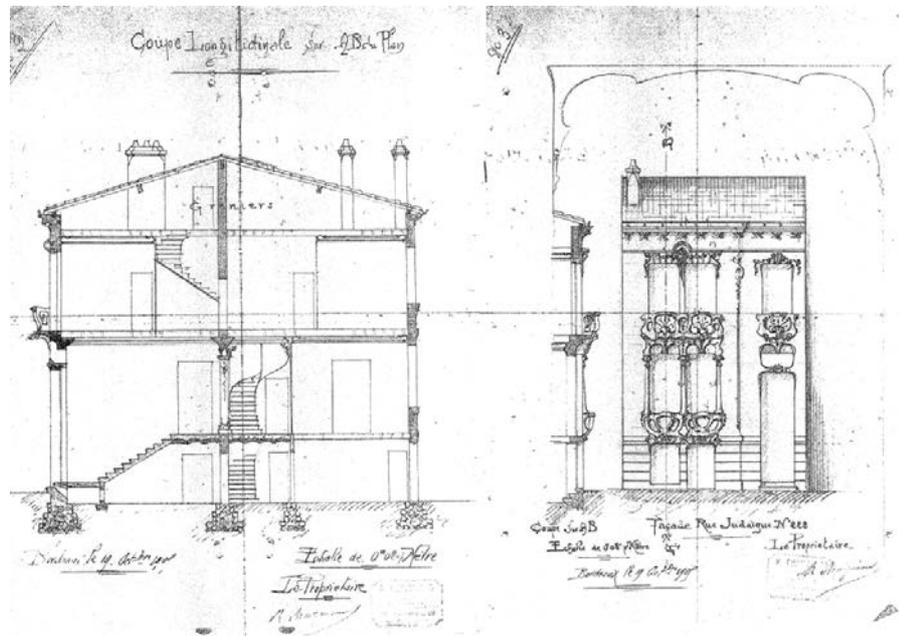
OA1-MA_476-03

N° 207, élévation, coupe
 du mur de face, E. Gervais,
 arch., 1888.
 (AMB 2 Mi D 7 – 102)



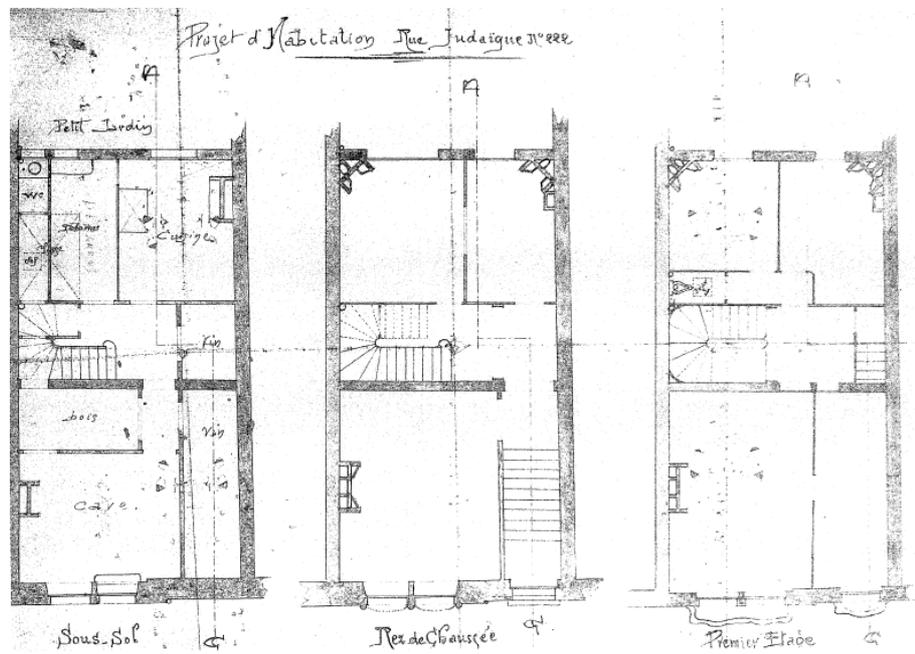
OA1-MA_476-04

N° 222, coupes, élévation,
Benazet et Bertrand, entr.,
1905.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



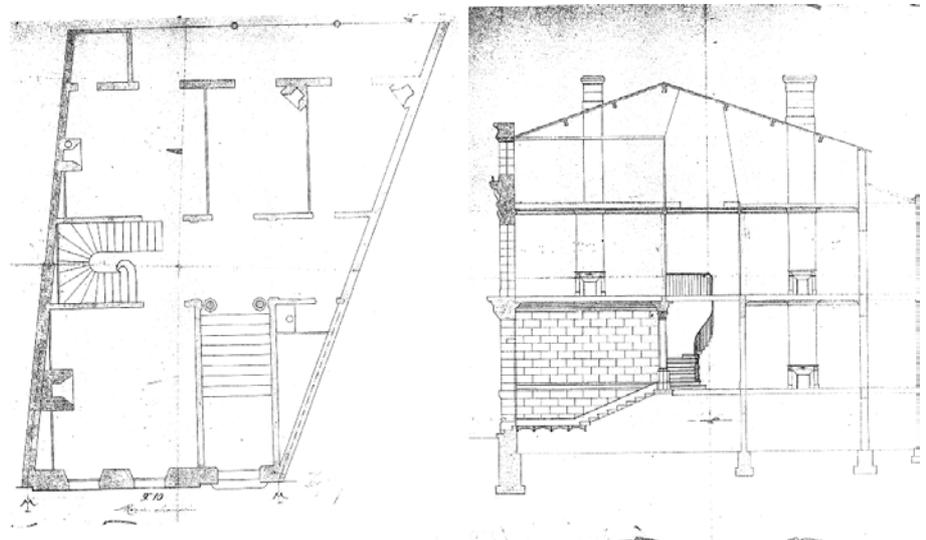
OA1-MA_476-05

N° 222, plans, Benazet et
Bertrand, entr., 1905.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



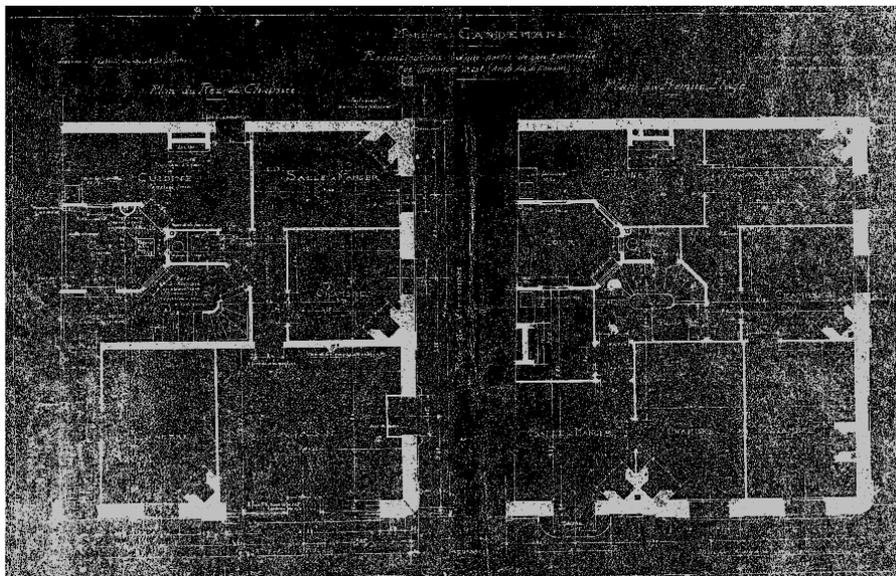
OA1-MA_476-06

N° 235, plan, coupe, 1893.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



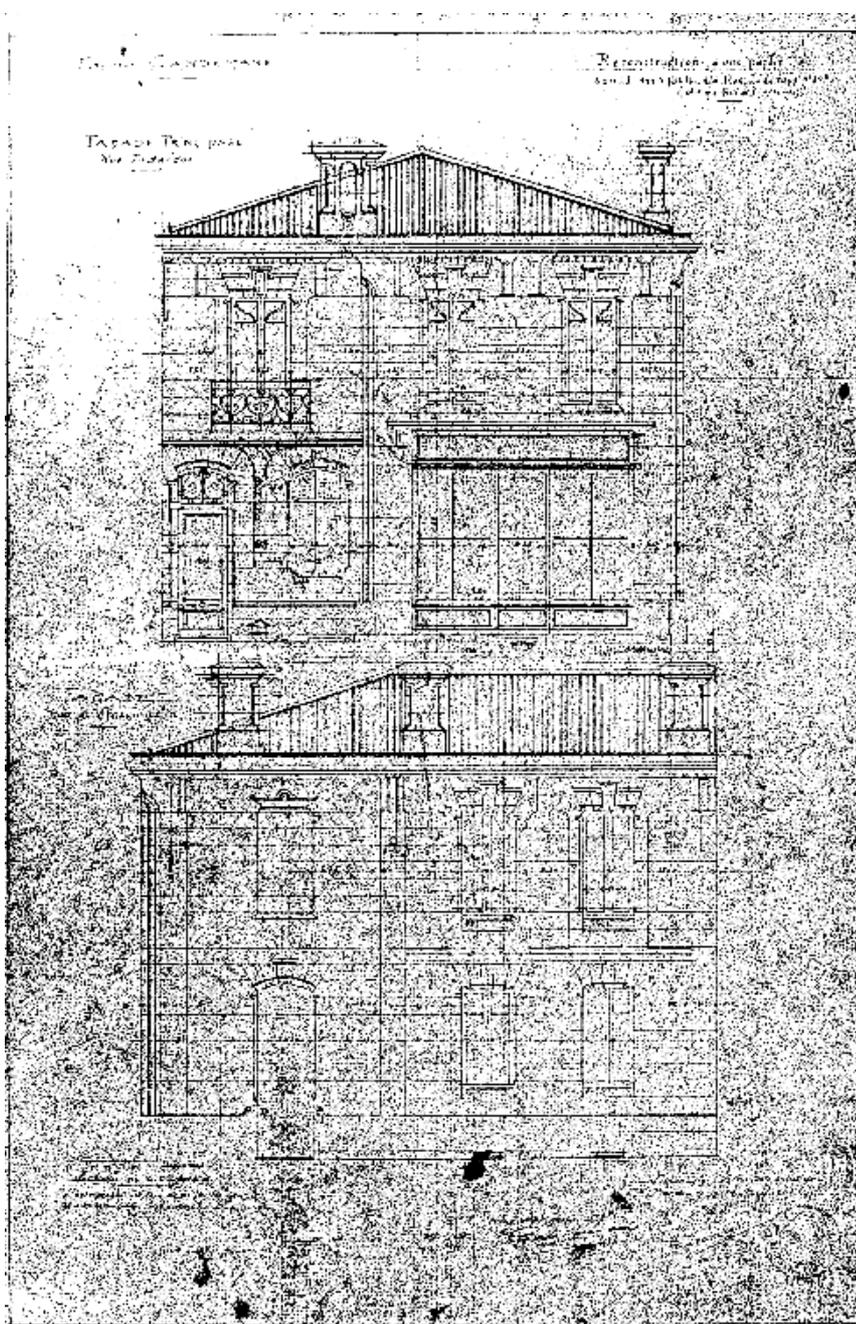
OA1-MA_476-07

N° 248, plans, L. Léglise,
arch., 1902.
(AMB 2 Mi D 7 - 102)



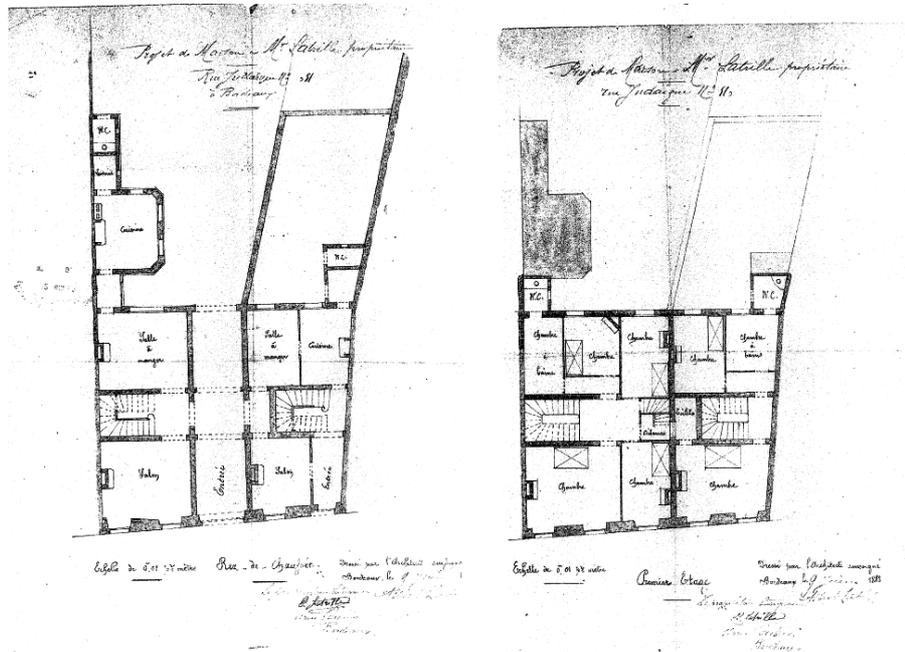
OA1-MA_476-08

N° 248, élévations, L.
Léglise, arch., 1902.
(AMB 2 Mi D 7 - 102)



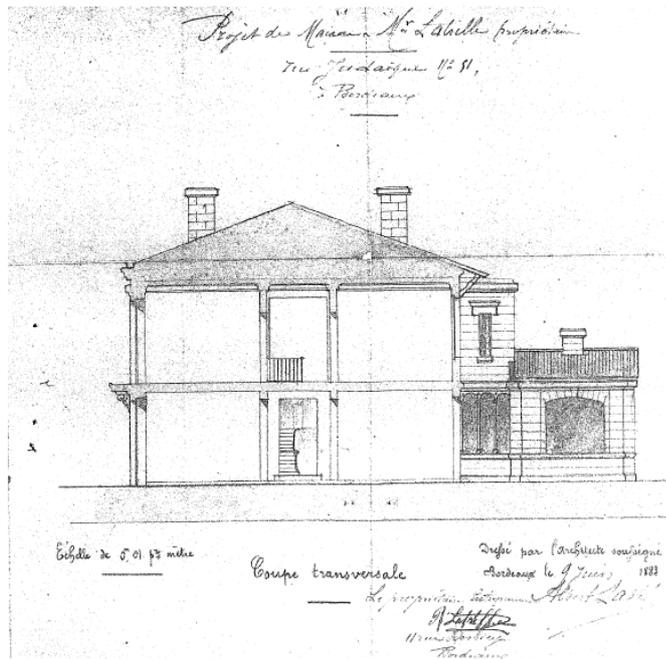
OA1-MA_476-09

N° 259-261, plans, A.
Labbé, arch., 1883.
(AMB 2 Mi D 7 - 102)



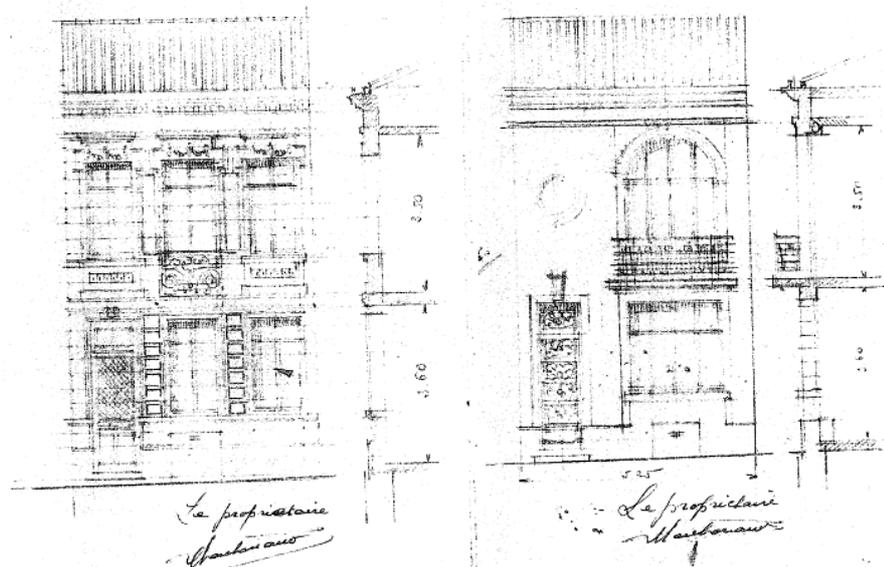
OA1-MA_476-10

N° 259-261, coupe, A.
Labbé, arch., 1883.
(AMB 2 Mi D 7 - 102)



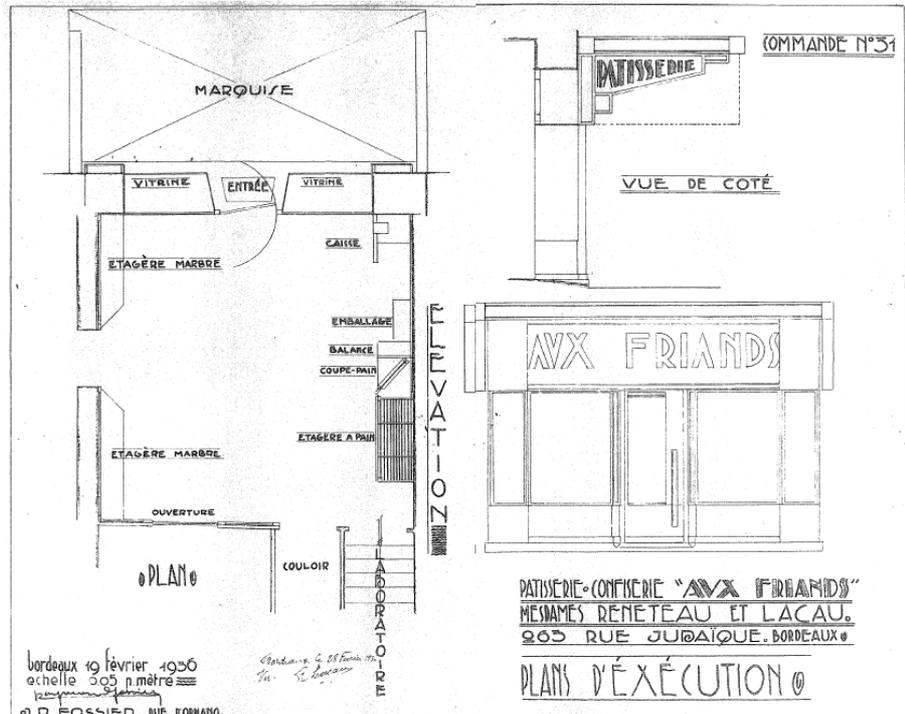
OA1-MA_476-11

N° 262, reconstruction de
la façade, état ancien et
projet, R. Jourde, arch.,
1941.
(AMB 2 Mi D 7 - 102)



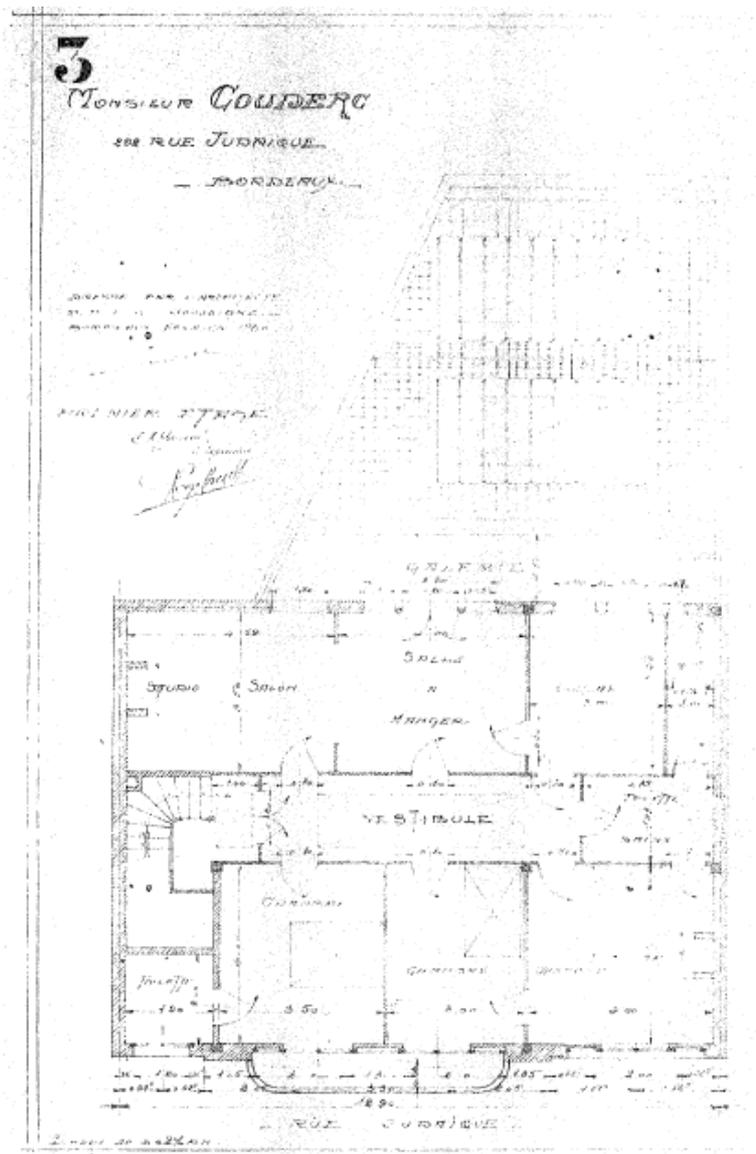
OA1-MA_476-12

N° 263, devanture, plan, coupe, élévations, 1936.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



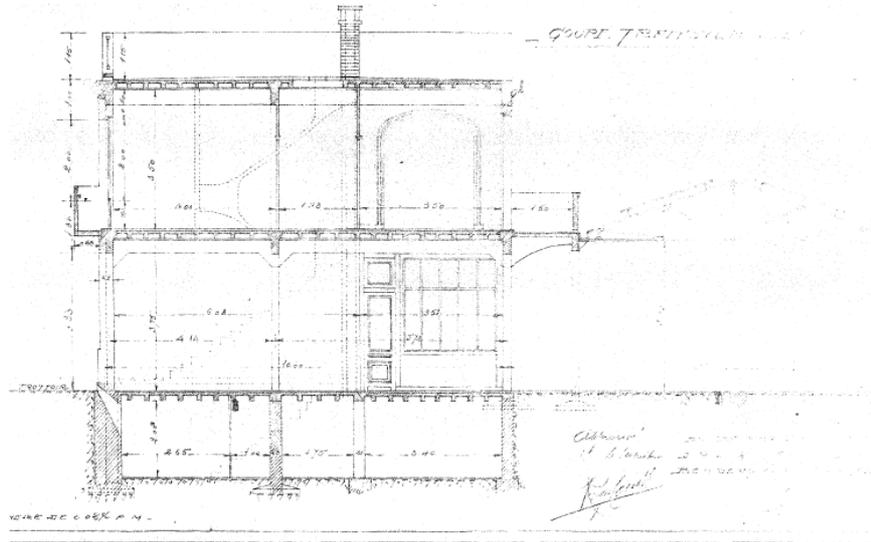
OA1-MA_476-13

N° 292, garage Couderc,
plan du premier étage,
1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



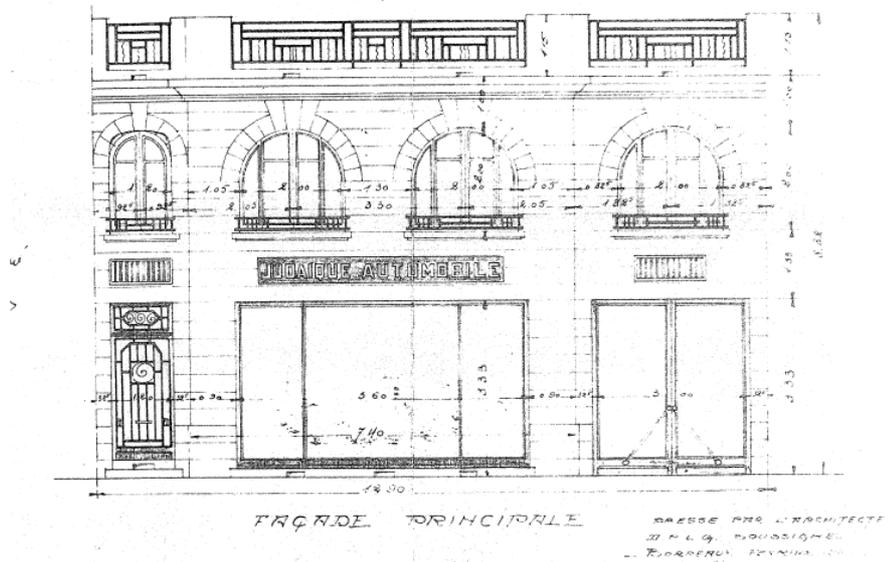
OA1-MA_476-14

N° 292, garage Couderc,
coupe, 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



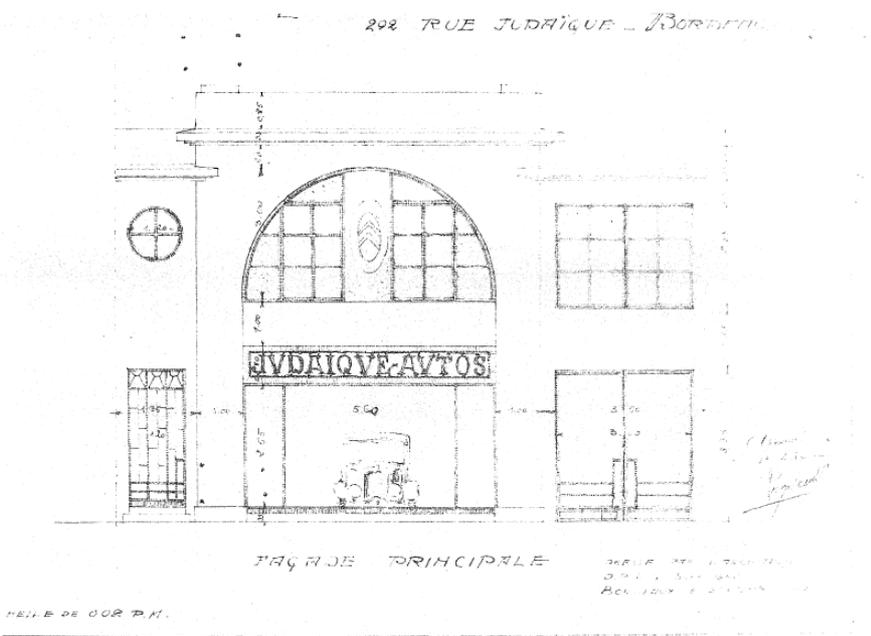
OA1-MA_476-15

N° 292, garage Couderc,
projet d'élévation ?, 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



OA1-MA_476-16

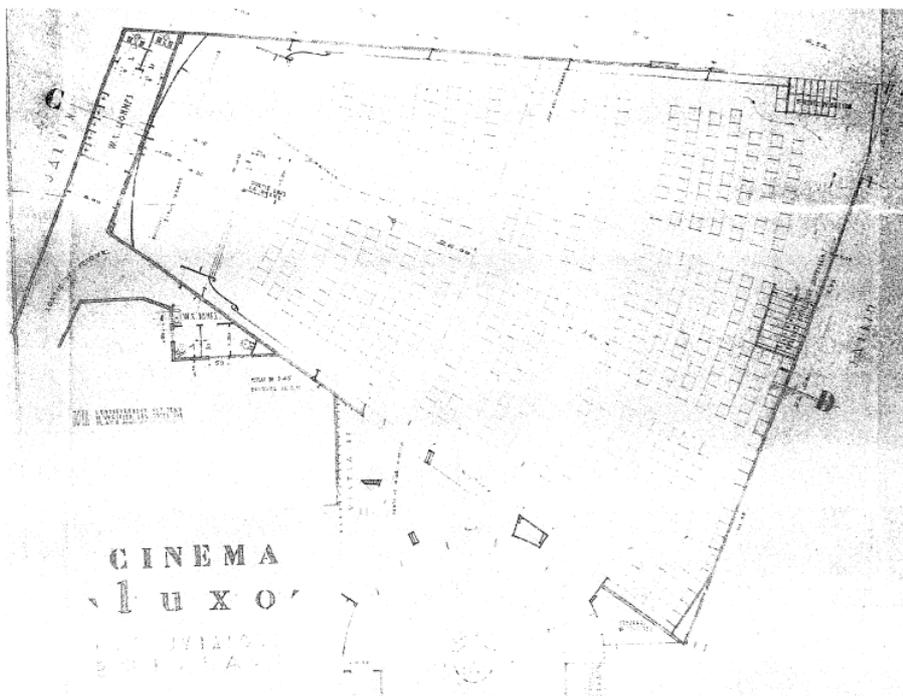
N° 292, garage Couderc,
élévation réalisée, 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



OA1-MA_476-17

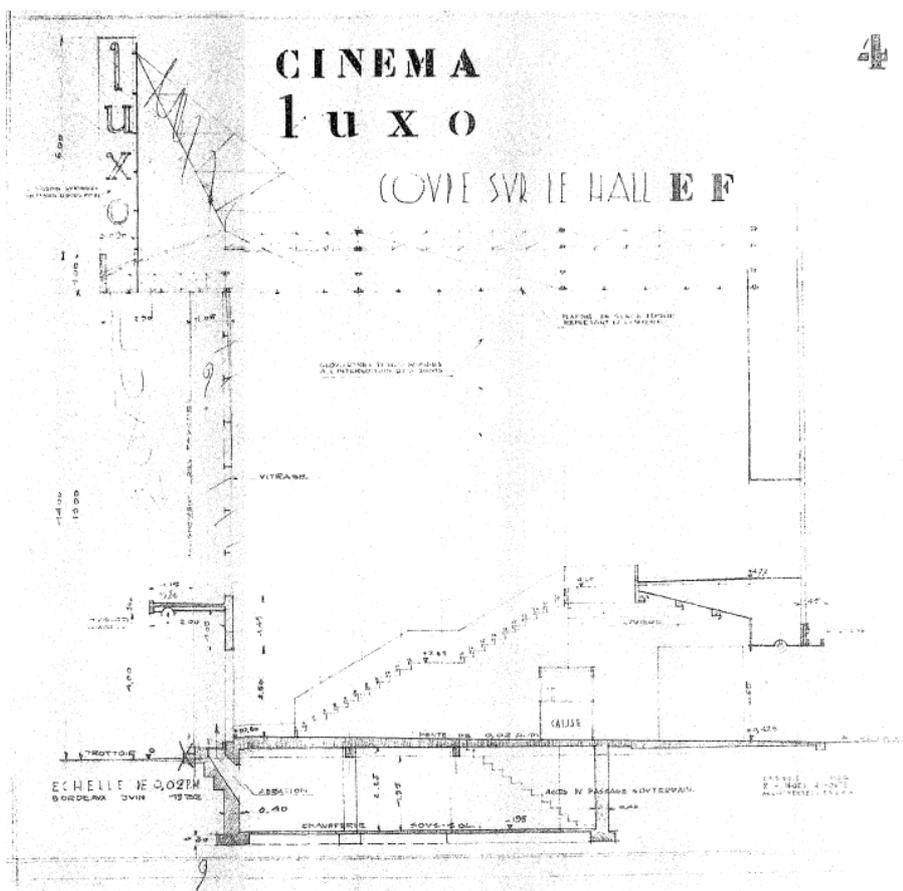
292 1930

N° 290, cinéma Luxo, plan de la salle, R. H. Pages et A. Coste, arch., 1930. (AMB 2 Mi D 7 – 102)



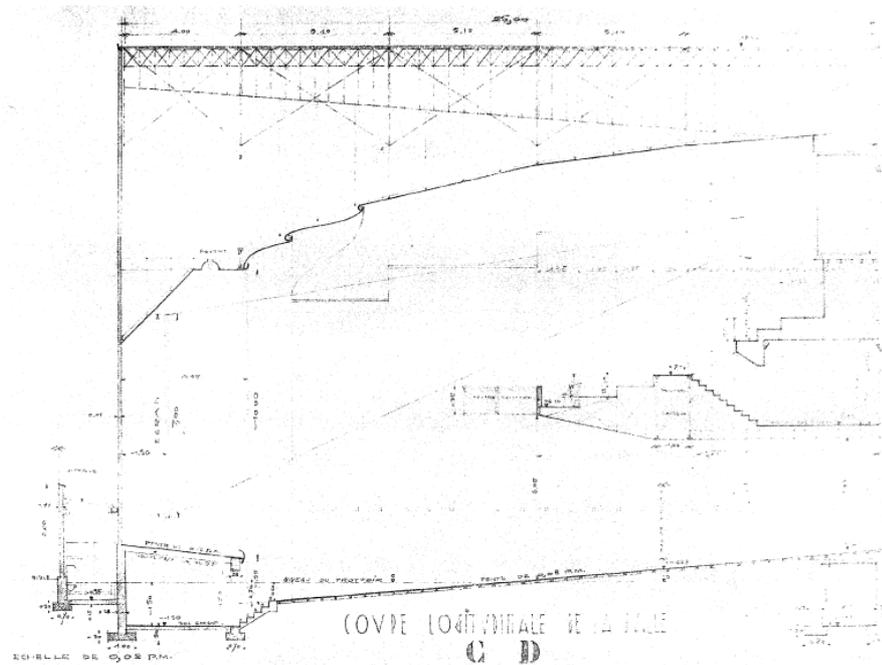
OA1-MA_476-18

N° 290, cinéma Luxo, coupe sur le hall, R. H. Pages et A. Coste, arch., 1930. (AMB 2 Mi D 7 – 102)



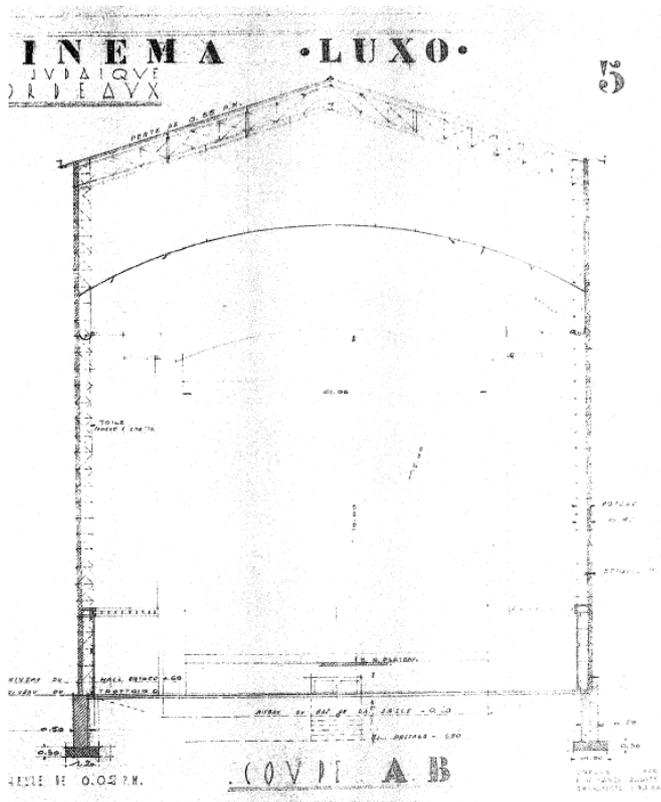
OA1-MA_476-19

N° 290, cinéma Luxo,
coupe longitudinale sur la
salle, R. H. Pages et A.
Coste, arch., 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



OA1-MA_476-20

N° 290, cinéma Luxo,
coupe transversale sur la
salle, R. H. Pages et A.
Coste, arch., 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)
N° 290, cinéma Luxo, plan
de la salle, R. H. Pages et
A. Coste, arch., 1930.
(AMB 2 Mi D 7 – 102)



OA1-MA_476-21

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-MB_1805

COUSTET, Robert, **Le nouveau viographe de Bordeaux**, Bordeaux : Mollat, 2012, p. 273

SOURCES

AMB 2 Mi D 7 – 102, microfilm des autorisations de voirie rue Judaique

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB série 50 G, cadastre de 1846, section C de Caudéran

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1888
Maîtrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

La création du parc Bordelais s'accompagne de nombreux lotissements mais d'abord de voies d'accès et de desserte. Le 5 février 1886, le conseil municipal autorisa l'ouverture de la voie d'accès principale au parc, l'avenue Carnot, dénommée ainsi car le président Sadi Carnot inaugura le parc le 30 avril 1888. Cette voie, bien que large, ne mérite pas véritablement le qualificatif d'avenue car elle est très courte. Elle relie seulement l'entrée principale du parc au boulevard, ne pénétrant pas jusqu'au centre ville. C'est ce que rappelle d'ailleurs le projet de l'architecte Louis Dagail qui, en 1899, proposa de prolonger ce tracé jusqu'à la place Tourny, afin de mieux relier la ville ancienne à la nouvelle qui se construit dès lors autour du nouveau parc. L'avenue, d'une largeur de 45 mètres et d'une longueur d'un kilomètre et demi, était composée d'une chaussée de 14 mètres bordée de deux contre-allées de 5 mètres pour les cavaliers et les cyclistes. Deux larges trottoirs de 7 mètres de large la complétaient. Elle était plantée de deux doubles rangées d'arbres. Des mâts supportaient des lanternes électriques au dessin soigné. Ce projet, présenté comme de véritables « Champs-Élysées » pour Bordeaux, ne fut jamais réalisé, on s'en doute pour des raisons financières.

Bien qu'il se situât sur la commune de Caudéran, l'aménagement du parc Bordelais fut réalisé par la Ville de Bordeaux qui contrôla ainsi les constructions qui s'élevèrent sur les voies qu'elle finança : l'avenue et la rue du Bocage. Une cinquantaine d'autorisations de voirie sont ainsi conservées pour les constructions de cette avenue dont la numérotation court aujourd'hui jusqu'au n°80 mais qui compte seulement 57 maisons : 34 côté sud, 23 côté nord. Un plan topographique de 1937 montre qu'à cette date, toute la rive sud semblait bâtie tandis qu'au nord il restait une parcelle (la numéro 29 occupée aujourd'hui par une maison moderne) et tout l'angle coupé de ce côté avec la rue du Bocage (aujourd'hui occupé par une résidence récente de logements collectifs), qui n'étaient pas construits. A l'exception de ces deux immeubles, l'essentiel de ceux de l'avenue furent donc bâtis entre son ouverture (plus exactement 1893 pour la plus ancienne autorisation de voirie mentionnée) et 1935 pour la plus récente. On a donc là un panel remarquable d'hôtels particuliers et d'immeubles locatifs cossus des toutes dernières années du XIXe siècle à l'Entre-deux-guerres.

On ne connaît pas la date de construction du gros hôtel particulier qui occupe les numéros 1-3 mais il appartenait, en 1917, au capitaine L. Caze de Caumont qui en fit transformer la véranda d'entrée par l'entreprise Doucet, Lembeye & Cie. On voit toujours cet imposant vestibule d'un étage et quatre travées, dont les deux centrales sont séparées par deux paires de colonnes ioniques cannelées formant hall. Une cheminée chauffait cet espace d'accueil.

Pas d'informations sur le numéro 7. Aux numéros 9-11 se dressent deux maisons à étage et mansarde dont le modèle est donné par Louis Garros en 1903. Juchées sur un haut soubassement, leur plan est tout à fait ordinaire. Elles se caractérisent par leur façade aux balcons ondulants avec leurs garde-corps de fonte chantournés inspirés du style rocaille. Il en va de même des baies en arc segmentaire de l'étage et des lucarnes, marquées d'agrafes, ainsi que de la balustrade qui les couronne, tout rappelle le style Louis XV adapté en 1900.

Le numéro 13 est plus original et à la mode de son époque, avec son grand bow-window surmonté en attique d'une terrasse couverte largement ouverte sur la rue. Bâtie pour Ch. Fauché en 1909 par G. Nieudan, cette maison dispose d'une porte cochère ouverte sur sa façade étroite et qui dessert des appartements assez exigus en apparence. Au rez-de-chaussée, une antichambre et un vestibule largement ouverts sur le passage charretier accueillent un escalier à palier qui s'appuie sur un mur mitoyen oblique et se prolonge par une cloison arrondie curieuse côté rue. Côté jardin, la salle à manger, la cuisine et sa souillarde : pas de salon. A l'étage prennent place deux chambres, dont l'une à louer, ainsi qu'une salle de bains reliée à la chambre principale par un passage dissimulé derrière l'escalier des combles et muni d'un vestiaire. Le comble est occupé par une chambre de

bonne côté rue.

Tandis que l'hôtel Bernard, au n° 15, est bien documenté (Monginoux, 1928) et caractérise bien la dissymétrie des implantations des maisons entre les deux rives de l'avenue, surtout aux angles des rues secondaires ; peu d'informations sont données sur l'hôtel de l'angle nord-ouest avec l'avenue Félix-Faure, au numéro 21. Cet hôtel cosu d'un étage mansardé est caractérisé par ses trois façades puisqu'il s'adosse au mitoyen et se retire de l'alignement des rues, entouré d'un vaste jardin. Ses deux avant-corps couverts de pavillons d'ardoise et marqués de frontons laissent penser à un bâtiment de la fin du XIXe siècle. Répertoire au n° 29 en 1927, lorsqu'Alfred Duprat en dresse le relevé des canalisations, on apprend que cet immeuble appartient alors à M. Pierre Dupuy.

L'hôtel d'Aldin/Sanchez (31-33, par Le Joly, 1929) est bien documenté. Quelques confusions règnent sur les maisons suivantes. Aux numéros 25 bis et 27 sont mentionnées, en 1900 et 1901, deux maisons de deux étages bâties par Henri Gaugeacq. Il pourrait s'agir des actuels numéros 37 et 39, aux curieux motifs néogothiques. Le numéro 35 qui ne présente pas ce décor, s'inscrit pourtant bien dans cette séquence.

On retrouve Henri Gaugeacq, dont le nom est cette fois gravé sur la façade, au numéro 41 dont l'autorisation de voirie n'a pour sa part rien à voir avec ce gros immeuble de quatre travées et deux étages. En effet, au n° 41, un immeuble de deux travées et un étage mansardé, est donné par l'architecte Berthomieu en 1898. Il ne s'apparente que très grossièrement avec les immeubles suivants (numéro 43 signé lui aussi Gaugeacq, 45, 47 et 49 non signés pour leur part en façade), mais dont les autorisations mentionnent, au 45, deux immeubles à étages et comble des entrepreneurs Pingoux et Rodier, en 1896, fort différents depuis lors, bâtis pour Saint-Pierre de Montzaigle.

La maison Duten, au n° 51, et la maison suivante, dite Veysière, moins connue, sont bien documentées. Il apparaît en tout cas que l'entrepreneur Gaugeacq a une part importante dans la construction de ce côté de l'avenue Carnot. On va d'ailleurs le retrouver de façon plus claire sur le côté opposé.

Son nom est gravé en façade aux numéros 26-28 puis aux 50, 52 et 54. On y retrouve ce style cosu, et convenu, des maisons bourgeoises de cette époque, par exemple au 26 avec ses deux étages lourdement ornés et ses balcons à balustres de pierre. La même élévation est adoptée dans la séquence plus à l'ouest, dont on peut donc dater la construction à la même époque, pour le moins 1899.

Mais Gaugeacq n'est pas le seul entrepreneur à construire dans cette rue. Camille Martin, architecte, élève, avec l'entrepreneur Edouard Lagueyte, les deux maisons du 46-48, dans un style comparable. En 1893, l'autorisation montre leurs triples colonnes qui encadrent les deux baies du premier étage et leurs luxueuses lucarnes, ainsi que leur riche modénature.

L'hôtel B. Grenier, au n° 78, est d'un style tout à fait comparable aux maisons de Gaugeacq et Martin. Mitoyen de la maison Ferret, il est bâti en 1894 par cet entrepreneur de travaux publics. Au n° 76, le nom de ce propriétaire figure gravé dans la pierre, accompagné de l'inscription : « Carrière de Merlet Daignac ». Cet immeuble fut surélevé de son imposant second étage, couronné d'un fronton et d'une balustrade, en 1898.

Parmi les hôtels ou maisons plus modestes, on peut aussi citer, aux numéros 60-62, les deux maisons symétriques bâties en 1892 et 1894 par le fils de l'entrepreneur Antin. Elles présentent un fronton rampant sur les deux baies de séjour, qu'interrompt une lucarne cintrée. La maison double du 10-12 attire aussi l'attention. Elle est due à l'architecte E. J. Teulère qui la bâtit pour son compte en 1889. C'est la seule de l'avenue, à proximité des boulevards, à présenter des devantures au rez-de-chaussée.

Même d'un style convenu, le paysage de l'avenue est toutefois hétéroclite. La dernière maison de ce style à mentionner est sans doute le n° 72, bâti par l'entrepreneur Alf. Cellier en 1889. C'est le seul appareillage de brique qui contraste avec ceux de pierre de la rue, exception faite des parements extraordinaires de la maison Schwabe (n° 42) ou de l'audacieuse brique claire employée pour la maison Ferret.

Cet éclectisme est accentué par quelques maisons tardives des années 1920, notamment aux numéros 24, 36, 38, 40 ou encore 32 bis.

La maison Sautarel (n°24) est conçue et construite par l'entrepreneur Jules Pinçon en 1923. Elle est assez exemplaire de la modernité toute teintée de classicisme des architectures domestiques de l'époque. C'est la seule, avec la 34, à s'implanter en léger recul de ce côté de la voie. La cour ainsi ménagée est justifiée par le garage, la cuisine, puis au fond, la cave, la lingerie, l'atelier et le calorifère qui occupent le rez-de-chaussée. L'accès de l'automobile et une porte ouvrant de la cuisine sur cette cour s'avèrent particulièrement utiles pour la domesticité de cette maison. On accède donc au séjour par un petit corps de bâtiment aligné

sur la rue pour sa part, et qui permet de gagner le vestibule au premier étage. Il est complété d'ailleurs, à ce niveau, d'une terrasse ouvrant sur le vestiaire. Le salon, la salle à manger et un studio occupent la travée de réception de droite éclairée par une large fenêtre (2.80 m). Un bureau et son annexe encadrent au fond la véranda de laquelle on descend au jardin par un double escalier à deux volées perpendiculaires et palier intermédiaire. Trois chambres occupent le deuxième étage dont celle des parents, sur rue, au-dessus du salon, avec son cabinet de toilette et sa salle de bains au-dessus du vestiaire et de l'office. Une profonde penderie la sépare, au fond, de la chambre des enfants et d'une autre chambre, toutes deux pourvues de leur cabinet de toilette en souillarde, qui encadrent une seconde véranda. Le troisième étage formant grenier à l'arrière, est réservé à une chambre supplémentaire ainsi que deux de domestiques, sur la rue. La composition de la façade de cette maison est remarquable d'équilibre, avec les nuances de forme, de largeur, ou de fonctionnalité que montrent ses baies, toutes adaptées aux pièces qu'elles éclairent. Le décor, notamment de la porte d'entrée mais aussi les balustrades, les guirlandes qui décorent la baie du salon ou les lucarnes cintrées sont quant à elles bien classiques.

La maison du n°32 bis, bâtie en 1926 par l'architecte Lucien Cazieux, est moins complexe dans sa distribution mais très rationnelle. Son plan de forme presque carrée répartit à la cave les fonctions domestiques avec sa chambre de bonne attenante à la lingerie. Le rez-de-chaussée est divisé en quatre avec une entrée vestibule, une cuisine, une salle à manger et un salon en enfilade prolongée d'une terrasse en pleine largeur (sans souillarde), pièces toutes presque carrées chacune. Il en va de même à l'étage avec la répartition des chambres et de la salle de bains. Mais en façade, les codes des maisons de ville du XIXe siècle sont toujours bien présents, notamment la dissymétrie de l'entrée d'entrée et de celle de séjour, dédoublée à l'étage. Rien d'art déco dans le décor, au contraire, les clés ornées d'agrafes, les guirlandes, les consoles font référence au style classique.

Les maisons 36, 38 et 40 sont bâties en 1924-1925 par l'entrepreneur J. G. Giraud, dans des styles très différents. Seul le n° 36, avec ses deux étages, présente une sécheresse art déco. La maison Krauss, construite au n° 38, présente une dissymétrie de travées accentuée par le traitement en bossages, sur toute la hauteur, de celle d'entrée. Les baies en anse de panier du séjour sont inscrites dans un chambranle décoré de guirlandes. Le balcon sur consoles avec sa balustrade est typiquement Louis XVI, tout comme les oculi entourés de guirlandes de la porte d'entrée. A l'intérieur, la distribution est typique d'une maison de ville du XIXe siècle.

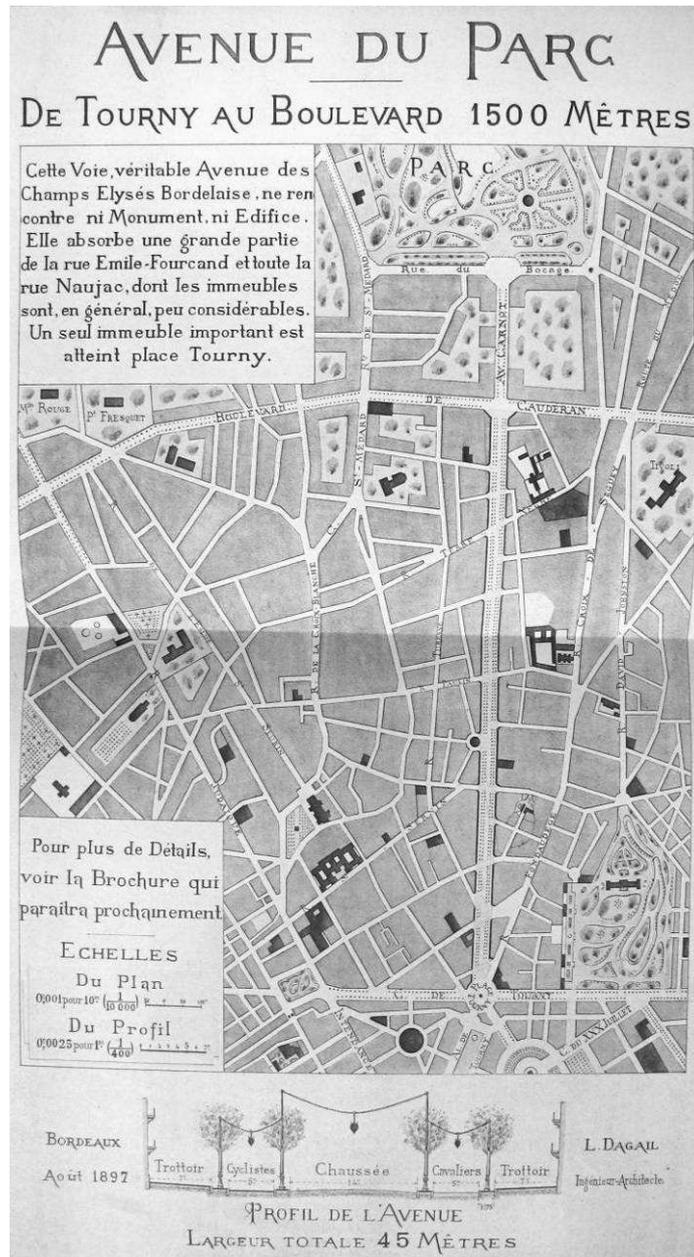
La façade du n° 40 est encore une autre interprétation du style Louis XVI appliquée à des baies rectangulaires cette fois. Quoi que les quatre soient de dimensions différentes, elles sont encadrées de chambranles moulurés, à crossettes pour l'étage, et ornées de guirlandes toutes différentes.

Il y a donc de grandes variations dans ces maisons de l'Entre-deux-guerres, avenue Carnot. Tandis que certaines sont très audacieuses, on en trouve de très conventionnelles qui ne cèdent quasiment rien à la mode de leur époque. D'autres, au contraire, combinent des éléments de tradition et d'autres de modernité. Ici, le plan est moderne mais la façade très classique. Là, c'est le contraire. Plans et façades peuvent aussi combiner les caractères anciens et nouveaux. Ce sont donc pas moins de cinq catégories dans lesquelles on peut classer ces maisons.

Détrônant l'ancien tracé tortueux de la rue Marcelin-Jourdan, qui conduisait lui aussi à l'entrée principale du parc, il s'éleva donc au long de l'avenue Carnot parmi les plus beaux hôtels particuliers qui se construisirent alors à Bordeaux. Si quelques architectes renommés y ont œuvré : Pierre Ferret, Cyprien Alfred-Duprat, Ernest Minvielle ou encore Louis Garros, on doit aussi mentionner le rôle prédominant des entrepreneurs dans les chantiers de l'avenue, et notamment la maison Gaugeacq, très présente. D'une architecture innovante ou alors très convenue, le paysage urbain de cette avenue compose ainsi un des meilleurs morceaux de l'éclectisme bordelais encore présent sous l'Entre-deux-guerres.

IMAGES

Avenue du Parc de Tourny au boulevard, projet de Louis Dagail, 1899 (Plan hors texte)



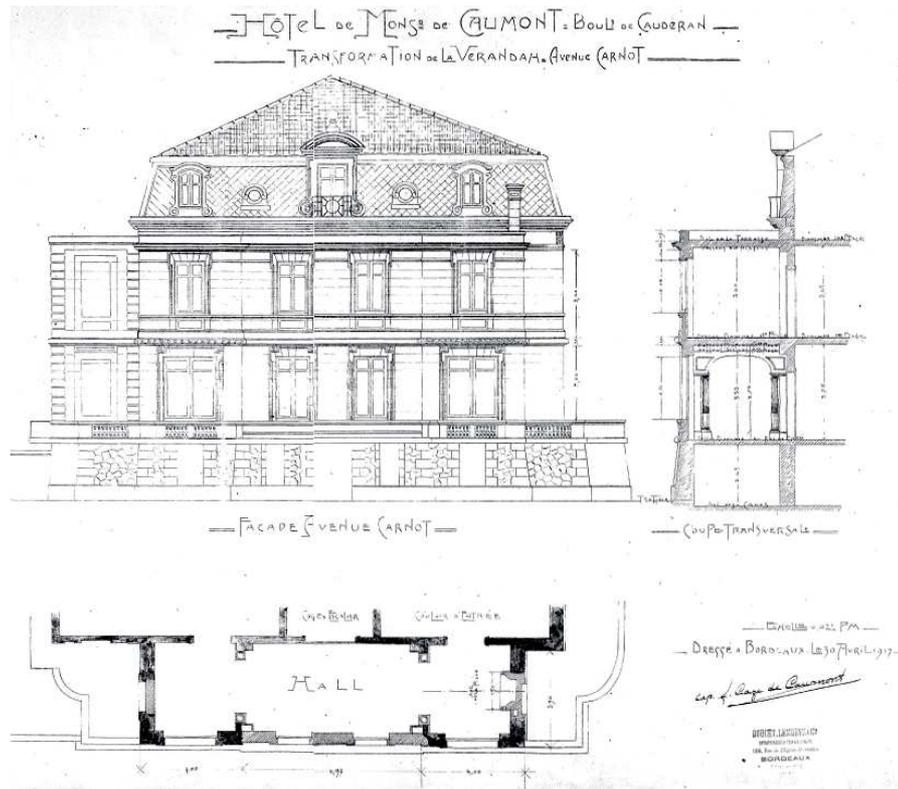
OA1-ON_1213-01

L'avenue Carnot sur un plan topographique de 1937, extrait. (ADG 2 Z 3895)



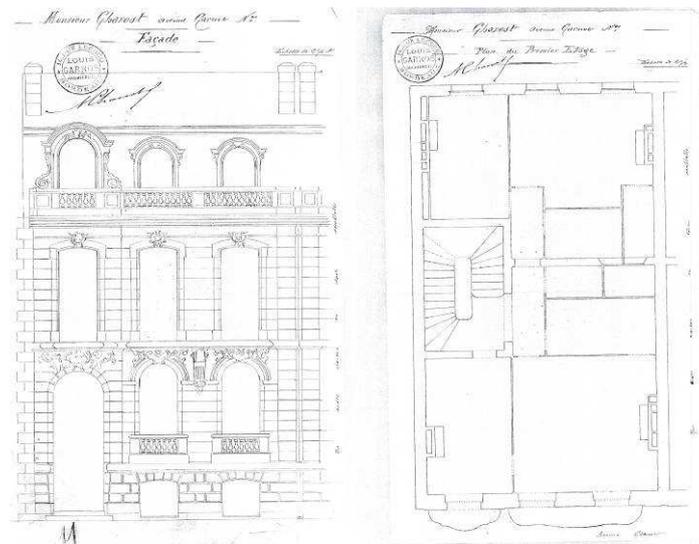
OA1-ON_1213-02

N° 1-3, hôtel de Caumont, véranda, plan, coupe, élévation, Doucet & Lembeye, entr., 1917. (AMB 2 Mi D 7-43)



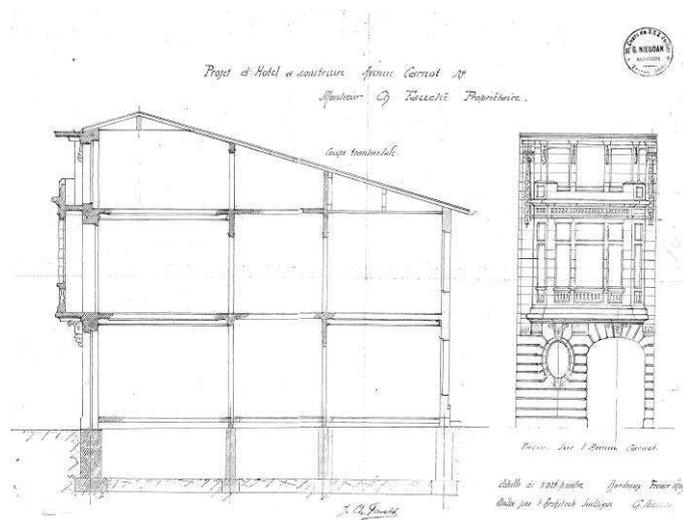
OA1-ON_1213-03

N° 9-11, maison Charost, plan, élévation, L. Garros, arch., 1896. (AMB 2 Mi D 7-44)



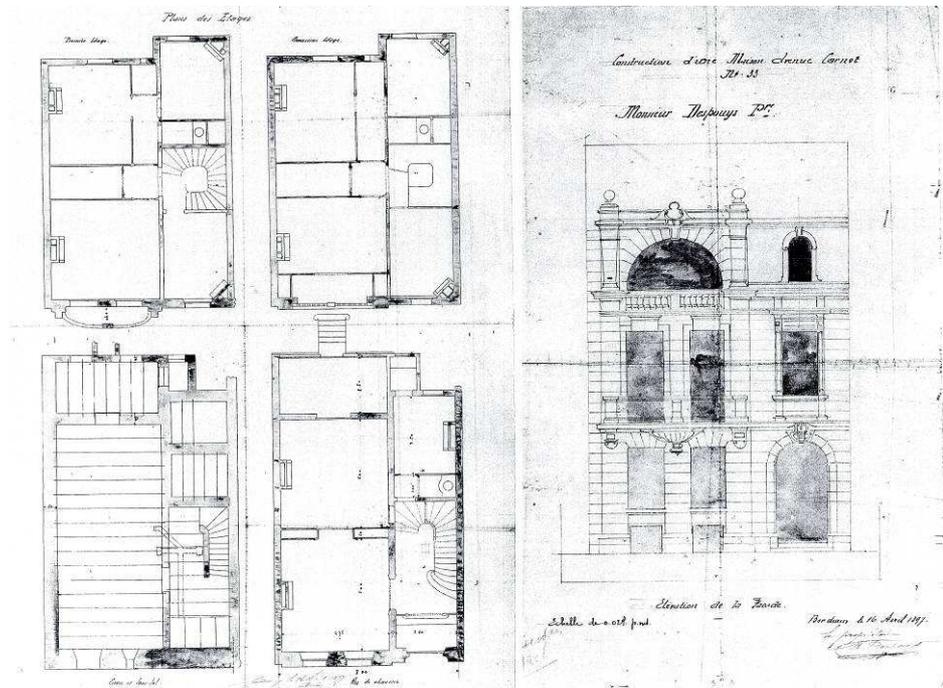
OA1-ON_1213-04

N° 13, hôtel Fauché, coupe, élévation, G. Nieudan, arch., 1909. (AMB 2 Mi D 7-43)



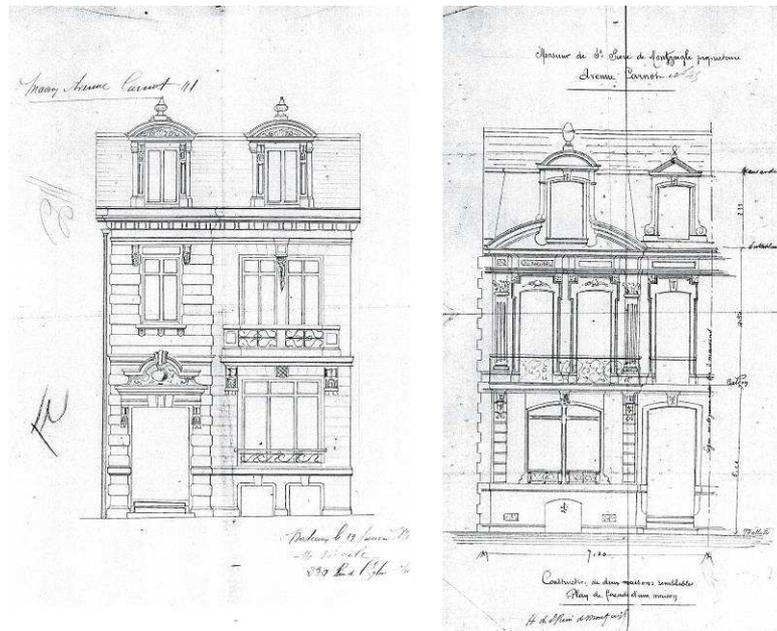
OA1-ON_1213-05

N° [33], maison
Despouys, plans,
élévation, G. Nieudan,
arch., 1897.
(AMB 2 Mi D 7-43)



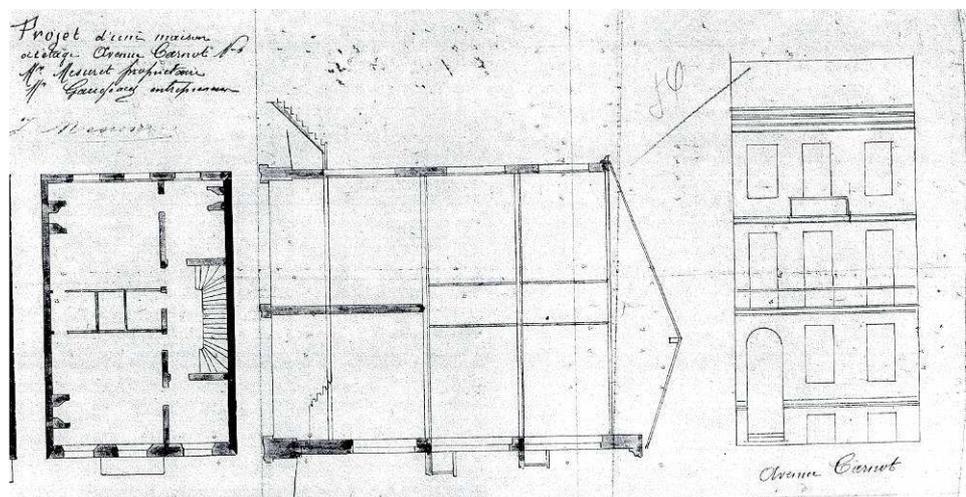
O1-ON_1213-08

N° [41], maison Virgile,
Berthomieu, arch.,
1898 ; N° [45], maison
St-Pierre de
Montzaigle, Pingoux et
Rodier, entr., 1896 ;
élévations.
(AMB 2 Mi D 7-43)



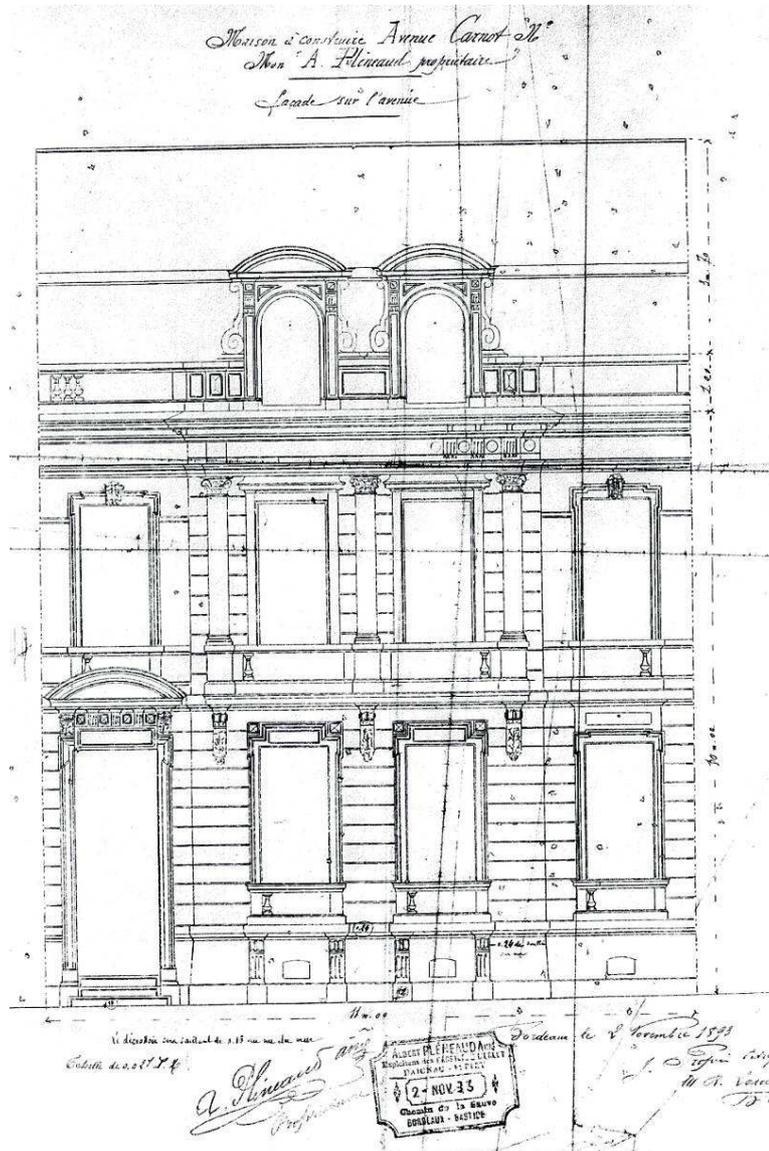
O1-ON_1213-09

N° 26, maison Mesuret,
plan, coupe, élévation,
GGaugeacq, entr.,
1899.
(AMB 2 Mi D 7-44)



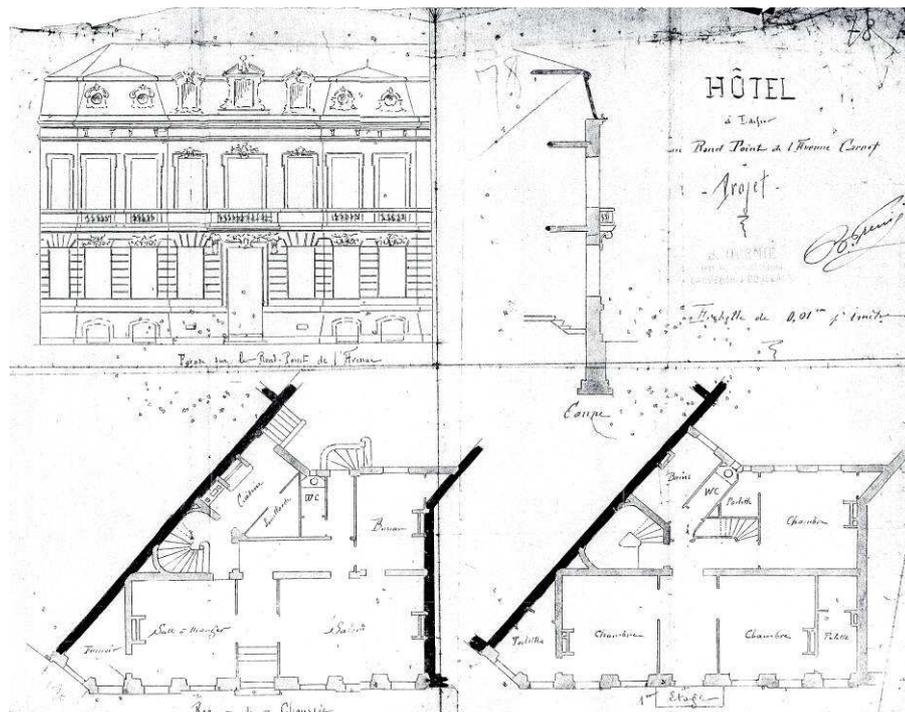
O1-ON_1213-10

N° 46-48, maison
Pléneaud, élévation, C.
Martin, arch., J. Propin,
entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-44)



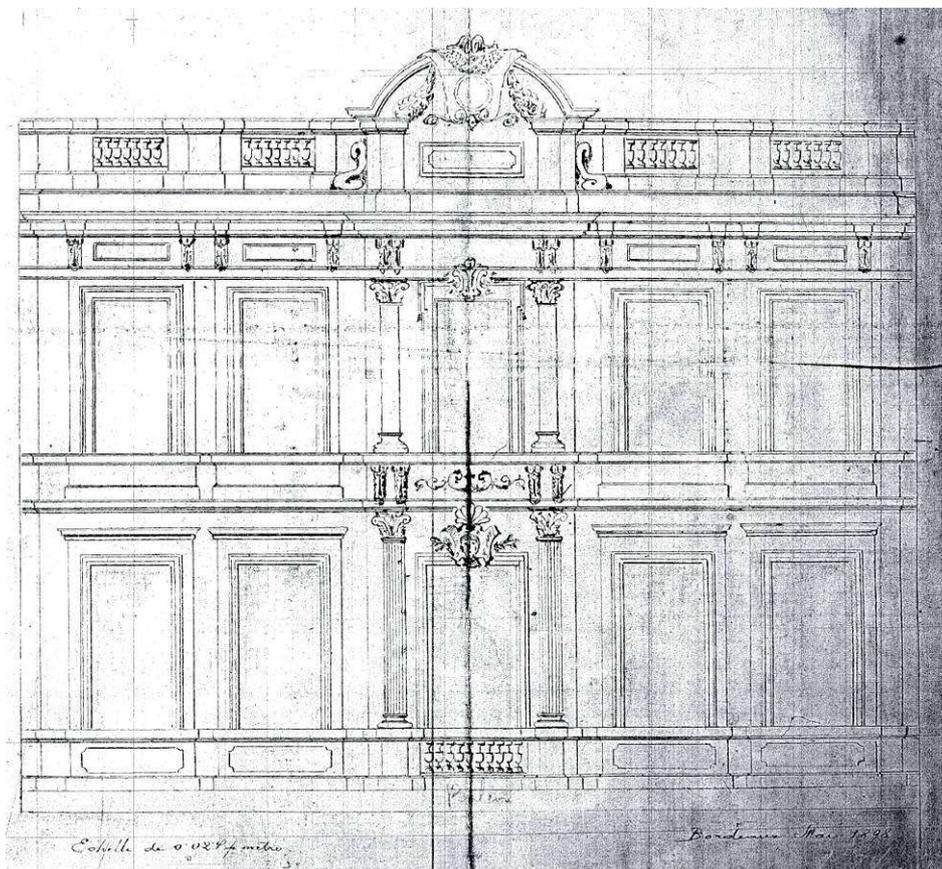
OA1-ON_1213-11

N° 78, hôtel Grenié,
plans, coupe, élévation,
Grenié, entr. 1894.
(AMB 2 Mi D 7-44)



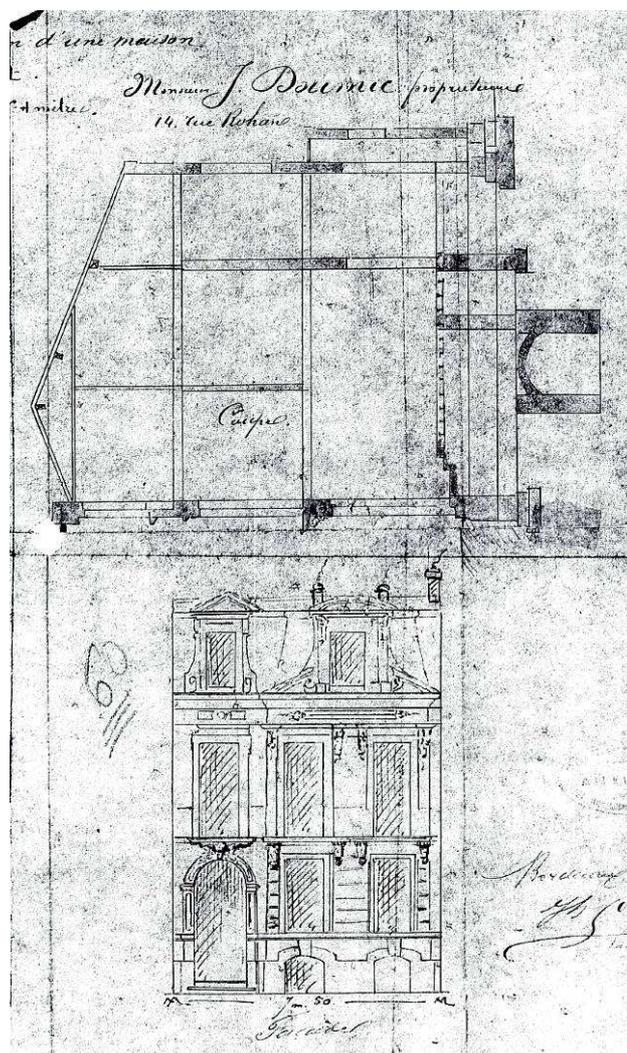
OA1-ON_1213-12

N° 76, maison Grenié,
 surélévation d'un
 second étage,
 élévation, 1898.
 (AMB 2 Mi D 7-44)



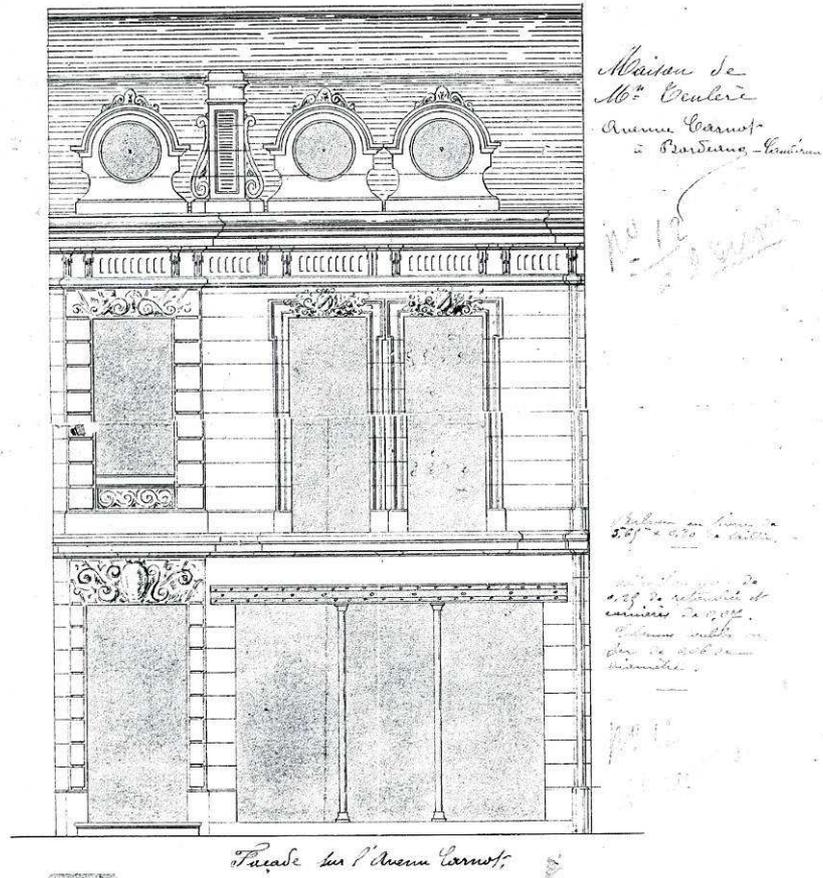
OA1-ON_1213-13

N° 60-62, maison
 Doumic, coupe,
 élévation, Antin fils,
 entr., 1892.
 (AMB 2 Mi D 7-44)



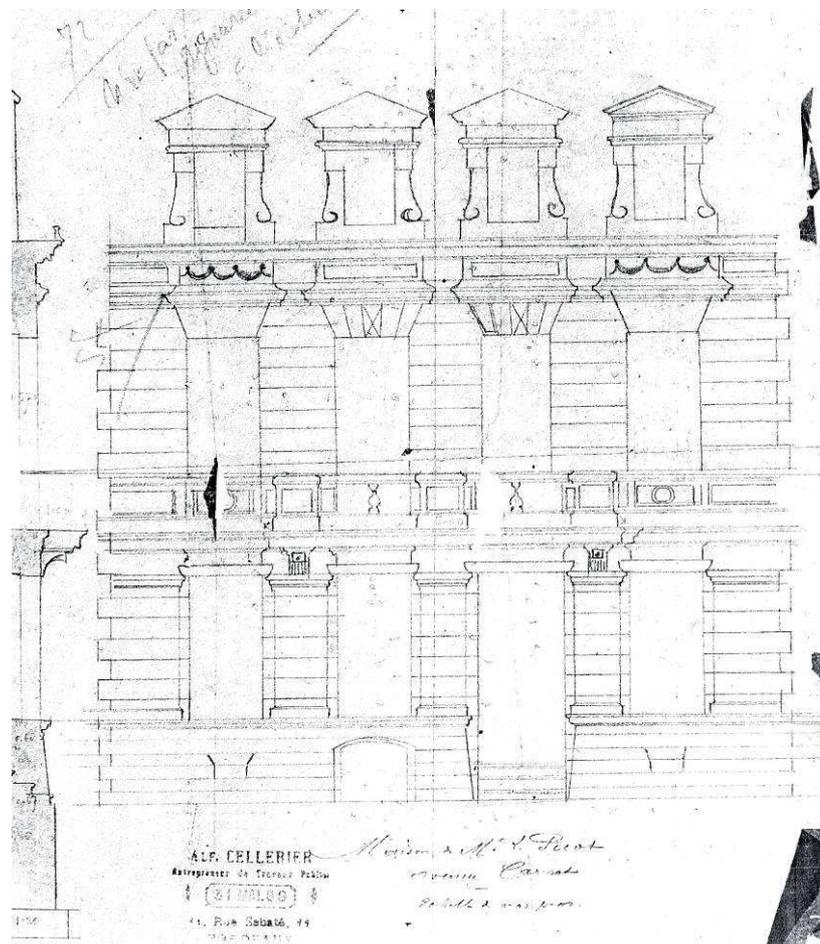
OA1-ON_1213-14

N° 10-12, maison
Teulère, élévation, E. J.
Teulère, arch., 1889.
(AMB 2 Mi D 7-44)



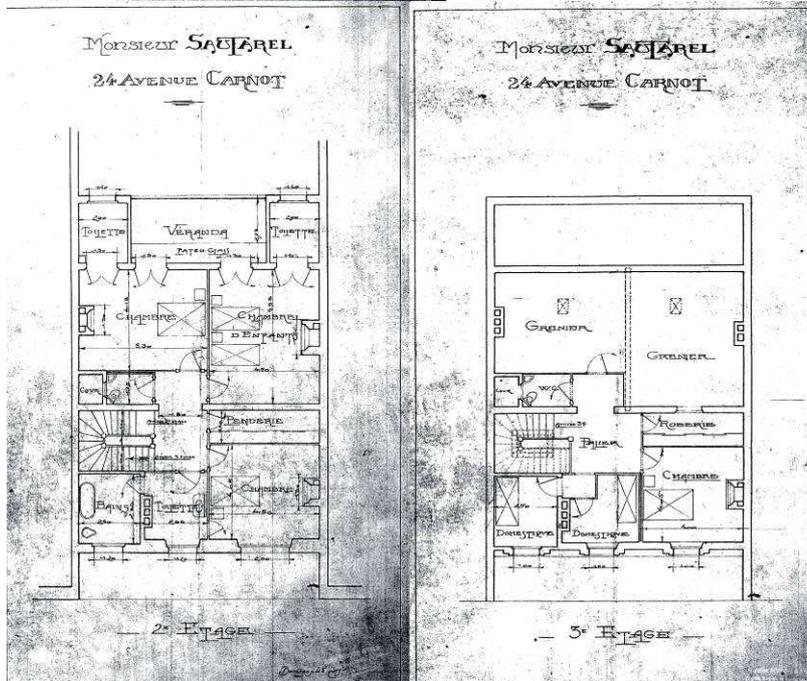
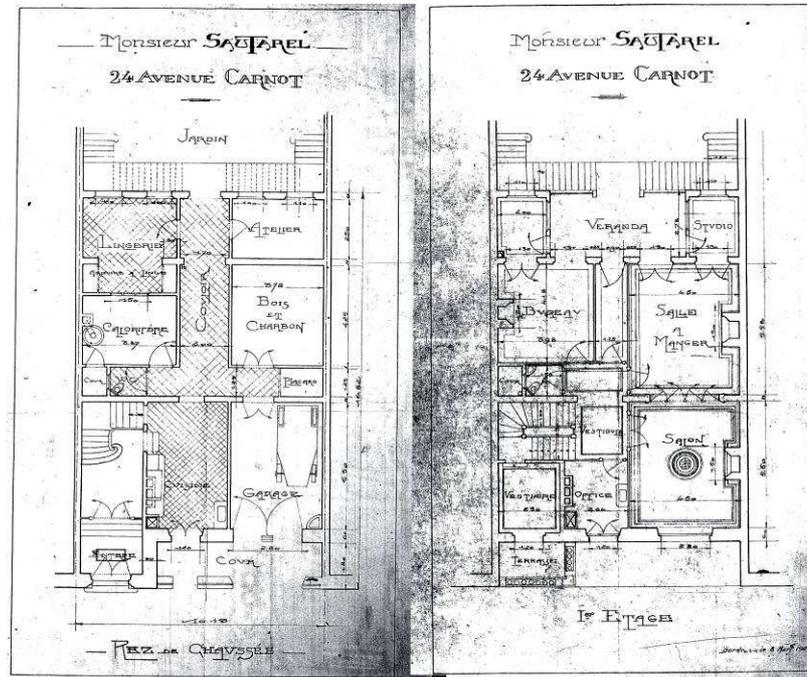
OA1-ON_1213-15

N° 72, maison Picot,
élévation, coupe du
mur de face, Alf.
Cellerier, entr., 1889.
(AMB 2 Mi D 7-44)



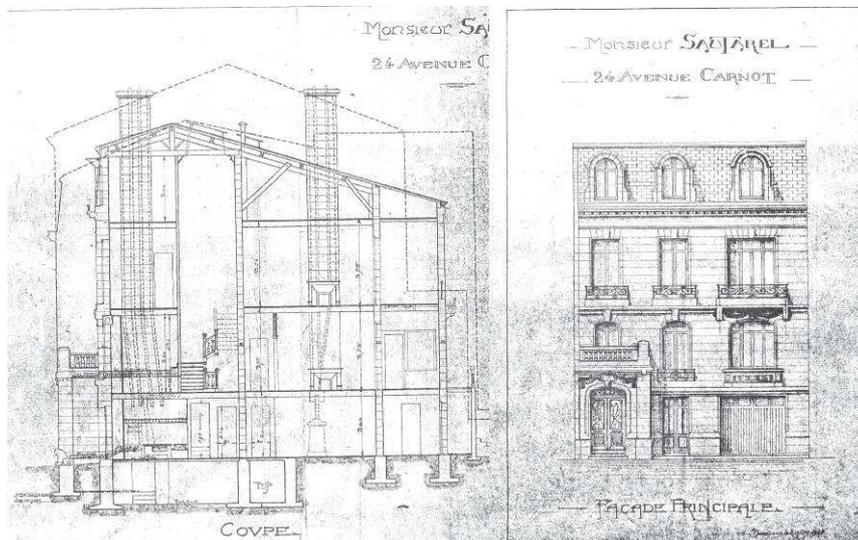
OA1-ON_1213-16

N° 24, maison
Sautarel, plans, J.
Pinçon, entr. 1923.
(AMB 2 Mi D 7-43)



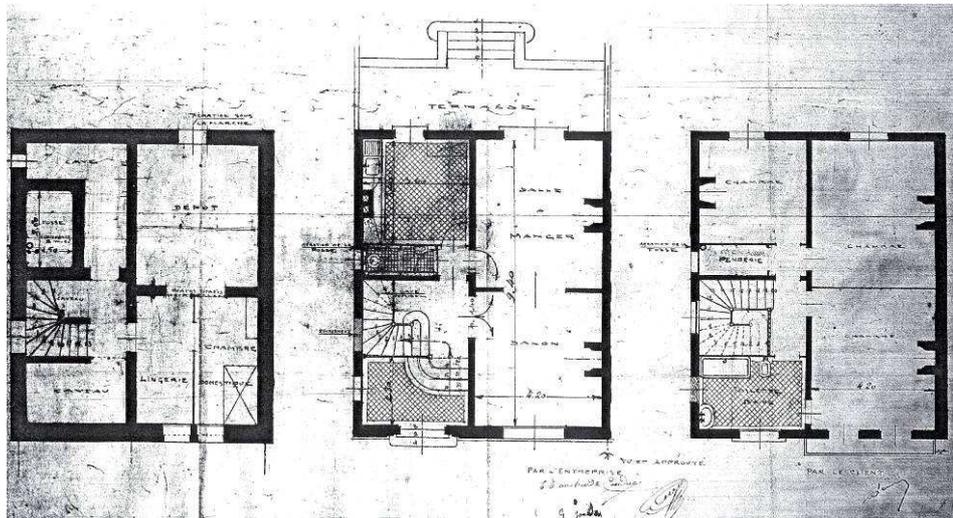
OA1-ON_1213-17

N° 24, maison
Sautarel, coupe,
élévation, J. Pinçon,
entr. 1923.
(AMB 2 Mi D 7-43)



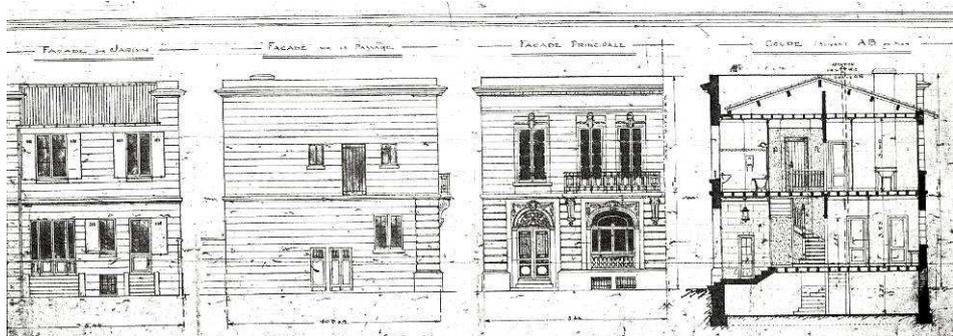
OA1-ON_1213-18

N° 32 bis, maison Sidaine, plans, L. Cazieux, arch., 1926. (AMB 2 Mi D 7-44)



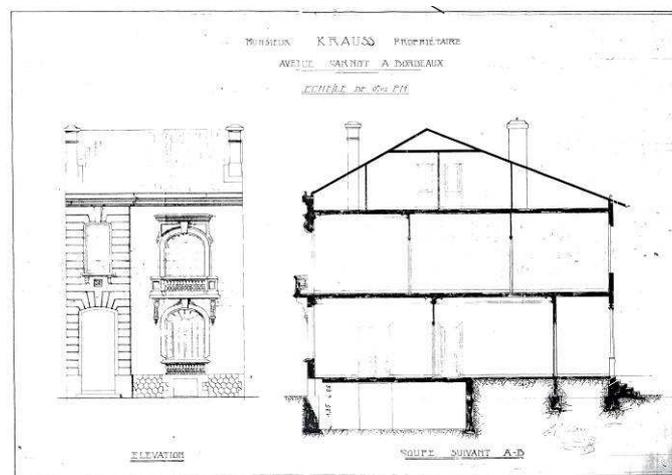
OA1-ON_1213-19

N° 32 bis, maison Sidaine, coupe, élévations, L. Cazieux, arch., 1926. (AMB 2 Mi D 7-44)



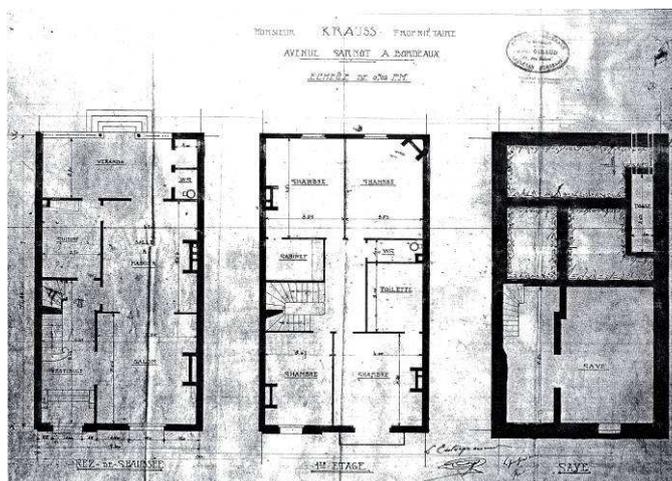
OA1-ON_1213-20

N° 38, maison Krauss, coupe, élévation, J. G. Giraud, entr. 1924. (AMB 2 Mi D 7-44)



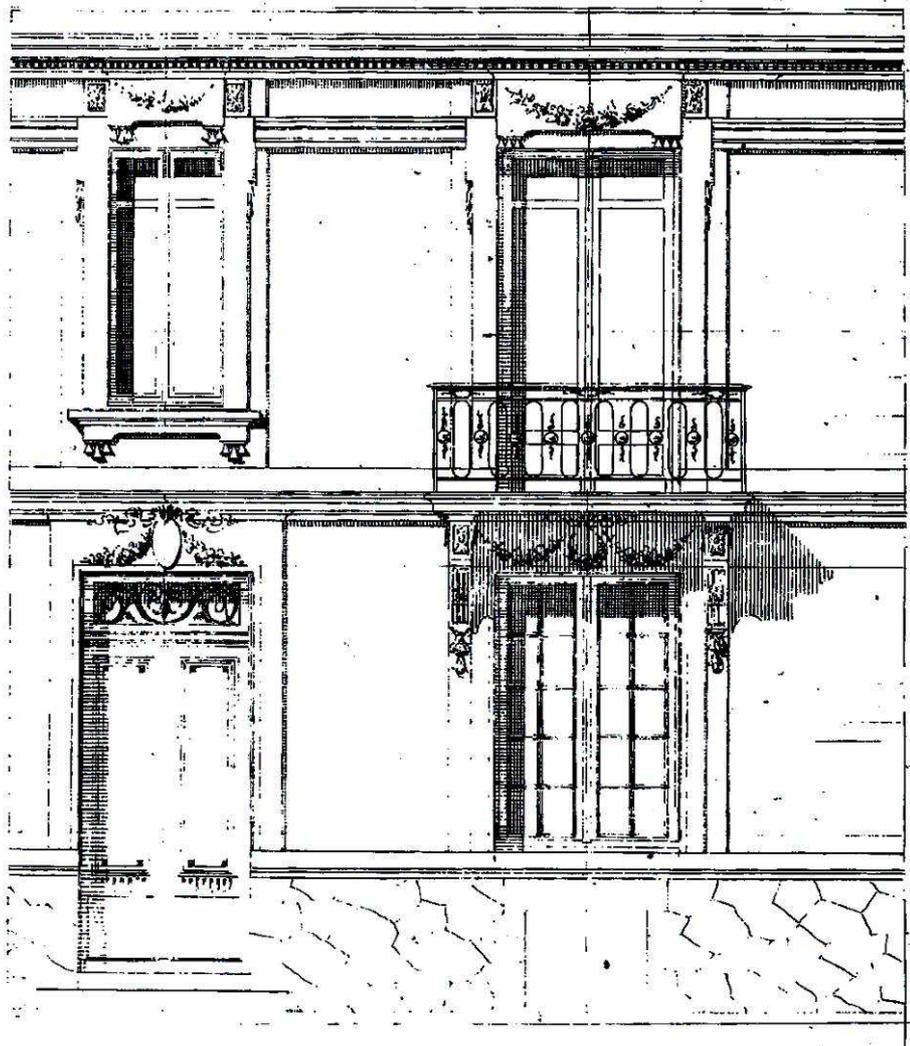
OA1-ON_1213-21

N° 38, maison Krauss, coupe, plans, J. G. Giraud, entr. 1924. (AMB 2 Mi D 7-44)



OA1-ON_1213-22

N° 40, élévation, J. G.
Giraud, entr., 1924.
(AMB 2 Mi D 7-44)



OA1-ON_1213-23

LIENS

80-F1-OM0001 / 42-F1-OM0023 / 53-F1-ON0020 / 15-F1-ON0062 / 31-F1-ON0010 / 51-F1-ON0019

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 247-256

DAGAIL, Louis, **Deux grandes voies à Bordeaux. De la place de la Comédie à la gare du Midi (cours du Midi). De la place Tourny aux boulevards (avenue du Parc)...**, Bordeaux : Féret, 1899.

SOURCES

AMB, 2 Mi D 7-43 et 44, microfilms des autorisations de voirie, avenue Carnot

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

ADG, 2 Z 3895, Bordeaux et ses environs, plan topographique rénové par Duprat en 1937

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1892-1955
Maîtrise d'œuvre :	Privée
Maîtrise d'ouvrage :	Privée

COMMENTAIRES

La rue du Bocage, régularisant la limite est du Parc Bordelais, fut ouverte suite à une délibération municipale du 5 février 1888. Pourtant, il faut attendre 1892 pour y voir s'élever les premières constructions.

Mise à part la série de maisons construites par Bertrand Alfred-Duprat (du 21 au 30), on trouve, au numéro 4, deux maisons, l'une (actuel numéro 3) bâtie en 1898 par l'architecte Arnal et l'entrepreneur Rodier. C'est une maison cossue d'un étage avec comble à surcroît et trois travées. Le plan du rez-de-chaussée adopte la disposition traditionnelle des maisons simples. Deux grandes chambres séparées par leur cabinet de toilette, prennent place à l'étage, tandis qu'une troisième, plus petite, occupe l'emplacement habituellement réservé à la salle de bains dans la travée étroite. Le comble enferme encore deux chambres supplémentaires. La façade est marquée par ses baies jumelées de séjour encadrées de pilastres cannelés à l'étage.

Plus ordinaire, l'actuelle maison mitoyenne au numéro 4, compte un étage et quatre travées avec balcon filant. C'est encore l'entrepreneur Rodier qui la construit en 1901. Les deux fenêtres à gauche du rez-de-chaussée furent remplacées par une porte cochère.

Le numéro 8 (actuel numéro 9) contraste avec les deux petites villas bâties aux numéros 5 et 6 par l'architecte Rouyer en 1890. Cette maison est élevée pour le compte de M. Lamothe, directeur du Crédit foncier de France, par l'architecte René Dargelos, en 1955. C'est l'une des plus tardives de la rue. Sa façade étroite sur la rue se retourne sur la parcelle. Le rez-de-chaussée est occupé par le garage et l'entrée, les caves, mais aussi une chambre sur l'arrière, en rez-de-jardin. Le séjour s'ouvre au premier étage sur trois côtés, avec une terrasse à l'arrière. Quatre chambres occupent le deuxième étage, chacune avec son cabinet de toilette. Les façades sont marquées par leur dépouillement qui contraste avec les maisons mitoyennes très décorées. Les fenêtres sont associées à des rythmes horizontaux, soulignés par une baie d'angle et des encadrements saillants.

Le numéro 10 est une petite maison d'un étage et trois travées bâtie par l'entrepreneur L. Baron, propriétaire, en 1893. On le retrouve aux numéros 16 (1894, pour un certain monsieur Daly), 19 et 20 (21 et 21 bis : pour une surélévation pour monsieur Lapeyre en 1892-1893).

La maison numéro 13 est construite par les entrepreneurs Fournet et Andrieux pour monsieur Mauvigney en 1893. Originale, sa façade présente un petit pignon échancré au-dessus de l'entrée et la travée du séjour est surmonté d'une balustrade ajourée aux motifs de terre cuite.

La maison n° 16 amorce, à proximité de l'angle de la rue Marcelin-Jourdan, un retrait d'alignement qui se prolonge sur la maison suivante, marquée par un petit jardin de devant. Un dessin du lourd porche de cette maison et de sa façade est conservé, daté 1894, il ne figure pas les monumentales lucarnes du comble très Renaissance qui a sans doute été ajouté postérieurement. L'architecture des deux niveaux inférieurs s'inspire cependant déjà de cette période avec son fronton, ses garde-corps de pierre sculptée ou encore ses pilastres qui encadrent les fenêtres.

Les maisons numéro 19 et 20, autrefois numérotées 18, sont construites la même année 1894 pour monsieur Coster, par l'entrepreneur Mazerie. Le plan en diffère essentiellement par la position de la cage d'escalier, à la française au numéro 20, au centre en retour d'équerre, au numéro 19, où le salon est séparé de la salle à manger. Les façades adoptent un registre Beaux-Arts, avec leurs fenêtres jumelées sur les travées de séjour et un riche décor de guirlandes et fronton au numéro 19. Le numéro 20, qui offre un comble de plus, se caractérise par ces lucarnes dont l'une interrompt le fronton triangulaire qui couronne les portes-fenêtres de la chambre principale.

Les autorisations de voirie ne donnent aucune information sur les maisons comprises dans la rue jusqu'au numéro 29, dont la façade est transformée par Alexandre Garros en 1930, pour monsieur Allard. Cette dernière est particulièrement marquée par la travée d'entrée, au lourd décor qui contraste avec les deux autres travées.

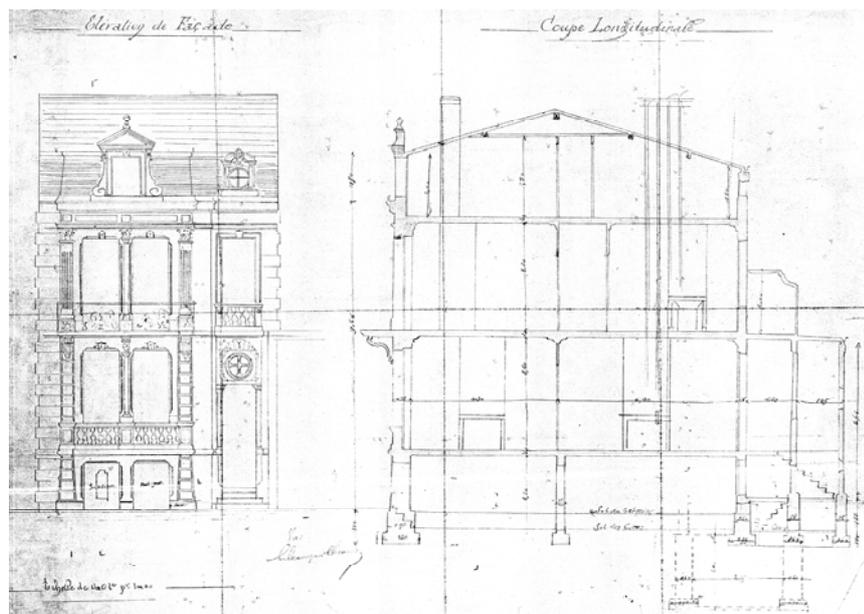
La maison d'angle de la rue Peyreblanque (Marcelin-Jourdan) est construite en 1893 pour monsieur G. Seissan, par un maître d'œuvre inconnu. Massive, son plan symétrique est marqué par l'entrée encadrée par deux colonnes ioniques qui soutiennent une lourde guirlande très ornée ainsi que deux des consoles du balcon. Cette travée d'entrée est reprise par un petit dôme créé dans l'axe, dans le comble à surcroît. Il est ouvert par une lucarne au fronton cintré qu'entourent quatre oculi ornés de mascarons.

Passées les maisons d'Alfred-Duprat et de Ferret, on trouve, au-delà des constructions récentes qui marquent l'angle de l'avenue Carnot, un immeuble de 1945, au numéro 49, qui n'est pas sans intérêt. C'est un petit collectif de cinq étages construit pour les héritiers Coldefy par un architecte inconnu. Le rez-de-chaussée abrite un passage cochier et un appartement en-dessous duquel se situent les caves des cinq appartements. Les étages courants sont caractérisés par la présence d'une grande salle commune sur rue, jumelée avec un studio qui ouvre sur la loggia. Au quatrième étage, en retrait, une large terrasse bénéficie à l'appartement tandis que le cinquième étage abrite des chambres supplémentaires et de domestiques.

Eclectique, le paysage de la rue Bocage l'est beaucoup. Les immeubles qui bordent sa rive est comptent parmi les plus belles maisons de Bordeaux, mais il y en a aussi d'ordinaires. Ce mélange est accentué, en façade, par la présence de quelques maisons de l'Entre-deux-Guerres, ainsi que de 1945-1955, voire des dernières décennies avec la résidence collective pastiche de l'angle de l'avenue Carnot.

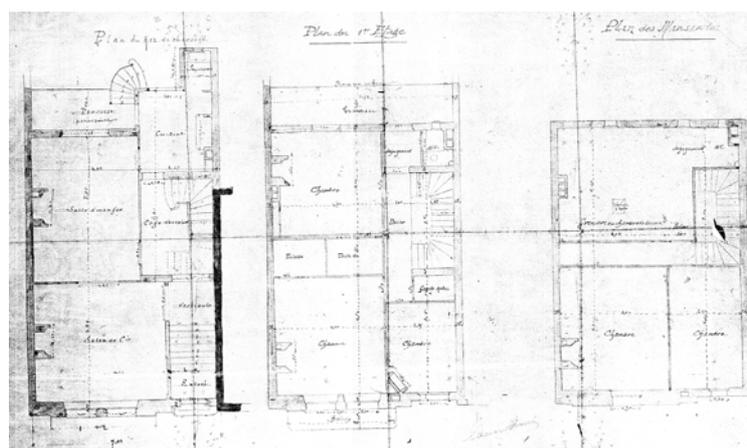
IMAGES

Numéro 4 (actuel 3),
élévation, coupe, Arnal,
arch., Rodier, entr., 1898.
(AMB 2 Mi D 7-32)



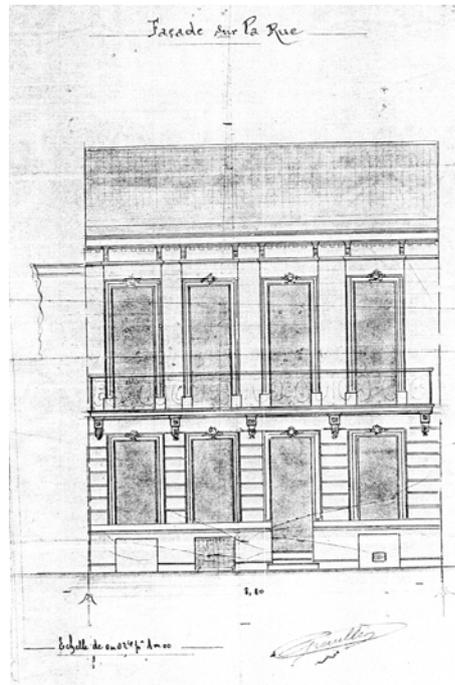
OA1-OL_1457-01

Numéro 4 (actuel 3), plans,
Arnal, arch., Rodier, entr.,
1898.
(AMB 2 Mi D 7-32)



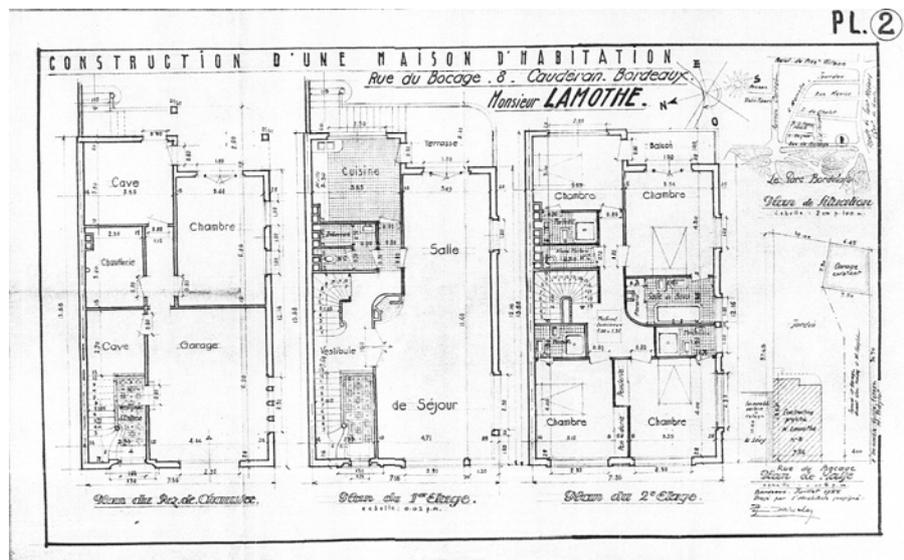
OA1-OL_1457-02

Numéro 4, élévation, Rodier,
entr., 1901.
(AMB 2 Mi D 7-32)



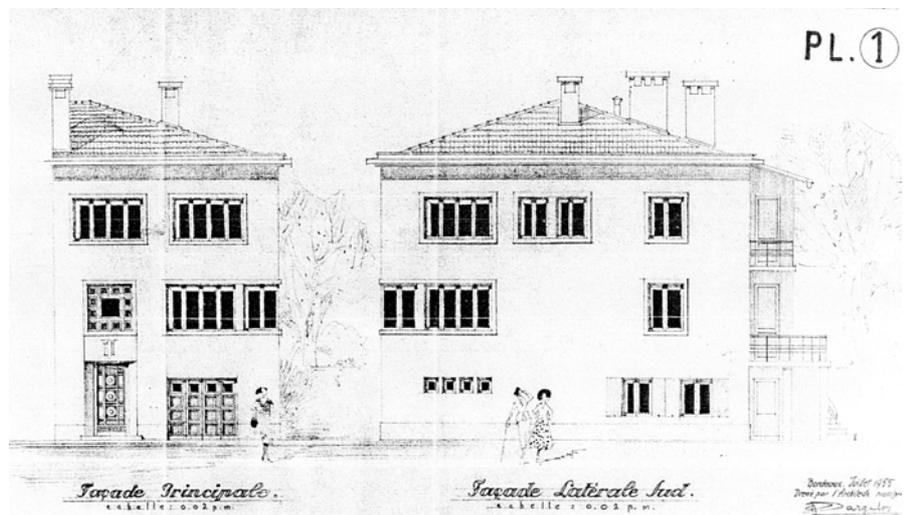
OA1-OL_1457-03

Numéro 8, plans, R.
Dargelos, arch., 1956.
(AMB 2 Mi D 7-32)



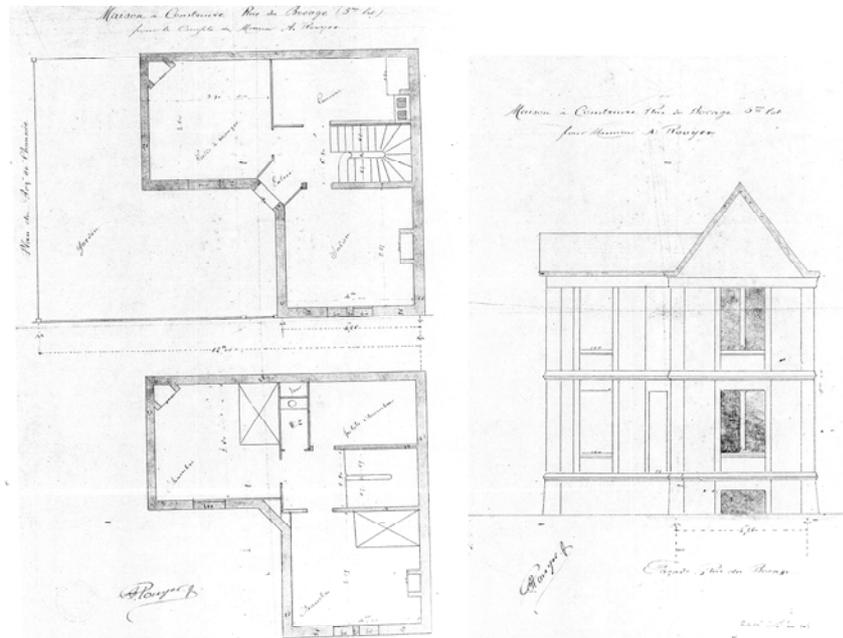
OA1-OL_1457-04

Numéro 8, élévations, R.
Dargelos, arch., 1956.
(AMB 2 Mi D 7-32)



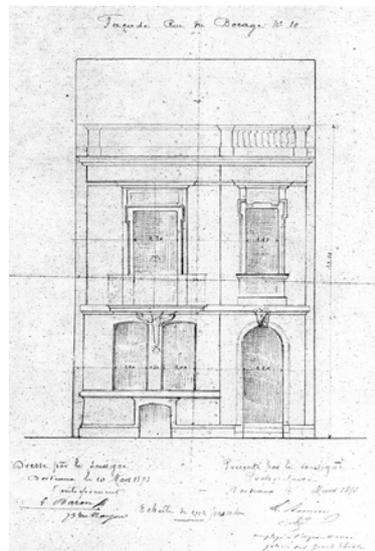
OA1-OL_1457-05

Numéro 5 (et 6), plans, élévation, Rouyer, arch., 1890.
(AMB 2 Mi D 7-32)



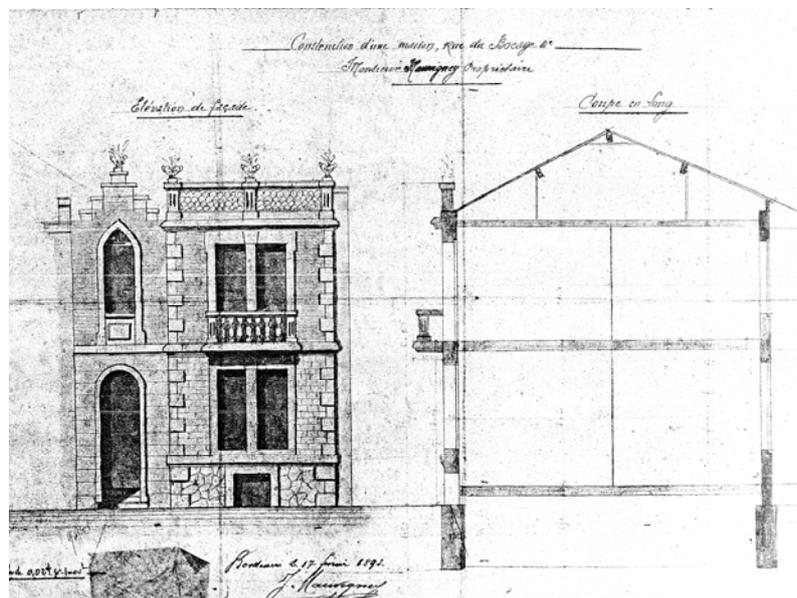
OA1-OL_1457-06

Numéro 210, élévation, L. Baron, entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-32)



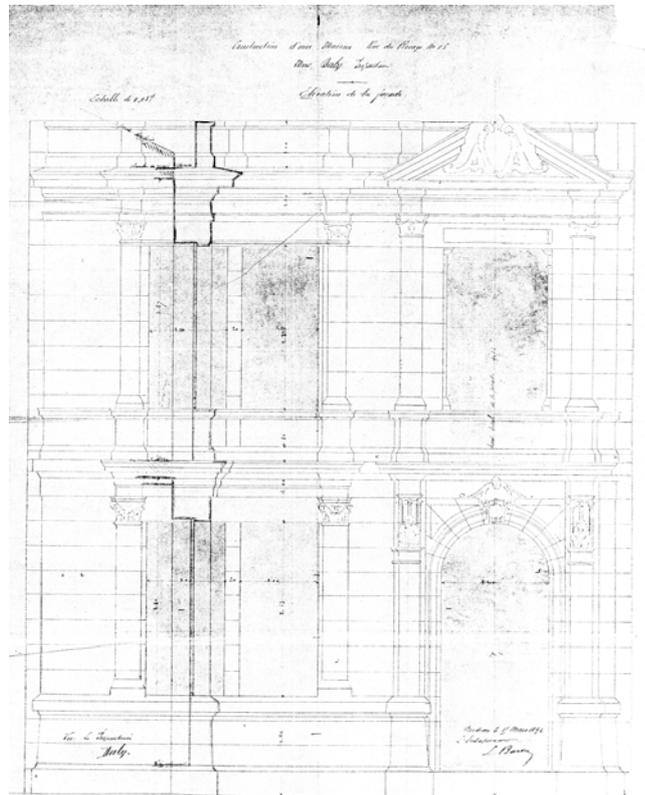
OA1-OL_1457-07

Numéro 13, élévation, coupe, Fournet et Andrieux, entr., 1893.
(AMB 2 Mi D 7-32)



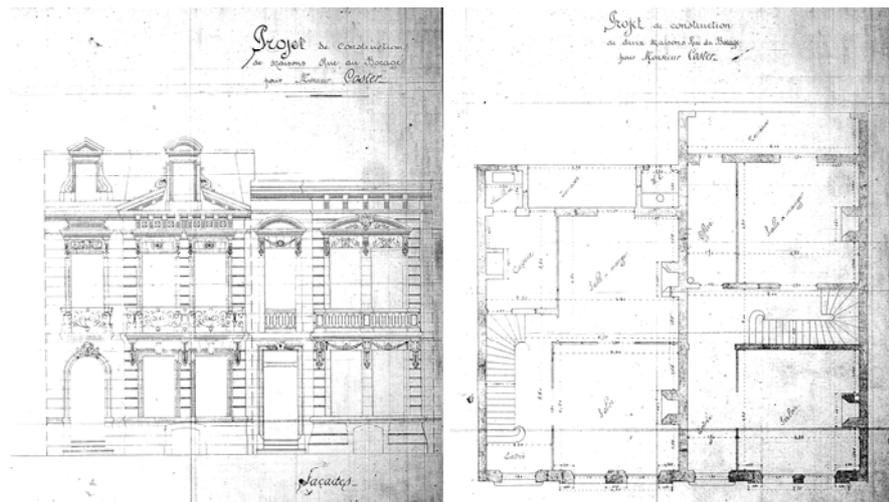
OA1-OL_1457-08

Numéro 16, élévation et coupe, L. Baron, entr., 1894.
(AMB 2 Mi D 7-32)



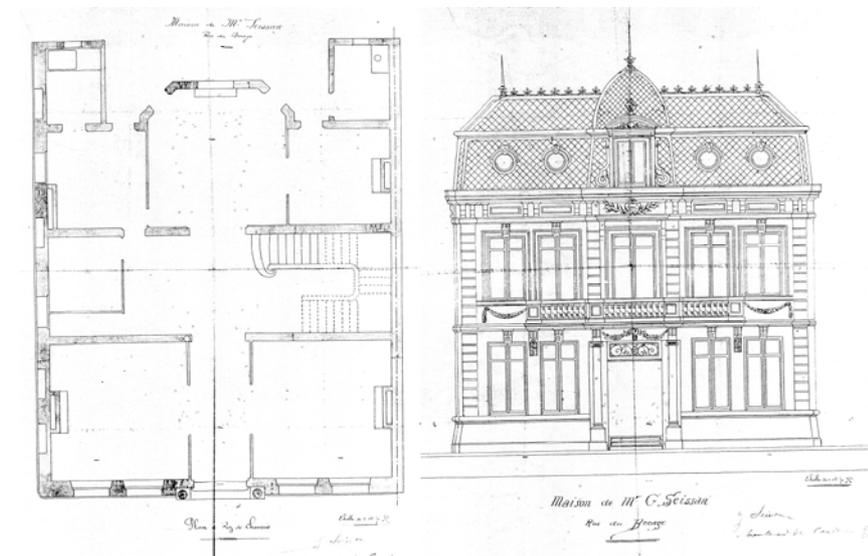
OA1-OL_1457-09

Numéro 18 (actuels 19-20),
plans, élévations, Mazerie, entr., 1894.
(AMB 2 Mi D 7-32)



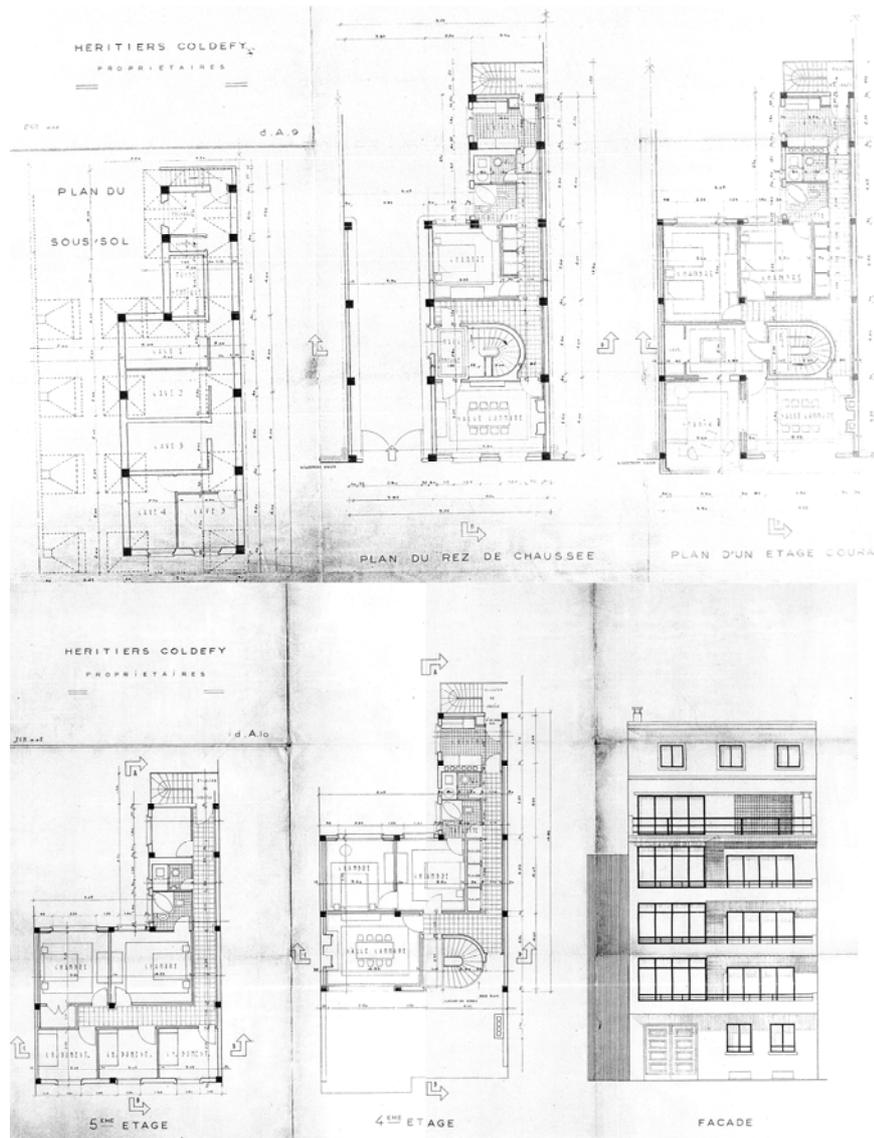
OA1-OL_1457-10

Numéro 31, plan, élévation,
maison Seissan, 1893.
(AMB 2 Mi D 7-32)



OA1-OL_1457-11

Numéro 49, immeuble
Coldefy, plans élévation,
1945.
(AMB 2 Mi D 7-32)



OA1-OL_1457-12

LIENS BIBLIOGRAPHIE

S1-OL_1475 / OA1-OI_1625

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIX^e siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 247

COUSTET, Robert, **Le nouveau viographe de Bordeaux**, Bordeaux : Mollat, 2011, p. 72-73.

SOURCES

AMB, 50 O 195, 2 Mi D 7-32, autorisations de voirie rue du Bocage

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Lotissement : 1911-1915 Construction : 1920-1950
Maîtrise d'œuvre :	Privée
Maîtrise d'ouvrage :	Société immobilière du Parc de Lescure

COMMENTAIRES

L'intention de lotir une partie des terrains du domaine de Lescure fut adressée à la Ville de Bordeaux en 1911 par le vice-président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de la ville de Paris, nommé Renaud, qui l'avait alors acquis. Ce lotissement qui fut vraisemblablement stoppé durant la Grande Guerre ne se réalisa qu'ensuite. À l'origine, il était prévu de lotir entièrement ce domaine comme en témoigne un plan d'avant-guerre, mais environ la moitié du terrain fut finalement acquis par la société anonyme du Parc des sports de Bordeaux-Lescure qui fonda le premier stade acheté plus tard par la Ville. Le lotissement bâti sur les terrains restants est très représentatif du style Art déco à Bordeaux. Il est contenu dans les rues Descartes, Marceau, des Cèdres, l'avenue Vercingétorix et l'avenue du Parc de Lescure, il se situe à l'ouest de la grande emprise du stade, dont il forme les abords immédiats.

Le lotissement :

Le 24 janvier 1912 fut constituée une société anonyme entre Claude Morin, Léon Renaud et Ernest Flageol destinée à acheter, en tout ou partie, le domaine de Lescure alors d'une contenance d'environ 17 hectares entre les rues Frantz-Despagnet, le boulevard Antoine-Gautier, le domaine de Mestrezat et le chemin du Tondu, enfin une partie du chemin de Canolle. La société qui prit le nom de Société immobilière du Parc de Lescure, fut créée pour une durée de 20 ans. Elle se proposait de morceler le domaine et de réaliser les voies nécessaires à son lotissement. Elle installa son siège au 48 rue Frantz-Despagnet. Neuf cents actions de mille francs chacune furent émises, formant le capital de la société et 450 000 francs déposés entre les mains des fondateurs.

Seule la moitié de l'emprise du domaine fut donc morcelée. En superposant le projet du plan initial avec le lotissement actuel, on s'aperçoit :

- que les directions des deux rues principales (l'avenue du Parc de Lescure et l'avenue Vercingétorix) se croisant en une place centrale (Johnston) furent respectées.
- Que le tracé exact des rues Frantz-Despagnet, Marceau et Descartes le fut également.

En revanche, on observe :

- que l'îlot prévu pour être laissé libre de constructions autour du château de Lescure fut bâti sur sa périphérie.
- Que la place et la rue des Cèdres n'étaient pas prévues sur le plan d'origine.
- Que l'actuelle « avenue » Maurice-Martin était en effet l'amorce d'une avenue qui devait pourfendre toute l'emprise actuelle du stade et de la plaine des sports.
- Qu'enfin, l'entrée du stade place Johnston correspond à ce qu'aurait dû être le prolongement de l'avenue Vercingétorix dans l'emprise du centre municipal d'athlétisme.

Par ailleurs, on observe que le parcellaire prévu pour être très régulier dans ce plan de lotissement le fut beaucoup moins dans la réalisation. Disparurent également les angles arrondis des carrefours au profit de pans coupés systématiques.

Les négociations avec la Ville de Bordeaux ne furent pas simples pour raccorder les voies privées avec le réseau public existant. Le raccordement de l'avenue du Parc de Lescure avec la barrière d'Ornano posa en particulier des difficultés, il fallut déplacer le refuge, les canalisations d'eau, les kiosques de tramway et d'électricité (que la Ville prit finalement à sa charge). La Ville comptait que la société prît, au moins en partie, ces frais à sa charge, ce à quoi la société rebutait. A tel point qu'en 1915, elle était prête à renoncer à classer ces voies nouvelles « devant des exigences injustifiées de l'administration » et comptait faire du domaine de Lescure un quartier entièrement privé.

La largeur de l'avenue principale, prévue de 16 m, paraissait insuffisante à l'administration au débouché d'un carrefour si fréquenté et tout proche de l'hôpital. Elle fut élargie à 18 m et le carrefour du Tondu fut modifié.

Finalement, c'est la partie la plus saine du terrain, autour du château, qui fut lotie ; les abords des affluents du Peugue et d'un petit ruisseau qu'on nommait le Johnston, en partie basse, n'étant assainis que plus tard par la construction du stade.

Les maisons du parc Lescure :

Dans la période économiquement difficile de l'entre-deux-guerres, seules les classes aisées pouvaient se permettre de construire à neuf. Elles préféraient largement les quartiers nouveaux et construisirent au parc de Lescure des maisons à étage (d'ailleurs les échoppes y étaient interdites en principe), en bonne pierre d'Angoulême, avec de larges fenêtres et tous les éléments du confort de l'époque. C'est sur le même modèle que furent bâtis les quartiers de Tivoli ou encore de la rue du Commandant-Charcot, sur les chais des Johnston. Les architectes y répandirent le style Art déco, ainsi Playoult et Chevalier, Avinen et Geo Contant. Mais les entrepreneurs, qui étaient aussi lotisseurs, ne s'en privèrent point non plus : nombre de maisons sont signées de Barlan, Darchand ou Hauret.

Robert Coustet distingue deux types principaux dans ces maisons :

- Premièrement, celui de la maison traditionnelle seulement « habillée » en art déco par un décor « cubisant » qui puise ses motifs dans les lignes droites et géométriques, des pans coupés aux baies, des frises ou des panneaux de motifs de fleurs sculptées en méplat et géométrisées, ainsi que des fers forgés traités de la même façon.
- Deuxièmement, un modèle nouveau avec un garage réservé au rez-de-chaussée couplé avec des services et un escalier extérieur abrité sous un porche parfois orné d'une colonne qui conduit à l'étage de vie.

Mais dans les deux cas les décors s'inspirent toujours du style Louis XVI, détourné, pour lui donner une nouvelle modernité. On observe même, dans les années 1930, un retour à des lignes adoucies dans les baies en plein-cintre ou en anse de panier avec un décor plus naturaliste, notamment des roses.

Les détails qui suivent croisent les observations de Robert Coustet aux renseignements fournis par certaines autorisations de voirie.

Les maisons les plus remarquables de l'avenue du Parc de Lescure sont ainsi :

- n° 2 (disparu), Ruben Dacosta dessina l'immeuble d'origine à l'angle du boulevard, il comportait une marquise sur trois côtés (1930) ;
- n° 11, Bertrand Hauret est l'auteur de cette modeste maison d'un étage qui comportait à l'origine un commerce dans la baie de droite transformée par la suite en garage (1925) ;
- n° 13, signée Lescomère architecte, Bielle et Jourdan entrepreneurs, typique de la nouvelle formule (1927) ;
- n° 14 et 15 ; Pierre-Henri Avinen architecte et Bertrand Hauret entrepreneur, un exemple du prolongement de la tradition Louis XVI ; au 14 (maison Rivière, 1925, comparable au n°20), on notera la grande enfilade du séjour tripartite avec ses deux doubles portes dans lequel la véranda est complètement intégrée, ainsi que le terme « laverie » à la place de souillarde et l'intégration du WC derrière la cage d'escalier ; au 15 (maison Verlaque, 1929), les trois travées de la façade marquées de refends montrent un fronton en arc segmentaire et la porte d'entrée rectangulaire au chambranle surmontée d'une grosse corniche droite contraste avec le gros oculus entouré de guirlandes au-dessus ;
- n° 16 ; Freylon et Dulucq architectes proposent une originale formule Louis XVI en 1930 : des pilastres colossaux portent un entablement à modillons ; la porte est surmontée d'une corniche sur consoles à glyphes et les chapiteaux et les frises d'ondes sont schématisés élégamment ; les deux travées colossales identiques en façade ne reflètent pas l'organisation intérieure ; en effet un petit salon apparaît à gauche de l'entrée, un hall central un peu plus étroit puis, plus étroite encore, l'enfilade cuisine et buanderie ;
- numéros 17-19, ces deux maisons jumelles sont respectivement bâties en 1933 et 1932 par R. Chevalier, B. Hauret apparaît comme entrepreneur au n° 19. Les bossages du soubassement encadrent une baie de garage très basse et les portes d'entrée en anse de panier encadrées d'une lourde guirlande sculptée dans le chambranle et marquée d'une grosse clé. La baie du salon est également en anse

de panier tandis que celles de l'étage sont rectangulaires ; des pendeloques en marquent le bas du chambranle, motif que l'on retrouve comme des gouttes sous les gros modillons de la corniche. La planche de détails intérieurs des menuiseries et des escaliers donnée pour le n° 17 est particulièrement intéressante.

- n° 22 ; l'architecte Chevalier et l'entrepreneur Clément couvrent la façade d'un abondant décor de guirlandes fleuries qui rappellent l'art nouveau ;
- n° 32 ; un décor d'iris fait la même référence ;
- n° 34 ; l'entrepreneur Barlan juxtapose des motifs Louis XVI dans une certaine extravagance art nouveau ;
- n° 36 (maison Martin, 1928), Freylon, architecte et Barlan, entrepreneur. On notera la présence de cette maison qui paraît en saillie derrière celles des numéros 32-34 et 38 qui ont un petit jardin de devant. La façade est marquée par deux pilastres cannelés en partie haute et un fronton légèrement cintré. Une large porte de garage à la très belle menuiserie contraste avec la porte d'entrée qui a peut-être été ajoutée ensuite. Le dessin de la façade montre que la porte pouvait servir d'entrée piétonne et voiture et que la maison devait disposer d'un jardin de devant avec sa grille.
- n° 48 (maison Hüe, 1929), Barlan & fils utilisent le seul appareillage rustique que l'on rencontre dans la rue, tant pour la façade sur rue que pour celle sur jardin ;
- n° 53 ; Bertrand Hauret réinterprète les pilastres cannelés et les culs de lampe qui soutiennent les balcons de façon très personnelle ; la porte en fer forgé est remarquable ;
- n° 54 ; une demeure typiquement art déco signée par Geo Contant en 1933 ;
- n° 62 ; Playoult architecte et Barlan, entrepreneur proposent une autre version de la maison art déco avec détails discrets tels que les consoles sous les fenêtres ;
- n° 66 (maison Charrier, 1929 par A. Barlan & fils, entrepreneur) ; des pilastres colossaux cannelés et des chapiteaux ioniques modernisés ; les aisseliers qui supportent l'avant-toit sont tout à fait étrangers à ce registre.

La partie basse de l'avenue, au-delà de la place Johnston, est de construction plus tardive. Elle marque le retour au style Louis XVI adouci évoqué précédemment.

Parmi les maisons de l'avenue Vercingétorix, on peut noter :

- n° 11 ; l'architecte Saumabère donne au porche de cette maison d'angle un joli décor d'oiseaux et de fleurs ;
- n° 35 ; l'escalier extérieur conduit à un porche qui porte un balcon, solution rare ; les piliers cannelés sont décorés à leur base et au sommet de panneaux fleuris et de draperies.

Les maisons de la rue Descartes montrent par exemple :

- n° 2 ; angle de l'avenue du Parc de Lescure (maison Grenet, B. Hauret entr., 1930) ; très intéressante pour sa composition à l'angle de deux rues. La parcelle, pentagonale et symétrique, est marquée par un large pan coupé au carrefour qui forme un jardin de devant. La maison reproduit rigoureusement la forme de la parcelle avec trois corps de bâtiments à pans coupés qui déterminent dans l'axe un petit porche couvert d'une marquise auquel on accède par un degré arrondi. Le hall, pentagonal, est muni dans l'axe d'un vaste escalier d'une grande volée semi-circulaire derrière laquelle se dissimulent une petite cour, la cuisine, les WC et un cabinet de toilette. L'aile droite accueille le séjour ; l'aile gauche, deux chambres. A l'étage, on trouve deux chambres supplémentaires avec de grandes terrasses attenantes ainsi qu'un bureau dans l'axe. Les balustrades utilisées en façade dissimulent le toit. Les refends, les baies rectangulaires à chambranle à crossettes donnent une certaine sobriété à l'ensemble qui se distingue surtout par la préciosité de sa volumétrie.
- n° 19 ; une façade art déco caractéristique dessinée par Géo Contant en 1933 avec des pans coupés à toutes les baies et des panneaux en méplat ;
- n° 43 ; une maison typiquement art déco de l'entrepreneur Darchand.

Rue Marceau, on signalera :

- n° 7 par l'architecte P.H. Avinen, construite en 1928 cette belle demeure présente des volumes étroits et verticaux ceinturés par un large bandeau sculpté qui les distinguent des ses voisines ;
- n° 11 ; Nelson et Paraire ont signé cette maison avec garage et escalier extérieur sous porche en 1930. Les pilastres et les colonnes réinterprètent le style ionique dont les volutes sont reproduites dans les panneaux décoratifs ;

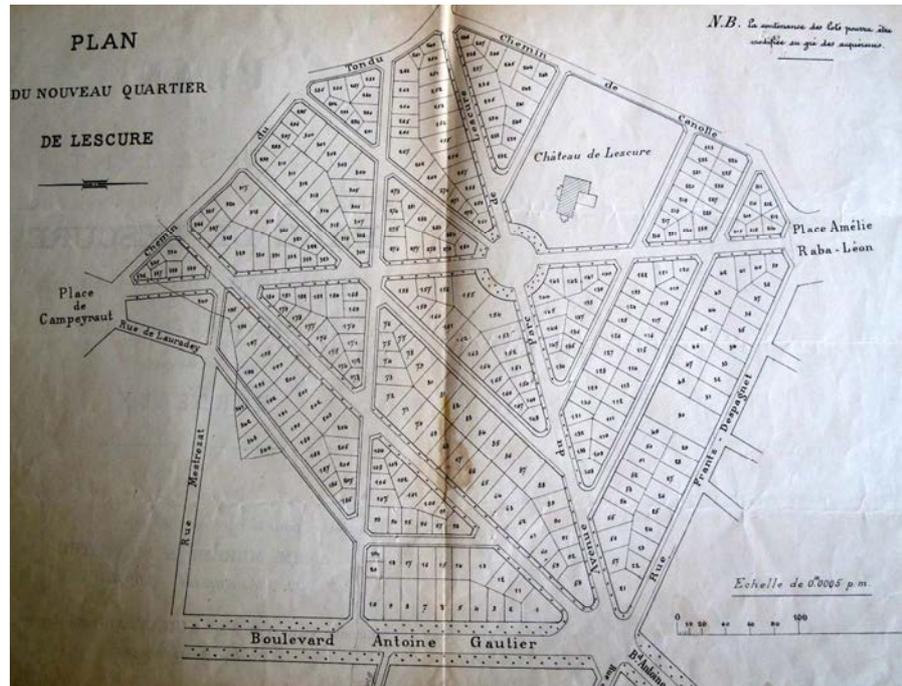
La partie terminale de la rue, des numéros 30 à 50 et, en vis-à-vis, des numéros 41 à 57 montre une séquence d'échoppes en retrait dont les jardinets apportent « une touche gentiment populaire à cette rue bourgeoise. » (R. Coustet)

Enfin, rue et place des Cèdres, on peut voir un ensemble d'une grande homogénéité, certainement parce que l'entrepreneur Darchand en a réalisé la plupart des maisons dans le style Art déco (à l'exception cependant du n° 1 de la place bâti par Barlan en 1931, et du n° 1 de la rue construit par André Dauret). Les deux villas qui encadrent dans une presque parfaite symétrie l'accès à la rue de Canolle depuis la place sont également, avec leur avant-corps saillant en rotonde, leurs colonnes et leurs terrasses, d'un style plus savant et avancé que l'art déco.

Exceptionnel par l'ampleur, le nombre, la variété et l'unité, la qualité de ces maisons, le lotissement du parc de Lescure peut ainsi être qualifié de plus bel ensemble de constructions privées à l'époque Art déco à Bordeaux.

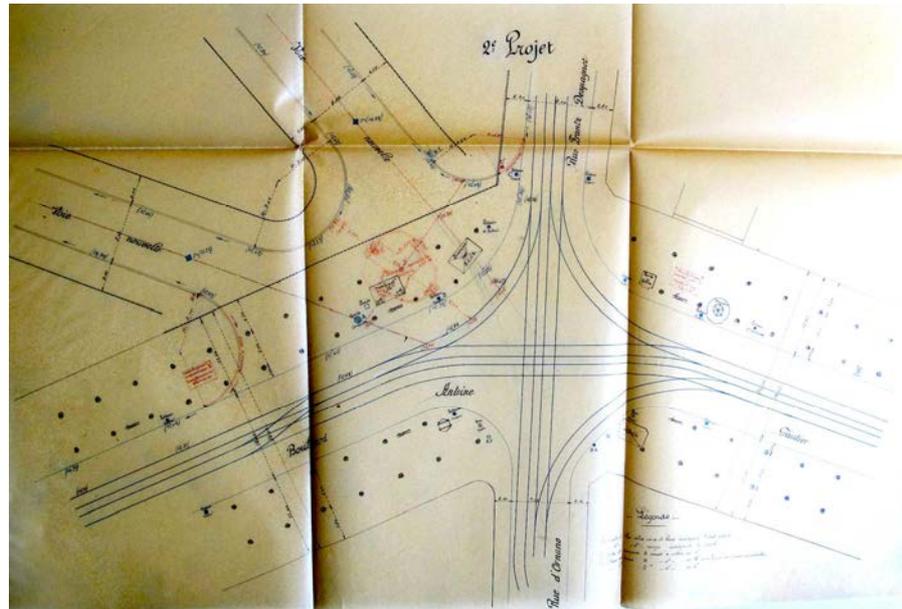
IMAGES

Plan du nouveau quartier de Lescure, [v. 1913] (AMB 527 O 1)



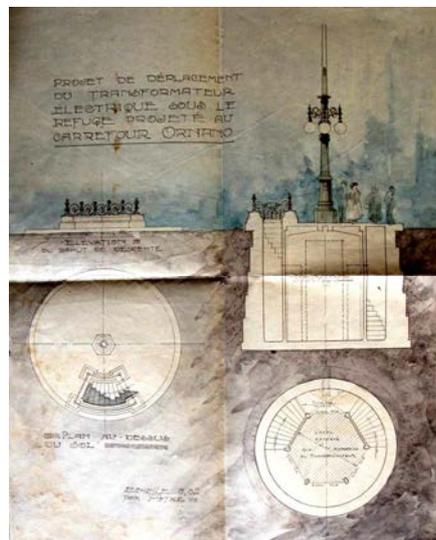
OA1-IL_636-01

Plan pour le réaménagement du carrefour de la barrière d'Ornano, 2^{ème} projet, nd. (AMB 527 O 2)



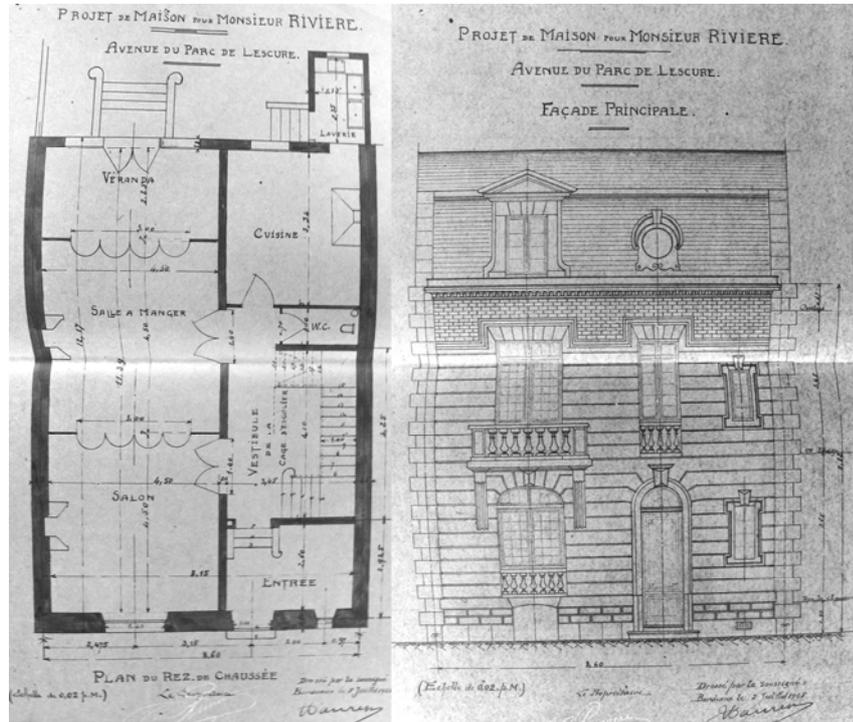
OA1-IL_636-02

Projet pour le déplacement du transformateur électrique sous le refuge projeté au carrefour Ornano, nd. (AMB 527 O 2)



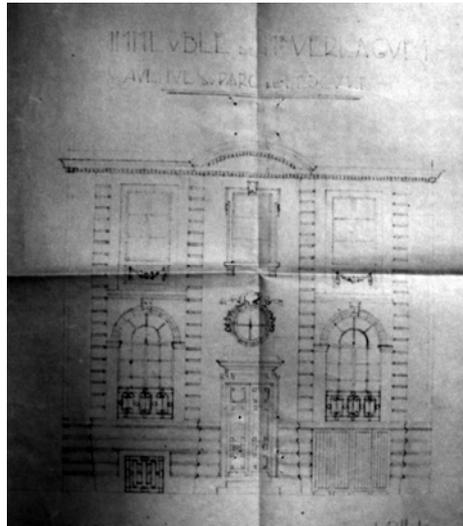
OA1-IL_636-03

N° 14, avenue du Parc de Lescure, plan, élévation, B. Hauret entr., 1925. (AMB 50 O 1248)



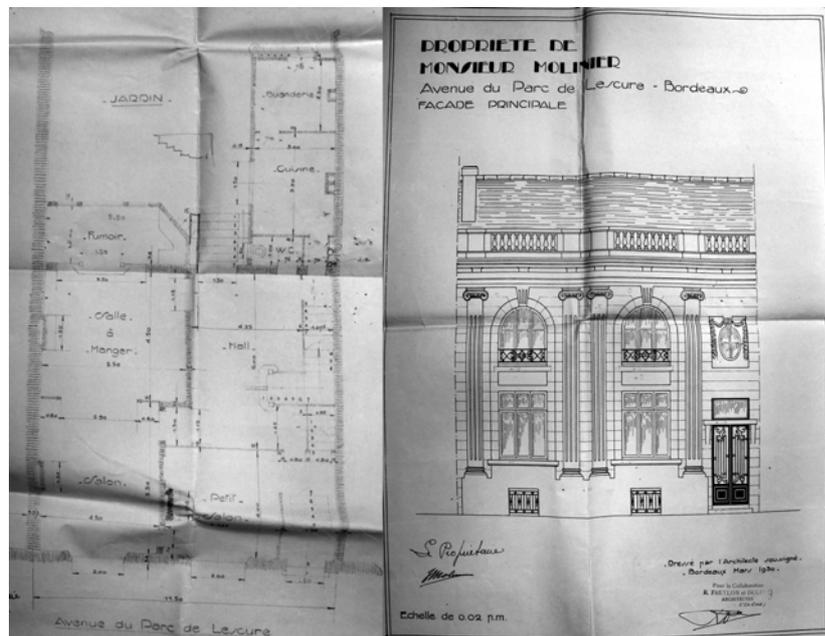
OA1-IL_636-04

N° 15, avenue du Parc de Lescure, élévation, Avinen, arch., 1929. (AMB 50 O 1248)



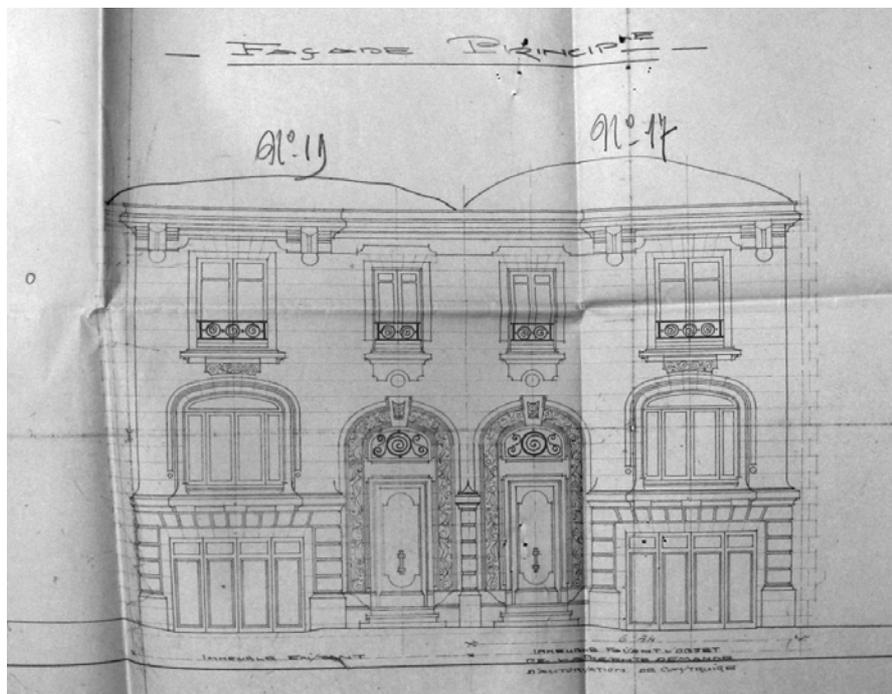
OA1-IL_636-05

N° 16, avenue du Parc de Lescure, plan, élévation, Freylon et Dulucq, arch., 1930. (AMB 50 O 1248)



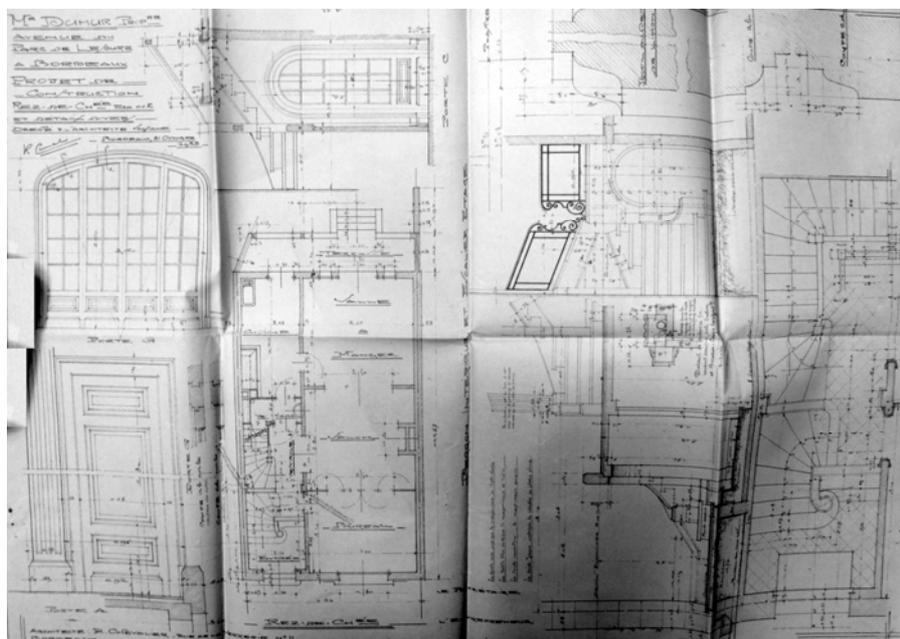
OA1-IL_636-06

N° 17-19, avenue du Parc de Lescure, élévation, Chevalier, arch., 1932-1933. (AMB 50 O 1248)



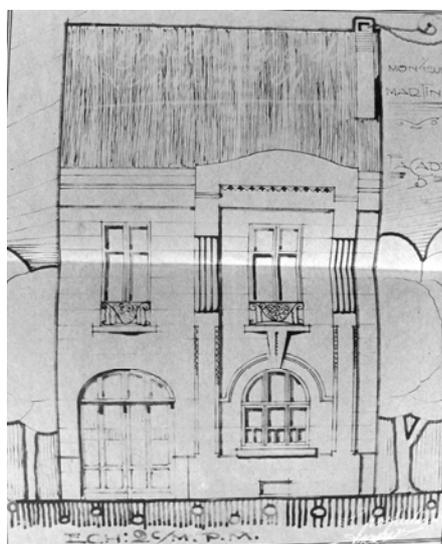
OA1-IL_636-07

N° 17, avenue du Parc de Lescure, plan et détails, Chevalier, arch., 1933. (AMB 50 O 1248)



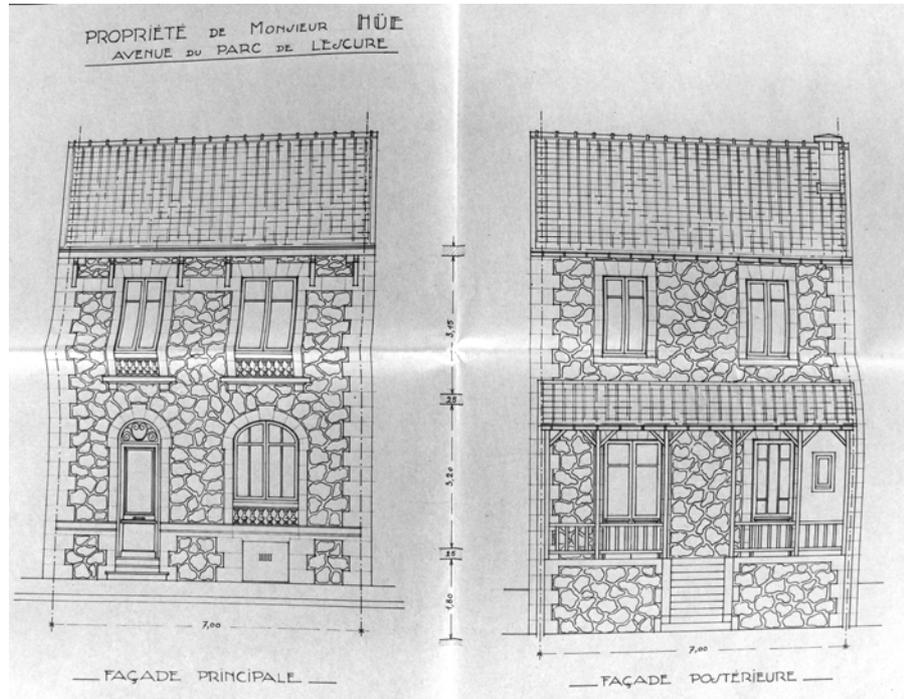
OA1-IL_636-08

N° 36, avenue du Parc de Lescure, élévation, Freylon, arch., Barlan & fils, entr., 1928. (AMB 50 O 1248)



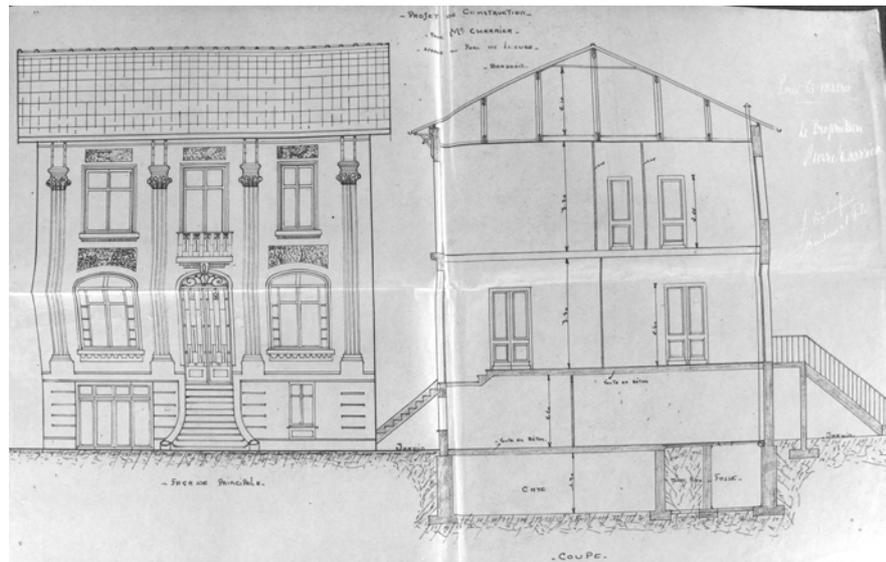
OA1-IL_636-09

N° 48, avenue du Parc de
Lescure, élévations, Barlan
& fils, entr., 1929.
(AMB 50 O 1248)



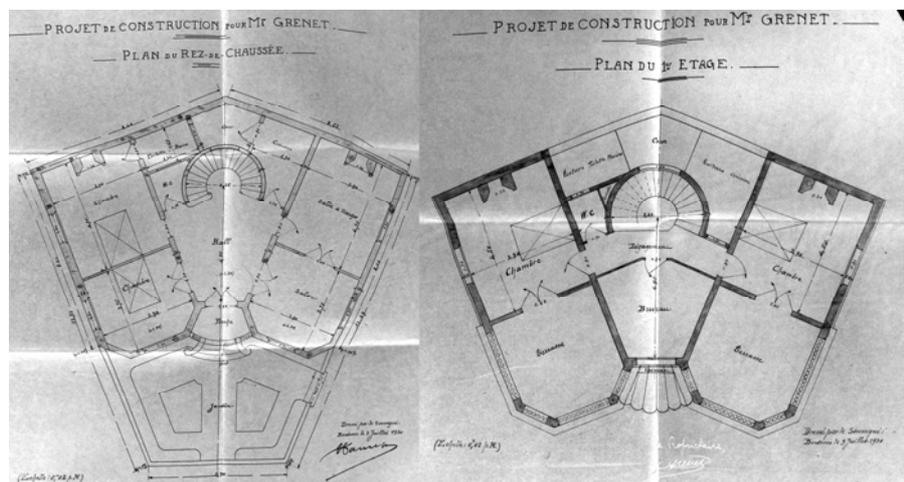
OA1-IL_636-10

N° 66, avenue du Parc de
Lescure, élévation, coupe,
Barlan, entr., 1929.
(AMB 50 O 1248)



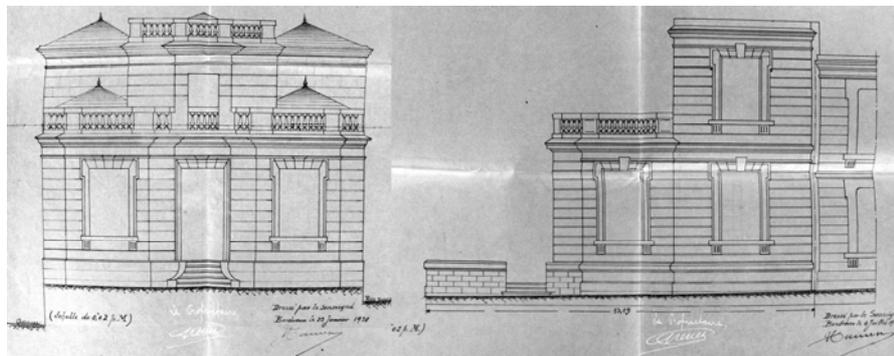
OA1-IL_636-11

N° 2, rue Descartes, plans,
B. Hauret, entr., 1930.
(AMB 50 O 1248)



OA1-IL_636-12

N° 2, rue Descartes,
élévations, B. Hauret, entr.,
1930.
(AMB 50 O 1248)



OA1-IL_636-13

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-EV_1096 / OA1-EV_1096 / OA1-HV_1140

COUSTET, Robert, **Le nouveau viographe bordelais**, Bordeaux : Mollat, 2011.
LAJUGIE, Joseph (dir.), « Le faciès parc de Lescure », p. 67-68 in HIGOUNET, Charles (dir.), **Bordeaux au XXe siècle**, Bordeaux : Fédération historique du Sud-Ouest, Delmas, 1972.

SOURCES

AMB, 527 O 1 à 6, notamment :

- 527 O 1, Domaine de Lescure, projet de lotissement, 1911-1913
- 527 O 2, Domaine de Lescure, raccordement des voies projetées avec le boulevard Antoine-Gautier, 1914
- 527 O 5, Domaine de Lescure, conditions préjudiciables imposées par l'administration municipale, 1915

AMB, 50 O 1248, autorisations de voirie, avenue du Parc-Lescure

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1889
Maîtrise d'œuvre : Privée
Maîtrise d'ouvrage : Privée : Cyprien Balaresque, propriétaire

COMMENTAIRES

La chartreuse de Mirande occupe un terrain aujourd'hui réduit à 6000 m² entre la rue Oscar-Balaresque et les avenues du Jeu-de-Paume et de Mirande. Le domaine original fut en effet loti à la fin du XIXe siècle.

Cyprien Balaresque, propriétaire de Mirande, fit ouvrir dans sa propriété trois belles voies dont il fit don à la commune en février 1889. A sa demande elles furent baptisées : Jeu-de-Paume, Mirande et Oscar-Balaresque. Elles desservent un tissu d'habitat composé essentiellement de maisons individuelles mitoyennes ou de villas isolées de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Elles sont bordées de cours et de jardins qui dilatent l'espace et participent à la mise en valeur des maisons qui se distinguent par leur degré d'élaboration et par la variété de leurs décors. Le jeu savant des alignements et des retraits très complexes anime le paysage de ce quartier. Faute d'autorisations de voirie conservées pour ces rues, seuls quelques noms d'architectes apparaissent gravés sur les façades : Emile Marchand (17 av. de Mirande et 28 av. du Jeu-de-Paume), Henri Godborge (9, av. de Mirande), André R. Téoulé (50, av. du Jeu-de-Paume), le fils de l'entrepreneur Gaugeacq (1, av. de Mirande), R. Paincout (7 rue Oscar-Balaresque), D. Léon et Perperot au 20 rue Oscar-Balaresque ou encore P. Moreau et P. Ferrer au 22, qui signent aussi le 20 bis avenue de Mirande.

Le n° 1 avenue de Mirande est construit par l'architecte Gaugeacq et représente bien le style néo-Louis XVI des années 1930. Au n° 9 de la même avenue, la villa Perla fut bâtie par Henri Godborge qui contribua à imposer le style néobasque. Le véritable château urbain bâti par Fernand Pujibet au n° 31 est d'un style néogothique très caractéristique de la fin du XIXe siècle avec ses tours et ses pavillons distribué selon un plan très souple qui s'adapte au confort de la vie bourgeoise moderne.

Avenue du Jeu-de-Paume, on observe le même éclectisme, demeures cossues construites au début du XXe siècle dans le style balnéaire (numéros 3, 5, 22) ou qui multiplient les effets pittoresques par des décrochements, des biais, des bossages et chaînes harpées, des appareils mixtes de meulière ou de brique émaillée, des balcons en forte saillie.. (Coustet, 2011, 268). La maison n° 53, signée par l'entrepreneur H. Darchan, est pour sa part caractéristique de l'Art déco dans cette rue, avec sa frise de fleurs géométrisées et ses beaux fers forgés de porte et de fenêtres.

Les maisons du quartier Balaresque comptent parmi les plus élégantes de Caudéran vers 1900. Ces villas aux allures arcachonnaises ou anglaises (dans le style Elizabétain), Art déco aussi, se déploient au long de rues aux tracés sinueux et pittoresques et s'entourent de parc à l'anglaise.

C'est ici qu'en 1897, un groupe de Bordelais joueurs de paume et passionnés de lawn-tennis, décidèrent, sous l'impulsion d'Edward Lawton, de créer une société sportive afin de développer ce sport déjà en vogue en Angleterre. La société loua à Oscar Balaresque une propriété située chemin du Petit-Fresquet (actuelle rue Jules-Ferry), dans une des demeures bourgeoises du lotissement et y fit construire les deux premiers terrains de tennis de la ville, dans un grand parc. C'est là que naquit la Villa Primrose, le club de sport le plus chic, dans le quartier le plus chic, de Bordeaux.

LIENS BIBLIOGRAPHIE

20-F1-MT0051

COUSTET, Robert, **Le nouveau viographe bordelais**, Bordeaux : Mollat, 2011, p. 267-268 ; 368 ; 349

Debaig, Pierre, **Caudéran Mémoire en images**, Joué-lès-Tours : Allan Sutton, 1999, p. 115

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1903-1925
Maîtrise d'œuvre : Privée ; Gaston Adoue et Louis Lataste, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Privée ; William et Pierre-Paul Mestrezat, propriétaires

COMMENTAIRES

Le domaine de Belles-Isles est à l'origine d'un lotissement dont l'îlot compris entre la rue du même nom, celle Mestrezat et de Cheminade et le boulevard Antoine-Gautier (sur une portion qui a pris le nom de Maréchal-Leclerc), est très représentatif des modes d'extension de la petite banlieue de Bordeaux à partir de la seconde moitié du XIXe siècle.

Ce domaine jouxte ceux de Johnston (Lescure) et Héron, sur lequel fut ouverte la première section des boulevards qui porte le nom du maire de Bordeaux qui en fut à l'origine, afin d'agrandir le cimetière de la Chartreuse et de redéfinir les limites de l'octroi en 1865. On est là en terrain conquis, puisque aucune annexion n'est nécessaire ici pour effectuer ces travaux. Le domaine n'est pas loin non plus de celui du Livran, et l'îlot en question fait face à la caserne Xaintrailles sur lequel elle fut bâtie.

La famille Mestrezat vient de Vérone, la firme de commerce fondée en 1814 à Bordeaux possède une influence assez considérable dans le milieu du négoce bordelais. Elle prend son essor au Second Empire (en témoignent les chais Mestrezat du cours de la Martinique) et on la retrouve aux côtés des Samazeuilh, Faure, Léon, Johnston et des frères Pereire, dans l'association favorable au libre-échange du commerce.

D'une superficie de près de 7000 m² en façade sur le boulevard, Raymond-Paul Mestrezat, père de James Mestrezat (1858-1925), avait acquis le domaine de Belles-Isles de Jeanne-Félicia Mathieu, épouse de Jean Aristide Adolphe Lescure, sur une portion du Livran, en 1862. Ce terrain ne constituait qu'une partie des 65 300 m² formant le domaine primitif et dont il reste la maison de maître formant autrefois quartier général de la caserne Faucher. Le domaine avait été constitué dès les années 1830 par Domeine Guillaume Mestrezat. Les frères Mestrezat (William et Pierre Paul) héritèrent du domaine et fondèrent en 1902 une société civile destinée à le morceler et le lotir.

Le lotissement de l'îlot passa d'abord par sa viabilisation. Le 30 mars 1903, les rues Cheminade, Belles-Isles et Mestrezat furent intégrées au domaine public par délibération du conseil municipal. Le 15 juillet 1903, un acte de procuration en faveur des frères les autorisa à administrer et vendre en totalité ou parties les immeubles et propriétés du domaine.

Les architectes Gaston Adoue et Louis Lataste sont les auteurs des premières opérations de construction qui débutent suite aux ventes qui débutent dès octobre 1903. Ils bâtissent en effet l'immeuble Pinçon, au 207-209, l'immeuble Lafitte, au 211, celui d'Adoue, au 213, la maison Moncassin au 215, celle de Journau et Médard au 217, enfin une autre au 219. A cette séquence continue de l'angle nord-est de l'îlot en correspond une plus courte à l'angle sud-est pour les trois maisons des numéros 245 à 249. Au milieu, trois maisons également : deux au n° 229 et celle du n° 231. Notons qu'ils interviennent également aux angles opposés des numéros 245 et 249.

Ces interventions, au nombre de quinze, structurent en somme, de 1903 à 1909, les angles et le milieu de la façade principale de l'îlot sur les boulevards, laquelle ne fait que se combler ensuite jusqu'à l'Entre-deux-Guerres. Là interviennent des entrepreneurs tels Pinçon, Périot, Touraille, Hauret, Gaugeacq et Pinel. Leurs architectures ne laissent rien à désirer contre celle des architectes car elles s'avèrent aussi savante et subtile.

Quelques échoppes solides et propres, campées sur de hauts soubassements, peuplent l'îlot : deux seulement sur le boulevard, cinq (en série), rue de Cheminade et huit rue de Belles-Isles. Elles occupent donc principalement les rues secondaires tandis que des maisons de ville plus luxueuses et raffinées ornent la façade du boulevard. Un type très intéressant de maisons « courantes » est développé par Adoue et Lataste mais également par les entrepreneurs.

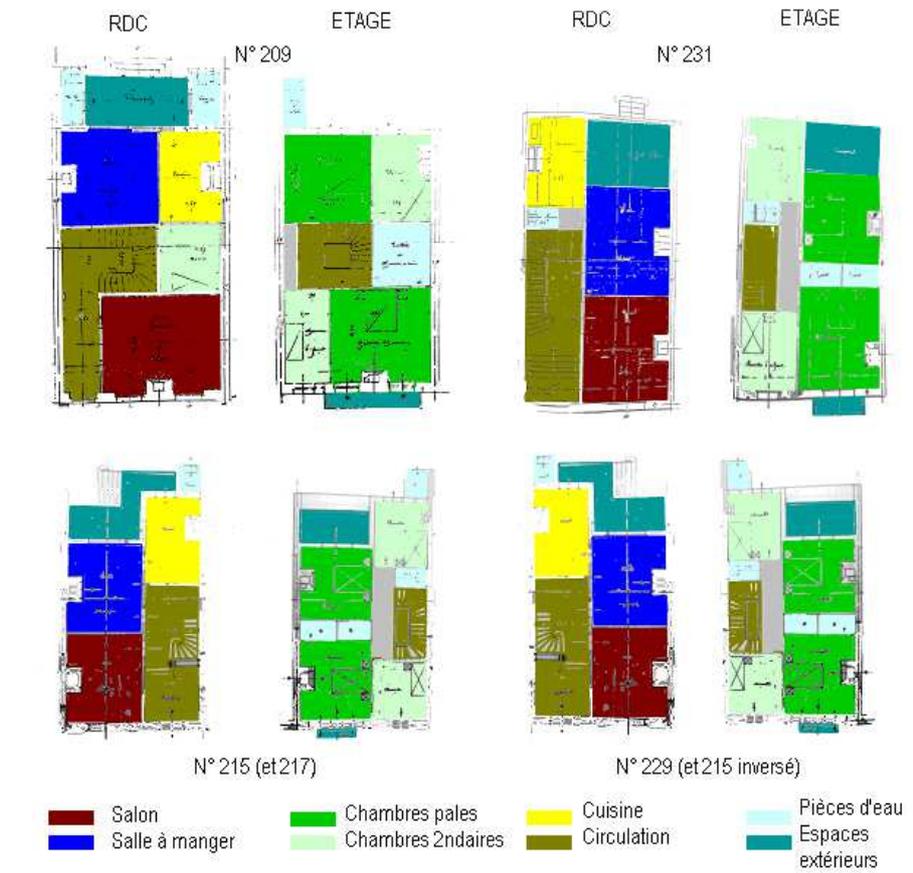
Dix-neuf maisons individuelles, dont dix-sept sur la grande voie sont conçues mitoyennes, d'un étage, avec cave sur rue ou rez-de-jardin, comble souvent habitable à l'arrière. Leur plan varie peu : les pièces de réception au rez-de-chaussée (salon sur rue, salle à manger au centre et véranda sur jardin), sont distribuées par un couloir latéral ou central. Le caractère bourgeois de ces maisons est accentué par la présence d'un hall assez vaste dans nombre d'entre-elles et aussi par le raffinement des façades. Les architectes ne se gênent pas pour reproduire les mêmes plans ou façades mais ils prennent soin de les distinguer, par exemple en les inversant (numéros 215 à 219). Ils ajoutent, là une véranda ou un jardin couvert qui varie la distribution intérieure ; là une double fenêtre à la place d'une simple, un arc segmentaire à la place d'un linteau droit (217 ou 231 et 245) ; là une cheminée, une balustrade, un soubassement différemment appareillé (223 ou 233 et 215). On notera d'ailleurs que le type des maisons 223, 233 et 215, reconnaissable entre tous par la grande baie pleine circulaire où s'ouvre une porte fenêtre en arc segmentaire à l'encadrement et au balustres de balcon ornés de motifs végétaux art nouveau, a été repris par Gaston Adoue dans une autre maison n°7 cours Journu-Auber (on peut d'ailleurs que la séquence qui court de ce numéro au n° 11 ter soit attribuable au même maître d'œuvre). Le jeu subtil du décor et de la modénature (des textures de taille des pierres, des cabochons ou des carreaux émaillés incrustés dans la pierre), prend ici tout son sens. Et les variations sur les balcons (garde-corps de pierre ou de fonte, certains motifs art nouveau peints également), participent à individualiser les maisons selon un registre commun qui donne beaucoup d'unité et de variété à l'ensemble. Le bow-window et le balcon de l'angle de la rue Mestrezat, au n° 207, sont ainsi particulièrement remarquables avec leurs formes gaudesques.

A l'instar de la maison atelier de Gastou Adoue qui se distingue clairement des maisons « ordinaires », les deux maisons d'angle sur le boulevard (numéros 207 et 249), méritent aussi d'être mentionnées. Elles se composent toutes deux de deux logements aux entrées indépendantes et ce sont ainsi, non pas de minis immeubles collectifs, mais bien deux maisons individuelles fusionnées en une seule. Chacune dispose de deux entrées sur le boulevard, l'une centrale avec couloir traversant pour l'appartement du rez-de-chaussée qui bénéficie du jardin, l'autre latérale avec escalier en retour d'équerre pour celui du premier étage. Ce dernier, s'il n'a pas la chance d'avoir un espace extérieur, gagne en surface ce que les circulations enlèvent au premier niveau. Et si le n° 207 ne présente aucun salon dans les deux appartements, il dispose de trois chambres principales tandis qu'au n° 249, dont les deux appartements ont salon et salle à manger, il n'y a que deux chambres.

On notera pour finir que la qualité et la diversité de conception en plan et en façade de ses maisons se reproduit lorsque l'on observe le décor et l'aménagement des intérieurs. L'ordinaire cohabite ici aussi avec l'exceptionnel, dans le décor des halls, les gypseries des pièces de réception, le raffinement des motifs des faïences de cheminées, des vitraux ou des verres peints de vérandas.

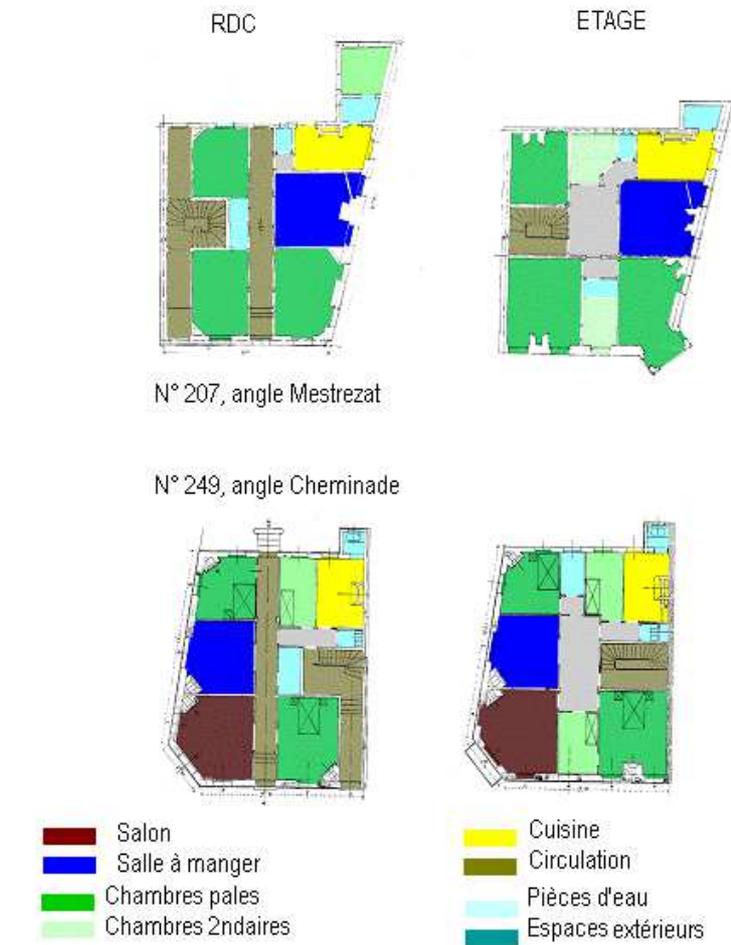
Ordinaire de par son procès de fabrication, mais aussi exceptionnel par la diversité et la qualité de sa conception et de ses formes architecturales et décoratives, l'îlot Mestrezat offre, sur les rives du boulevard Antoine-Gautier, l'une des plus originales séquences de maisons individuelles construites au début du XXe siècle à Bordeaux.

Distribution des maisons courantes.
(Schoonbaert, 2006)



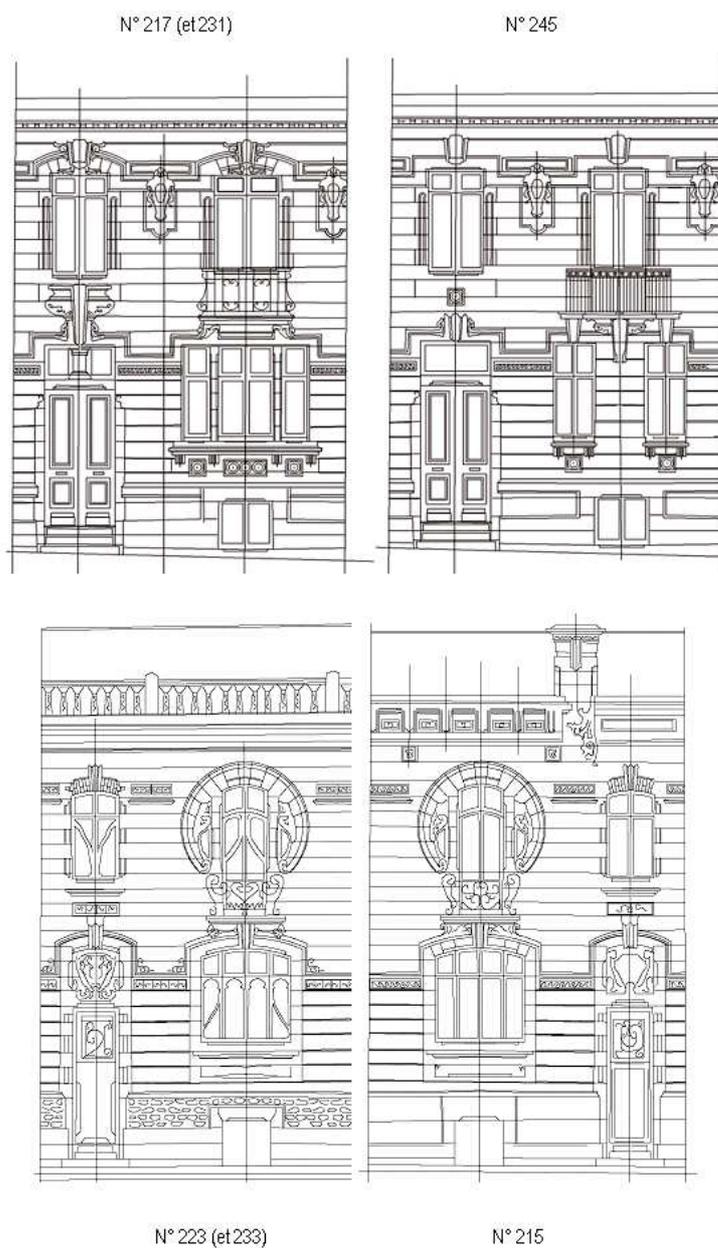
OA1-HV_937-03

Distribution des maisons d'angle à deux appartements.
(Schoonbaert, 2006)



OA1-HV_937-04

Elévations de maisons à deux et deux travées et demi, sur le boulevard Leclerc.
(D'après AMB 50 O, boulevard Antoine-Gautier, Schoonbaert, 2006)



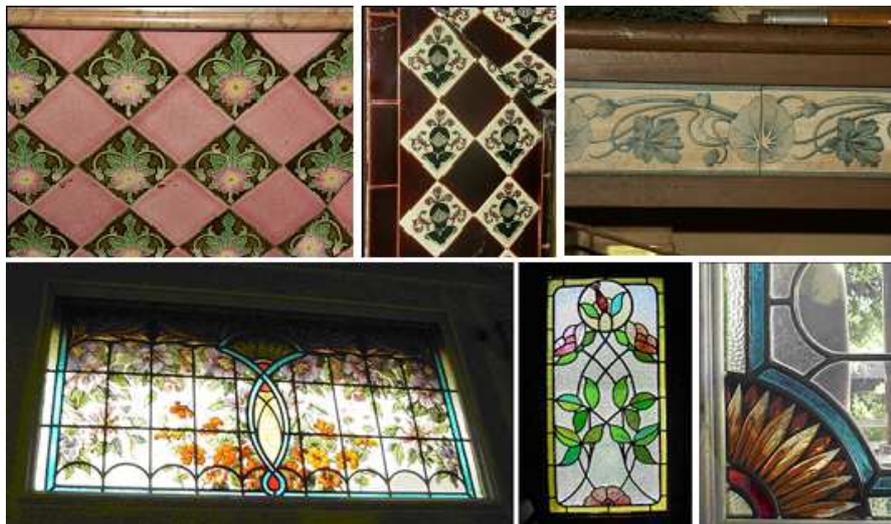
OA1-HV_937-05

Escaliers de halls, séjours.
(Schoonbaert 2006)



OA1-HV_937-06

Faïences d'entourage de cheminées, vitraux et verres peints décorant les entrées et les vérandas.
(Schoonbaert 2006)



OA1-HV_937-07

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-IW_89 / 112-F1-HS0019 / 39-F1-HV0118 / 213-F1-HV0055 / OA1-HU_433

CHARNEAU, Bertrand, « Les entrepreneurs du bâtiment à Bordeaux entre 1865-1950 », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCI, 2001, p. 235-245.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 250.

SCHOONBAERT, Sylvain, « Le lotissement de l'îlot Mestrezat à Bordeaux (1853-1923) », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCVII, 2006, p. 177-200.

SCHOONBAERT, Sylvain, **Le lotissement de l'îlot « Mestrezat » à Bordeaux (1853-1923)**, rapport de recherche pour le groupe d'étude de la ville régulière (GEVR), Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, 2007, ex. dact.

SOURCES

AMB 50 O, autorisations de voirie microfilmées, boulevard Antoine-Gautier
ADG, 3 E 31 96, minutes de Me Fulchi, 1909

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB 50 G, plan cadastral, section de Saint-Augustin, 3^{ème} feuille, 1882

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1898-1902
Maîtrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux - privée
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux - privée

COMMENTAIRES

Le 24 août 1898, l'adjoint au géomètre de la Ville Larrère dresse le projet d'une voie nouvelle de 15 mètres de largeur à tracer entre la place Pellegrin (Amélie Raba-Léon) et la place de l'Eglise Saint-Augustin, ainsi qu'un plan de rectification de ces deux places. Ce tracé sera celui adopté pour la future rue du Grand-Maurian qui engendre une série de quelques expropriations jusqu'en 1902.

La voie nouvelle est stratégique puisqu'elle permet de désenclaver le village de Saint-Augustin en le reliant, par la place Pellegrin, à la barrière d'Ornano par la rue Franz-Despagnet. Orientée nord-ouest et sud-ouest, la voie nouvelle coupe presque en diagonale le tissu rural préexistant composé de quelques cités ou voies en impasse. Ainsi la cité Saint-Augustin, la cité Sainte-Monique, la cité Herman, la cité du Chalet et la cité Moni sont presque parallèles entre elles et sont orientées nord-ouest / sud-est. La voie nouvelle enlève seulement quelques constructions sur son passage et laisse un nouveau parcellaire qui présente des angles aigus sur la façade de la voie nouvelle.

Parmi la centaine d'autorisations de voirie conservées pour la rue entre 1900 et 1940, plus de la moitié concerne des échoppes, près de 30 des maisons d'un étage (aucune maison plus haute), quatre surélévations et 13 travaux d'autres types (essentiellement des garages ou des pavillons commerciaux de rez-de-chaussée).

La période la plus intense de construction débute juste avec l'ouverture de la rue puisque dès 1900 les premières constructions apparaissent et qu'entre 1901 et 1910 il ne s'édifie pas moins d'une quarantaine d'échoppes pour 13 maisons à étages. Cette vague s'arrête même avant la grande guerre pour ne reprendre qu'entre 1920 et 1935 où une seconde vague de constructions concerne une quinzaine d'échoppes et moins de 15 maisons d'un étage.

Si l'on considère que la rue du Grand-Maurian compte aujourd'hui 123 numéros et en faisant abstraction des travaux qui l'ont modifiée depuis la Reconstruction, les chiffres des autorisations de voirie sont donc tout à fait représentatifs de la constitution du paysage traditionnel de cette rue dans la première moitié du XXe siècle.

Ce sont donc des échoppes 1900 qui caractérisent le paysage de la rue. On en trouve de belles séquences, comme aux numéros 20-22, bâtis par Eugène Herbé en 1904. Ces deux échoppes simples tirent partie du parcellaire triangulaire. L'une, de 11.5 mètres en façade, a son entrée rejetée sur la partie la plus étroite du terrain (un cagibi éclairé d'une petite fenêtre occupe l'angle aigu de la parcelle). Le couloir doit se retourner pour distribuer la maison parallèlement à la façade principale, ce qui n'est pas du tout la règle dans les échoppes ordinaires. La cuisine et la salle à manger prennent place sur le jardin tandis que deux chambres occupent la rue. Cette échoppe n'a ainsi pas de pièce noire. La deuxième, au numéro 20, en présente une en revanche. Elle occupe une parcelle étroite et en lanière de 6.5 mètres.

On trouve d'autres traces de ce parcellaire oblique aux numéros 62 à 66. Là sont construites quatre échoppes simples de 5.9 mètres de largeur en 1903 par l'entrepreneur Lubert. Elles se déploient en éventail et ne présente qu'une travée en façade, avec deux chambres et cuisine, souillarde et WC sur le jardin.

Ce n'est pas le cas des numéros 69 et 69bis dont l'entrepreneur Ferrand prévoyait en 1908 la construction de deux échoppes dont une ouverte d'un magasin avec une belle double entrée qui ne fut pas réalisée.

Au numéro 72, à l'angle de la rue Caména d'Almeida, une échoppe double est construite en 1924 par l'entrepreneur méridional Buchenaud pour le compte de la veuve Blondy.

L'entrée qui prend place sur le long pan de la parcelle forme une baieonnette et le couloir ne dessert que deux pièces tandis que le jardin occupe la pointe de la parcelle et devient un jardin de devant. Il s'agit en réalité d'une extension.

Ces échoppes à jardin de devant se retrouvent de façon récurrente : au numéro 90, on entre par un petit jardin de devant dans cette échoppe double construite en 1911 pour Alfred Daney. Le couloir dessert trois chambres d'un côté, dont l'une prolongée d'un petit bureau,

et, de l'autre, la salle à manger prolongée de la cuisine.

Enfin, signalons une dernière échoppe reconstruite en 1915 par l'entrepreneur Gaston au numéro 98, à l'angle de la rue Sainte-Monique, pour un propriétaire dénommé Doumeret. L'entrée qui prend place sur la rue principale libère à droite deux chambres dont l'une est triangulaire. Un large passage en retour d'équerre du couloir conduit à la véranda et la salle à manger qui ouvrent sur le jardin donnant sur la rue tandis qu'à l'arrière, sur la rue secondaire, une petite cour occupe le reste de la surface du terrain.

Passons à présent aux maisons à étage, elles sont peu nombreuses on l'a vu au tout début du percement de la rue. On en voit deux par exemple aux numéros 10-12, en 1907, tout au début de la rue, construite peut-être par Eugène Herbé pour le compte de monsieur Laborde. Il s'agit en fait de quatre logements à louer réunis en deux maisons d'un étage. La parcelle de forme assez irrégulière sur son côté ouest permet de loger la cage d'escalier et à sa suite souillarde et WC. Au rez-de-chaussée chaque appartement comporte cuisine, salle à manger et une grande chambre (dont une plus petite en alcôve dans l'un) tandis qu'à l'étage, le même dispositif se retrouve et qu'il faut franchir une galerie située à l'arrière sur le jardin pour accéder au deuxième appartement de l'étage.

Parmi les maisons de ville, il faut aussi compter avec les échoppes qui ont été surélevées. Celle du numéro 13, surélevée par l'entrepreneur J. Agnesse en 1903, en est un bon exemple. On aurait peine à discerner qu'il s'agit bien d'une maison surélevée sans l'autorisation de voirie. Cette maison cohabite avec une autre d'un étage, typique de l'Entre-deux-Guerres, au numéro 15. Cette dernière, construite en 1939 par l'entrepreneur Mique pour un certain monsieur Bernier, témoigne de l'évolution du style architectural mais de la rigidité du plan de la maison de ville. La porte latérale ouvre sur un couloir qui débouche au fond sur la cuisine, l'escalier à la française prend place dans ce couloir qui dessert le classique séjour bipartite en enfilade prolongé par une véranda. Le plan est immuable, seule la façade a changé avec ses deux larges baies en anse de panier à clé dont les voûtes sont décorées de guirlandes de fleurs stylisées tout comme la porte en plein cintre et l'oculus de la salle de bains au premier étage.

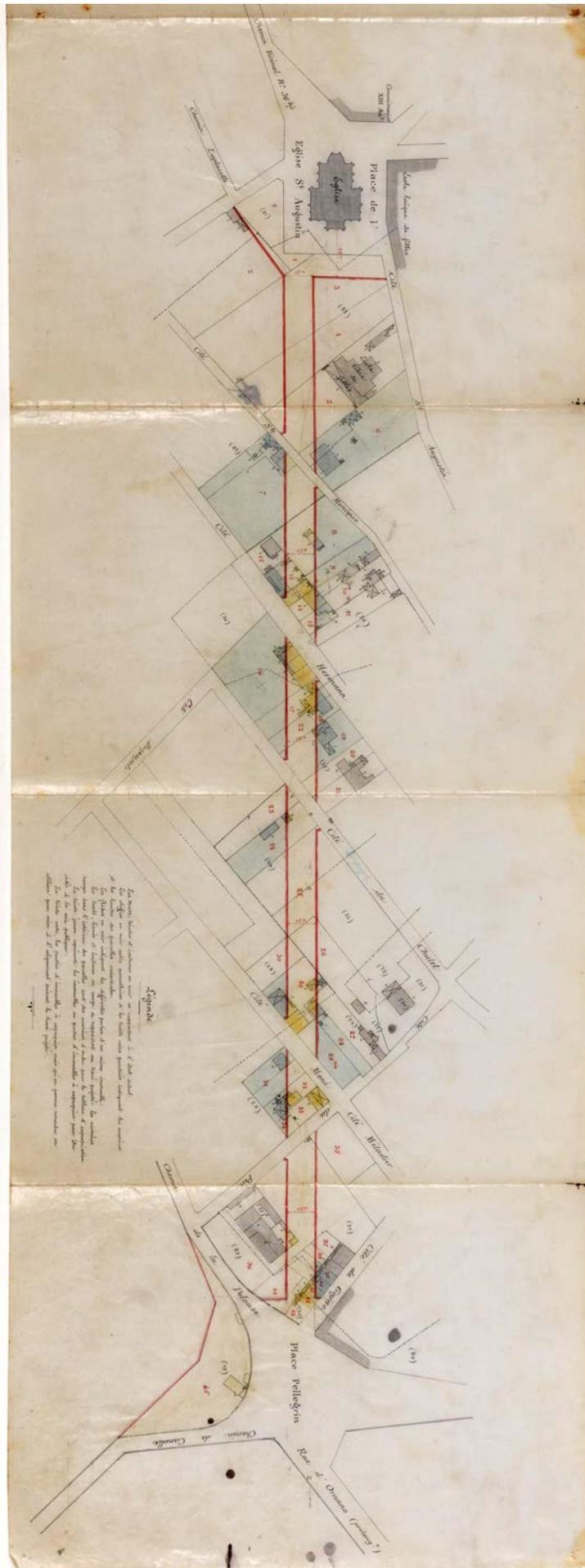
Parmi les travaux effectués sur des maisons de ville pendant l'Entre-deux-Guerres, on peut également mentionner ceux de la maison de monsieur Sylvain, à l'angle de la place Amélie Raba-Léon. C'est l'un des immeubles les plus « urbains » de la rue. Toute une partie en est reconstruite en 1936 par l'architecte M. Playoult qui conserve, sur les travées qu'il ajoute, l'élévation ancienne avec sa belle frise d'entablement qu'il prolonge pour agrandir le logement du commerce d'angle.

Enfin, trois ensembles sont caractéristiques du paysage de la rue et représentatifs de la construction d'habitats sociaux et collectifs pour le compte de la société bordelaise des habitations à bon marché.

- En 1908, Albert Touzin, architecte officiel de la SBHBM, construit le groupe Eugène Rézal pour la même compagnie, des numéros 41 à 63. Il s'agit là de sept échoppes simples (dont deux jumelles) de part et d'autre de quatre maisons à étage simples d'une seule travée de fenêtre. Cet ensemble ressemble beaucoup au groupe Jules-Simon bâti par le même architecte à La Bastide en 1895. Il fait varier la distribution des échoppes en fonction des besoins de chaque propriétaire : là une souillarde, là pas ; là une maison plus profonde ; là une chambre supplémentaire en alcôve où une pièce noire. Les constructions sont très modestes : deux à trois chambres dans les échoppes ; salle à manger au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage dans les maisons de ville. La seule échoppe qui prend une forme toute différente se situe à l'angle aigu formé au croisement avec la rue Despujols, au numéro 63. La parcelle triangulaire oblige à créer ici un jardin de devant et à créer l'entrée de la maison dans l'angle rentrant de sa façade principale : la distribution en est bouleversée.
- Du numéro 36 au numéro 42, le groupe Léon Bourgeois est bâti pour le compte de La Ruche (coopérative de la compagnie des tramways électriques et omnibus de Bordeaux) en 1909, par l'entreprise Chantegaud et Dérive. Il s'agit de quatre échoppes simples réparties de part et d'autre d'une maison à étage. Le plan et les élévations n'en varient guère par rapport au groupe précédent.
- Un autre ensemble plus tardif est moins connu. Il s'agit des constructions élevées à l'angle de la rue du Grand-Maurian et dans le prolongement de la rue Despujols avant son retour sur la rue de la Pelouse de Douet. Cet ensemble a été très modifié depuis. Huit échoppes et trois maisons à étage avec magasin dans l'angle ont été construites ici en 1926 par l'entreprise Percepied et Merlet pour la compagnie française des tissus qui créa ce lotissement.

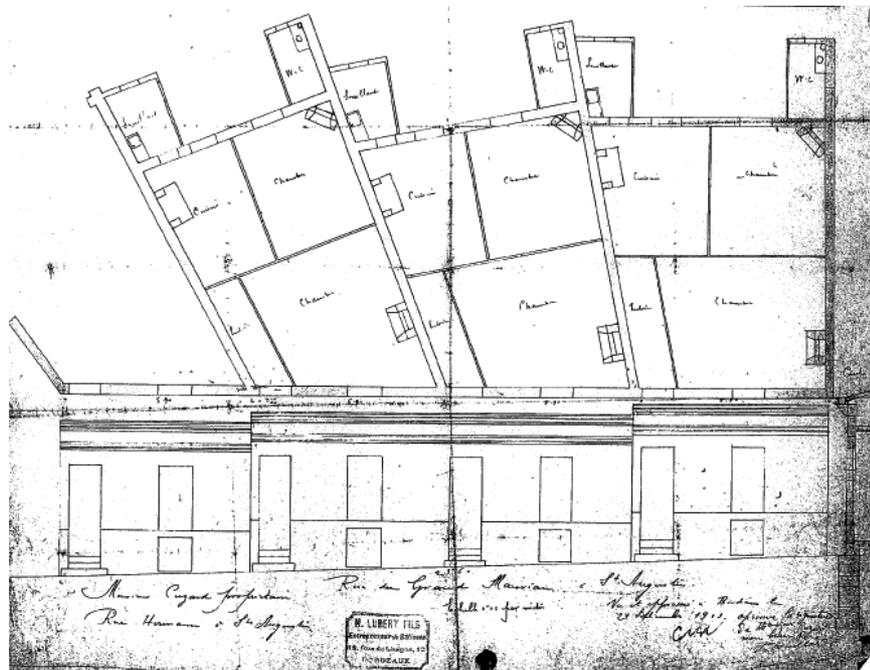
IMAGES

Projet de voie de 15 mètres de largeur entre la place Pellegrin et la place de l'église Saint-Augustin, Larrère, géomètre adjoint de la Ville, 24 août 1898. (AMB 64 O 126)



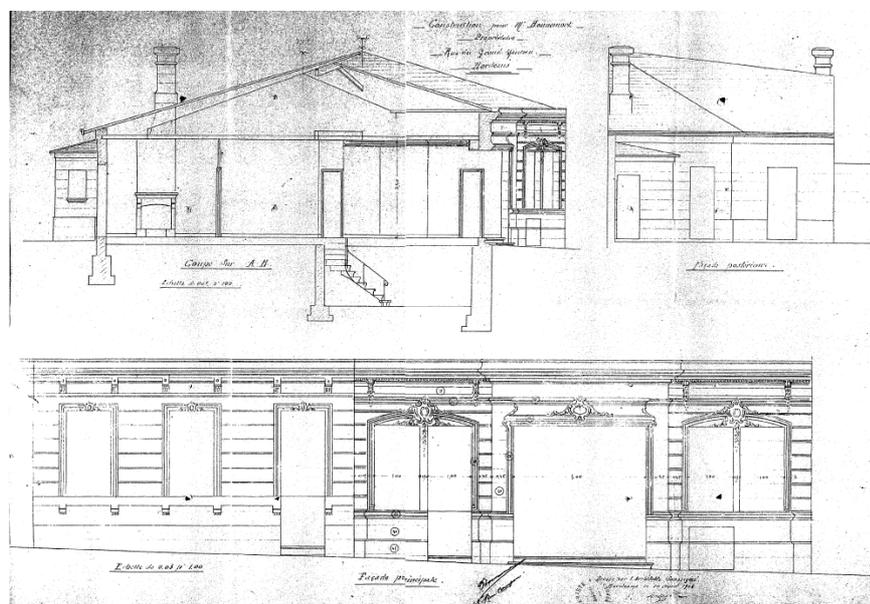
OA1-IO_234-01

Quatre échoppes simples,
numéros 62-66, plan,
élévation, L. Lubert,
entrepreneur, 28 septembre
1903.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



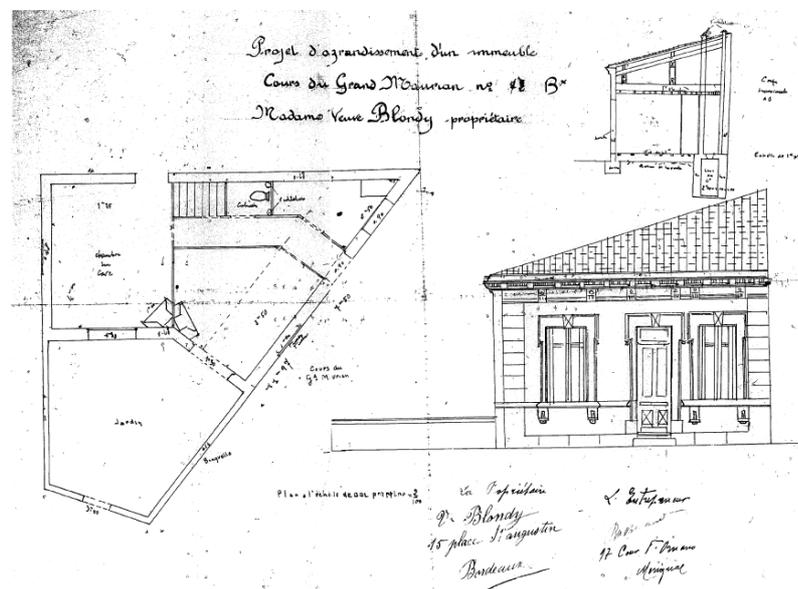
OA1-IO_234-04

Deux échoppes simples,
dont une avec magasin,
numéros 69 et 69 bis,
élévations, coupe, Ferrand,
entr., 10 avril 1908.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



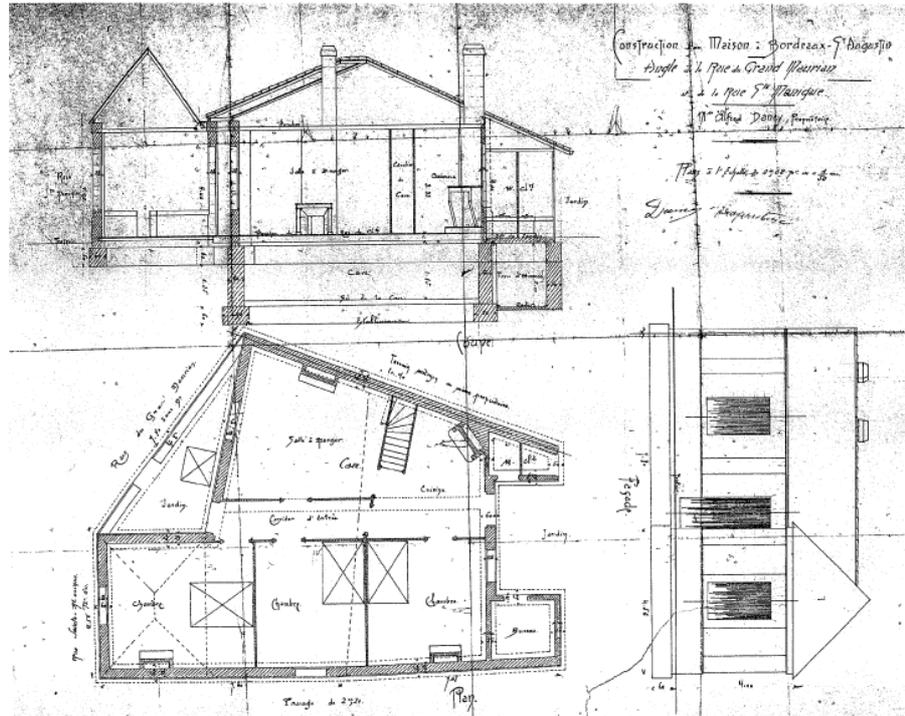
OA1-IO_234-05

Echoppe d'angle, n° 72,
agrandissement, plan,
élévation, Buchenaud, entr.,
1924.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



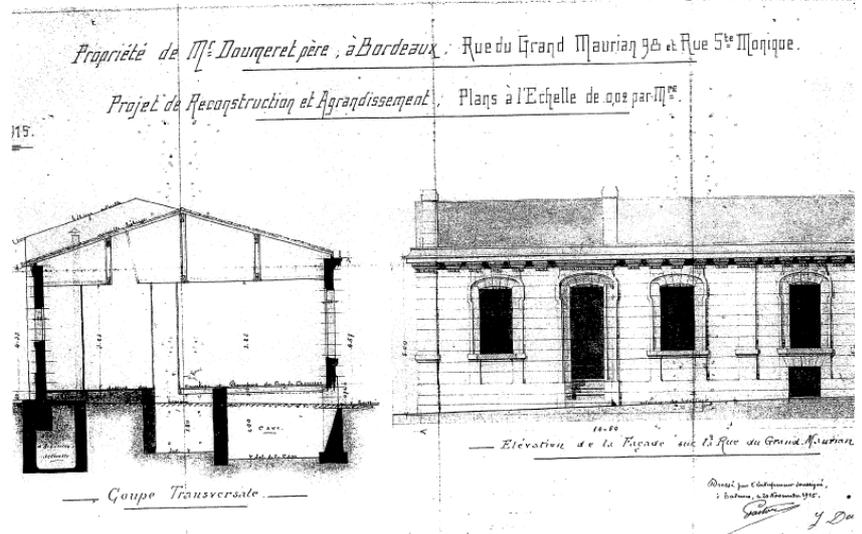
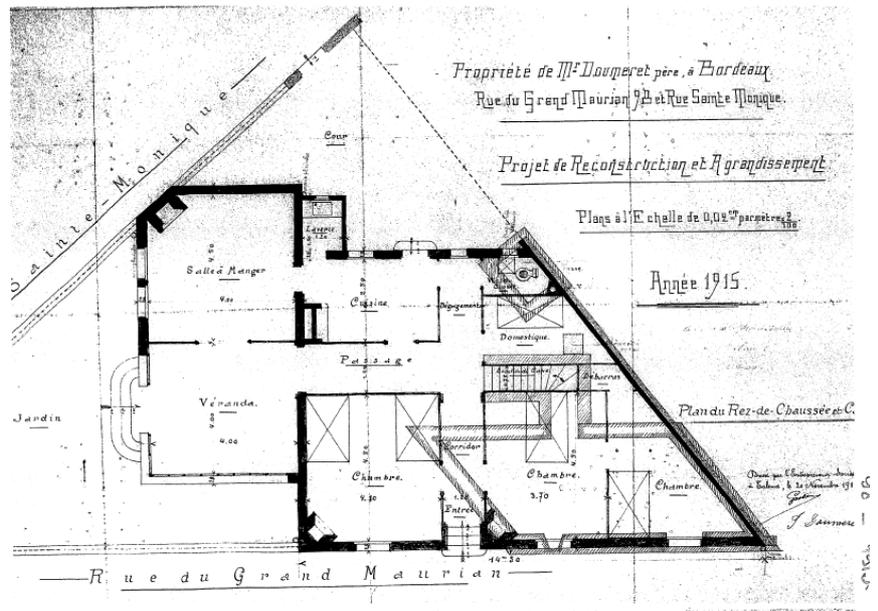
OA1-IO_234-06

Maison d'Alfred Daney,
n°90, plan, coupe, élévation,
1911.
(AMB 2 Mi D 7 - 89)



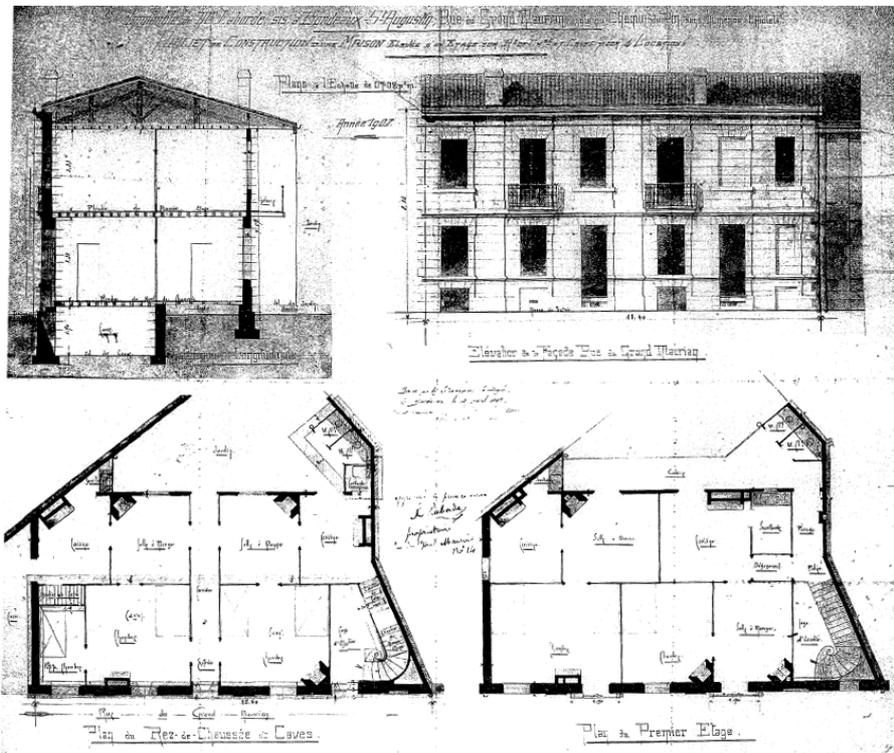
OA1-IO_234-07

Echoppe d'angle, n° 98,
plan, coupe, élévation,
Gaston, entr., 20 novembre
1915.
(AMB 2 Mi D 7 - 89)



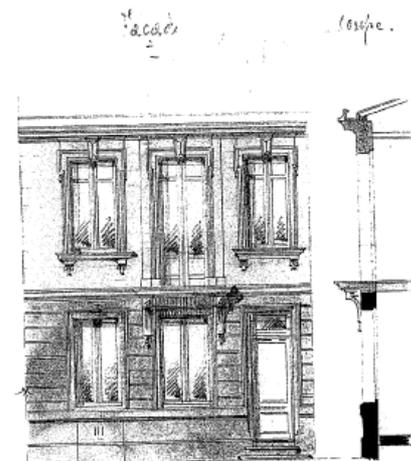
OA1-IO_234-08

Deux maisons de ville,
quatre appartements, n° 10-
12, plans, coupe, élévation,
E. Herbé, arch. ?, 13 avril
1907.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



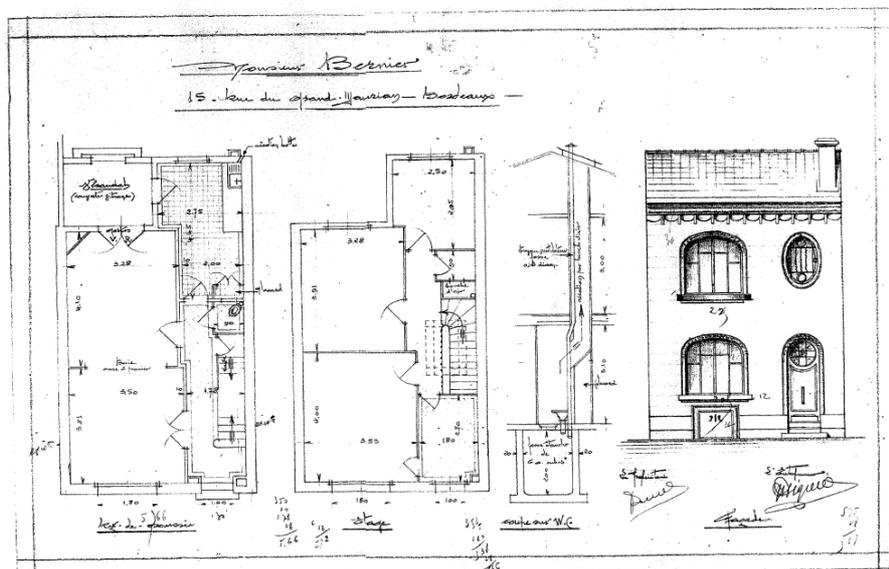
OA1-IO_234-09

Surélévation, n° 13,
élévation, coupe du mur de
face, J. Agnesse, entr.,
1903.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



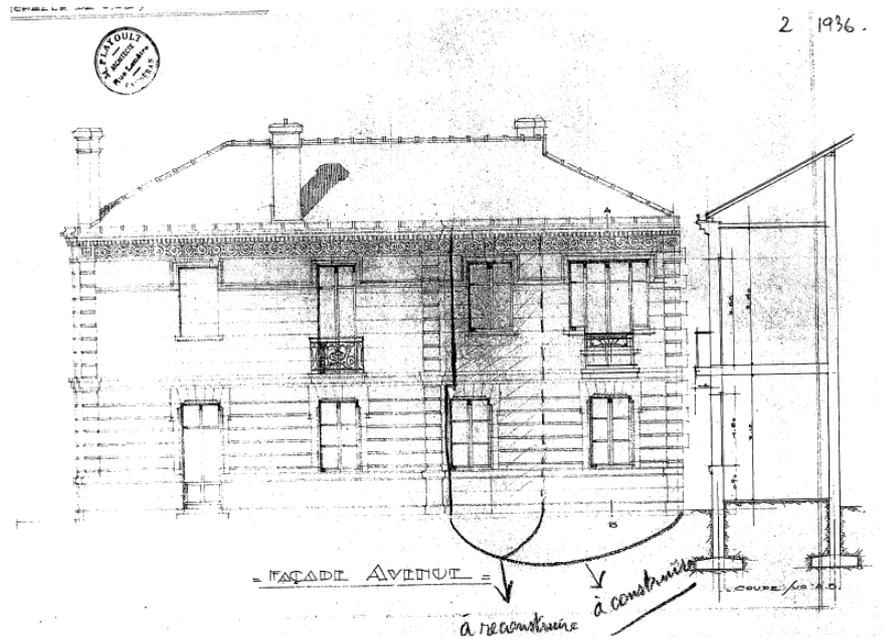
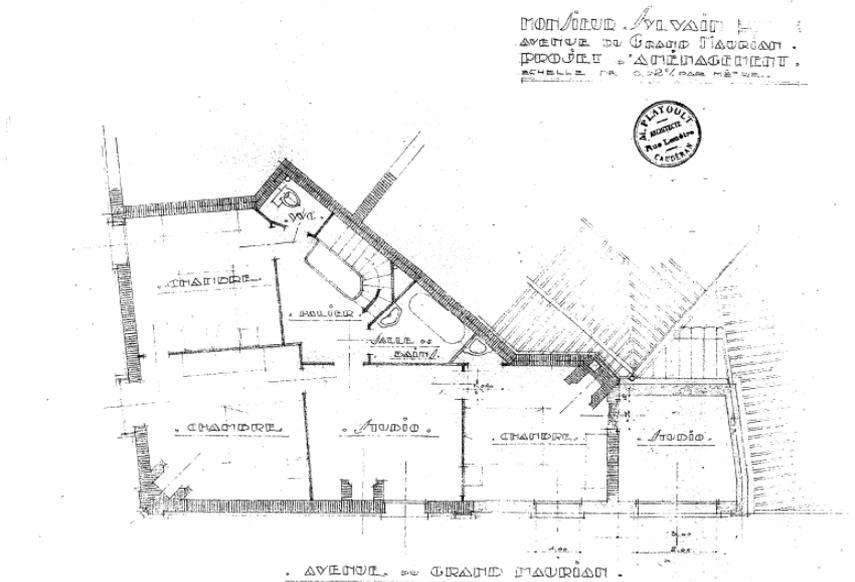
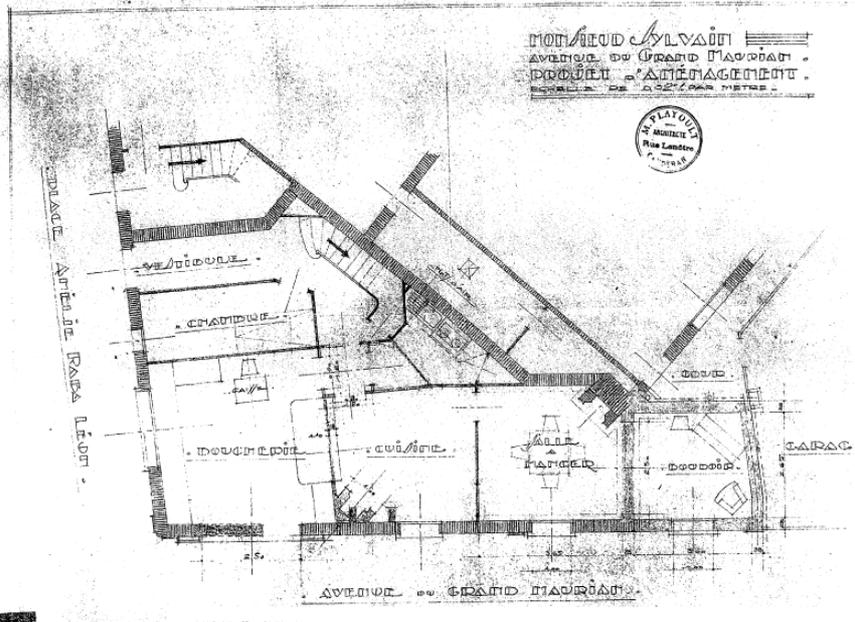
OA1-IO_234-10

Maison à étage simple,
plans, coupe, élévation,
Mique, entr., 1939.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



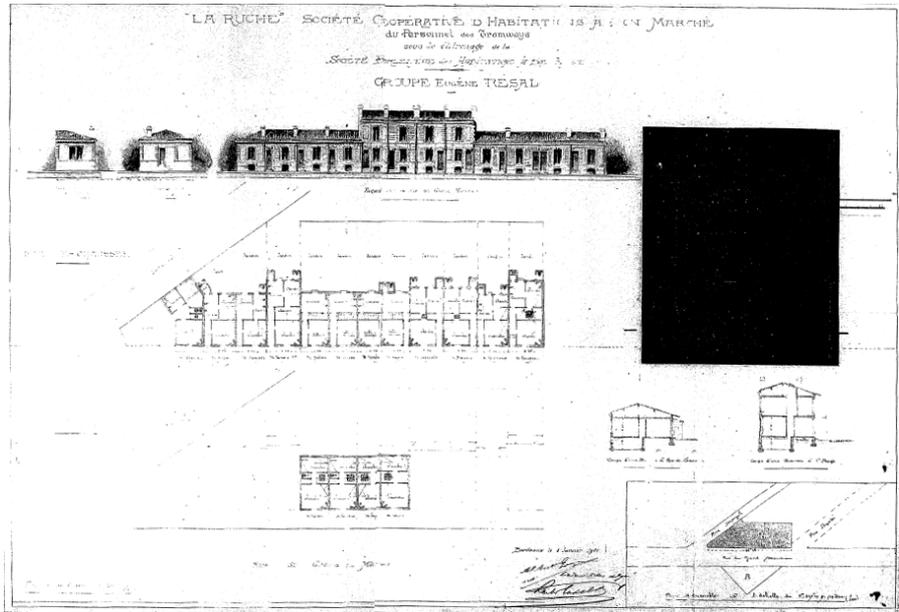
OA1-IO_234-11

Maison à étage, n° 2, plans, coupe, élévation, M. Playout, arch., 1936. (AMB 2 Mi D 7 - 89)



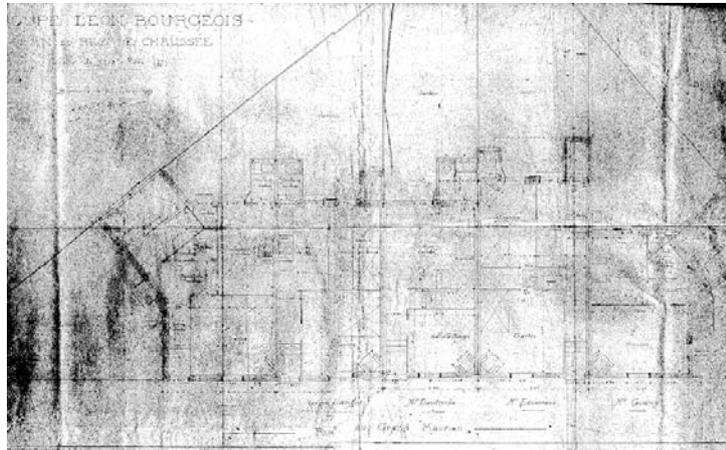
OA1-IO_234-12

La Ruche, groupe Eugène Rééal, plans coupes, élévation, A. Touzin, arch., 8 janvier 1908. (AMB 2 Mi D 7 – 89)



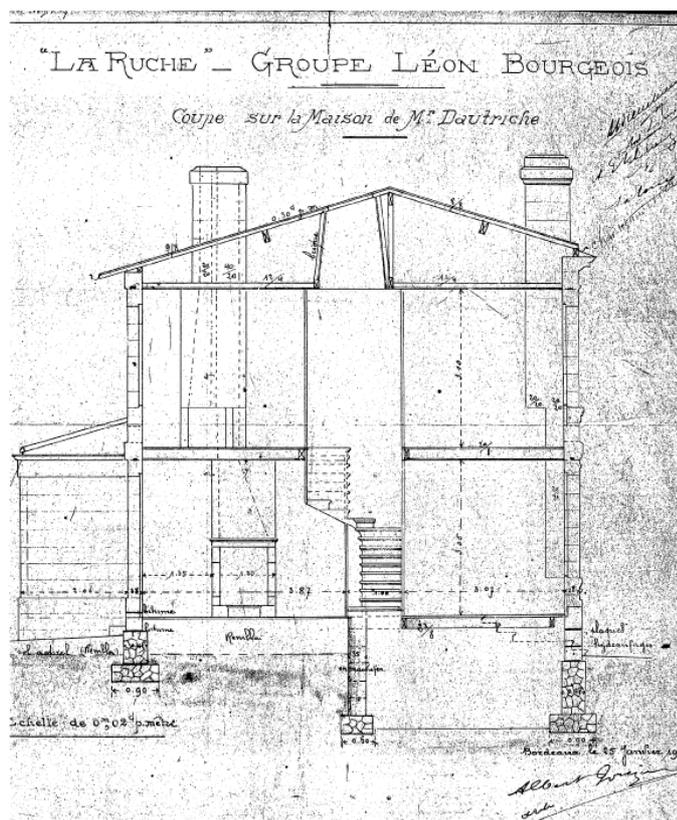
OA1-IO_234-13

La Ruche, groupe Léon Bourgeois, plan du rez-de-chaussée, A. Touzin, arch., 15 février 1909. (AMB 2 Mi D 7 – 89)



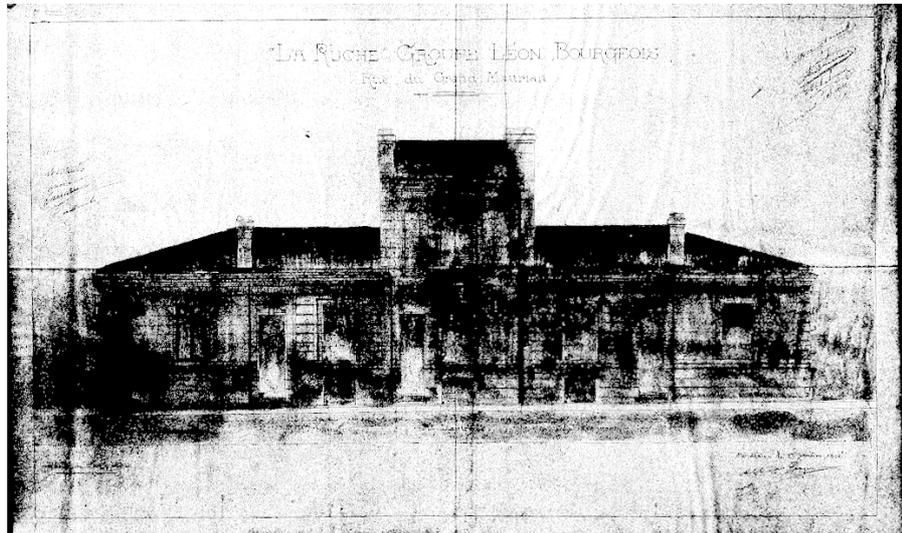
OA1-IO_234-14

La Ruche, groupe Léon Bourgeois, coupe sur une maison à étage, A. Touzin, arch., 15 février 1909. (AMB 2 Mi D 7 – 89)



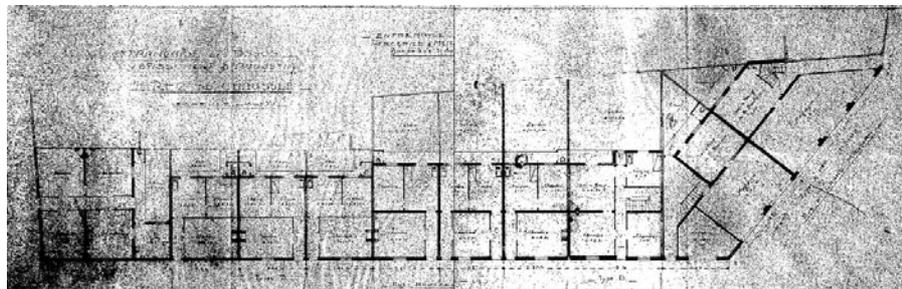
OA1-IO_234-15

La Ruche, groupe Léon Bourgeois, élévation, A. Touzin, arch., 15 février 1909.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



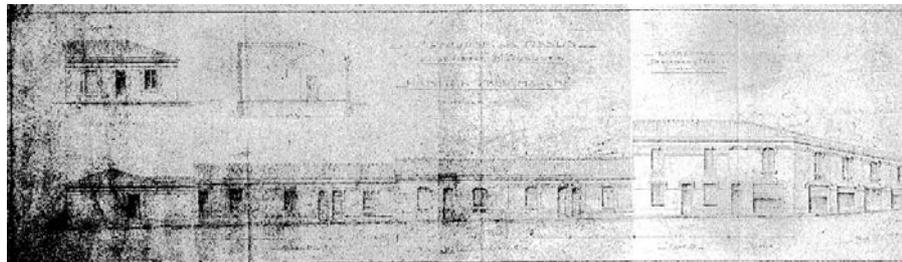
OA1-IO_234-16

Compagnie française des tissus, lotissement Saint-Augustin, plan, Percepid & Merlet, entr., 1926.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



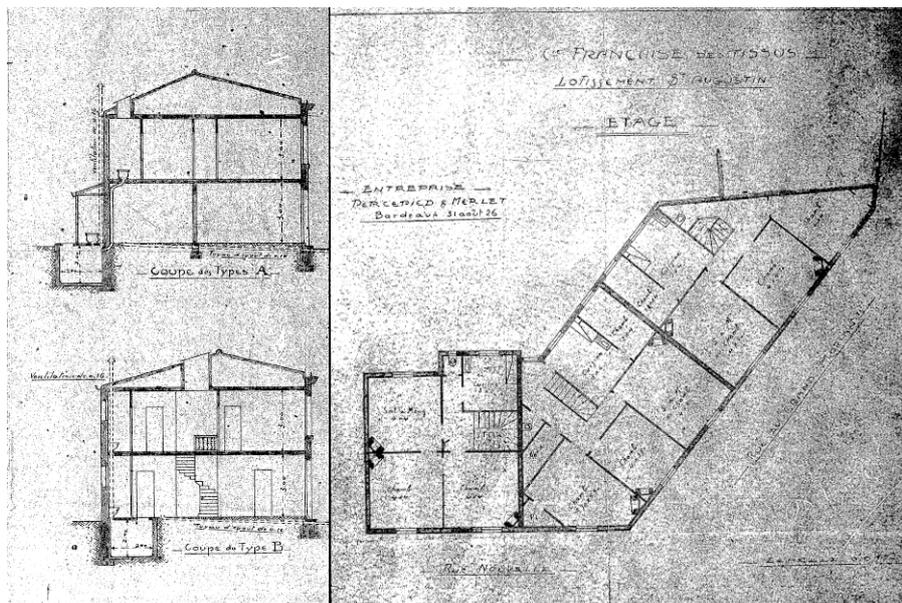
OA1-IO_234-17

Compagnie française des tissus, lotissement Saint-Augustin, élévation, Percepid & Merlet, entr., 1926.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



OA1-IO_234-18

Compagnie française des tissus, lotissement Saint-Augustin, plan de l'étage, coupes, Percepid & Merlet, entr., 1926.
(AMB 2 Mi D 7 – 89)



OA1-IO_234-19

**LIENS
SOURCES**

OA1-AR_1299

AMB, 50 O 756, autorisations de voirie rue du Grand-Maurian, 2 Mi D 7 - 89

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, 64 O 126, expropriations, ouverture de la rue du Grand-Maurian, 1898-1902

ARCHITECTURE RELIGIEUSE

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 4/08/2011

Fin d'enquête : 02/07/2013

**IMMEUBLE BATI
EGLISE SAINT-AMAND DE CAUDERAN**

IDENTIFIANT : XX-F1NW0031

Adresse : place des Martyrs-de-la-Résistance

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1845-1855 (église)
1860-1866 (clocher)
Maîtrise d'œuvre : Henri Duphot, architecte départemental
Maîtrise d'ouvrage : Archevêché de Bordeaux - Ville de Caudéran

COMMENTAIRES

Une chapelle provisoire pouvant contenir environ 300 personnes entassées, ne suffisait plus aux besoins du culte de la commune de Caudéran dont la population avait considérablement augmenté au milieu du XIX^e siècle. L'abbé Lavaud émit une souscription, en 1845, pour la construction d'une nouvelle église, le maire de Caudéran étant Jules Mabit. La pose de la première pierre eut lieu le 9 août 1845 en présence du duc et de la duchesse de Nemours. Mais aucun projet n'était encore déterminé. Trois architectes furent d'abord nommés par le conseil municipal, associés à trois entrepreneurs caudéranais : Henri Grenié, Sallaberry et Mora. Six projets se présentèrent et le conseil municipal se renseigne auprès de la commune de Saint-Vincent-de-Paul qui venait de faire bâtir par Auguste Bordes une église neuve, combien en coûterait une cinq fois plus grande, d'un style semblable, pour 800 à 1000 personnes. Après plusieurs mois de tergiversations au sujet de l'emplacement de la future église, l'accord se fit sur l'emplacement initialement prévu au domaine communal, au long de l'avenue Louis-Barthou, à l'angle de la place des Martyrs-de-la-Résistance et de la rue de l'Eglise.

Les travaux semblent avoir été suspendus jusqu'en 1849 où une commission décida que l'église aurait 1200 places et serait « du style ogival du XII^e siècle, à cause de son double caractère religieux et national ». L'architecte officiel fut nommé le 20 janvier 1850, Henri Duphot, architecte départemental, qui présenta deux projets successivement rejetés par la Commission nationale des édifices religieux car trop ambitieux et mal évalués pour une commune peu riche. Un troisième plan fut transmis à Paris en novembre 1851. Les travaux ne commencèrent véritablement qu'en septembre 1852 après que l'adjudication fût passée en août. Il s'avéra, avant l'hiver, que les fondations coûtaient beaucoup plus que prévu. En juillet 1853, les travaux de maçonnerie furent terminés et, en 1855, l'église était achevée, sauf son clocher, elle avait coûté 125 000 francs. La consécration eut lieu le 18 février 1855. La nef principale de 40 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur, est coupée au tiers de la longueur par le transept de 24 par 8 mètres, le tout d'une hauteur sous clé de 14 mètres, avec deux bas-côtés de 4 mètres de large et 7 mètres de haut, séparés de la nef par une série de cinq arcades.

Le devis pour le clocher établi par Duphot à près de 43 000 francs, fut voté le 25 novembre 1860. Grâce à un legs de Félix Sénac, la commune put acheter le grand orgue en 1862. Le cardinal Donnet vint bénir les deux cloches communales installées dans le nouveau clocher le 24 juin 1866. Henri Ciran rapporte qu'il était si fier d'avoir élevé là un nouveau clocher que le préfet Haussmann lui aurait écrit : « Monseigneur, si vous continuez, mon département va ressembler à un hérisson ! »

Selon Robert Coustet et Marc Saboya : « La construction de l'église Saint-Amand, à Caudéran, accélère en Gironde l'adoption d'un style néo-gothique qui abandonne le médiévalisme ingénu de Bordes pour aborder l'architecture du XIII^e siècle avec la rigueur que permettent désormais les connaissances archéologiques. » De fait, même si elle est de dimension modeste, Saint-Amand de Caudéran apparaît comme une église pionnière pour le département et aussi la ville de Bordeaux, qui verront fleurir de nombreux édifices religieux de ce style dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

IMAGES

Place de l'Eglise, carte postale ancienne.
(Debaig, 1999, p. 74)



XX-F1NW0031-01

Place de l'Eglise, carte postale ancienne.
(Debaig, 1999, p. 75)



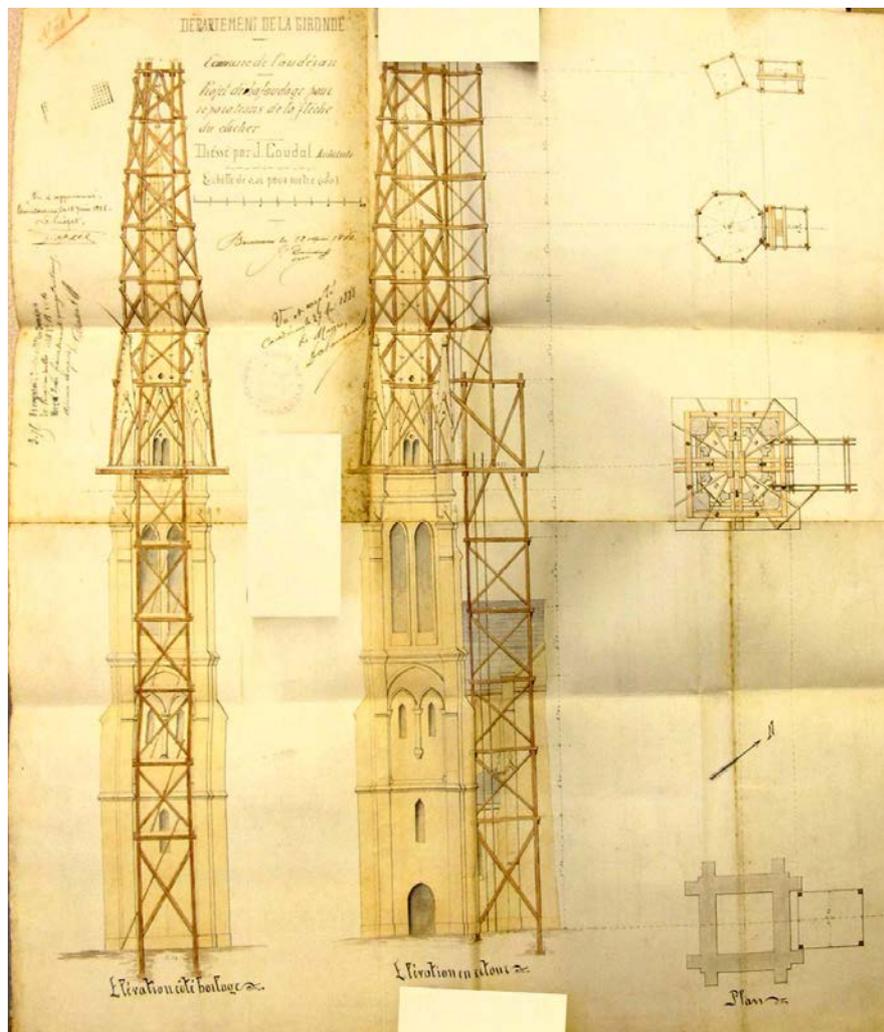
XX-F1NW0031-02

Place de l'Eglise, carte postale ancienne.
(Debaig, 1999, p. 75)



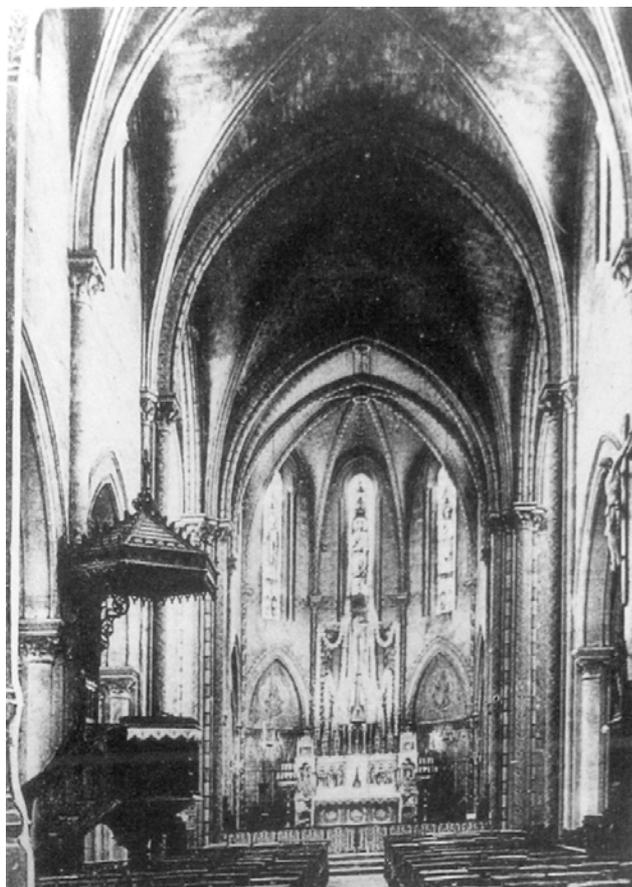
XX-F1NW0031-03

Projet d'échafaudages pour réparations du clocher de Saint-Amand de Cauderan, J. Coudol, arch., 12 mai 1888.
(AMB Cauderan 17 M 1)



XX-F1NW0031-04

Etat ancien de l'intérieur de l'église, gravure ancienne, nd.
(Publié par Texier, 1994, p. 130, non coté)



XX-F1NW0031-05

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

XX-F1-IR0024

CIRAN, Henri, **Histoire de Caudéran**, Bordeaux : Féret & fils, rééd. 1989, p.147-149, 152-153, 159-163, 170-171

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 200-201

DEBAIG, Pierre, **Caudéran, Mémoire en images**, Joue-les-Tours, Alain Sutton, 1999

TEXIER, Karine., « Saint-Amand de Caudéran (1852-1855) par H. Duphot : une église du renouveau catholique », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. LXXXV, 1994, p. 123-132

SOURCES

AMB, 17 M Caudéran 1, église Saint-Amand, réparations, 1888.

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 4/08/2011

Fin d'enquête : 02/ 07/2013

**IMMEUBLE BATI
EGLISE SAINT-AUGUSTIN**

IDENTIFIANT : XX-F1-IR0024

Adresse : place de l'Eglise Saint-Augustin

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1874-1894
Maîtrise d'œuvre : Marius Faget puis A. Faulat, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Archevêché de Bordeaux - Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

La paroisse de Saint-Augustin est (re) créée en 1856 à l'initiative du cardinal Donnet dans le quartier du Tondu, à l'ouest de Bordeaux et des boulevards récemment achevés ici. C'est dans ce faubourg qu'est mort Mgr Dupuch, évêque d'Alger et donc premier successeur de saint Augustin. L'aile sud du Grand-Maurian, dernière demeure du prélat, est achetée et transformée en chapelle sous la dédicace du saint homme. La paroisse entend se doter d'une nouvelle église mais le projet n'est financé qu'en 1874, grâce à un don du cardinal. L'édifice est commencé l'année suivante sur des plans de Marius Faget, architecte et membre du conseil municipal de Bordeaux. Le projet original présente un plan en croix latine à chevet plat, avec un porche à ébrasement surmonté d'une rose et cantonné de deux tours carrées avec des lanternons de style roman angoumois. Le pignon était couronné d'une statue de saint Augustin et le clocher gothique s'élevait dans l'angle ouest du bras nord du transept.

Les travaux sont interrompus en 1877 à la suite d'un différend entre l'architecte et l'entrepreneur. Le conseil de fabrique remplace alors Faget par Faulat, qui propose un nouveau projet sur les bases de la construction en cours. Le clocher est désormais placé en façade, ce qui permet l'installation d'une tribune d'orgue, et la nef est allongée d'une travée. Livrée au culte en 1870, l'église est achevée en 1894 avec la construction des sacristies.

De nombreux éléments témoignent de l'essence et de l'expérience acquise en matière de néo-gothique dans ce dernier quart du XIXe siècle. Les voûtes sur croisées d'ogives, la galerie aveugle du triforium, les contreforts en retraites talutées et la tripartition rigoureuse – horizontale et verticale – de la façade, sont tout à fait gothiques.

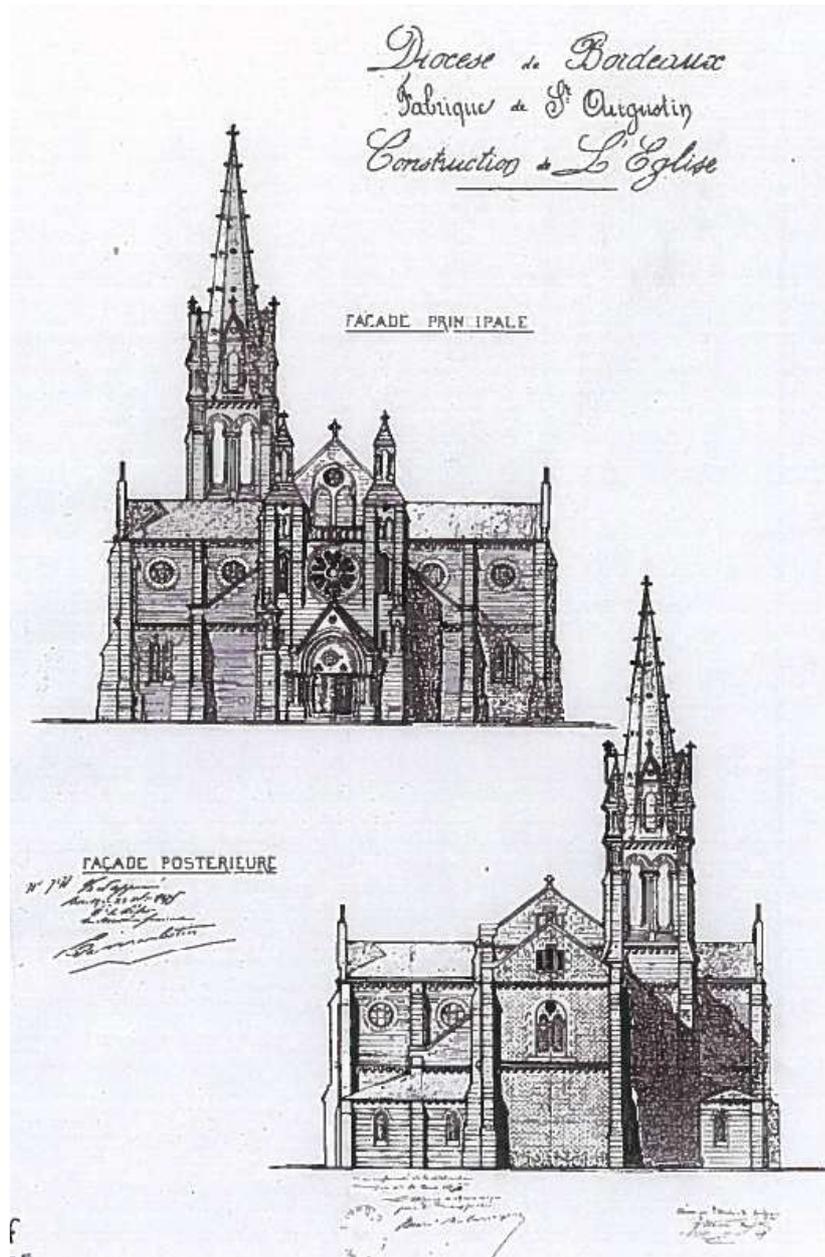
Néanmoins, les gros oculi qui éclairent le vaisseau central, le chevet plat, les grosses colonnes de la nef aux chapiteaux à crochets... montrent l'affranchissement qui s'opère dans l'architecture religieuse, vis-à-vis des préoccupations archéologiques des débuts. Bâtie plus de vingt ans après Saint-Amand de Caudéran, Saint-Augustin apparaît déjà plus proche des innovations architecturales faites à l'Assomption, par exemple, que de la rigueur d'un gothique du XIIIe siècle reproduit.

L'église bénéficia des travaux de mise en valeur de la place permis notamment par l'ouverture de la Grand-Maurian qui fut l'occasion de régulariser ses abords autour d'une place plantée. Par rapport au projet de départ, l'église gagna en dégagements à ses abords. En effet, dans le premier projet, son chevet était encore très proche des constructions de la place dans la direction de la rue du Grand-Maurian.

Le second monument qui marqua la place fut la construction, bien plus tardive de la maison communale avec sa salle des fêtes. Cette dernière, d'une architecture toute rationnelle et civile, entre pourtant en dialogue avec l'église paroissiale, uniquement grâce à son axe de symétrie qu'elle respecte.

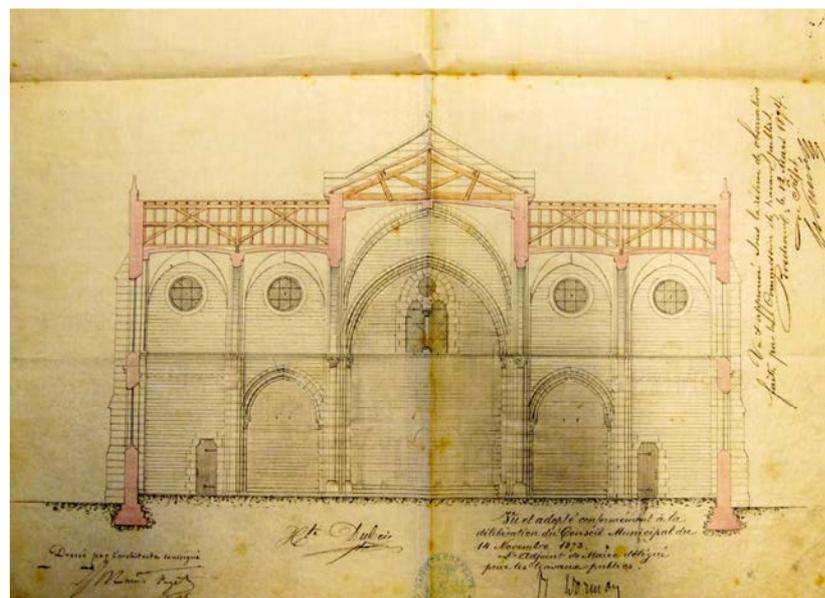
IMAGES

Avant-projet pour l'église
Saint-Augustin, élévations,
21 août 1875.
(Redessin Francis Baudy,
d'après AMB XVI C 1-2)



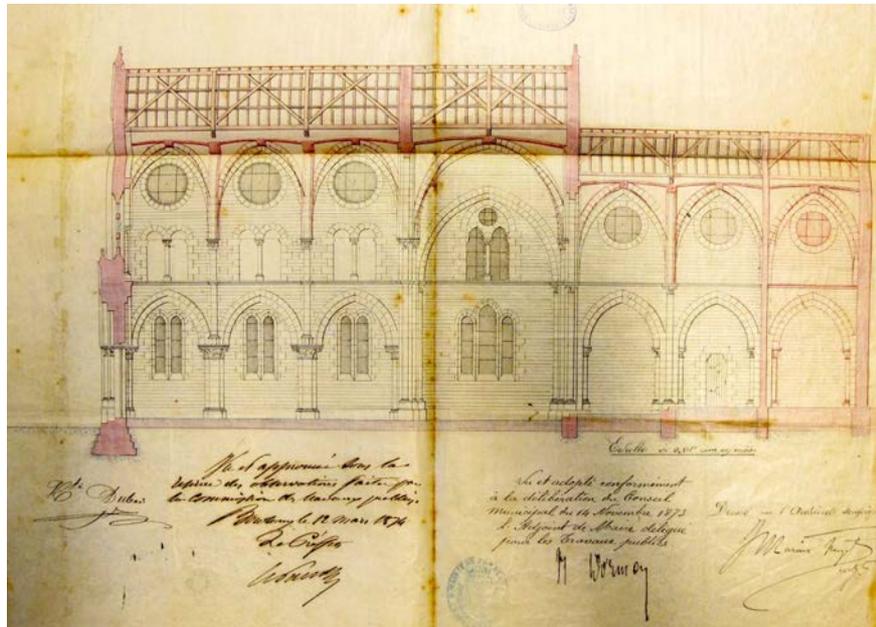
XX-F1-IR0024-01

Avant-projet pour l'église
Saint-Augustin, coupe
transversale, Marius Faget,
arch., 14 novembre 1873.
(AMB 4004 M 4)



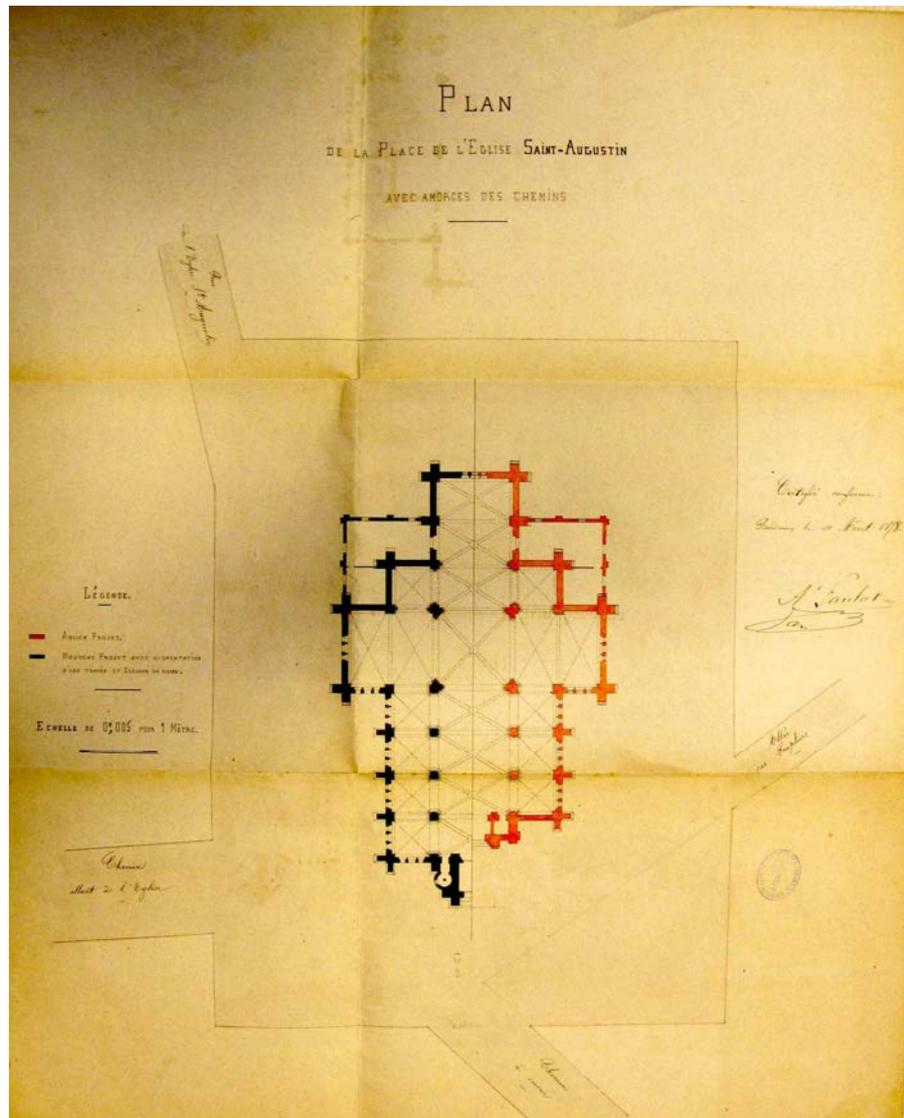
XX-F1-IR0024-02

Avant-projet pour l'église
Saint-Augustin, coupe
longitudinale, Marius-Faget,
arch., 14 novembre 1873.
(AMB 4004 M 4)



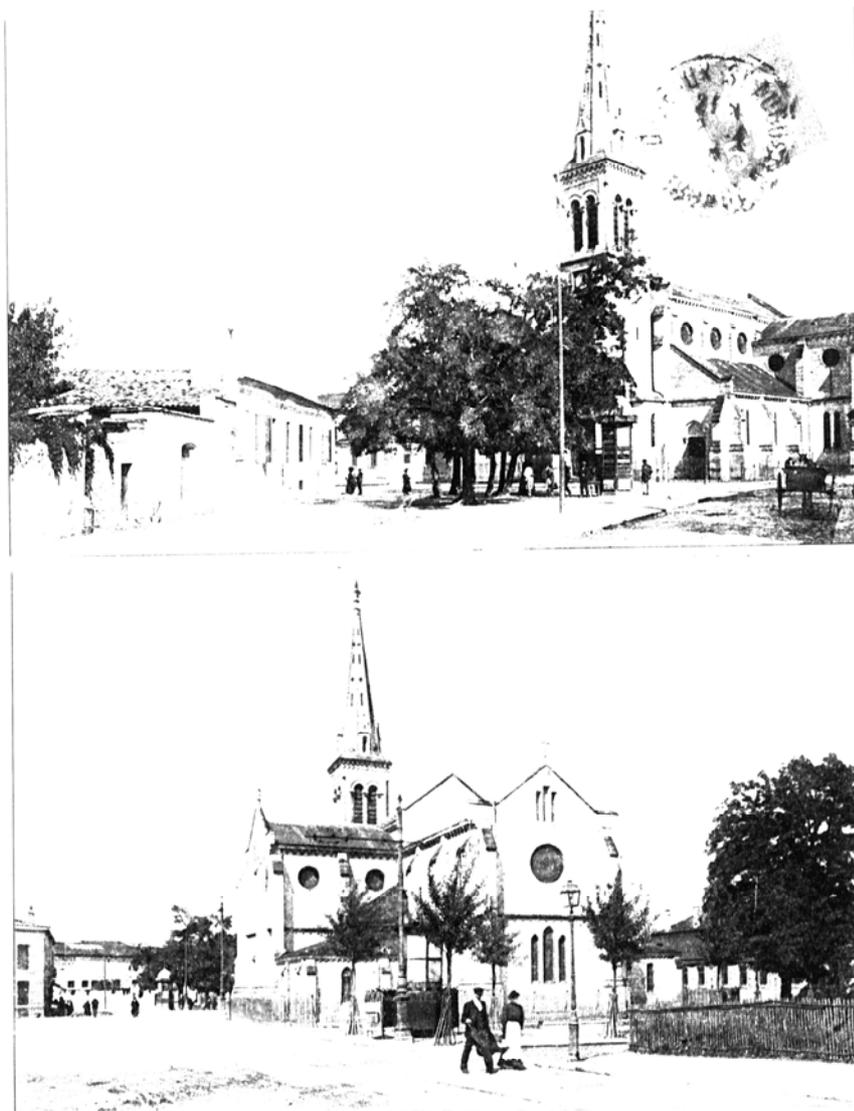
XX-F1-IR0024-03

Plan de la place de l'église
Saint-Augustin avec amorce
des chemins, comparaison
de l'ancien et du nouveau
projet avec augmentation
d'une travée et clocher en
façade, A. Faulat, arch., 10
août 1878.
(AMB 4004 M 4)



XX-F1-IR0024-04

Place de l'Eglise Saint-Augustin, cartes postales anciennes, avant la construction de la mairie annexe.
(Publiée par Clémens & Baudy, 2005, p. 29)



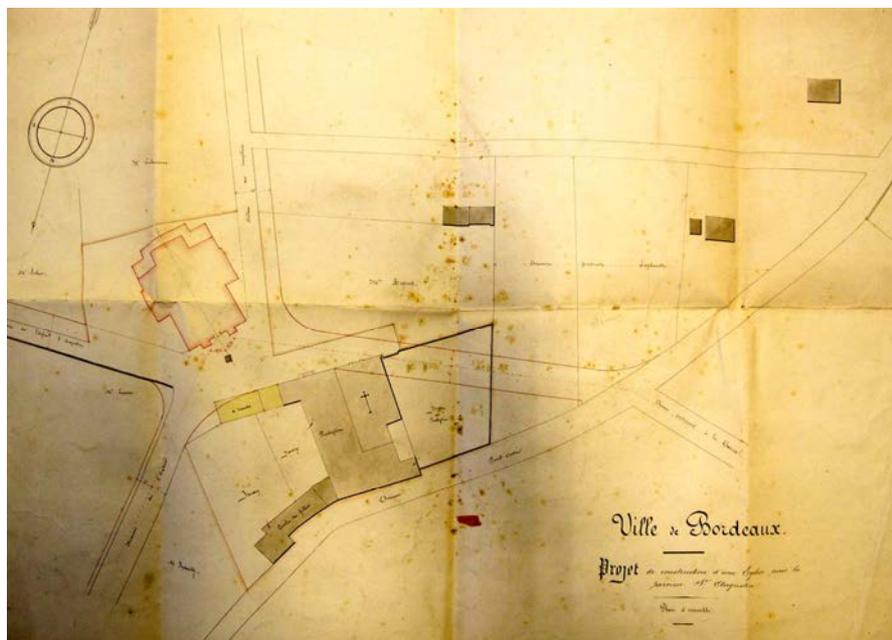
XX-F1-IR0024-05

La place et ses abords sur un cadastre de 1882.
(AMB 50 G, extrait)



XX-F1-IR0024-06

Projet de construction d'une église, plan d'ensemble, nd. (AMB 4004 M 4)



XX-F1-IR0024-07

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F1NW0031 / OA1-IO_234 / XX-F1-IR0204

CANTON, A., **Origine et développement d'une paroisse bordelaise : Jenny Lepreux et la paroisse de Saint-Augustin**, Bordeaux, 1967.

CLEMENS, Jacques, BAUDY, Francis, **Mémoires en images, Saint-Augustin Bordeaux**, Saint-Cyr-sur-Loire : Alain Sutton, 2005, p. 27-31.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, **Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 202-204

SOURCES

AMB, XVI C 1 à 5, avant projet pour l'église Saint-Augustin, plans, coupes, élévations, 21 août 1875

AMB, 4004 M 5, projet de construction de l'église Saint-Augustin, plans, 1878

DOCUMENTS PLANIMÉTRIQUES

AMB 50 G, plan cadastral, section Saint-Augustin, 1^{ère} feuille, 1882.

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 2/08/2011

Fin d'enquête : 1^{er} /07/2013

**IMMEUBLE BATI
COUVENT DE L'ASSOMPTION**

IDENTIFIANT : 372-F1-LI0076

Adresse : 370-372, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	A partir de 1869 (couvent) 1900 (achèvement de la chapelle)
Maîtrise d'œuvre :	Aymar Verdier, architecte (couvent) Jean-Jacques Valleton, architecte (chapelle)
Maîtrise d'ouvrage :	Mère Marie-Eugénie Milleret, fondatrice de l'ordre des religieuses de l'Assomption

COMMENTAIRES

La fondatrice de l'ordre des religieuses de l'Assomption, mère Marie-Eugénie Milleret (1817-1898), convertie par Lacordaire, fortement encouragée par Mgr Donnet, installe son ordre à Bordeaux en 1860 et fait appel à Aymar Verdier (1819-1880), élève de Labrousse, architecte diocésain d'Amiens et de Beauvais, qui est à son service depuis sa création et pour laquelle il construit le couvent d'Auteuil.

Le couvent bordelais s'implante à quelques centaines de mètres au nord du domaine de Bel-Orme et de l'hôpital militaire, boulevard du Président-Wilson. L'architecte choisit résolument le vocabulaire roman pour créer un édifice monastique rare et moderne qui répond au catholicisme militant de son commanditaire. Le portail s'ouvre sur un porche dont l'archivolte est formée de claveaux festonnés et, au-dessus, une succession d'arcs formerets portés par de courts pilastres et la dentelure de la corniche. L'axe de la composition est marqué par le porche dont la baie supérieure rompt la succession des oculi polylobés. La lucarne, avec ses baies géminées et son pignon en escalier, prolonge la verticalité de l'entrée mais équilibre aussi la façade d'ensemble sur le boulevard. Le vestibule, de dimensions modestes et de pierre blanche et de bois clair ; son décor réduit aux moulures des arcades en plein-cintre soulignées de perles. Les chapiteaux offre un profil archaïque.

Derrière le bâtiment conventuel, le cloître est resté ouvert par l'inachèvement du quatrième côté. La voûte est particulièrement originale. De puissants arcs doubleaux forment des travées d'ogives en plein-cintre dans lesquelles s'inscrivent des baies géminées surmontées d'un oculus polylobé. L'originalité se manifeste dans le traitement des moulures. Le profil des doubleaux aux claveaux renflés et rubanés s'oppose à celui des ogives, très plat, et des clés circulaires. Des pilastres sans chapiteau, aux angles adoucis par des colonnettes, sont cantonnés de consoles sur lesquelles retombent les ogives (Coustet et Saboya, 1999).

En 1888, une autorisation de voirie mentionne des travaux de continuation du pensionnat par l'entrepreneur Ed. Ferret. Le duplicata des plans en est dressé à Nîmes par l'architecte du gouvernement Révoil. Il s'agit de cinq travées alignées sur le boulevard et qui se raccordent au portail existant. La façade de quatre niveaux présente un pignon dans les trois travées centrales tandis que les latérales sont surmontées de deux lucarnes à fronton triangulaire elles aussi.

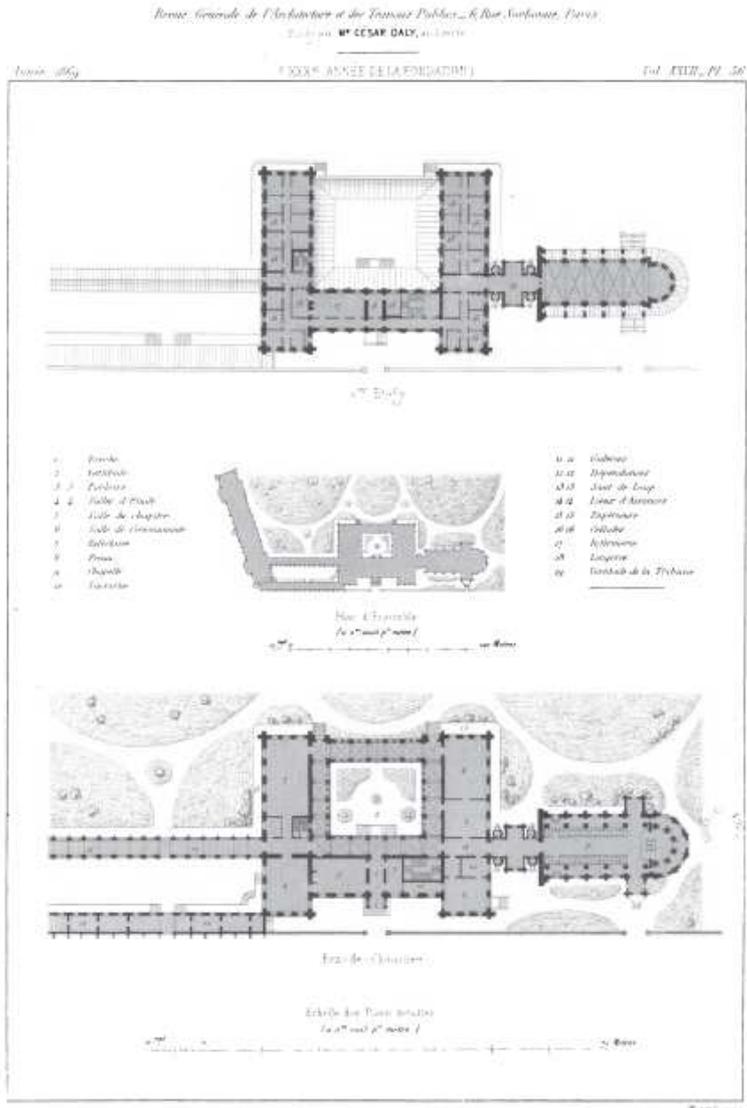
La chapelle est achevée par Jean-Jacques Valleton en 1900. Il termine l'œuvre de Verdier comme inspecteur diocésain, à partir de 1881. C'est aussi un inconditionnel du néo-roman à la manière d'Abadie. Il s'inspire ici de la Sainte-Chapelle de Paris : une église haute sur une église basse qui fait usage de sorte de crypte. L'architecte recherche une synthèse entre la robustesse du roman et le fonctionnalisme de la structure du gothique. L'élan est donné par les contreforts surhaussés de pinacles puis de fleurons. De grandes baies de verre font référence au gothique tandis que là où s'attendent des arcs brisés Valleton utilise le plein-cintre roman. La lumière joue, à l'intérieur sur la pierre blanche délicatement sculptée, grâce aux vitraux de Feur. Le couvrement associe des arcs doubleaux en plein-cintre et des croisées d'ogives. La largeur du vaisseau renvoie à la tradition romane méridionale tandis que la partie haute est un espace de verre triomphal et gothique.

Louis Augereau exécute, en 1931, avec l'entreprise Doucet Lembeye & Cie, des travaux sur la façade du réfectoire et des services pour le compte de la société immobilière de Guyenne qui siège 372, boulevard de Caudéran. Il reprend également deux des murs du narthex de la chapelle. Ces travaux s'inscrivent dans un respect parfait de l'architecture de l'ensemble.

Le couvent et la chapelle de l'Assomption constituent un ensemble complexe, original et de grande qualité. Verdier, tout comme Valleton, puisent dans le répertoire chrétien des références qu'ils adaptent techniquement et typologiquement au programme d'un couvent moderne. Ils bousculent la chronologie et les catégories stylistiques, se démarquant en cela des positions puristes des archéologues. Ils s'inscrivent ainsi directement dans le courant du rationalisme médiéval qu'ils interprètent dans la lignée d'Abadie.

IMAGES

Plan, A. Verdier, arch., 1869.
(RGA, vol. 27)



Élévation principale, A.
Verdier, arch., 1869.
(RGA, vol. 27)

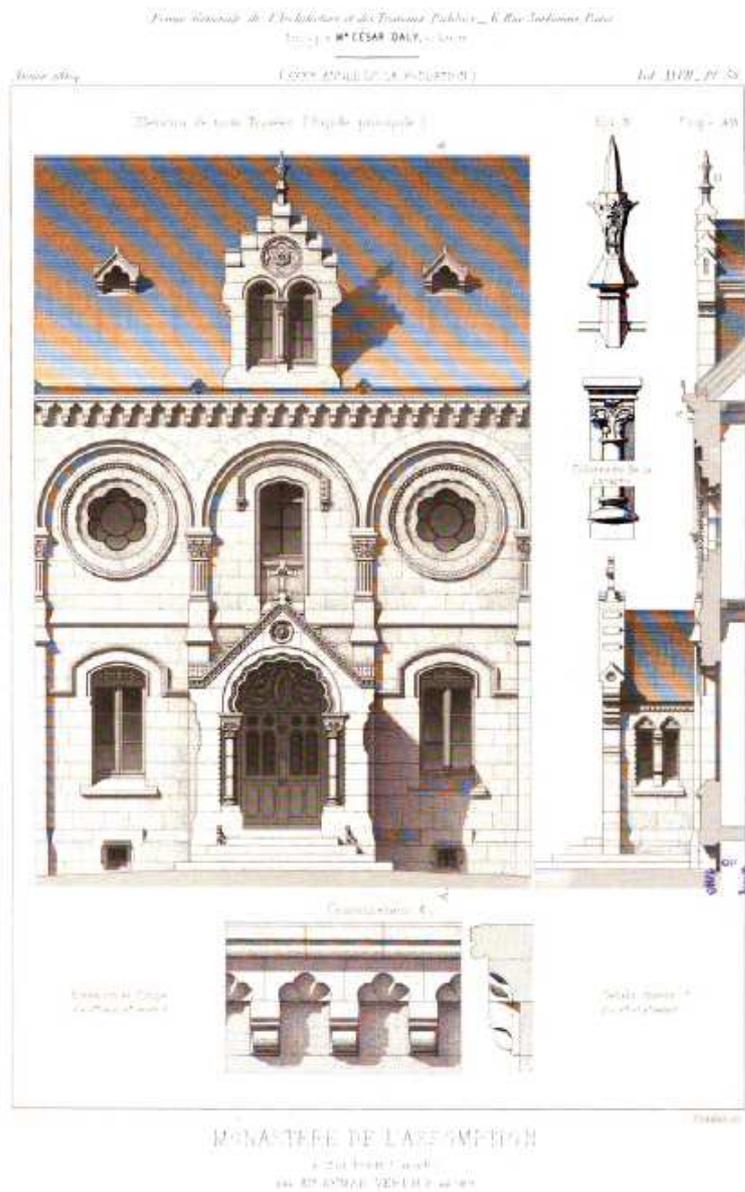


Elévation arrière, A. Verdier, arch., 1869. (RGA, vol. 27)



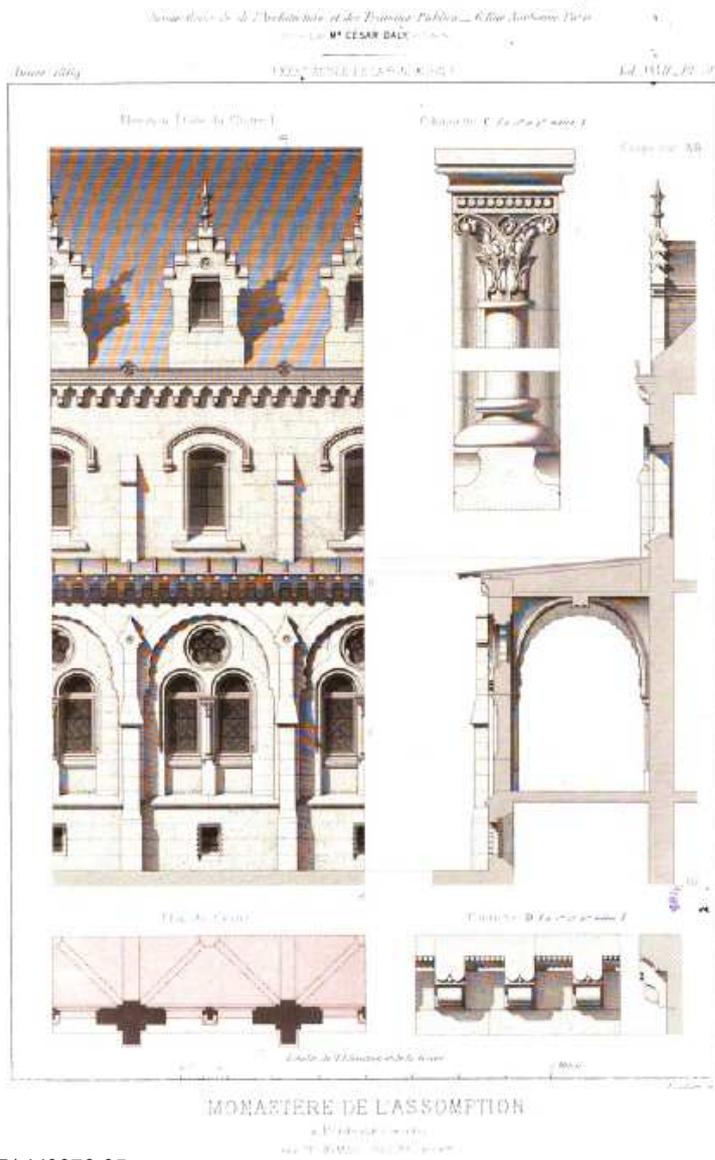
372-F1-LI0076-03

Elévation, coupe, détails sur l'entrée, A. Verdier, arch., 1869. (RGA, vol. 27)



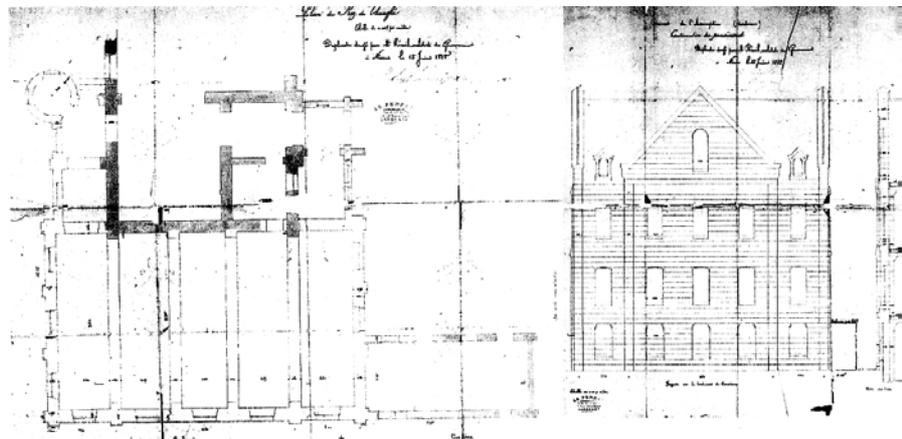
372-F1-LI0076-04

Elévation, coupe, détails sur les travées du cloître, A. Verdier, arch., 1869. (RGA, vol. 27)



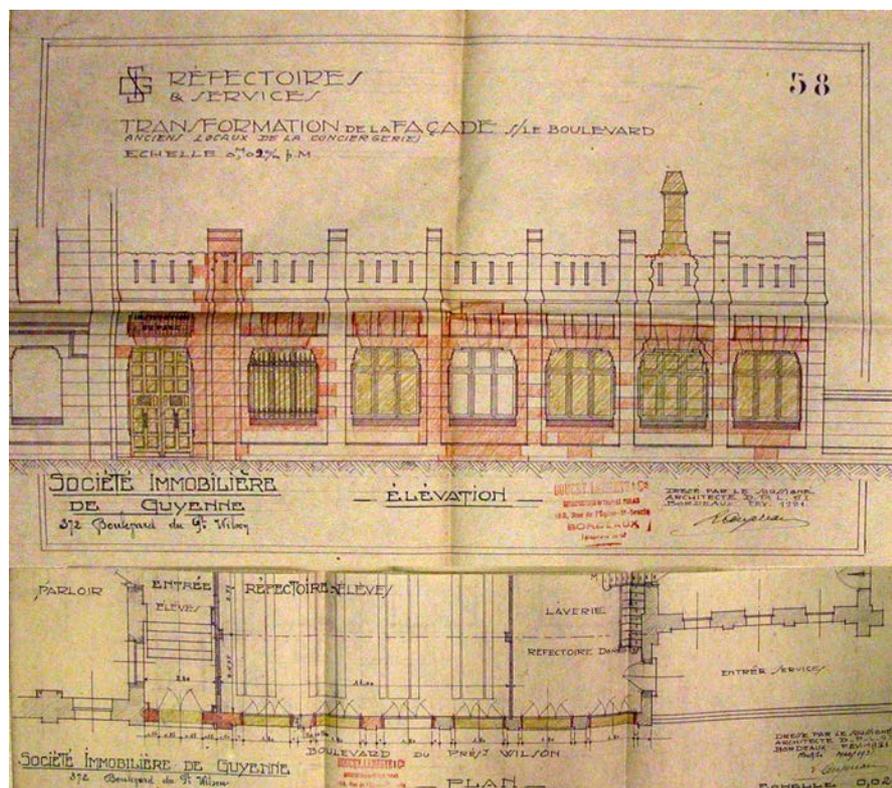
372-F1-LI0076-05

Continuation du pensionnat, plan, élévation, coupe, Révoil, arch., Ed. Ferret, entr., 1888. (AMB 2 Mi D 7-46)



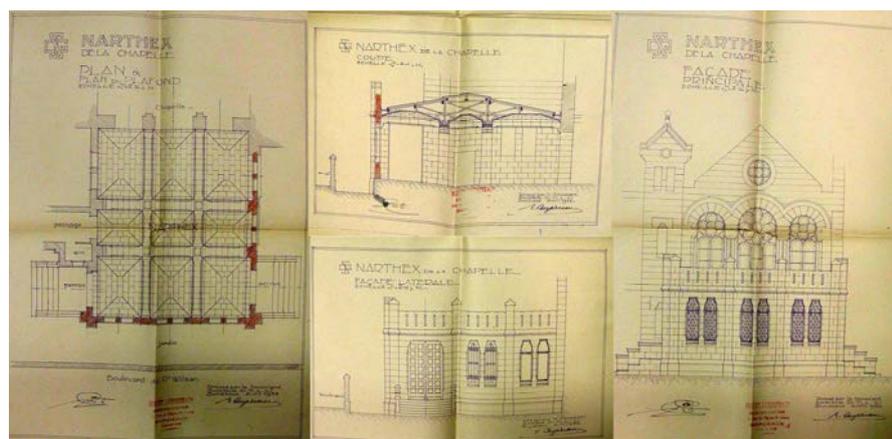
372-F1-LI0076-06

Transformation de la façade du réfectoire et des services, plan, élévation, L. Augereau, arch., 1931, Doucet Lembeye & Cie, entr., 1931. (AMB 50 O 1381)



372-F1-LI0076-07

Travaux au narthex de la chapelle, plan, coupe, élévations, L. Augereau, arch., 1931, Doucet Lembeye & Cie, entr., 1931. (AMB 50 O 1381)



372-F1-LI0076-08

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-LI_121

CATTOIS, Dr., « Le couvent de l'Assomption, à Bordeaux », *Revue générale de l'architecture*, n° XXVIII, 1870, col. 160

DALY, César, *Revue générale de l'architecture*, vol. 27, 1869, 5 planches finales.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc, *Bordeaux le temps de l'histoire. Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)*, Bordeaux : Mollat, 1999, p. 194-197

COUSTET, Robert, « Le couvent de l'Assomption à Bordeaux », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. LXXXIV, 1993, p. 123-161

SOURCES

AMB, 2 Mi D 7-46, microfilm des autorisations de voirie du boulevard de Caudéran
AMB, 50 O 1381, autorisations de voirie, boulevard du Président-Wilson

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1826 Agrandissement : 1853-1856
Maîtrise d'œuvre :	Inconnue
Maîtrise d'ouvrage :	Consistoire protestant de Bordeaux

COMMENTAIRES

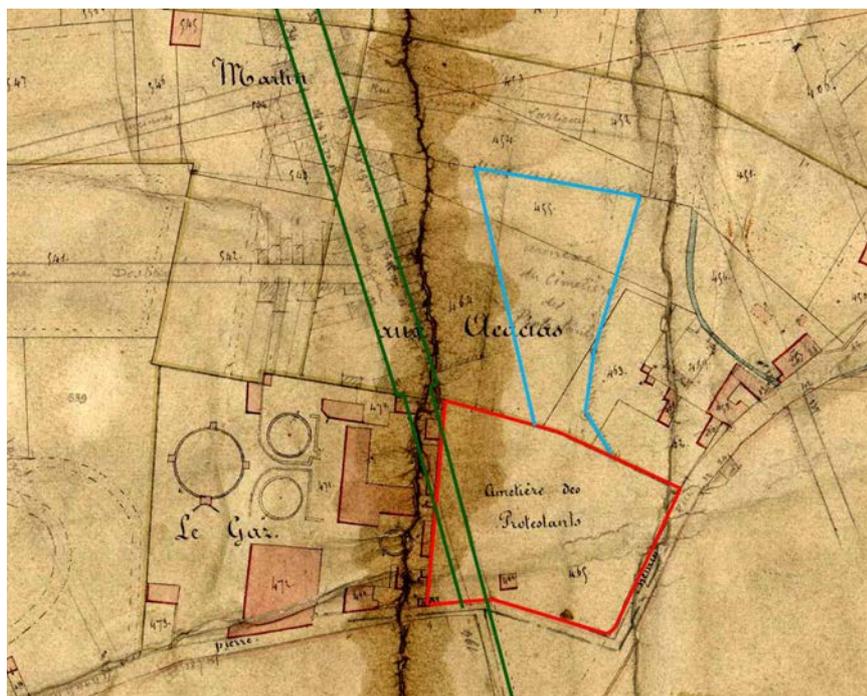
Le consistoire protestant fut autorisé à établir un cimetière sur le territoire de la commune de Caudéran, aux confins d'un terrain limitrophe à Bordeaux, en 1826. Les ossements qui reposaient dans l'ancien cimetière du Sablonat, fermé la même année et vendu seulement en 1882, après de longues formalités, y furent transposés. Le terrain se situait sur un point assez haut, à l'ouest du carrefour formé par les rues Pierre et Chevalier et au bout de la rue Judaïque dont il bloquait le prolongement déjà décidé sous l'intendance de Tourny. C'est sans doute cette affaire qui permit de reconfigurer le cimetière et de l'agrandir. Dans les années 1850, Charles Faure, secrétaire général du consistoire, avait acquis une propriété pas tout à fait mitoyenne dans ce but. Monsieur Barbier et Mesdames Gérard et Pruès se trouvaient entre les deux et malgré leurs plaintes, ils furent expropriés. D'une surface originale de 68 ares et 48 ca, le cimetière se trouvait doté d'un champ commun de 33 ares 48 ca qui permettaient largement d'accueillir de nouvelles tombes pendant plus de quinze ans. De plus, le culte protestant autorisait de renouveler les anciennes tous les cinq ans. Cependant le cimetière de la rue Judaïque fut agrandi d'environ 900 m² vers l'ouest, au lieu-dit des Acacias, et la rue Judaïque fut prolongée à partir de 1856 pour atteindre le boulevard en 1860. Le nouveau cimetière se retrouva donc au bord de cette nouvelle artère. Il est toujours bordé, au nord, par la rue de la Manutention qui forme un coude où fut canalisé un petit ruisseau et à l'ouest par la rue Raymond-Lartigue qui fut lotie. En somme, c'est devenu un cimetière entouré d'habitations.

Implanté sur une butte, le cimetière de la rue Judaïque est très agreste avec ses nombreux cyprès. Il se démarque en cela de celui de la Chartreuse qui demeure urbain, bien que les allées en soient, comme celles de ce dernier, tracées en damier. Les monuments y sont très dépouillés, les dalles au sol, seules, y sont les plus nombreuses ; elles répondent à l'idéologie protestante de l'humilité. Pourtant, quelques croix sur certaines tombes indiquent la présence de conjoints catholiques enterrés ici eux aussi, le cas inverse n'existant pas à la Chartreuse. Vers 1850 quatre chapelles de style néoclassique furent bâties, elles répondent mieux à l'idéologie protestante que le néogothique très utilisé dans les cimetières catholiques. Et pourtant cette dernière référence marque les sépultures de riches protestants bordelais tels Johnston, Barton. Une ostentation très catholique se ressent dans les grands mausolées de Balguerie-Stuttenberg, Jean-Jacques Bosc, Basse, Texier. Jean-Baptiste Lafargue a dessiné ceux des familles Benassit et Gervain. Notons enfin trois tombes remarquables : celle de Schikler, en marbre blanc d'Italie, ornée par Florent Bonino, celle de la cantatrice Hortense Schneider et enfin celle du grand historien Camille Jullian.

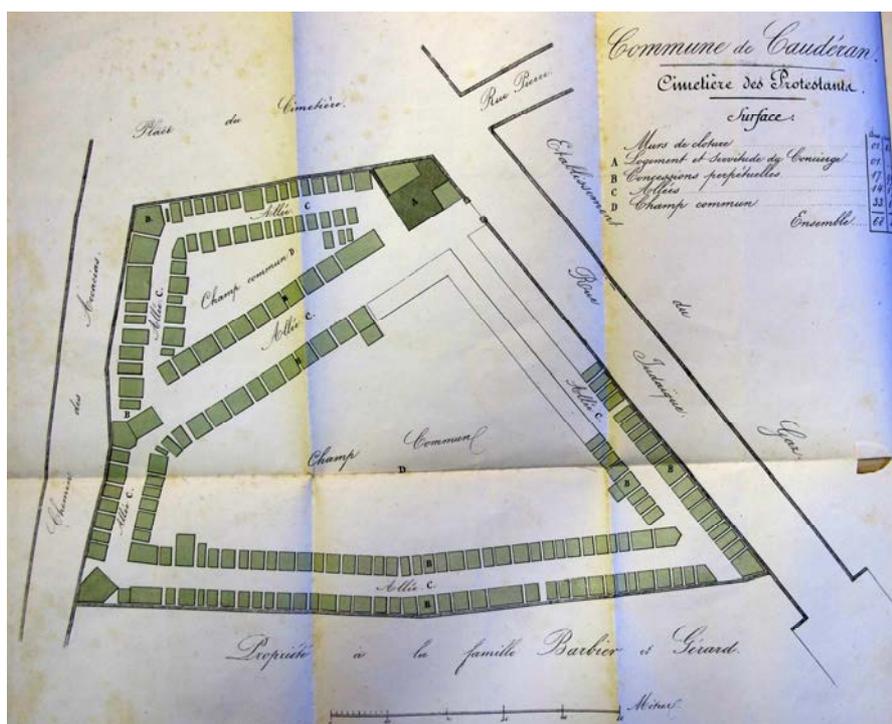
Le cimetière protestant de la rue Judaïque apporte, au beau milieu de cette longue voie, une respiration dans le paysage urbain qui se complète des grandes emprises de la place Dutertre mais aussi des Petites sœurs des pauvres ou encore du groupe Bouguereau. C'est aussi une rotule qui assure l'articulation entre la partie la plus ancienne de la rue et celle, plus large et plantée, qui fut percée jusqu'aux boulevards. Enfin, son paysage agreste et son relief en fond toujours un havre de paix et de repos en plein centre ville.

IMAGES

L'emprise du cimetière en rouge (à gauche l'usine à gaz), en vert le prolongement de la rue Judaique, en bleu, la partie agrandie à l'ouest.
(AMB, 50 G, extrait du cadastre de 1846, section C de Caudéran)



Plan du cimetière en 1856.
(Mémoire présenté... par M. Barbier et Mmes Gérard et Pruès..., 1856)



BIBLIOGRAPHIE

PREVOT, Philippe, LASSERRE, Madeleine, **Chants des Morts. Guide des cimetières à Bordeaux**, Office de Tourisme de Bordeaux : PFG, 1982.

SOURCES

AMB, BIB 9 H 563, *Mémoire présenté... par M. Barbier et Mmes Gérard et Pruès, contre le projet d'agrandissement du Cimetière protestant par la voie de l'expropriation pour cause d'utilité publique*, Bordeaux : impr. Métreau et Cie, 1856.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, série 50 G, cadastre des banlieues de Bordeaux, section C de Caudéran, 1846

Table des matières

Introduction	03
Brève topographie des secteurs documentés.....	04
Plan de situation des fiches documentaires.....	28
Liste des fiches établies.....	30
Secteurs	33
49 : Boulevard de Caudéran.....	35
50 : Parc Bordelais	39
51 : Saint-Amand.....	43
52 : Avenue Alsace-Lorraine	47
53 : Avenue de la République.....	51
54 : Saint-Augustin	55
55 : Parc Lescure.....	59
56 : Pellegrin.....	63
Ensembles urbains remarquables	67
Parc Bordelais	69
Parc Lescure.....	85
American Park.....	93
Boulevard du Président-Wilson	99
Boulevard Antoine-Gautier	137
Prolongement de la rue Judaïque.....	153
Avenue Carnot.....	165
Rue du Bocage.....	179
Lotissement du Parc de Lescure	185
Lotissement Balaresque	195
Lotissement Mestrezat.....	197
Rue du Grand-Maurian	203
Architecture religieuse	215
Eglise Saint-Amand	217
Eglise Saint-Augustin.....	221
Couvent de l'Assomption	227
Cimetière protestant	233